MUTISME ET SURDITÉ,

OU

INFLUENCE DE LA SURDITÉ NATIVE

SUR LES FACULTÉS

PHYSIQUES, INTELLECTUELLES ET MORALES.

OUVRAGE DE L'AUTEUR

QUI SE TROUVE ÉGALEMENT CHEZ J.-B. BAILLIÈRE :

LA PAROLE ENSEIGNÉE AUX SOURDS-MUETS SANS LE SECOURS DE L'OREILLE. Paris, 1843, in-18. . . . . 3 fr.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUTISME
ET SURDITÉ

OU

INFLUENCE DE LA SURDITÉ NATIVE

SUR LES FACULTÉS

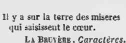
PHYSIQUES, INTELLECTUELLES ET MORALES,

PAR

J.-B. PUYBONNIEUX,

Professeur et bibliothécaire-archiviste à l'Institution royale
des sourds-muets de Paris.





Il y a sur la terre des miseres
qui saisissent le cœur.
La Bruyère, *Caractères*.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17;

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET;

A BRUXELLES, CHEZ J.-B. TIRCHER, RUE DE L'ÉTUVE.

1846.

A

SA MAJESTÉ LÉOPOLD I[er]

ROI DES BELGES.

SIRE,

Si les fonctions de l'enseignement sont modestes, il n'en est pas qui soient plus honorables et plus dignes de l'attention des gouvernements. C'est lui, en effet, qui forme les bons citoyens, qui, de bonne heure, leur inspire, avec un indestructible sentiment d'affection pour la patrie, les nobles instincts qui assurent la prospérité et la grandeur d'un État.

Ministère trois fois saint dès lors, puisque c'est par lui et lui seul que l'homme devient meilleur, que les peuples se moralisent, et, apprenant à se respecter et à s'aimer les uns et les autres, n'ont bientôt plus d'autre rivalité que celle que font naître entre eux le culte des arts et les progrès de l'industrie! La bienfaisance alors occupe aussi une grande place dans le cœur de l'homme. Plus civilisé, il sent le besoin de répandre partout autour de lui le bien-être qu'il éprouve; la misère, la douleur, excitent sa pitié, il se sent porté, comme par une force irrésistible, à secourir toutes les infortunes. Aussi, à mesure que la civilisation le pousse dans cette voie, les cruelles infirmités qui naguère semblaient devoir être à tout jamais une honte ou un fléau pour l'humanité disparaissent sans retour; alors le sourd, le muet et l'aveugle retrouvent en quelque sorte le sens qu'ils avaient perdu; l'orphelin n'est plus dans l'abandon, ni le malade sans secours. Heureux toutefois les peuples, Sire, qui, comme nous et celui qui vous a si heureusement confié ses destinées, ont des princes qui savent donner à tous le noble exemple du bien, exciter le zèle de ceux qui le pra-

tiquent, et encourager les efforts des hommes qui ont mis leur dévouement au service de l'humanité; qui, voulant, comme Votre Majesté, prouver au monde que celui qui travaille dans le silence à détruire les effets d'une infirmité innée qui s'étend partout, est citoyen de tous les pays où elle exerce sa funeste influence, n'hésitent pas à lui donner des preuves de leur estime! Une aussi flatteuse distinction impose néanmoins de grandes obligations à celui qui en est l'objet : il doit faire mieux encore s'il le peut, à l'avenir, et dans tous les cas, il doit nourrir au fond du cœur, pour celui qui l'a ainsi honoré, une vive reconnaissance et un inviolable dévouement: tels sont du moins, Sire, les sentiments que j'ai éprouvés lorsque, il y a peu de temps encore, Votre Majesté a bien voulu m'accorder spontanément, à l'occasion d'un petit ouvrage sur les sourds-muets, un précieux témoignage de sa haute approbation. Mais en voulant, par un travail nouveau, remplir un devoir qui m'était imposé par la plus profonde gratitude, j'ai ambitionné un autre honneur, celui de pouvoir le dédier à Votre Majesté, avec son agrément. La bienveillance si marquée

avec laquelle cette faveur m'a été accordée ne me laissera donc plus rien à désirer, si d'ailleurs l'ouvrage qui est placé sous un aussi auguste patronage n'en est pas jugé tout-à-fait indigne.

Daignez agréer,

SIRE,

L'expression respectueuse du parfait dévouement avec lequel je prends la liberté de me dire,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très humble et très reconnaissant serviteur,

J.-B. PUYBONNIEUX.

AVANT-PROPOS.

Après plus de soixante années d'essais et de labeurs pénibles, l'art d'instruire les sourds-muets est loin encore d'avoir atteint toute la perfection désirable. On a beaucoup tâtonné; des investigations multipliées ont été faites avec une persévérance digne des plus grands éloges par des hommes de mérite qui ont voué leurs facultés à cette œuvre de bien, et cependant partout l'uniformité de vues manque; les professeurs sont divisés, et aucun d'eux ne paraît accorder aux modes d'enseignement mis en pratique par les autres une entière confiance. Dès le commencement, deux grandes divisions, ayant chacune un caractère particulier bien tranché, se produisirent, et aujourd'hui encore les écoles qui existent sur toute la surface du globe

sont soumises à deux ordres de principes distincts. Quelles sont celles qui marchent dans la bonne voie? Telle est la question qu'il serait peut-être utile de se poser tout d'abord, si on ne voyait pas que sa solution est la conséquence nécessaire de l'examen le plus approfondi des divers éléments des deux systèmes, la conclusion du travail que nous avons entrepris. Il importe, en effet, avant tout, de remonter à la source du mal, de le suivre dans son cours, d'étudier ses développements. Il faut donc se demander tout d'abord ce que c'est que la surdité, qu'elle soit innée ou acquise en bas âge : est-ce une maladie qu'on puisse combattre avec espoir d'en arrêter la marche ou d'en détruire les effets? Est-ce plutôt un vice radical produit par suite d'un écart de la nature dans l'exercice des lois de la conformation des êtres? Voilà les questions qu'il est essentiel de se poser lorsqu'on veut entreprendre, avec quelques chances de succès, l'éducation d'un des malheureux enfants que la sur-

dité a atteints. Comment connaître, en effet, l'importance du mal, les traces qu'il a laissées, si on ignore ses causes, leur nombre, leur force et leur durée?

Mais si cette étude de l'état physique du sourd-muet est le préliminaire obligé de l'œuvre de réformation intellectuelle qu'entreprend l'instituteur; si sans elle il marche un bandeau sur les yeux là où le hasard le guide, appliquant à l'aventure des procédés qui presque toujours portent à faux, n'est-il pas bien plus indispensable encore à celui qui, comme nous, ose explorer ces régions si peu connues, de faire de cet examen la base fondamentale de toutes ses observations, le principe de tous ses raisonnements, la justification de tous les faits sur lesquels il croit devoir s'appuyer? Comment serait-il possible de porter un jugement sur les divers procédés mis en usage pour faciliter le développement des facultés que possède le sourd-muet, si on n'a tout d'abord recherché en quoi consistent ces

mêmes facultés? Pourrait-on établir avec quelque certitude quelles sont les différences qui existent entre le sourd-muet et le parlant, si dejà on ne s'est efforcé de connaître les causes auxquelles tiennent ces différences?

Quelque utile que soit l'étude de cette partie de l'infirmité du sourd-muet, elle a été cependant la plus négligée. Les professeurs en ont entièrement abandonné le domaine à la médecine, pensant, à tort, qu'ils n'avaient, eux, d'autre mission à remplir que d'instruire les sourds-muets tels quels, à l'aide d'une méthode plus ou moins régulière qu'on leur avait transmise, et de l'inefficacité de laquelle ils se sont bien rarement préoccupés. L'abbé Sicard n'avait-il pas, d'ailleurs, publié là-dessus, aux applaudissements du public ébahi, les séduisantes mais fallacieuses conceptions de son imagination si ardente? Et le public trouvait cela d'autant plus merveilleux que la justification de ses raisonnements, qui étaient le fruit

de la métaphysique la plus hardie, ressortait avec éclat du mérite exceptionnel de deux élèves qu'il produisait partout. L'homme pratique, toutefois, ne tarda pas à en apercevoir le vide, et il lui fallut chercher ailleurs des procédés plus en rapport avec les difficultés qu'il s'agissait de vaincre, plus en harmonie surtout avec le développement réel de l'intelligence si peu hâtive du sourd-muet. Alors parut le *Manuel d'enseignement pratique*. Mais l'ouvrage de M. Bébian, aussi parfait qu'il pouvait l'être d'ailleurs à cette époque, laissait, toutefois, beaucoup à désirer. La pratique a simplifié encore le système qu'il avait adopté, après avoir fait descendre la méthode des nébuleuses régions dans lesquelles l'avait placée l'esprit aventureux de l'abbé Sicard; mais elle ne pouvait tout faire, et à mesure d'ailleurs que la méthode se perfectionnait ainsi par l'application, l'unité et l'esprit de suite disparaissaient de l'enseignement. La conférence des professeurs de l'insti-

sement à cette mission pouvaient donc seuls lui apporter une utile coopération. Le nombre de ces hommes n'était pas grand, il est vrai; mais il eût suffi à la tâche. Il importait en outre de ne pas faire de ce journal un registre dans lequel on ferait entrer pêle-mêle, sans ordre et sans distinction, mais souvent avec une partialité puérile, les matériaux si divers et souvent si hétérogènes, sortis au hasard des établissements qui existent dans diverses parties du monde. Il fallait aborder hardiment la matière, poser les questions fondamentales sur lesquelles on n'est pas d'accord, les discuter, les résoudre, ou provoquer sur chacune d'elles une polémique qui eût été digne du plus haut intérêt.

L'entreprise sans doute n'était pas des plus faciles : depuis plusieurs années la pensée en germait dans toutes les têtes, tous en parlaient; mais personne n'avait de soi-même une assez haute idée pour mettre le premier la main à l'œuvre.

Chacun pensait d'ailleurs qu'il n'y avait qu'un lieu dans lequel fussent réunies toutes les conditions désirables de succès : c'était l'école de Paris. Le moment allait donc peut-être arriver où, l'accord étant ainsi établi entre les divers membres du corps enseignant, l'art d'instruire des sourds-muets serait entré enfin dans une ère nouvelle, lorsque tout-à-coup un prospectus annonça des *Annales*, publiées par un homme spécial, qui s'était d'abord choisi des collaborateurs principalement en dehors de l'institution, et avait fait ainsi de la pensée commune une œuvre personnelle et une propriété individuelle. Aussi, la tardive démarche qu'il fit auprès de nous put d'autant moins nous déterminer à lui promettre notre coopération, qu'il n'avait, disait-il, ni la pensée ni l'intention de modifier sa publication, et que dès lors nous pensions qu'assez de personnes s'étaient associées, au moins nominalement, à cette œuvre toute matérielle, pour qu'il dût nous paraître

superflu d'ajouter un nom insignifiant à tant d'illustrations diverses qui, de près ou de loin, concourraient, disait le prospectus, à la mise en activité de ce recueil.

Quoi qu'il en soit, à nos yeux, le levier puissant à l'aide duquel il semblait possible de forcer l'enseignement des sourds-muets à se mouvoir avec ensemble nous était enlevé pour longtemps; la solitude au sein de laquelle nous avions trop longuement vécu s'était étendue encore; l'immobilité était une conséquence forcée de l'isolement. Que faire alors? L'inaction était-elle donc permise à des hommes qui gémissent tous les jours de l'état de doute dans lequel ils voient tous les esprits; de l'indifférence, réelle ou affectée, qu'on manifeste partout pour une science dont souvent on admire avec exagération les résultats, et à laquelle on reproche parfois sans ménagements une stérilité et une impuissance qui pourtant n'existent pas? Fallait-il laisser se propager li-

brement des préjugés ridicules, des préventions pénibles, des erreurs funestes? Le terrain d'ailleurs a-t-il donc été tellement remué, qu'aucun effort humain ne puisse plus le féconder? Sommes-nous enfin voués à une tâche tellement ingrate, que nous n'ayons plus rien de bon à attendre de l'étude, du travail et du temps? Nous ne l'avons pas pensé ainsi; mais nous avons regardé autour de nous, et nous avons vu le désordre partout dans les idées, et la stérilité la plus désespérante là où devrait régner la fécondité, et nous nous sommes incontinent mis à l'œuvre, mû plutôt par un vif amour pour le bien et un ardent désir de faire quelque chose d'utile, que soutenu par la conscience d'un talent dont, plus que personne, nous connaissons et nous redoutons l'insuffisance.



MUTISME ET SURDITÉ,

OU INFLUENCE

DE LA SURDITÉ NATIVE SUR LES FACULTÉS

PHYSIQUES, INTELLECTUELLES ET MORELAS.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SURDITÉ ; SES CAUSES, SES EFFETS DIVERS ; MOYENS DE GUÉRISON EMPLOYÉS JUSQU'A CE JOUR ; RÉSULTATS QU'ON EN A OBTENUS.

—

De toutes les infirmités humaines, les plus désastreuses, sans aucun doute, sont celles qui frappent le siége de l'entendement. L'idiotisme, d'ailleurs, n'est pas seulement le résultat de l'absence complète de raison par suite de l'inaction de toutes les facultés qui font de l'homme un être pensant et réfléchi, c'est parfois aussi la conséquence d'un désordre plus ou moins étendu jeté au milieu de tous les

principes physiques et moraux qui constituent l'intelligence. Le mal qui frappe ainsi la pensée dans sa base a des suites dont rien ne peut égaler les funestes effets. L'homme, ainsi dégradé, possède à peine les sentiments instinctifs qui servent de règle de conduite aux animaux ; devenu entièrement automatique, il marche et agit sans que rien dans ses actions permette d'y entrevoir le moindre rayon lumineux. Il y a cependant parfois, même dans ce déplorable état de la nature humaine, quelques faibles espérances d'amélioration ; mais alors le mal n'est pas complet, et des soins donnés avec l'extrême prudence et toute la perspicacité dont quelques hommes érudits ont fait preuve depuis plusieurs années, peuvent peut-être rétablir jusqu'à un certain point les rapports naturels entre l'âme et les organes, et avoir pour résultat de fortifier ainsi dans le demi-idiot les germes si faibles de sa raison qui s'éteint. Jamais, sans doute, il n'acquerra un développement assez complet pour que son état de faiblesse mentale ne se révèle pas quelquefois au dehors, mais du moins il n'aura plus les caractères extérieurs de l'imbécillité ; il saura agir avec une sorte de discernement, et s'il a quelque chose de moins qu'un homme ordinaire, il ne sera plus possible de lui infliger la dégradante assimilation par suite de laquelle il se trouve mis au rang des animaux.

Les facultés intellectuelles que l'homme a reçues de la nature ne peuvent être mises en activité que par les sens. La vue d'abord saisit les objets extérieurs et les transmet à la mémoire ; la réflexion s'en empare presque aussitôt, et c'est ainsi que les pensées se produisent et qu'elles naissent pour ainsi dire l'une de l'autre. L'intelligence de l'homme observe, compare et juge ; mais la vue n'agit que sur les objets placés immédiatement en sa présence et qui ont des formes perceptibles ; or, ce n'est là qu'une petite partie du domaine de la science. L'homme, d'ailleurs, se trouve ainsi livré à lui-même, et, s'il voit mal les choses, s'il n'en saisit pas tous les caractères extérieurs, s'il apprécie mal leurs rapports, il juge mal de leurs qnalités et conçoit des idées fausses. Il ne profite en rien de l'expérience et du savoir des autres ; il est isolé, et, réduit à ses propres ressources, sous le rapport intellectuel, il n'a que des idées rares, sans lien, et dont rien d'ailleurs ne peut lui garantir la justesse.

Quelque puissant que soit le secours que la vue prête à l'intelligence, il existe donc un sens plus favorable encore au développement des facultés humaines, et ce sens est celui de l'ouïe. Par lui, en effet, l'homme profite souvent, indépendamment même de sa volonté, de l'expérience des autres ; de toutes parts la tradition auriculaire lui commu-

nique les précieuses conquêtes de la civilisation ; les aperçus, les raisonnements, les calculs, les méditations des autres, qui sans cesse arrivent par cette voie si sûre jusqu'à son intelligence, imposent à son esprit une activité continuelle. Le désir d'apprendre excite sans cesse son attention, et son imagination jette bientôt un charme irrésistible sur toutes les richesses répandues avec profusion autour de lui par la nature, la science et l'industrie. Il veut tout connaître et tout apprendre, il redouble d'efforts, et son ardeur ne redoutant plus aucun obstacle, il s'élève bientôt au niveau des hommes les plus éclairés.

Ce n'est pas toutefois que le sens de l'ouïe ne puisse nous induire en erreur aussi bien que la vue; lorsque surtout il est privé du secours qu'il en tire, il peut facilement nous tromper, et faire naître dans notre esprit de fausses appréciations. Mais combien de moyens l'homme n'a-t-il pas alors de réparer les omissions ou les erreurs involontaires qui ont égaré son jugement ! Partout autour de lui les perceptions de l'ouïe se multiplient et s'étendent, soit qu'elles s'enchaînent, soit qu'elles viennent à de longs intervalles renouer les liens rompus. La mémoire facilite ces rapprochements et la comparaison leur donne plus d'attraits et de fixité. C'est donc là que, pour nous, toutes les vérités prennent leur source, que toutes les connaissances

positives commencent; c'est par là enfin que l'entendement de l'homme se fortifie, et que son cœur apprend à ne pas rester insensible aux douleurs, aux joies, aux affections humaines. Voilà pourquoi l'aveugle, quoique privé d'une des plus belles facultés physiques dont la Providence ait doué l'homme, est encore bien supérieur au sourd-muet sous le rapport du développement intellectuel et moins éloigné du reste des hommes qui jouissent de toutes leurs facultés. L'ouïe lui apprend de bonne heure à juger sainement des choses qu'il ne voit pas; la nature est animée par lui; et, si elle ne vient pas charmer son regard par l'infinie variété de ses formes et de ses couleurs, en échange, il en connaît avec exactitude toute la richesse, tous les secrets. Sans plus d'efforts que les hommes qui entendent et qui voient, il peut charmer l'ennui de son existence matérielle si triste par la méditation et les nombreuses images dont les relations auriculaires viennent peupler sans cesse son esprit. Tout cela manque au sourd-muet, qui n'a pour lui que lui seul et le spectacle ravissant des tableaux de la nature. Mais comment les voit-il? La philosophie est-elle venue lui apprendre à bannir la funeste torpeur qui règne sur toute sa personne? Peut-il se débarrasser de cette froide indifférence qui s'étend sur tout ce qui ne tient pas immédiatement à ses besoins ou

à ses plaisirs ? Est-ce que les richesses de la nature frappent assez son regard pour éveiller et exciter son attention ? Où a-t-il appris à méditer sur les lois de la nature et la conformation des êtres qui passent devant lui dans une sorte de scène fantasmagorique, dont il ne démêle ni les beautés, ni les ridicules, ni les imperfections ?

Il y a donc d'abord, hâtons-nous de le dire, entre les deux principaux organes qui concourent avec le plus d'activité au développement de l'intelligence et à la perfectibilité humaine une grande différence. La coopération de l'ouïe est incontestablement la plus efficace, et dès lors la surdité occupe le second rang parmi les infirmités de l'homme. De là il résulte donc que, dès le principe et en ne le considérant que sous le point de vue de son existence morale et intellectuelle, le sourd-muet est dans une position plus défavorable que l'aveugle.

Il nous reste à démontrer toutefois que, par l'étude et grâce aux conquêtes de l'esprit humain, cette position change, et que bientôt acquérant, à l'aide de la vue, des connaissances aussi variées et aussi étendues que celles que l'audition procure à l'aveugle, il ne trouve plus dans son infirmité qu'un obstacle matériel aux communications directes et orales avec les autres hommes, obstacle que la science a considérablement amoindri, et que l'art

fera peut-être disparaître un jour complétement.

Ceci étant dit, occupons-nous de la surdité. La médecine, il faut le reconnaître, qui, pendant des siècles, s'était à peine aperçue des maladies de l'oreille, a fait, depuis quelques années surtout, des recherches intéressantes sur les lésions nombreuses dont peut être affecté cet organe. M. Itard a donné en quelque sorte l'élan, et derrière lui sont entrés dans cette carrière nouvellement ouverte à la science, des hommes que distinguent beaucoup de savoir et une vive ardeur pour l'étude. Ils répareront, il faut l'espérer, l'inaction des temps passés, et l'art de guérir et la physiologie leur seront, sans doute, bientôt redevables de précieuses découvertes. Mais en résulterait-il aussi quelque bien pour la pédagogie? Hâtons-nous de déclarer d'abord que la surdité qui nous occupe n'a pas les mêmes caractères que celle qui a été principalement l'objet des méditations de la médecine. Des remèdes nombreux, produisant parfois des résultats assez satisfaisants, restant le plus souvent sans effet, ont été employés contre les divers cas de surdité accidentelle qui frappe l'homme à un âge plus ou moins avancé, mais longtemps après sa naissance. Ici, en effet, la surdité est réellement une maladie, et il serait absurde de prétendre que, dans tous les cas possibles, elle serait incurable. Aussi les prati-

ciens, et particulièrement M. Itard, citent-ils des faits nombreux qui prouvent qu'il n'est pas impossible d'arrêter le cours de ces affections. Rarement, toutefois, on a pu faire disparaître assez complétement les effets de ces lésions, qui ont des caractères variés à l'infini, pour rendre à celui qui en était affecté la plénitude de l'audition dont il jouissait auparavant. L'oblitération qui subsiste est plus ou moins étendue; mais elle ne s'efface jamais d'une manière radicale. Il reste donc bien des choses à faire sur ce point là encore à la science.

Mais il est surtout une partie des maladies de l'oreille sur laquelle elle n'a que des données bien incertaines; leurs causes, et par conséquent les moyens de les guérir restent encore entourés de ténèbres: nous voulons parler de la surdité innée, de la surdité congéniale et de la surdité du bas-âge, c'est-à-dire, de tous les cas de surdité dont le mutisme est la conséquence forcée, les seuls dont nous ayons à nous occuper, puisqu'il n'y a que les individus qui sont dans cette situation qui réclament nos soins et doivent être l'objet de notre sollicitude. « Les causes de la surdité, dit M. Itard, ne seront jamais que très imparfaitement connues, et cela surtout par les raisons mêmes qui m'ont fait confondre, sous ce nom, celle qui date de la naissance et celle qui survient dans le bas âge, c'est-à-dire l'im-

possibilité de savoir si l'enfant est né sourd, ou s'il l'est devenu dans les deux premières années de sa vie (1). »

Cette affirmation de M. Itard ne nous semble pas être la conséquence logique des observations pleines de sagacité qui ont fait considérer son ouvrage comme une des plus remarquables productions médicales des temps modernes. Il a sans doute agrandi le cercle des connaissances humaines sur ce point ; mais trop préoccupé des effets de la surdité produite par suite d'accidents ou de maladies, il n'a que très imparfaitement donné son attention à la surdité organique ; il s'est d'ailleurs montré, le plus souvent, plutôt anatomiste que physiologiste, et la philosophie est entrée pour bien peu de chose dans ses appréciations. Il s'était imaginé d'abord, et cette idée ne l'a jamais complétement abandonné, que la surdi-mutité avait toujours pour cause la paralysie du nerf labyrinthique, c'est-à-dire, l'absence de toute lésion apparente du nerf auditif, tant après la mort que durant la vie.

Après cet aveu d'une incontestable franchise, il n'y a plus de doute sur les causes qui avaient pu égarer son esprit d'ailleurs si judicieux ; il avait promené son scalpel partout, et n'ayant rien trouvé, rien aperçu dans ses dissections anatomi-

(1) Traité des maladies de l'oreille et de l'audition.

ques qui pût lui expliquer la nature des altérations qu'avait subies l'organe de l'ouïe, il s'était sorti d'embarras à l'aide de la paralysie. Il avait peut-être eu raison pour une des trois espèces de surdités qui produisent le mutisme, pour celle que nous avons qualifiée d'innée. Elle peut être, en effet, le résultat d'un vice de conformation, et dès lors, elle doit être considérée comme incurable ; car, comme il le disait fort bien, il n'appartient qu'à Dieu de faire quelque chose de rien ; et là où il y a absence complète d'un sens, l'art ne pourra jamais le créer. Mais la surdité congéniale et la surdité de première enfance n'ont évidemment pas les mêmes caractères ; pourquoi donc la paralysie les aurait-elle occasionnées plutôt que tant d'autres causes qu'il serait particulièrement utile de connaître pour le praticien, et surtout pour ceux qui ont à s'occuper de la culture de l'intelligence ? Nous voyons, dans le *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, une prodigieuse quantité d'espèces de surdité accidentelle observées, ayant toutes des caractères différents les unes des autres, et traitées à l'aide de procédés divers. Est-ce que les causes si nombreuses qui ont détruit chez l'adulte l'audition ne peuvent pas, à bien plus forte raison, produire le même effet dans l'enfant, avant et peu après sa naissance ? La faiblesse organique de l'individu ne le prédispose-

t-elle pas, non seulement à l'action facile des mêmes influences, mais même à celle d'une infinité d'autres? Et puisqu'il est vrai que l'ouïe est, de tous les sens, celui qui souffre le plus des moindres dispositions morbifiques du cerveau; puisque les maladies du système cutané sont celles qui occasionnent le plus souvent la surdité, est-ce que les enfants en très bas-âge n'ont pas plus que d'autres à redouter leurs funestes effets? M. Itard a fini par le comprendre à la fin de sa carrière, et il en est convenu, sans toutefois renoncer d'une manière absolue à sa première affirmation. « Les causes de la surdi-mutité, dit-il enfin, peuvent être toutes les causes qui affaiblissent ou détruisent l'audition dans l'adulte. Je crois, cependant, pouvoir établir qu'elles se présentent dans des proportions différentes; car, bien que les faits que je viens de rapporter nous fassent mettre en ligne de compte les lésions organiques comme causes matérielles de cette surdité, il faut convenir pourtant qu'elles sont beaucoup plus rares que dans les surdités qui affligent l'adulte, et que presque toujours la surdité de l'enfant tient à une paralysie, soit congéniale, soit acquise, de l'organe auditif. Des causes nombreuses contribuent à rendre ce second mode de paralysie acoustique aussi fréquent que le premier. Ce sont les maladies éruptives de cet âge, les convulsions, et surtout, ainsi

que je l'ai annoncé, l'influence sympathique exercée sur l'oreille par une dentition orageuse. »

Voilà enfin qui est parfaitement clair, et voilà pourquoi M. Itard regardait la surdité de l'enfance, à quelque époque qu'elle eût été acquise, comme étant incurable. La médecine, nous le croyons, n'a pas accepté cet arrêt comme irrévocable; et c'est avec une bien vive satisfaction que nous avons vu cette désolante conviction de l'auteur du *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition* combattue par un assez grand nombre d'hommes instruits, en France et à l'étranger. Mais, avant de nous occuper des moyens curatifs mis en usage, et de leur efficacité, il est essentiel de nous rendre un compte aussi exact que possible de la maladie à laquelle il s'agit de remédier. Peut-il d'abord être vrai que la surdité du bas-âge, c'est-à-dire, celle qui a pour conséquence inévitable et prochaine le mutisme, n'ait qu'un seul caractère, qui est la paralysie du nerf labyrinthique? Pour prouver le contraire, il suffirait de citer les nombreuses espèces et les indications fournies par les auteurs mêmes qui ont cru qu'il convenait de la considérer ainsi; il suffirait aussi de réfléchir que les causes étant infinies et diverses, l'effet ne peut être toujours le même, et doit, au contraire, varier, et présenter, dans bien des cas, un caractère tout-à-fait diffé-

rent de celui qu'on a reconnu dans d'autres. Or, si la surdité dans l'adulte n'est pas une infirmité incurable, pourquoi donc, lorsqu'elle serait dans l'enfant plus ou moins jeune le résultat de la même maladie, le serait-elle plutôt? Pour arriver à une pareille conclusion, il faudrait établir que dans l'enfant la surdité est toujours le produit d'un vice d'organisation; mais il est surabondamment prouvé aujourd'hui que ce sont les accidents de toute nature et les maladies de toute espèce dont les enfants sont assaillis, qui en sont la cause la plus habituelle; et s'il est vrai de dire que l'ouïe soit, de tous les sens, celui qui se ressent le plus rapidement des plus petites dispositions morbides du cerveau, et celui surtout dont les relations physiologiques avec cet organe ont le plus d'activité; si, enfin, presque toutes les maladies de l'enfance, ces maladies si peu traitables et si multipliées, agissent immédiatement presque toujours sur lui, ne faut-il pas reconnaître que rien n'est moins probable que cette uniformité de résultat?

Il y a, ainsi que nous l'avons dit, quatre espèces de surdité, ou plutôt quatre périodes pendant lesquelles la surdité se produit par des causes manifestement différentes. La surdité innée, celle qui fait partie de l'organisation de l'individu, avec laquelle il s'est formé, qui a existé avec l'organe même, est évi-

demment la plus rare, mais elle n'est pas impossible, et c'est celle surtout qui ouvre le plus largement le champ aux suppositions. Hâtons-nous de dire toutefois qu'il ne peut être intéressant de s'en occuper qu'autant qu'en remontant aux causes créatrices de cette infirmité, causes qui peut-être ne seront pas toujours impénétrables, il serait possible d'en prévenir la reproduction; car, considérée par elle-même, la surdité innée ne pourra jamais être détruite. Il est un point de vue toutefois sous lequel elle offre au physiologiste un intérêt véritable, c'est celui que nous examinerons plus loin, et qui a rapport à la transmission héréditaire. S'il est, du reste, des médecins et des observateurs qui s'obstinent encore de nos jours à prétendre qu'il n'y a presque pas de surdité du bas âge qui ne soit innée, et lui attribuent ainsi un caractère si différent de celui qui se produit dans la surdité des grandes personnes, on en rencontre d'autres qui, admirateurs enthousiastes de la nature, nient la possibilité qu'il y ait des sourds par le seul fait de leur organisation physique. N'y a-t-il donc pas tous les jours des enfants qui viennent au monde avec des membres de moins, avec des organes incomplets? La nature ne produit-elle pas des avortons, des nains, des fœtus acéphales, etc.? Ses écarts n'ont sans doute pas toujours cette gravité-là; mais qu'importe! Les parties qui

constituent l'organe de l'ouïe sont nombreuses; et si une de ses parties vient à manquer; si l'une d'elles est sans activité, sans sensibilité, est-ce que la surdité n'existera pas? et lorsque la mort aura donné à toutes les autres parties du même organe la même immobilité, la même insensibilité, est-ce que le praticien qui voudra les scruter en les divisant y trouvera quelque indice de l'état préexistant? non, assurément; il n'y verra pas même la preuve de la paralysie à laquelle, à défaut d'autre cause connue, il est obligé d'attribuer le mal.

Cette première espèce de surdité, la plus simple de toutes, n'a du reste été l'objet de presque aucune réflexion ni d'aucune recherche, d'abord parce qu'il est jusqu'ici, dans l'état où se trouve la science sur ce point, presque impossible de la distinguer de celle qui a été acquise immédiatement après, c'est-à-dire de la surdité congéniale et de celle du bas âge, au moins jusqu'à huit mois après la naissance. La médecine a aussi complétement négligé ces deux dernières catégories de sourds. Les hommes d'enseignement toutefois n'ont pas partagé cette indifférence, et l'administration de l'institution des sourds-muets de Paris, justement préoccupée de l'intérêt immense que doit avoir pour l'humanité la solution des questions si graves qui s'y rattachent, adresse chaque année, depuis plus de quinze ans, aux

parents des élèves nouvellement admis à l'école, une série de questions que nous croyons devoir reproduire ici textuellement.

D. L'enfant était-il sourd en naissant, ou l'est-il devenu après sa naissance?

D. Dans le premier cas, quelles circonstances ont précédé, accompagné et suivi sa naissance?

D. Dans le second cas, à quel âge est-il devenu sourd?

D. Depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui où il a perdu l'ouïe, a-t-il essuyé quelque maladie, ou éprouvé quelque accident?

D. Est-ce à la suite de cette maladie ou de cet accident qu'il a perdu l'ouïe?

D. Outre la surdité, a-t-il encore quelque autre infirmité?

D. Dans ce cas, cette infirmité est-elle antérieure ou postérieure à la surdité et de combien de temps?

D. L'enfant a-t-il parlé avant de perdre l'ouïe?

D. Combien y a-t-il d'enfants dans la même famille, et parmi ces enfants combien de sourds-muets?

D. Le père et la mère sont-ils sourds-muets eux-mêmes, ou ont-ils quelque autre infirmité?

D. Quel était l'âge du père et celui de la mère lors de la naissance de l'enfant?

D. L'endroit où demeuraient les parents à la naissance de l'enfant est-il dans un pays plat, montagneux ou marécageux, et a-t-il été exposé à l'humidité ou à quelque influence atmosphérique?

Tout cela n'est assurément ni bien complet ni parfaitement clair, et nous comprenons aisément que les parents des enfants n'aient pas toujours fait des réponses aussi complètes et aussi logiques qu'on aurait pu le désirer ; mais enfin, de là il pouvait, il devait résulter nécessairement d'utiles indications. Aussi est-ce avec un véritable intérêt que nous avons parcouru et étudié, en quelque sorte, plus de trois cents réponses faites à chacune de ces questions. L'ignorance des correspondants, leur désir de cacher, soit dans l'intérêt de la famille, soit pour leur compte personnel, des causes plus réelles que celles qu'ils indiquaient, et une infinité de motifs, enfin, dont on trouve l'explication dans une étude approfondie des petites passions qui sont souvent le mobile des actions humaines, ont pu nous priver de données utiles, et retarder ainsi, de quelques années, de précieuses découvertes. Mais, avec de la persistance, on parviendra à vaincre ces obstacles; car la vérité se fait jour tôt ou tard, et, pour la trouver, il faut parfois la chercher longtemps :

il n'y a que celui qui ne désespère pas du succès qui soit sûr de l'obtenir.

Toutefois, à l'aide des données que nous avons recueillies dans les documents dont nous venons de parler, à l'aide surtout des observations que nous avons puisées dans l'examen sérieux des questions qui se rattachent à un sujet aussi grave, nous essaierons de faire connaître à quelles causes il nous paraît le plus convenable de faire remonter les trois ordres de surdité dont il nous reste à parler.

On prétend que c'est toujours entre le quatrième et le sixième mois de la grossesse que l'enfant se développe et s'organise, en quelque sorte, dans le sein de sa mère. C'est donc à cette époque qu'il faut reporter le plus grand nombre des cas ou des accidents qui peuvent produire la surdité congéniale. Il faut reconnaître d'abord, et avant tout, qu'elle peut être occasionnée par un vice de conformation de la mère, ou tenir à une disposition générale du tempérament ; viennent ensuite les accidents de la grossesse : les secousses violentes, les chutes, les coups, les fortes pressions, la colère, l'emportement, une joie trop vive et immodérée, un chagrin violent, la crainte, une grande frayeur soudaine, enfin toutes les passions violentes excitées trop vivement.

Parmi ces diverses causes, il n'en est aucune qui soit plus souvent citée, dans les bulletins qui contiennent les réponses des parents à l'administration, que la frayeur, et le cas le plus habituel était celle que la présence des alliés avait occasionnée. Il est difficile de s'imaginer combien de pauvres sourds-muets auront eu ainsi à gémir pendant toute leur vie d'un des événements les plus désastreux qu'ait eus à déplorer notre patrie.

Au milieu de cette multiplicité de faits divers indiqués par les parents et dont beaucoup ne nous paraissent mériter qu'une médiocre attention, il en est un qu'il est bon de citer à cause de sa singularité et pour prouver à quelles idées bizarres des parents s'abandonnent, dans l'impossibilité où ils sont de découvrir la vérité.

Une femme d'une éducation convenable a prétendu sérieusement qu'elle ne connaissait d'autre cause à laquelle elle ait pu attribuer la surdité de son enfant, que la forte émotion qu'elle éprouva par suite d'une politesse qu'elle reçut, un mois avant d'accoucher, du roi actuel des Français, qui, à une distribution des prix du collége de Henri IV, lui offrit une chaise qui se trouvait à côté de lui. Voilà, il faut en convenir, une politesse bien mal adressée! Heureusement pour le prince qu'il n'a pas toujours eu la main aussi malheureuse, et que les nombreux

bienfaits qu'elle a répandus ont toujours porté de meilleurs fruits.

L'influence sympathique joue aussi un très grand rôle dans les documents officiels précités. Beaucoup de mères de famille n'hésitent pas à croire que ce ne soit la vue pénible, pour elles, d'un ou de plusieurs sourds-muets pendant la grossesse, qui ait occasionné l'état d'infirmité de leur enfant. En général, du reste, elles ont toutes une disposition trop facile à attribuer à des causes extérieures le mal qu'elles ne voudraient pas s'imputer.

Il y a, au surplus, dans les maladies invétérées, scrofuleuses, syphilitiques ou autres, qui se transmettent de génération en génération, une explication des cas de surdité plus probable encore que dans les faits accidentels et isolés que nous venons de signaler. On conçoit, en effet, jusqu'à un certain point que ce soit à l'influence funeste d'accidents divers qu'il faille l'attribuer, quand, au milieu d'une nombreuse famille, l'enfant seul dont la mère était enceinte lorsque le fait s'est produit, est frappé d'infirmité. Mais, quand il y en a plusieurs; quand ils sont placés au milieu des autres dans un ordre qui défie tout calcul et tout raisonnement; quand il arrive, par exemple, comme dans la famille Luco, citée par M. Le Bouvier-Desmortiers, que, sur quatorze enfants, ce sont uniquement le

troisième, le sixième, le neuvième et le douzième qui sont sourds ; est-ce qu'il serait raisonnable de venir prétendre que c'est la vue d'un sourd-muet, une frayeur soudaine ou une joie trop vive qui a produit cette infirmité intermittente ? Que dire alors, si ce n'est qu'il y a là, pour les hommes qui pensent, un sujet digne des plus sérieuses méditations ?

Nous avons puisé en outre, dans l'examen attentif que nous avons fait des documents à notre disposition, des faits qui nous ont paru plus précis encore que ceux que nous venons d'indiquer. Nous nous sommes convaincu d'abord que les sept dixièmes au moins des parents des sourds-muets avaient passé l'âge de trente ans lors de la naissance de ceux-ci, et que parmi les parents plus jeunes, comme parmi les premiers, il arrivait très souvent que la mère était plus âgée que le père d'une ou de plusieurs années, Enfin, il a été recueilli par d'autres modes d'informations, à Paris et dans plusieurs autres écoles, une autre indication qui, malgré son apparente futilité, ne peut avoir aux yeux du physiologiste une importance médiocre : on s'est aperçu qu'un très grand nombre de parents de sourds-muets étaient parents entre eux avant leur mariage. La même observation a été faite d'ailleurs pour les idiots. Il y a aussi d'autres infirmités qui se transmettent

d'une génération à l'autre et qu'on ne détruit complétement qu'en mêlant les races en quelque sorte (1). Ce besoin de mélanger les familles pour conserver la santé et prévenir les infirmités du corps n'est pas du reste le résultat d'une appréciation nouvelle. Les anciens législateurs, ceux de la Grèce surtout, se donnaient beaucoup de soins pour perfectionner en quelque sorte l'organisation physique des hommes: les mariages précoces étaient prohibés; il fallait, d'après les lois de Lycurgue, que, pour contracter une union, les futurs conjoints présentassent, outre les qualités de l'âme, la beauté mâle du corps et une santé très florissante. Tacite nous montre aussi les peuples de la Germanie comme pénétrés des mêmes idées; et dans les premiers âges du christianisme, celui qui épousait sa parente, fût-il roi, était frappé d'interdiction apostolique. Cet usage de bannir toute union entre proches parents était tellement enraciné dans les mœurs, que celui qui avait ainsi contrevenu à la loi commune était bientôt obligé de se soumettre et n'obtenait son pardon qu'en divorçant.

Il est d'ailleurs à remarquer que la religion, qui maintenait avec tant de rigueur ce principe salu-

(1) Ce fait nous a paru si digne d'attention, que nous avons cru devoir placer à la fin de ce travail un tableau où sont reproduites toutes les indications que nous avons recueillies.

taire, avait pris naissance chez un peuple qui s'est de tout temps fait une loi d'agir tout autrement; car non seulement rien de pareil n'existait chez les Juifs, mais il était en quelque sorte tout-à-fait bienséant de rechercher l'alliance de ses proches. Ils n'ont pas même encore abandonné cet antique usage; et si, à cause de la législation des pays qu'ils habitent, il ne leur est pas possible de l'observer aussi strictement qu'ils le faisaient autrefois, il est bien rare d'en voir s'unir avec les familles qui ne soient pas de leur nation. L'on sait qu'ils ne sont pas en général doués d'une constitution très robuste, ni exempts de maladies, et peut-être ne serait-il pas sans raison de prétendre que leurs mariages de famille en sont en partie la cause.

La médecine a, comme la philosophie, adopté dès le principe les vues les plus sages sur ce point; car on rapporte qu'Hippocrate conseillait d'unir les femmes blondes avec les hommes bruns, les femmes maigres avec les hommes gras. Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Études de la Nature*, cite aussi de nombreux exemples à l'aide desquels il veut prouver que chaque individu cherche par goût à s'unir à celui qui lui présente le plus de contrastes, et il dit que plus deux individus unis ensemble offrent de contrastes, plus ils ont d'enfants. Ce qui prouve, du reste, que d'heureux assortiments entre ceux qui

s'unissent par le mariage sont pour les familles un moyen excellent pour procurer aux enfants une santé robuste, c'est la ressemblance qui existe très souvent entre les enfants et leurs parents ; or, il n'est pas rare de voir ceux qui ont les traits du père participer aussi de sa constitution, contracter de bonne heure les infirmités dont il a souffert, celles surtout qui tiennent au principe sanguin. Il existe ainsi plusieurs générations dans lesquelles se manifeste d'une manière régulière la même situation anormale. La surdité native cependant ne nous paraît pas rentrer dans cette catégorie, parce qu'elle est bien rarement le résultat d'une disposition générale du tempérament, et qu'elle tient presque toujours à des causes intérieures ou accidentelles. Nous croyons toutefois devoir rappeler ici un fait singulier qui semblerait contredire cette opinion. Il est cité par M. le Bouvier-Desmortiers, qui en certifie l'exactitude, et nous avouons qu'il ne faut rien moins que son affirmation pour y ajouter foi. Il a connu, dit-il, une famille de chats angoras dont la mère était blanche et sourde, et dont le père, qui entendait, était blanc et noir. Tous les petits qui naissaient blancs étaient sourds comme la mère, ceux qui ressemblaient au père ne l'étaient pas.

Ceci nous amène naturellement à l'examen de la question la plus grave de toutes, celle qui préoc-

cupe au plus haut degré les familles, et dont la solution, quelle qu'elle soit, mérite de fixer l'attention des hommes qui s'intéressent au bien-être de leurs semblables ; nous voulons parler de la transmission de la surdité d'une génération à une autre, en d'autres termes, de la question de savoir si la surdité est héréditaire, ou bien, si elle est toujours occasionnée par un fait isolé qui se produit par hasard et sous l'influence d'une cause passagère dans une famille. L'opinion des hommes qui ont étudié cette question n'est peut-être pas unanime, en ce sens qu'il en est qui pensent qu'il y a plus de danger pour les générations qui auront pour chef un sourd-muet, que pour une autre famille. Il faut convenir, toutefois, que bien peu de faits viennent à l'appui de cette pensée. Nous avons connu bien des sourds-muets mariés, soit entre eux, soit avec des parlants ou des parlantes, nous n'avons pas appris qu'il y en eût un seul qui ait eu un ou plusieurs enfants affligés de la même infirmité que lui. Clerc et Massieu, les deux élèves dont l'abbé Sicard a fait admirer les précieuses facultés intellectuelles au monde entier, sont mariés l'un et l'autre : le premier, avec une sourde-muette ; le second, avec une parlante ; tous deux ont des enfants qui entendent et parlent comme tout le monde. Le mariage des sourds-muets, non pas entre eux, nous dirons plus tard pourquoi ces

sortes d'alliances sont rares, mais avec des parlantes, est un fait qui se produit journellement, et non seulement nous n'avons jamais entendu dire qu'il ait donné naissance à des sourds-muets, mais nous n'avons connu à l'école, depuis plus de quinze ans, aucun enfant qui eût des proches parents sourds-muets. Nous allons maintenant faire connaître ce que nous avons appris sur ce point, soit des autres écoles, soit des documents qui appartiennent à celle de Paris.

On rapporte qu'il y a en Amérique une famille dont le père étant sourd-muet a donné naissance à quatre enfants qui sont frappés de la même infirmité; qu'il y en a une autre qui compte deux sourds-muets au nombre de ses enfants. Enfin, dans le rapport annuel de 1828 de l'institution de Hartford, se trouve consigné un fait plus extraordinaire encore, c'est que deux sourds-muets qui étaient alors dans cette école avaient chacun quatre cousins ou cousines, tous sourds-muets, et tous descendant, par lignes séparées, d'une seule bisaïeule qui entendait et parlait, et il n'y avait pas un seul sourd-muet dans les deux générations intermédiaires.

Il résulte aussi d'un travail fait et publié par M. Guyot, directeur de l'institution de Groningue, que sur vingt-huit mariages contractés par des muets avec des filles entendantes, seize ont produit

des enfants entendants. On ne dit pas, il est vrai, si les autres en ont produit de sourds-muets ; mais le silence permet de supposer que non. Huit sourdes-muettes ont été mariées à des parlants, et sept ont eu des enfants jouissant de la plénitude de leurs facultés.

Enfin, sur six sourds - muets mariés avec des sourdes-muettes, un a des enfants qui entendent, et un autre en a quatre, parmi lesquels on compte deux sourds et deux parlants, nés alternativement.

A Paris les faits recueillis sont encore bien moins concluants ; mais il est vrai de dire aussi que nous n'y avons pas donné les mêmes soins. Parmi les nombreux individus dont nous avons pu connaître les rapports de parenté, nous en avons trouvé un seul qui, étant sourd-muet au milieu de cinq enfants qui entendaient, descendait d'une grand'-mère paternelle sourde-muette comme lui ; un second, également seul sourd-muet parmi cinq enfants, dont le père avait une tante et un frère sourds-muets, et un troisième qui, ayant six frères infirmes comme lui et deux autres qui entendaient, avait une tante sourde-muette.

De tous ces faits, il résulte bien, ce nous semble, la preuve que les familles dans lesquelles il y a déjà eu des sourds-muets ne sont pas pour cela préservées du retour de cette calamité ; mais nous

n'y voyons pas la preuve la moins sérieuse que la surdité soit le moins du monde transmissible par l'union de ceux qui sont affligés de cette infirmité, soit entre eux, soit avec des parlants; rien n'établit surtout dans les observations faites dans les divers pays qu'elle soit non plus comme les écrouelles, qui restent fort souvent, comme on sait, pendant plusieurs générations sans se produire, et qui reparaissent ensuite, lorsque tout-à-coup une circonstance de temps ou de lieu développe dans un individu la constitution scrofuleuse qu'il tient de sa famille. Nous pensons donc que de toutes les questions que soulève ce grave sujet des causes de la surdité, il n'en est aucune sur la solution de laquelle le doute soit moins permis; les sourds-muets sont d'ailleurs bien assez malheureux, et il ne faudrait pas permettre que des préjugés absurdes ou des craintes chimériques en fissent de plus en plus un peuple de parias.

Il ne nous reste plus maintenant à signaler qu'une seule des causes générales qui peuvent donner lieu à la surdité congéniale; mais celle-là exerce son action d'une manière bien plus étendue et plus funeste sur la première enfance que toutes les autres; nous voulons parler des influences atmosphériques, de celles surtout qui tiennent au sol et au climat. Les endroits bas et humides, les vallées

profondes, les bords des ravins et des étangs, produisent les effets les plus pernicieux et sur la santé des parents et sur celle des enfants. La malpropreté et la mauvaise nourriture donnent lieu aussi à de fréquentes maladies; mais aucune de ces causes ne nous a paru avoir plus agi sur la constitution des sourds-muets que l'humidité: une atmosphère chargée de vapeurs humides ne peut qu'avoir une action très malfaisante; aussi, remarque-t-on qu'un grand nombre de parents des enfants admis dans nos écoles habitaient, à l'époque de la naissance de leur enfant sourd-muet, des rez-de-chaussée humides ou des usines placées sur des nappes d'eau stagnante. Les montagnes très hautes, sur lesquelles l'air est plus rare, le voisinage des forêts autour desquelles règne l'humidité et où la température n'est jamais très égale, offrent aussi un séjour dangereux, contre lequel il est utile de prémunir les jeunes familles surtout qui ont le plus à redouter l'infirmité dont nous nous occupons. A l'appui, d'ailleurs, de nos assertions, qui ne sauraient être contestées, la statistique spéciale des sourds-muets nous produit le fait suivant, qui ne manque pas de gravité : les époux M... ont eu huit enfants, dont cinq étaient sourds-muets; quatre de ceux qui étaient sourds et deux parlants étaient nés à Rebrechieu, maison dite du Jeu-de-Paume. Cette

habitation est auprès de la forêt d'Orléans, dans un endroit élevé et sain. Toutefois, ceux qui l'habitaient avant les époux M... y avaient eu trois enfants, dont deux étaient sourds-muets.

Nous ne voyons pas là, du reste, ainsi que nous l'avons dit, la cause immédiate de la surdité, mais le principe des maladies dont elle est souvent une des conséquences les plus désastreuses. Et, sous ce rapport, ces diverses influences agissent sur l'organisme de l'individu avant et après sa naissance.

Dans la troisième période de la vie où l'infirmité se produit, c'est-à-dire dans le bas âge, les causes occasionnelles de la surdité sont infinies et variées comme les maladies qui sont propres à l'enfance; nous retrouvons là toutes les fâcheuses influences que subissait la mère, et qui ne pouvaient arriver à l'enfant qu'après avoir agi sur elle. La peur, surtout, est une des impressions les plus funestes au jeune âge; et cependant les gens dépourvus d'expérience se font un jeu cruel de tourmenter ainsi les petits enfants. Mais, avant même de pouvoir être soumis à l'épreuve plus ou moins funeste de ces impressions, que de dangers court l'existence et surtout l'ouïe de l'individu! Les accouchements prématurés portent dans l'économie animale une perturbation profonde et qui rend très facile, et fort à craindre dès lors, une altération des organes de

l'audition. Tous les obstacles que rencontre le travail de l'enfantement, et tous ceux surtout qui nécessitent l'emploi des moyens exceptionnels, ne mettent-ils pas également en péril cette partie si délicate de l'organisme humain? Et puis, viennent l'inhabileté de la sage-femme, et cette pratique absurde, autant que dangereuse, de certaines matrones, qui croient donner plus de perfection à la tête, cette œuvre si merveilleuse de la nature, en remaniant les os, et exercent ainsi, sans le vouloir, une sorte de compression sur le cerveau. L'ossification n'étant pas encore complète, quelques unes des parties les plus essentielles de l'organe auditif peuvent être dérangées et cesser à tout jamais leurs fonctions.

Immédiatement après la naissance, les enfants sont souvent exposés à l'air trop froid, et le refroidissement qui en résulte ne peut que leur être funeste; et puis, enfin, commence alors cette série de dangers et de maladies qui font de l'être le plus faible, celui qui paraît le plus destiné à souffrir : ce sont les fièvres miliaires, les fièvres éruptives, les convulsions, la rougeole, les fièvres cérébrales, les vers, la dentition, toutes les maladies cutanées, les affections nerveuses, les scrofules, et tant d'autres encore, qui toutes agissent sur le cerveau ou sur l'appareil nerveux. Nous croyons aisément, du

reste, que, selon que c'est à l'une ou à l'autre de ces deux parties principales de l'organisme humain que se rattache la surdité, l'infirmité a un caractère distinct, qu'elle offre plus de chance de guérison dans un cas que dans l'autre, et qu'elle occasionne une lésion moins profonde des facultés intellectuelles.

Combien d'enfants aussi ont été livrés aux nourrices dans un parfait état de santé, et qui se trouvent atteints de surdité quand ils les quittent ! Parfois elles sont tout-à-fait innocentes du mal qui s'est produit ; mais combien de fois aussi il a été déterminé par l'absence de soins, par les privations, une nourriture malsaine ou de mauvais traitements ! La surdité est une infirmité des classes pauvres, et il ne faut pas s'en étonner, la misère n'entraîne-t-elle pas après elle, comme un cortége obligé, toutes les influences délétères, toutes les causes morbides que nous avons signalées ? Quels soins la meilleure des mères peut-elle donner à ses enfants lorsqu'elle n'a que son travail pour calmer leur faim ? Obligée de les quitter sans cesse pour eux - mêmes, elle souffre de leurs douleurs, et elle n'a bien souvent d'autre nourriture que le bonheur de les voir vivre encore un jour du mince produit de son travail. Mais alors le froid et la maladie ont souvent jeté la perturbation dans leur organisation si débile ! Le mal avec le mal, la misère avec la misère, n'est-ce pas

toujours les funestes tableaux que nous présente notre triste humanité ? Aussi, rendons grâces aux hommes de bien qui, touchés de tant de calamités, ont consacré leurs soins, leur fortune et leur influence à en arrêter le cours. Honneur donc à vous, fondateurs des salles d'asile ! Mais honneur à vous surtout, qui avez conçu et propagé la pensée de l'utile institution des crêches, qui mettez ainsi à couvert de tant de dangers les enfants du pauvre, enlevez de précoces victimes à la mort, des malades aux hospices, des élèves aux successeurs de l'abbé de l'Épée, et conservez à la patrie d'utiles citoyens !

Ce n'est toujours que fort tard, et longtemps, par conséquent, après la naissance, que les parents acquièrent la triste certitude de l'infirmité dont leur enfant est frappé ; et alors même que le fait se produit avec une évidence désespérante, la mère cherche à prolonger le doute ; elle espère, se désole et espère encore ; mais quand enfin la vérité apparaît dans toute sa force, il faut bien se rendre à l'évidence. Alors la pensée se reporte en arrière ; on cherche à retrouver le souvenir d'un événement auquel il soit possible d'attribuer avec quelque apparence de raison un malheur accablant, dont aucune circonstance présente ne peut fournir l'explication ; et enfin étranger, le plus souvent, aux notions les plus élémentaires des lois de la nature, c'est à elle

que l'on impute presque toujours une calamité qui semblerait bien plus cruelle si on avait la pensée qu'elle pût avoir été produite par une autre cause qu'une force surnaturelle. Si cette croyance était en réalité le seul motif de consolation de ceux qui sont affligés d'un pareil malheur, il faudrait encore la respecter à cause des adoucissements qu'elle peut apporter à des maux cuisants ; mais il n'en est pas ainsi, et d'ailleurs n'y a-t-il pas un incontestable avantage à signaler les causes probables de la surdité? On peut ainsi en prévenir la reproduction. Beaucoup d'enfants sans doute naissent sourds-muets ; mais un bien plus grand nombre le devient après la naissance et avant l'âge de dix ans, époque après laquelle il est rare que la surdité puisse dans tous les cas entraîner après elle le mutisme. Il serait d'ailleurs bien difficile de penser, ainsi que nous l'avons dit, que tous ceux dont l'infirmité est antérieure à la naissance (circonstance du reste qu'il est impossible de constater) aient été ainsi conçus. Si cela était en effet, et si dans les familles où il y a plusieurs enfants la nature agissait toujours en vertu des mêmes principes, comme il est rationnel de le penser, tous les enfants seraient infailliblement atteints du même mal et au même degré. Si au contraire l'organisation vicieuse de l'un devait être imputée à un écart de la nature qui se

serait produit dans des circonstances fortuites et spéciales, et telles qu'il serait difficile de les voir se reproduire, celui-là seul serait victime de ce fait isolé. Mais il n'en est presque jamais ainsi; car, dans une famille où se trouvent plusieurs enfants rapprochés d'âge, souvent les sourds et les entendants y sont placés dans un ordre alternatif; dans d'autres, on les voit entremêlés d'une manière non moins régulière, mais d'une autre façon; et comme si la nature qui agit voulait défier tous les calculs, ce n'est pas tous les enfants du même sexe qui subissent les effets de la surdité, mais une fille d'abord, puis un garçon; souvent aussi l'un est sourd d'une manière absolue, tandis que l'autre entend d'une oreille seulement, et perçoit ainsi quelques sons plus ou moins aigus. On a vu enfin à l'école de Paris un enfant complétement sourd, né de la même couche qu'un autre qui entendait parfaitement. Quelquefois aussi il existe dans la même famille quatre, cinq et même six sourds-muets, et au milieu d'eux, les séparant par l'âge en deux nombres égaux, un enfant bien portant, jouissant des plus belles facultés, n'ayant ni dans sa conformation physique ni dans son organisation intellectuelle la plus légère trace du fléau qui l'a seul épargné. Il y a à Paris, dans un des premiers théâtres des boulevards, un artiste d'un mérite exceptionnel, dont la parole fa-

cile et le talent plein de souplesse excitent l'admiration toujours plus vive de la foule, artiste aimé et digne de l'être, dont le merveilleux langage ne permet guère de supposer que deux de ses frères et une de ses sœurs soient frappés de surdité (1).

Qu'est-ce donc alors que ce mal si capricieux qui semble choisir ses victimes, procède sans règle et auquel il n'est permis d'assigner aucune cause fixe, qui se produit ici sous une forme et là sous une autre? C'est l'œuvre du hasard, car rien n'est plus infini, plus varié que le hasard; et jusque là la science n'en sait pas davantage. Mais, ainsi que nous l'avons dit, il y a les prédispositions de la mère, ses maladies, ses goûts, ses habitudes de grossesse. L'enfant, tant qu'il est dans son sein, est en quelque sorte l'os de ses os et la chair de sa chair; il souffre de ses douleurs comme il s'alimente de sa nourriture; et si, parmi ses douleurs, ses goûts, ses appétits et ses habitudes, il en est qui puissent nuire au développement régulier des formes physiques ou qui portent la perturbation dans l'organisation même, comme aucune de ses parties n'est plus accessible à ces influences et plus délicate que l'organe de l'audition, l'infirmité germe, se fortifie et devient bientôt d'autant plus indélébile que l'état de faiblesse de l'enfant naissant et son atonie naturelle

(1) M. Bouffé.

ne permettent de l'apercevoir que lorsqu'il est le plus souvent devenu presque inutile d'en entreprendre la guérison.

Le diagnostic de cette infirmité n'est pas toujours chose facile ; mais n'oublions pas que c'est à peine depuis hier que la science est entrée dans cette nouvelle carrière, et elle ne peut manquer d'y faire d'utiles découvertes. Non seulement elle ne connaît pas encore le remède, mais le mal lui-même lui est en quelque sorte inconnu. Un jour, peut-être, elle saura, à quelques rares exceptions près, quelles sont les causes qui occasionnent la surdité ; elle saura surtout quelles sont les maladies du bas âge dont elle est presque toujours symptomatique ; quel est le caractère particulier de la surdité occasionnée par chacune d'elles et les moyens de guérison les plus efficaces à employer dans chaque cas. Elle fera mieux encore : car, lorsque se déclarera une de ces maladies dont on saura qu'une des suites les plus inévitables est la surdité, elle réunira à propos les moyens de prévenir cette calamité ; elle mettra donc, en quelque sorte, l'audition en sûreté contre le danger qui la menace. Alors, mais alors seulement, les cas de surdité seront infiniment plus rares, et la médecine ne sera plus réduite à faire l'aveu désolant de son impuissance à la guérir.

Mais s'il appartient aux hommes de l'art de détruire

la surdité existante, il est aussi du devoir de l'hygiène de l'empêcher de se produire. La surdité est presque toujours la suite de maladies ou d'accidents survenus à la mère pendant la grossesse, ou à l'enfant pendant le bas âge. Combien de ces accidents et de ces maladies dont les suites sont si funestes pour les familles, pourraient être évités avec un peu plus de prudence et moins de légèreté! N'accusons donc pas la nature de ces sortes de calamités! soyons plus justes à son égard! Elle a fait pour nous presque toujours tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle; c'est nous, ensuite, qui altérons son ouvrage, et qui jetons, par notre légèreté, le désordre dans l'organisation si harmonieuse de l'homme.

Par cela même que la médecine ne connaît encore aucun remède pour la guérison de la surdité de naissance, ceux qui en sont affligés se voient journellement exposés aux tentatives les plus insensées, aux expériences les moins justifiables : les empiriques se sont emparés d'eux, et s'en sont fait des instruments de déception d'autant plus commodes, qu'il n'est pas un père de famille qui ne fût disposé aux plus grands sacrifices pour obtenir la guérison de son enfant. Il n'est donc pas sans quelque utilité de faire connaître ici les curatifs que M. Itard et quelques autres praticiens distingués ont cru devoir employer en pareil cas. Rien, en

effet, dans leur méthode n'est abandonné au hasard; ils travaillaient, eux, pour la science et pour l'humanité, et non pour le gain illicite qui pouvait résulter de l'emploi de procédés ou d'instruments souvent dangereux et presque toujours d'un usage difficile.

On avait d'abord attribué la surdité à des humeurs durcifiées et accumulées dans l'intérieur des oreilles; aussi avait-on employé les remèdes les plus propres à détruire ces obstacles ; les fumigations, les injections, les saignées, enfin les résolutifs les plus puissants avaient été inutilement mis en usage. Il n'est pas de procédés que M. Itard n'ait employés, pas de tentatives qu'il n'ait faites, dans sa longue carrière tout entière consacrée à l'étude de l'organe et des maladies de l'audition ; mais ses deux moyens principaux étaient la perforation du tympan et la sonde de la trompe d'Eustache. Ce dernier mode de curation a été l'objet de perfectionnements nombreux apportés par M. Itard dans les instruments qui servent à son application. On se tromperait fort, du reste, si l'on croyait que ces instruments peuvent rendre par eux-mêmes l'ouïe au malade qui est soumis aux expériences; M. Itard ne s'en servait que pour s'ouvrir un passage plus commode jusque dans l'intérieur de l'oreille, afin de pouvoir y introduire, d'une manière plus efficace, les diverses substances qu'il croyait devoir employer en raison

de la nature du mal et du caractère particulier qu'il présentait dans l'individu qu'il avait à soigner. Les fumigations, puis les injections délayantes, furent les premiers moyens de guérison qu'il mit en usage. M. Deleau, qui s'occupe encore avec persévérance des maladies de l'oreille, et qui prétend même faire l'éducation des sourds à l'aide de l'audition, ne partageait pas entièrement ses vues à cet égard ; les douches d'air étaient préférées par lui, comme étant d'un usage bien plus efficace, et il leur a attribué les succès qu'il affirme avoir obtenus dans le traitement des maladies de l'oreille. Quoi qu'il en soit, rien jusqu'ici n'est venu apporter un soulagement bien marqué dans la position de ceux qui sont affligés de cette infirmité. Tous les essais et les tâtonnements, toutefois, n'ont pas encore cessé. « Je connais un médecin beaucoup plus consolant que M. Itard, dit M. Bousquet dans l'éloge historique qu'il a fait de cet habile praticien, et son secret est des plus simples. Il se contente d'insuffler un peu d'air dans les oreilles externes. Rien n'égale, comme on voit, la simplicité des moyens, si ce n'est l'importance des bienfaits. Les sourds-muets rendus à l'ouïe! quelle gloire pour la science! Mais modérons notre joie de peur de blesser la délicatesse d'un confrère. Pour leur rendre l'ouïe, aux sourds-muets, ce n'est pas leur rendre la parole ; c'est seulement les mettre en

état de l'acquérir, sous la direction d'un maître habile, et dans un avenir dont il ne peut pas même fixer approximativement le terme (1). »

M. Itard ne comprenait rien à cette doctrine. Selon lui, la nature a mis entre l'ouïe et la parole des relations si étroites, que les sons que l'une entend, l'autre doit les répéter sans efforts, et d'autant plus promptement que le sujet ayant passé la première enfance est plus intelligent et a plus d'idées à communiquer. Il ne connaissait que trois ou quatre guérisons bien authentiques de surdité de naissance; et partout il avait vu les progrès de la parole suivre de si près ceux de l'audition, que tout fait qui s'éloignait de cette règle, il le repoussait comme chimérique. « Ainsi, dit-il, on n'a jamais guéri et on ne guérira jamais par des insufflations d'air la surdité de naissance. Ce ne serait pas là une guérison, mais un véritable miracle; car il n'appartient qu'à la Divinité qui a créé l'homme d'un souffle, de rendre d'un souffle la vie à un organe. »

Les aveux de M. Itard sont, comme on le voit, peu consolants; car ce qu'il disait là de l'impuissance de l'air, il le répétait à l'occasion de chaque tentative qui pouvait être faite à l'aide d'autres moyens pour guérir la surdité; et c'est parce qu'il

(1) Éloge historique de M. Itard, par M. Bousquet, lu à l'Académie royale de médecine.

la considérait comme incurable qu'il chercha par l'éducation à en atténuer les effets autant que possible. Dans l'état où est encore la science sur ce point, il serait presque superflu de chercher à connaître si, en effet, celui qui parviendrait à recouvrer l'ouïe aurait besoin des leçons d'un maître habile et d'un temps assez long pour apprendre à parler, comme l'a pensé le praticien qui a cru arriver à la destruction de la surdité par l'insufflation d'un peu d'air dans les oreilles ; aucun résultat n'est venu sans doute couronner ses efforts; car s'il en eût été autrement, il n'y a nul doute qu'il ne fût revenu de son erreur à cet égard, et qu'il n'eût compris que rien n'est plus facile à l'homme qui entend que de répéter les sons. La prononciation de celui qui aurait ainsi recouvré l'ouïe ne serait certainement pas d'abord aussi pure ni aussi régulière que la nôtre, mais elle ferait de rapides progrès, et, en peu de jours, par le fait seul de l'audition et sans autre secours, elle deviendrait aussi nette et aussi parfaite que cela serait possible, eu égard à l'état de l'organe vocal, c'est-à-dire que le nouvel entendant bientôt ne parlerait ni plus mal ni mieux que s'il n'eût jamais été sourd.

Le procédé de l'insufflation de diverses substances liquides dans les oreilles n'est pas nouveau ; on l'avait mis en usage longtemps même avant qu'on

s'occupât dans le monde de l'éducation des sourds-muets ; on y est revenu depuis très fréquemment, et parfois, il faut le dire, il serait difficile de se rendre bien compte des motifs qui ont pu déterminer les auteurs de ces expériences à faire choix des matières qu'ils employaient. Il y a quelques années, un élève sourd-muet avait été spécialement confié à mes soins, et le père ayant entendu dire que l'on guérissait la surdité par des injections d'un liquide faites dans les oreilles à l'aide d'un tube de verre, me pria instamment d'y soumettre son fils. J'avais, à tort ou à raison, par suite de mes rapports avec M. Itard, une idée bien arrêtée sur le résultat négatif de ces sortes d'expériences ; je consentis toutefois à faire ce qu'on me demandait, parce que je comprenais combien un père dans ce cas doit mettre de soins à ne laisser échapper aucune des occasions qui lui sont signalées comme pouvant améliorer la position de ses enfants. Les essais furent donc faits sous mes yeux, et lorsque l'injection avait eu lieu, le sourd-muet restait penché sur un vase qui contenait une espèce de liquide presque en état d'ébullition, dans lequel on avait fait infuser de l'anis. Il s'en dégageait et s'élevait alors une vapeur brûlante. L'enfant subit cette épreuve plusieurs fois malgré lui ; car il éprouvait par suite, et pendant plusieurs heures, de violentes

douleurs névralgiques ; des tintements se faisaient sentir dans ses oreilles, des tiraillements s'annonçaient dans sa face ; enfin, il était en proie à une sorte de frénésie fort difficile à calmer. Je crus d'autant plus prudent de faire cesser cette expérimentation qu'elle ne me paraissait pas être sans danger, et que d'ailleurs l'enfant ne s'y soumettait plus qu'avec une sorte d'effroi. Elle a peut-être été faite ailleurs, sinon avec plus de soins, du moins avec plus de persévérance ; mais je n'ai pas su qu'elle ait produit de meilleurs résultats.

Un procédé plus simple encore que l'injection, c'est le magnétisme ; mais son action n'a pas été plus bienfaisante, et la surdité a résisté à ses efforts, comme elle avait résisté à toutes les préparations de la chimie et à toutes les opérations chirurgicales. M. le baron Dupotet, auquel l'Académie des sciences avait confié quatre sourds-muets choisis parmi les plus intelligents de l'école de Paris, pour faire des essais, s'est trouvé dans l'impossibilité de justifier des plus petits résultats. Il n'en est pas, il est vrai, resté moins convaincu de l'efficacité des moyens qu'il avait employés. Mais, après tant de déceptions, il est permis d'être un peu incrédule, et l'Académie a bien fait de ne plus juger tous ces systèmes éphémères que sur leur application ; nous sommes convaincu qu'elle s'épargnera ainsi beau-

coup de besogne et préservera les familles, déjà si malheureuses, d'une infinité de mécomptes.

Avant que la science et l'empirisme se fussent ainsi occupés de cette infirmité, un homme qui n'était pas médecin, mais dont les fortes études et la profonde érudition étaient une garantie parfaite de la bonté des expédients qu'il mettait en usage, M. Le Bouvier-Desmortiers(1), essaya de guérir les maladies de l'oreille à l'aide de l'électricité. « Vingt ans de pratique et des succès marqués obtenus depuis peu, dans des cas désespérés, m'ont fait croire, dit-il, que l'électricité pouvait concourir utilement à la guérison des sourds-muets. Agent peut-être universel, l'électricité, trop vantée par les uns, peu connue et trop décriée par les autres, doit avoir d'autant plus d'efficacité et mériter plus de confiance dans les cas dont il s'agit, que la ténuité de ses parties surpasse toutes les divisions mécaniques qui peuvent s'opérer dans le travail des sécrétions animales sur les substances soumises à l'action de nos organes; qu'on peut l'introduire sans efforts, sans trouble, sans danger dans les parties les plus cachées comme les plus apparentes, les plus délicates comme les plus solides; que sa marche obscure ou étincelante, selon le besoin, mais toujours rapide

(1) Le Bouvier-Desmortiers, *Mémoire ou Considérations sur les sourds-muets de naissance.*

comme la foudre, franchit les obstacles, détruit les engorgements, rend aux fibres le ton qu'elles avaient perdu ; enfin, parce que ce principe qui fait partie de nous même, qui pénètre les plus petits atomes de notre substance, qui agit continuellement en nous par la communication des corps qui nous environnent, doit être le plus propre à corriger les vices de notre organisation, quand des mains exercées le dirigent avec la prudence et l'habileté convenables. »

Personne ne doutera, après avoir lu ce passage, que l'auteur ne fût parfaitement persuadé de l'efficacité des moyens de guérison qu'il employait contre la surdité de naissance. Il fit donc des expériences pendant six mois avec une sourde-muette : il employa d'abord des bains de vapeur, des injections avec différents liquides et le camphre en substance, et enfin l'électricité concurremment avec les autres : et il prétend que son élève, qui d'abord était dans un état de surdité absolue, finit par entendre le son du violon ; puis, que la sensibilité de l'oreille ayant peu à peu pris du développement, elle ne put supporter l'action du cornet acoustique, au bruit duquel elle était insensible auparavant.

Ainsi, le résultat ici a été, comme toujours et partout, un adoucissement momentané dans l'état du malade ; l'excitation continuelle produite dans

l'appareil nerveux en a augmenté la sensibilité. Cela dure toujours aussi longtemps que les expériences; mais lorsqu'elles viennent à cesser, le malade retombe dans l'état de surdité complète, tel qu'il était avant toute expérimentation : on lui a fait éprouver de vives douleurs, on a porté le trouble et la perturbation dans les parties qui avoisinent l'organe de l'ouïe, le cerveau lui-même ou ses membranes ont été parfois endommagés ; les sécrétions proviennent presque toujours alors de profondes lésions internes; et lorsque le malheureux échappe à cette torture physique qu'un espoir mensonger lui a donné la force de supporter jusqu'au bout, il n'en garde le plus souvent, comme souvenir, qu'un état habituel d'anxiété, des bourdonnements incessants, des crises nerveuses, et enfin un abaissement, sinon une oblitération complète des facultés mentales.

De tout cela donc il résulte de la manière la plus évidente que les ténèbres les plus épaisses règnent encore sur la plupart des questions qui se rattachent à la surdité de naissance ; que presque rien n'ayant été fait, il reste sur ce point bien des choses à faire encore. Mais la science est assez avancée toutefois pour qu'il soit permis de penser que ce n'est pas sans succès qu'elle poursuivra le cours de ses utiles investigations ; la statistique lui viendra en aide, les hommes de l'enseignement lui apporte-

ront aussi le modeste tribut de leurs observations : et un jour viendra, nous le croyons fermement, où non seulement cette funeste infirmité pourra être détruite dans la plupart des cas, mais aussi où elle ne se produira plus que dans les rares circonstances qu'il est impossible à la prudence humaine de prévoir.

Si la surdité était toujours le résultat de la même cause, et si c'était toujours la même partie de l'organe auditif qui fût attaquée, elle présenterait à peu de chose près toujours les mêmes caractères. Il y aurait entre l'infirmité dont plusieurs individus seraient atteints, une uniformité parfaite. L'expérience toutefois prouve qu'il n'en est pas ainsi, et c'est à peine s'il serait possible de trouver deux sourds-muets dont l'état physique présentât des analogies telles qu'il fût possible de les considérer comme étant placés entièrement dans la même position. Les causes occasionnelles de la surdité sont donc infinies, puisque le mal qui en résulte diffère toujours, dans un cas donné, de celui qui s'est produit dans d'autres circonstances. Parmi les enfants qu'on voit réunis dans une école, il n'en est presque aucun qui soit sourd comme les autres. L'un entend légèrement d'une oreille certains sons, tandis que de l'autre il n'entend absolument rien; un autre n'est complétement sourd ni de l'une ni de l'autre

oreille, mais il ne perçoit que des sons qui sont produits par une cause déterminée; des sons plus aigus, provenant d'une autre cause, n'arrivent pas jusqu'à lui. Il en est qui pendant les temps humides n'entendent absolument rien, et qui, lorsque la température n'est plus chargée de vapeurs, perçoivent par une oreille, quelquefois par les deux, certains bruits; et, à mesure que la température s'élève, l'audition se développe en eux assez complétement pour que, lorsque le temps est parfaitement beau, leur organe de l'ouïe soit devenu sensible à tous les bruits un peu intenses. Il y a dans l'école de Paris, en ce moment, un élève qui est devenu sourd à huit ans; toutefois il ne l'est pas complétement, d'une oreille surtout; mais il n'entend pas assez distinctement pour suivre la conversation. Il lui arrive cependant, dans des cas très rares, d'entendre aussi parfaitement qu'autrefois; mais cela dure une minute tout au plus, puis il n'entend plus rien.

Frappé enfin de cette observation, M. Itard crut pouvoir faire des sourds-muets réunis dans l'institution de Paris cinq grandes catégories, dans lesquelles il fit entrer arbitrairement, à notre avis, la classe entière des sourds-muets. Voici comment il explique lui-même les règles d'après lesquelles il avait opéré cette division : « Divers degrés d'intensité compris entre une légère dureté d'ouïe et la pri-

vation absolue de cette fonction se font remarquer dans la surdité de naissance comme dans celle qui survient à l'âge de l'adulte; mais autant il serait superflu de s'arrêter sur les différences de celle-ci, autant il est important de marquer les degrés de celle qui nous occupe; et quoiqu'il y ait ici entre le plus ou le moins des nuances infinies, on peut assigner à la surdité de naissance ou d'enfance cinq modes principaux, indiqués par les caractères suivants : 1° audition de la parole; 2° audition de la voix; 3° audition des sons; 4° audition des bruits; 5° audition nulle, ou surdité complète; ce qui permet de diviser les sourds-muets en cinq classes.

» La première classe, formée par les sourds de naissance doués de l'audition de la parole, est peu nombreuse, et forme à peine la quarantième partie des sourds-muets, d'après un relevé de l'état des enfants fait pendant une dizaine d'années. Ils sont doués, ainsi que l'annonce la classification; de la faculté d'entendre la parole ou la voix articulée, pourvu toutefois qu'elle soit plus lente, plus élevée, plus directe et plus rapprochée qu'elle ne l'est dans la constitution ordinaire. Dans cette première classe de sourds, nous trouvons encore l'oreille douée d'une faculté qui ne se présente pas dans les suivantes, celle de percevoir des aphoniques, c'est-à-dire, ces inflexions que prend la voix humaine quand

elle veut exprimer l'étonnement, la pitié, la douleur, le plaisir; et la preuve que l'oreille du sourd-muet les distingue, c'est que sa voix peut les imiter plus ou moins parfaitement. »

Nous ignorons, quant à nous, complétement sur quels faits a pu être basé l'établissement de cette première division, et nous pensons que les individus, si peu nombreux d'ailleurs, qui en font partie, sont très mal à propos considérés comme sourds-muets : ils ne sont pas sourds, en effet, puisqu'ils entendent la parole ; et, à moins d'être dans un état d'idiotisme absolu, ils ne peuvent être muets, puisqu'il est reconnu par tout le monde aujourd'hui et tout-à-fait hors de contestation que le mutisme est toujours, excepté dans deux cas exceptionnels qui ne peuvent se rencontrer ici, la suite nécessaire de la surdité : or, il serait absurde de prétendre que l'effet peut exister sans la cause. Cela est si vrai, que nous sommes porté à croire que s'il était possible d'établir une échelle dans la surdité, on trouverait toujours dans le mutisme le même degré d'élévation ; bien qu'il soit hors de tout doute qu'une petite cause produit quelquefois un grand effet, il nous paraît hors de doute aussi qu'il y a entre l'absence des deux facultés une telle corrélation que toutes les fois qu'il sera possible de faire entendre au sourd-muet, à l'aide d'un procédé quelconque, cer-

tains sons, de même qu'alors il ne sera plus sourd, de même il ne sera plus muet, puisque bientôt il reproduira les bruits qu'il aura perçus.

Les individus que l'on considère communément comme sourds, sont ceux auxquels il est reconnu impossible de faire arriver nos communications orales par le tube de l'oreille, même en rendant la parole plus lente ou plus directe que dans les relations ordinaires de la vie entre individus qui jouissent de la plénitude de leurs sens. Cette classe ne comprend, dit M. Itard, qu'un quarantième des sourds-muets qu'il a observés pendant dix ans, c'est-à-dire, trois tout au plus. Il n'était vraiment pas nécessaire d'en faire une classification à part; il valait mieux, s'il eût rencontré par hasard dans l'école quelques demi-sourds de cette espèce, les ranger parmi les individus qui ont une certaine dureté d'oreille. C'est à tort, en outre, qu'on les signale comme sourds-muets de naissance, d'abord parce que l'on convient qu'il est impossible de distinguer celui qui est devenu sourd avant de voir le jour de celui qui ne l'est devenu qu'après, et en outre parce que tous les enfants qui ont gardé un reste d'audition sont ceux qui ont été atteints de surdité par suite de maladies graves, à un âge plus ou moins avancé. En effet, plus l'ossification de la tête est formée, moins le danger de la surdité est

grand. La surdité d'ailleurs, fût-elle complète, ne produit plus le mutisme, si elle ne se manifeste que vers l'âge de dix ans. Nous verrons plus loin quelle est la différence qui résulte, pour le développement des facultés intellectuelles, de l'âge auquel l'infirmité s'est déclarée, et même des événements qui l'ont occasionnée; mais il nous paraît démontré, quant à présent, que c'est sans raison que cette première catégorie a été établie, et qu'il est surtout contraire à toutes les données d'y faire figurer des sourds de naissance.

« Je comprends dans la deuxième classe, dit M. Itard, tous ces demi-sourds qui ne peuvent pas distinguer, bien qu'émis à haute voix, un grand nombre de sons *articulés*, autrement dits *consonnes*, quoique les sons *inarticulés* ou *voyelles* soient nettement perçus. Les sons articulés, qu'une surdité de ce degré rend très difficiles à saisir, sont particulièrement ceux qui sont le produit d'une articulation faible, tels que le *ba*, le *da*, le *va*, le *ga*, que l'oreille de ces sortes de sourds confond avec le *pa*, le *la*, le *fa*, le *cha*; ainsi, pour eux il n'y a pas de différence entre boulet et poulet, daim et thym, vin et fin, gâteau et château.

» Cette classe, qui, de même que la précédente, est fort susceptible d'amélioration, m'a paru former à peu près le trentième du nombre total des sourds-

muets que j'ai vus depuis vingt ans se renouveler dans notre institution. »

C'est dans la surdité de six individus tout au plus que M. Itard a remarqué les caractères d'après lesquels il a établi cette seconde catégorie. Entre chacun d'eux il existait aussi des différences très appréciables dont il eût été intéressant de tenir note. Nous voulons toutefois seulement faire remarquer combien il paraît difficile d'admettre que celui qui a conservé assez d'audition pour entendre, non pas seulement les mots *boulet*, *gâteau*, etc., mais aussi les sons articulés *ta*, *fa*, *cha*, ne puisse pas, en élevant un peu plus la voix, distinguer complétement *ba*, *da*, et *ga* surtout, dont la prononciation est aussi facile et aussi accentuée que celle du premier. Le sourd-muet, sans doute, fait cette confusion lorsqu'on lui apprend à parler à l'aide de moyens artificiels, parce qu'il y a entre les positions des organes, pour les deux articulations, des différences tellement peu appréciables, qu'il est presque impossible qu'il ne s'y trompe pas. A l'extérieur, les effets de la prononciation sont, à bien peu de chose près, les mêmes. M. Itard s'occupait de l'enseignement de la parole à l'aide de procédés que nous ferons connaître lorsque nous traiterons des moyens de communication qui existent entre le sourd-muet et le parlant, et il est

plus que probable que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la distinction qu'il a mal à propos établie entre ces sourds et ceux qui font partie des autres grandes divisions.

« La troisième classe, continue M. Itard, douée de l'audition de la voix, diffère de la précédente en ce que la parole n'est plus entendue, mais seulement la voix inarticulée dans les émissions simples qui ont reçu le nom de voyelles. Si vous prononcez, par exemple, derrière la tête d'un enfant sourd à ce second degré le mot *chapeau*, il répétera au hasard les mots *râteau*, *taureau*, *château*, *rabot*, et il résultera de cette épreuve qu'il n'aura saisi de ce mot que les deux sons simples *a* et *o*. Il s'aperçoit bien néanmoins que ces sons réunis aux consonnes ont acquis une plus grande intensité; mais son oreille ne peut connaître en quoi consiste cette modification. Aussi, peut-on remarquer que dans cette classe de sourds, la voix dont le développement accompagne toujours celui des facultés auditives, est rude et sans modulation, et que si elle offre quelques inflexions, presque toujours elles sont fausses. Cette classe est un peu plus nombreuse que la première, et je trouve, d'après mes observations, qu'elle peut bien former la vingt-quatrième partie des sourds-muets.

» La quatrième classe comprend tous ceux qui,

insensibles à la parole, à la voix et aux sons, n'entendent que les bruits, et seulement les bruits violents, tels que le tonnerre, l'explosion d'une arme à feu, la percussion violente d'une porte, etc. Dans cet état l'oreille n'est pas tellement inapte à la perception des sons qu'elle ne puisse être stimulée par quelques uns; mais il faut qu'ils soient très intenses, comme ceux que rend une grosse cloche, ou qui résultent de la percussion du tam-tam; encore arrivent-ils à l'oreille dépourvus de ces ébranlements prolongés qui constituent les *sons*, et ne sont-ils, rigoureusement parlant, que de simples bruits pour un sens qui se trouve restreint à une audition aussi bornée. Ce degré de cophose est très commun parmi les sourds-muets, et mes observations mel'ont fait constater sur deux cinquièmes au moins d'entre eux.

» La cinquième classe enfin, qui embrasse un peu plus de moitié, présente, comme je l'ai établi, une surdité complète. L'ouïe est entièrement abolie; et si, malgré la privation de ce sens, les sourds de cette espèce se montrent en général sensibles aux bruits violents, aux fortes détonations de l'artillerie et de l'électricité atmosphérique, cette sensation est étrangère à l'oreille, elle s'opère par l'épigastre ou par les pieds, qu'impressionne la combinaison de l'air ou l'ébranlement du sol. »

Ainsi, deux cinquièmes au moins des sourds n'entendent que des sons très intenses, comme ceux que rend une grosse cloche, et plus de la moitié n'entendent absolument rien ; d'où il résulte que, pour être plus vrai, M. Itard n'aurait eu que deux grandes divisions à établir, l'une comprenant ceux qui, ayant conservé un reste d'audition, perçoivent les sons plus ou moins élevés, articulés ou non, de la voix humaine ; et dans l'autre, ceux dont la surdité étant plus profonde, ne sont sensibles soit par l'oreille, soit par l'épigastre, les pieds ou les mains, qu'aux bruits des corps sonores. L'instrument appelé acoumètre, que M. Itard s'était fait pour apprécier avec exactitude les différents degrés de surdité, s'il eût été assez complet, lui aurait permis de donner à chaque individu une place isolée ; et nous pensons que depuis le sourd qui serait le moins défavorablement traité, jusqu'à celui dont la surdité serait absolue, il aurait trouvé des degrés infinis et des différences telles, entre chaque individu et tous les autres, qu'il ne lui eût pas été matériellement possible d'en ranger plusieurs dans des catégories comme celles que nous venons d'indiquer.

Quelle que soit d'ailleurs la différence qui existe entre les divers cas de surdité qui se sont produits, dès lors que les communications auriculaires sont

impossibles, et que le mutisme est la conséquence forcée de cette position, les classifications résultant de l'appréciation plus ou moins exacte de l'état de chaque individu sont sans importance au point de vue de la physiologie ; mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi pour ce qui concerne le développement des facultés intellectuelles. Il nous sera facile de démontrer plus tard que le plus ou moins de force de l'infirmité exerce une grande influence sur le siége des connaissances humaines, et que d'ailleurs certains moyens de communication d'idées sont plus efficaces lorsque l'ouïe n'est pas entièrement perdue, que dans le cas contraire.

Plusieurs auteurs ont prétendu que les facultés mentales étaient toujours considérablement affaiblies dans l'individu qui était sourd de naissance, et ils ont considéré l'idiotisme comme une sorte de corollaire de la surdité congéniale. Il est difficile de partager cette conviction, qui nous paraît reposer sur un faux raisonnement et être le résultat d'une appréciation erronée des causes déterminantes de la surdité.

Qu'entend-on d'abord par surdité de naissance? N'a-t-on pas reconnu et avoué que dans l'état actuel de la science, il était matériellement impossible de distinguer les cas où le mal remontait à une époque antérieure à la naissance? N'y a-t-il pas d'ailleurs

deux ordres de surdité, celle qui est la suite d'un vice d'organisation, et celle qui est le résultat des accidents et des maladies éprouvées par la mère pendant la grossesse? Quel est de ces deux ordres de causes occasionnelles de la surdité innée, celui qui produit le plus habituellement l'idiotisme? Serait-il possible de le dire? C'est donc là un préjugé qui, comme tant d'autres, est le résultat de fausses observations, et que les auteurs étrangers à l'enseignement, ne connaissant le sourd-muet que par des informations étrangères, se transmettent les uns aux autres en le fortifiant de tout le crédit qui s'attache à leur nom. Si ce fait était exact, il faudrait en conclure qu'il y a bien peu de sourds-muets de naissance; car nous remarquons, parmi ceux qui sont admis à l'école de Paris, bien peu d'individus dont les facultés intellectuelles soient notablement inférieures à celles de leurs camarades, et presque toujours il est facile de reconnaître que ceux dont l'entendement est ainsi affaibli sont devenus sourds par suite de maladies graves qui ont vivement agi sur l'appareil nerveux ou altéré le système sanguin. Rien n'est plus aisé d'ailleurs que de comprendre qu'il doit naturellement en être ainsi, et que de tous les sourds-muets celui dont l'infirmité fait partie de l'organisation doit être doué d'une plus grande aptitude que les autres. La cause, en effet,

qui a occasionné la surdité n'a pu avoir d'action que sur l'organisation physique ; l'infirmité ne s'est produite que parce qu'il y a eu dans les lois de la conformation matérielle un écart tout-à-fait local et qui n'a pu exercer aucune influence morbifique sur le principe de la pensée. Les maladies, au contraire, celles surtout qui livrent à la première enfance de si rudes et de si fréquents assauts, bien qu'elles n'aient d'abord d'action que sur l'organisation physique, jettent bientôt le trouble le plus profond dans le siége même des facultés mentales, et le moral est bientôt plus complétement altéré que les parties purement organiques et matérielles. Il y a dans tous les cas, entre ces deux principes, des rapports si intimes, qu'il est presque impossible que l'un subisse une mauvaise influence sans que l'autre ne s'en ressente aussitôt. Eh bien, lorsque cette influence a été telle qu'elle a pu détruire la régularité de l'organisation physique par la destruction d'un des principaux organes, n'est-il pas tout-à-fait rationnel de croire que le principe intellectuel en aura reçu presque toujours aussi, sinon des altérations très profondes, du moins une lésion telle qu'il n'est plus possible à l'entendement de se livrer aux opérations par suite desquelles nos sensations se multiplient et rendent nos pensées plus nombreuses et plus fécondes ?

Si les moyens de guérison employés jusqu'ici ont été impuissants contre la surdité, le temps lui-même, qui remédie si efficacement à tant de choses, n'exerce sur elle aucune influence salutaire. Peut-être est-il arrivé quelquefois que des sourds-muets, dont l'infirmité a été acquise à un âge plus ou moins tendre par suite d'une cause toute spéciale, aient recouvré spontanément l'ouïe ; mais combien sont rares ces sortes d'événements ! L'âge de la puberté lui-même, qui occasionne dans chaque individu de si salutaires révolutions, n'a jamais opéré la destruction de la surdité ; nous connaissons, au contraire, un sourd-muet qui, atteint par cette redoutable infirmité à un âge encore tendre, avait, après sa convalescence, conçu l'espoir d'une guérison prochaine : l'audition se développait en lui d'une manière assez progressive, lorsque les mouvements orageux de la puberté aggravèrent tout-à-coup son mal et rendirent son état plus déplorable qu'il ne l'avait jamais été. Plus tard, cependant, il recouvra presque une partie de la précieuse faculté qu'il avait ainsi perdue pour la seconde fois, mais il n'entend pas assez distinctement pour pouvoir suivre une conversation, ni pour que sa parole ait la pureté et le ton qui conviennent pour la rendre parfaitement intelligible. La surdité est donc de toutes les maladies de l'homme celle qui produit les effets les plus désas-

treux, qui a les conséquences les plus multipliées et les plus étendues, et celle dont il est jusqu'ici le moins possible d'espérer la guérison.

La première conséquence de la surdité, innée ou acquise en bas âge, est le mutisme, c'est-à-dire le silence. Le mutisme, en effet, n'est pas une maladie, pas plus lorsqu'il est le résultat de la surdité que lorsqu'il est produit par suite d'une profonde altération des facultés intellectuelles. Dans le premier cas, l'individu est muet parce qu'il est sourd; dans le second, parce qu'il est idiot. Combien il existe encore d'hommes instruits, toutefois, qui ne comprennent pas cette vérité, et qui pensent que l'on peut naître sourd sans pour cela devenir muet. A leurs yeux la parole est un don de la Divinité qui existe par lui-même, et ils n'admettent pas que la suppression de cette faculté précieuse puisse provenir d'une autre cause que du dérangement des parties principales de l'organe même qui a été si merveilleusement disposé par la nature pour la combinaison des sons. Il serait superflu, aujourd'hui que ce préjugé est presque entièrement détruit, d'entrer dans des explications plus étendues pour prouver combien cette croyance est erronée. La parole artificielle enseignée aux sourds-muets dans les écoles, et les succès qu'on en obtient, en suppléant l'oreille par les yeux, ne démontrent-ils pas

surabondamment que si l'audition était rendue à celui qui en est privé, il apprendrait sans peine à répéter les sons qu'il entendrait, et parlerait bientôt avec toute la perfection désirable?

L'organe, toutefois, de la parole réduit à l'inaction, ne servant plus qu'à l'émission de quelques sons inarticulés que le sourd-muet prononce sans le vouloir et sans le savoir, perd de son élasticité; ses diverses parties s'engourdissent en quelque sorte; les sons qui s'en échappent d'abord sont assez purs et ont avec ceux qu'émet l'entendant une assez grande ressemblance; mais à mesure que le muet grandit, le tube vocal perd évidemment sa régularité primitive; ses diverses parties essentielles n'ont plus la souplesse qu'elles avaient dans le premier âge, et la voix, qui d'abord était sonore et vibrante, devient flûtée, incertaine, et finit, dans beaucoup de cas, par n'être plus qu'un son caverneux, désagréable à l'oreille, ou un sifflement qui n'a plus avec la parole humaine aucune ressemblance. C'est pour cela qu'il est indispensable de commencer l'enseignement artificiel de la parole de bonne heure avec les enfants qui ont pour cela quelque aptitude. Non seulement ils s'y prêtent avec moins de répugnance, mais encore la facilité avec laquelle ils émettent les sons, les inflexions qu'il

leur est possible de donner à leur voix rendent cette étude bien plus profitable. Les enfants qui sont devenus sourds postérieurement à leur naissance, ceux surtout qui ont entendu les sons prononcés auprès d'eux, qui ont pu les répéter, se distinguent toujours des autres par un timbre de voix beaucoup plus pur ; et, bien que la surdité dont ils sont affligés soit aussi complète que possible, c'est peut-être là un des moyens les plus sûrs de reconnaître ceux qui n'ont contracté leur infirmité qu'après être venus au monde.

Ces altérations qui se font remarquer dans les parties essentielles du tube vocal ne s'étendent pas jusqu'à la langue, dont la coopération est indispensable pour les modifications qu'on fait subir au son, et sans laquelle il ne serait pas impossible de crier, mais tout-à-fait impossible de parler; peut-être devient-elle moins mobile parce qu'elle acquiert, dit-on, dans certains cas, un peu plus de volume ; mais, en général, l'activité continuelle qui est inhérente à sa nature lui conserve toujours le même degré de souplesse et la ténuité qui lui est indispensable pour remplir ses fonctions. On ne saurait donc trop blâmer les hommes qui, dans un but louable sans doute, ont cru pouvoir soumettre cette partie de l'organe vocal à des médicamentations pour faire cesser le mutisme. Le ridicule même de

ces expériences ne suffit pas toujours pour empêcher qu'elles se reproduisent souvent avec des modifications qui parfois les rendent dangereuses pour la santé de celui qui y est soumis. M. Le Bouvier-Desmortiers rapporte qu'après avoir employé inutilement les vésicatoires, les purgatifs et une foule d'autres remèdes pour guérir un sourd-muet, le chirurgien qui le soignait ordonna, en désespoir de cause, de lui frotter la langue avec la moutarde la plus forte, et il ajoute que ces frictions occasionnèrent une telle inflammation à la langue, au palais et dans toute la tête, qui enfla prodigieusement, que le sang sortit abondamment par la bouche, par le nez et par les yeux. Ce résultat, toutefois, n'àvait pas déconcerté le praticien qui l'avait provoqué, et le malheureux enfant aurait eu encore à subir la même torture, si son père ne s'y fût formellement opposé. L'art de guérir est un talent bien précieux ; mais ceux qui l'emploient sans discernement et sans les connaissances nécessaires se rendent ainsi souvent bien coupables aux yeux de l'humanité.

Le mutisme peut, du reste, exister indépendamment de la surdité et de la lésion des facultés intellectuelles; mais alors il est le résultat d'une infirmité ou d'une maladie. Dans le premier cas, c'est à la médecine opératoire à en chercher la guérison;

dans le second, il n'est que momentané et disparaît avec la cause qui l'a occasionné, *cessante causa, cessat effectus.* Il est rare, néanmoins, de voir des individus muets par défaut de conformation de l'organe vocal, et leur position, qui, d'ailleurs, n'est pas toujours irremédiable, est de beaucoup préférable à celle des enfants qui sont muets par suite d'idiotisme ou de surdité. Le développement de l'intelligence n'en éprouve aucun obstacle ; ils reçoivent par l'oreille toutes les communications extérieures ; et, ne pouvant parler, ils ont recours à l'écriture ou aux signes pour manifester leurs pensées.

Enfin, l'idiotisme, avons-nous dit, est ausi une cause de mutisme, parce que l'individu qui manque des facultés nécessaires pour penser, c'est-à-dire, de l'attention, de la mémoire et de la réflexion, est, à bien plus forte raison, dans l'impossibilité d'imiter : or, la parole humaine est une œuvre d'imitation. Quand l'homme descend, par la privation de l'intelligence, au-dessous des animaux que dirige un instinct sûr, il manque des conditions essentielles pour apprendre les combinaisons dont se compose la langue parlée ; il ne peut donc faire usage d'une chose qu'il ne possède pas. M. Itard va plus loin encore ; car il admet qu'il n'est pas nécessaire que l'entendement ait reçu des altérations qui l'anéantissent complétement ; il suffit, dit-i

toujours dans son *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, pour produire le mutisme, de la suppression de la mémoire, de l'attention et du talent d'imitation. Nous croyons que le savant médecin s'est ici livré trop complétement aux suggestions de son imagination spéculative, qui l'a, du reste, parfois induit en erreur. Que reste-t-il donc à celui qui est privé de l'attention, de la mémoire et de la faculté d'imiter? Est-ce qu'alors l'entendement n'est pas lésé dans sa totalité? est-ce que l'idiotisme n'est pas aussi complet que possible? Que faut-il donc de plus pour que l'homme ait perdu complétement l'usage des facultés mentales qu'il tenait de la nature? Il y a peut-être plusieurs degrés dans l'idiotisme, de même qu'il y en a plusieurs dans la surdité, et il serait sans doute intéressant pour le philosophe de connaître avec une parfaite exactitude tous les degrés de cette échelle descendante de la dégradation humaine ; mais cette étude reste sans attrait pour nous : car, lorsque l'altération des facultés mentales est telle que l'individu regarde sans voir et entend sans comprendre, le mutisme alors étant complet, nous n'avons pas à nous occuper de la question de savoir s'il reste encore en possession de quelques faibles lueurs d'intelligence. Cette prostration des forces morales peut être plus ou moins étendue, et alors le probabilisme a devant

lui un vaste champ ouvert ; mais de quelle utilité cela peut-il être pour le malheureux qui souffre et pour la société qui le plaint? Qu'importe la profondeur de la blessure, si la mort intellectuelle en est, dans tous les cas, la funeste conséquence !

La surdité, lorsque surtout elle provient de l'état vicieux du sang, c'est-à-dire, d'un principe morbifique général, est parfois accompagnée de quelque autre infirmité, ou de douleurs locales qui mettent souvent en danger un autre organe, et qui se reproduisent avec une périodicité désespérante. Mais l'état le plus funeste dans lequel puisse être placée une créature humaine est, sans aucun doute, celui où elle a perdu tout à la fois la vue et l'ouïe. Trois sens seulement restent à l'aveugle-sourd-muet, le goût, le toucher et l'odorat. Ces êtres si à plaindre sont heureusement fort rares ; mais la pénétration dont ils sont doués nous montre combien est puissant le principe intellectuel que Dieu a mis en nous.

Indépendamment des causes extérieures qui agissent sur l'organisation physique et en altèrent la parfaite harmonie, la surdité se présente, en effet, sous deux points de vue généraux ayant chacun un caractère bien différent ; elle est nerveuse ou humorale, c'est-à-dire que, par suite des causes morbifiques qui l'ont occasionnée, c'est tantôt le système nerveux et tantôt le principe sanguin qui se trouvent

viciés. Ces deux causes ont quelquefois un résultat commun, c'est la paralysie, au moins apparente, du nerf auditif ou des principales parties de l'oreille interne ; mais elles n'apportent ni dans l'économie animale, ni dans le siége des facultés intellectuelles, une perturbation aussi complète l'une que l'autre. Il est presque certain, d'après tout ce que nous avons dit, que le sourd dont l'infirmité tient à une lésion des nerfs acoustiques ne peut guère attendre, ni de l'art ni du temps, une guérison qui, dans l'autre cas, qui est du reste bien plus fréquent, est, non pas plus facile quant à présent, mais plus probable pour l'avenir, par suite d'un dégorgement qu'on espère obtenir à l'aide de moyens encore inconnus.

Le résultat interne, sous le point de vue moral, est presque entièrement le même. La surdité, quelle que soit sa cause, met aux communications extérieures et aux conceptions intellectuelles le même obstacle. Aucune différence ne se fait remarquer, à cet égard, entre les individus qui en sont atteints par des causes distinctes; mais il n'en est pas ainsi par rapport à leur état purement physique: le sourd, qui l'est devenu par suite d'une altération ou d'un ébranlement de l'appareil nerveux, éprouve parfois des douleurs que l'autre ressent bien rarement. Il se produit en lui, dans certains moments,

à certaines heures, et sous l'influence de certaines causes, des vertiges, des ébranlements, toujours incommodes, souvent douloureux, dans le cerveau; des craquements et des tourbillonnements dans les oreilles; des contractions de nerfs et des tiraillements sous-cutanés dans la face, presque toujours accompagnés d'une sensation douloureuse et d'une altération momentanée dans la physionomie. L'ouïe, du reste, n'en éprouve ordinairement aucune modification.

Celui, toutefois, qui est devenu sourd postérieurement à sa naissance, et surtout quelques années après, éprouve souvent d'autres symptômes qui rendent évidente la nature des causes de la maladie dont il est atteint. Le souvenir de la parole, qu'il a entendue, lui est resté, et parfois, lorsque le silence le plus complet règne autour de lui, il lève subitement la tête croyant qu'on vient de l'appeler; ou bien, le bruit d'une cloche résonne à son oreille, et il est prêt à obéir à cet appel imaginaire. Il n'est presque pas d'individus qui ne ressentent ainsi, par suite de leur infirmité, un effet plus ou moins sensible et plus ou moins douloureux. A un âge déjà mûr, un des anciens élèves les plus instruits de l'école éprouve encore, dans les régions les plus voisines des nerfs acoustiques, des commotions électriques très violentes qu'il attribue, peut-être avec uste raison, plutôt

aux expériences médicales qui ont été faites sur lui qu'à son état d'infirmité : chaque matin, lorsqu'il s'éveille, il se fait dans ses oreilles un mouvement de rotation semblable à celui d'une montre dont le ressort se détend. L'impression en est si vive qu'il est obligé de se presser les oreilles avec les mains ; et ce n'est qu'au bout de quelques minutes que le calme se rétablit dans l'intérieur d'un organe qui ne manifeste plus son existence problématique que par la douleur.

Le sourd-muet, au contraire, qui est devenu tel par suite d'une altération du système sanguin, a souvent des dispositions très fâcheuses pour les scrofules ; mais il n'éprouve presque aucun des symptômes que nous venons d'indiquer : son cerveau est en quelque sorte à l'abri de ces agitations fébriles ; sa physionomie est ordinairement calme, et aucune contraction des nerfs ne s'y fait remarquer. Mais il n'en est pas plus heureux pour cela ; car le principe morbifique qui l'a privé de l'ouïe agit encore sur son organisation physique tout entière, et laisse se manifester souvent à l'extérieur des preuves de son action destructive. Les scrofules, la teigne, les écoulements purulents, et toutes les affections cutanées qui témoignent de l'état vicieux du sang, et surtout de l'altération progressive qu'il subit, se produisent en lui, ébranlent sa santé, compromet-

tent souvent son existence. Parmi les individus qui rentrent dans cette catégorie, on en voit quelques uns qui sont presque habituellement dans un état de somnolence complète; leur physionomie est pâle, parfois livide, et leur esprit inerte. Ils manifestent surtout une complète indifférence pour l'étude. Vivant au jour le jour, par pur instinct, comme des êtres abrutis, indifférents à tout, n'ayant en quelque sorte ni peine ni plaisir, jouissant de la vie matérielle sans la moindre préoccupation de ce qui pourra leur arriver ensuite, sans garder le souvenir du moment heureux ou malheureux qui vient de s'écouler, ils sont fort à plaindre assurément, quoique le calme parfait de leur existence leur épargne bien des douleurs. Mais cette existence, ainsi amoindrie, ne peut avoir une longue durée, car le mal qui les consume se développe bientôt, et lorsque est arrivé le terme de cette décomposition lente, mais toujours progressive, un catarrhe, déterminé par la cause souvent la plus légère, les mène au tombeau. La mort, du reste, pour eux, n'a rien d'effrayant. Pourquoi la craindraient-ils? ils n'ont éprouvé sur cette terre aucune satisfaction, et l'avenir est pour eux sans espérance. Le sourd-muet, d'ailleurs, en général, envisage la mort avec sang-froid; il supporte la douleur avec fermeté, sait se résigner aux maux les plus violents, et craint rare-

ment le danger, auquel il s'expose avec une hardiesse remarquable.

Cette fâcheuse situation, qui tient à l'infirmité du sourd-muet, est loin d'être générale, et n'a pas toujours les conséquences funestes dont nous venons de parler. Elle n'est d'ailleurs pas irremédiable ; l'activité incessante dont le sourd-muet est doué, en développant ses forces musculaires, détruit souvent le germe des maladies qui menacent son existence. On peut aussi parvenir, dans les écoles, à atténuer les déplorables effets de cette mauvaise constitution par un régime alimentaire convenable ; car une nourriture saine et bien préparée remédie aux maux qui sont la conséquence de l'altération des humeurs.

On a cru remarquer aussi plusieurs fois que les muscles pectoraux des sourds-muets avaient moins d'énergie et la cavité de la poitrine moins d'étendue que dans l'homme qui parle, et on a cherché à expliquer ce fait par le défaut d'exercice suffisant des poumons. Cela ne démontrerait-il pas aussi pourquoi les maladies dont le siége se trouve dans cette partie du corps, telles que l'inflammation, les oppressions, l'hydropisie, etc., sont presque toujours mortelles ? C'est cette pensée, dans tous les cas, qui a fait émettre plusieurs fois le vœu que la parole fût généralisée dans les écoles, non pas assurément pour qu'ils pussent s'en servir

dans les communications ordinaires de la vie, et se mettre ainsi sur un pied de parfaite égalité physique avec nous: Dieu seul a pu faire de tels miracles; mais afin d'augmenter en eux les forces vitales. Il est vrai que les sourds-muets crient souvent, et il est bien rare d'en trouver dont le silence soit absolu; mais il est utile de remarquer que le murmure, parfois très désagréable à entendre, qui accompagne presque toujours la gesticulation de beaucoup de sourds-muets, n'est pas produite par un mouvement particulier des poumons; il est seulement le résultat du passage du souffle à travers les cordes vibrantes de la glotte. Ce n'est d'ailleurs que fort rarement que ce bruit se manifeste avec force; il serait donc possible, et fort utile peut-être, d'exciter en eux, par des exercices d'intonations régulières, le développement musculaire qui semble être produit, dans les autres hommes, par l'usage de la parole.

Mais si cette sorte de gymnastique médicale n'est que d'une importance très contestable, il ne saurait en être de même de celle qui s'applique à toute l'organisation physique. Nous l'avons vue pendant plusieurs années utilisée dans l'institution de Paris. Les élèves s'y livraient avec une ardeur incroyable, et en peu de temps leurs progrès avaient été si rapides, que plusieurs d'entre eux étaient devenus les émules, souvent heureux, des parlants de leur âge

qui, dans les écoles publiques, passaient pour être d'une force supérieure. Nous croyons pouvoir affirmer aussi que pendant les trois années où ces exercices eurent lieu d'une manière soutenue, l'institution n'eut pas, comme cela est arrivé trop fréquemment depuis cette époque, à déplorer la perte d'un seul élève garçon. La vétusté et le défaut de soins ont fait disparaître depuis longtemps de l'école les derniers vestiges du matériel qu'on avait acquis à grands frais; mais nous faisons des vœux bien ardents pour que les hommes bienveillants et éclairés qui dirigent la maison puissent bientôt réaliser le projet, que nous croyons qu'ils ont formé, de réparer ce désastre dont ils n'ont pas été témoins.

Quelque chose, toutefois, dans l'éducation des sourds-muets, supplée à ce manque absolu d'exercices corporels : ce sont les travaux manuels auxquels ils se livrent, pour la plupart, tous les jours, pendant plusieurs heures dans les ateliers. Mais plusieurs des états qu'ils apprennent, dont nous parlerons plus loin, en rendant les enfants trop sédentaires, et en leur imposant une immobilité qui se prolonge et se reproduit souvent, ont un résultat tout contraire; et peut-être ne serait-il pas impossible d'établir que ceux que frappent certaines maladies organiques, sont presque toujours ceux qui, par la nature du métier qu'ils apprennent,

sont maintenus dans un état habituel d'inaction corporelle.

Dans leur extérieur, les sourds-muets n'offrent d'ailleurs rien de bien remarquable ; aucun signe particulier ne révèle, soit dans leur maintien, soit dans leur physionomie, la position tout-à-fait exceptionnelle que l'infirmité dont ils sont atteints leur a faite. S'ils ne gesticulent pas, il est presque impossible de reconnaître qu'ils sont sourds-muets. Pour celui, toutefois, qui est habitué à les voir, et qui les a observés, il se manifeste toujours dans leur physionomie une mobilité assez sensible, même pendant les moments de repos. Leur regard a une expression plus vive, et semble toujours interroger les personnes et les choses qui sont autour d'eux ; on voit que là est concentré l'ensemble de leurs facultés intellectuelles, que c'est par là qu'ils reçoivent les impressions des objets extérieurs, et qu'ils révèlent le plus habituellement l'état de leur âme. Pendant la première jeunesse, et quelquefois pendant toute la durée de la vie, la surdité produit aussi à l'extérieur un autre effet assez caractéristique : les sourds-muets traînent leurs pieds en marchant, et glissent en quelque sorte lourdement sur la terre. Ce fait, qui se produit aussi souvent dans les petits enfants qui entendent et très fréquemment dans les idiots, paraît tenir à deux causes : la première est évidemment la surdité, qui

ne permet pas à l'individu de se rendre compte de l'effet désagréable que produit à l'oreille ce mouvement irrégulier ; la seconde est l'abaissement de l'intelligence ; et lorsque cet état se prolonge dans le sourd-muet, c'est presque toujours un indice certain qu'à l'infirmité connue se joint une grande faiblesse des facultés intellectuelles. S'il en était autrement, le sourd-muet, dont l'amour-propre est souvent excessif, qui généralement est soigneux de sa tenue, et qui d'ailleurs accorde aux qualités physiques dans les autres un très grand prix, ne tarderait pas à remarquer ce que cette habitude a de disgracieux, et s'en corrigerait au plus vite.

On remarque parfois aussi en eux une inégalité de caractère dont les variations sont difficiles à expliquer : après avoir montré la gaieté la plus franche, ils tombent tout-à-coup dans une sorte d'abattement, leurs forces physiques paraissent dans un état d'affaissement complet, leur physionomie est immobile, leur regard fixe; on les dirait alors absorbés par une sorte d'extase contemplative. C'est plutôt, du reste, dans l'isolement de la vie de famille que dans les réunions des écoles, au milieu desquelles règne presque toujours une joie bien expansive, que cet état se manifeste. L'usage des signes et la part que le mouvement de la face prend à l'expression de leurs sentiments, leur font contracter en

outre l'habitude de certaines contorsions du visage dont quelques uns d'entre eux ne se débarrassent jamais complétement, et qui, quelquefois, donnent à des physionomies très régulières un aspect disgracieux. Il suffit, quand ils ont de l'intelligence, ce qui est très habituel, de leur faire sentir le ridicule de ces sortes de *tics*, pour qu'ils ne négligent rien pour s'en corriger.

Les sourds-muets instruits qui habitent les villes ont des occasions nombreuses pour sortir de l'isolement auquel leur infirmité semble les condamner. Ils fréquentent les sociétés, dans lesquelles on les accueille en général avec plaisir; et au milieu des plus nombreuses réunions, ils savent se rendre intéressants et se procurer des distractions. Rien alors, si ce n'est leurs signes, ne trahit leur état d'infirmité; la satisfaction la plus pure est répandue sur leur physionomie; et néanmoins on les voit bientôt, pour peu qu'ils soient livrés à eux-mêmes, devenir tristes, pensifs, et comme accablés par le sentiment de l'inégalité de leur position. Il est rare cependant que leur état leur fasse éprouver de la douleur. Cette taciturnité qui se manifeste en eux provient de ce que leur attention, qu'aucun mouvement extérieur ne vient détourner, se replie sur elle-même; ils sont alors absorbés par les réflexions et les pensées de toute nature que font naître dans leur esprit les évé-

nements ou les actes accomplis sous leurs yeux, qui ont plus particulièrement excité leur intérêt. Pour prouver que leur infirmité n'est rien moins que la cause de cette tristesse apparente, il suffirait de citer la réponse que Clerc fit à une dame qui, dans une des séances publiques que dirigeait avec tant d'éclat l'abbé Sicard, lui demanda si les sourds se trouvaient malheureux : « Qui n'a rien eu, écrivit-il sur le tableau, n'a rien perdu, et qui n'a rien perdu, n'a rien à regretter. Or, les sourds-muets n'ont jamais entendu ni parlé, donc ils n'ont perdu ni l'ouïe ni la parole, et par conséquent ne peuvent regretter ni l'une ni l'autre. Or, qui n'a rien à regretter ne peut être malheureux, donc les sourds-muets ne sont ni ne peuvent être malheureux. D'ailleurs, c'est une grande consolation pour eux que de pouvoir remplacer l'ouïe par l'écriture, et la parole par les signes..... » Fit-il pas mieux que de se plaindre? aurait dit le bon La Fontaine, et d'un seul trait il aurait ainsi jugé le raisonnement de Clerc et le sentiment qui l'avait inspiré ; mais toujours est-il qu'en général les sourds-muets savent se résigner à leur position, et qu'il est fort remarquable de les voir faire ainsi contre leur mauvaise fortune bon cœur.

L'abbé de l'Épée ne croyait pas, lui, à cette indifférence des sourds-muets ; car il prétend que

lorsqu'il expliquait à ses élèves la signification du mot entendre, quelques uns manifestaient une grande joie, mais que d'autres éprouvaient une grande tristesse de ce qu'ils n'avaient point dans l'oreille le *petit marteau* qui faisait entendre les autres, ou de ce qu'il y était enveloppé. Les deux premières, dit-il, ne pouvaient contenir leur mauvaise humeur lorsqu'elles apprirent que le chat de la maison et le serin avaient chacun un petit marteau, et comme c'était un vendredi, elles demandèrent si la carpe en avait aussi un.

Il n'est d'ailleurs presque aucune des jouissances matérielles que l'homme éprouve dont ils ne prennent leur part; et, comme si les appétits devaient se développer davantage par suite des obstacles qui gênent et compriment les facultés morales, ils montrent pour les plaisirs sensuels, et surtout pour ceux de la table, des dispositions particulières: ils tiennent à la qualité des mets; mais la quantité ne leur déplaît pas. Le spectacle lui-même est loin d'être pour eux sans attraits; et ce n'est pas seulement la beauté et l'illusion des décors, mais encore et surtout le jeu de l'acteur qui les intéresse. Le débit, en effet, n'est pas la partie la plus essentielle du talent d'un véritable artiste; il faut qu'il entre tellement dans la pensée de l'auteur de la pièce, qu'il personnifie par ses gestes, par sa démarche, son

regard, comme par ses passions, le personnage dont le rôle lui est confié ; il faut qu'il se transforme d'une manière si complète, que l'auditoire se puisse croire témoin des faits qui constituent le drame et le contemporain des hommes qui y ont pris part. Les sourds-muets prétendent être mieux que personne en position de juger sur ce point du talent de l'acteur ; un faux geste produit à leurs yeux l'effet désagréable d'une fausse intonation sur l'oreille d'un musicien habile. A l'appui de cette prétention ils citent d'ailleurs l'opinion imposante de Diderot, qui, après avoir lu attentivement la pièce à la représentation de laquelle il allait assister, ne trouvait rien de mieux, disait-il, pour se procurer une illusion complète, que de se boucher les oreilles. Voici, au surplus, comment il racontait lui-même les motifs et les avantages de cette situation (1). « Aussitôt que la toile était levée, et le moment venu où tous les autres spectateurs se disposaient à écouter, moi, je mettais mes doigts dans mes oreilles, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui m'environnaient, et qui, ne me comprenant pas, me regardaient presque comme un insensé, qui ne venait à la comédie que pour ne pas l'entendre. Je m'embarrassais fort peu des jugements, et je me tenais

(1) Diderot, *Lettre sur les sourds-muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, page 60.

opiniâtrément les oreilles bouchées, tant que l'action et le jeu de l'acteur me paraissaient d'accord avec le discours tel que je me le rappelais. Je n'écoutais que lorsque j'étais dérouté par les gestes, ou que je croyais l'être. Ah! monsieur, qu'il y a peu de comédiens en état de soutenir une pareille épreuve, et que les détails dans lesquels je pourrais entrer seraient humiliants pour la plupart d'entre eux! Mais j'aime mieux vous parler de la nouvelle surprise où l'on ne manquait pas de tomber autour de moi, lorsqu'on me voyait répandre des larmes dans les endroits pathétiques, et toujours les oreilles bouchées. Alors on n'y tenait plus, et les moins curieux hasardaient des questions auxquelles je répondais froidement: « que chacun avait sa façon d'écouter, et que la mienne était de me boucher les oreilles pour mieux entendre; » riant en moi-même des propos que ma bizarrerie apparente ou réelle occasionnait, et bien plus de la simplicité de quelques jeunes gens qui se mettaient aussi les doigts dans les oreilles pour entendre à ma façon, et qui étaient tout étonnés que cela ne leur réussît pas. »

De tous les plaisirs que la société offre aux sourds-muets, il n'en est aucun pour lequel ils aient plus de goût que la danse; et on croirait à peine qu'ils montrent pour ce genre d'exercice beaucoup de dispositions et, que le plus souvent ils suivent fidèlement la

mesure, non pas qu'ils entendent la musique, dont les intonations, quelque fortes qu'elles soient, ne produisent sur toute leur personne qu'une commotion confuse, mais en observant les mouvements de la danseuse qui est placée vis-à-vis d'eux; d'où il résulte qu'ils dansent bien ou mal, selon qu'elle-même est plus ou moins habile dans l'art chorégraphique.

La musique, toutefois, qu'ils ne peuvent connaître qu'en théorie, ne leur est pas aussi étrangère ni aussi indifférente qu'on pourrait se l'imaginer; et de même qu'on a vu des mathématiciens ne sachant jouer d'aucun instrument, et ne sachant pas même solfier, publier d'excellents traités sur cet art, il existe des sourds-muets qui en ont une idée assez parfaite pour que les réflexions publiées par eux sur cette matière soient dignes de remarque. Il serait difficile néanmoins de dire si ceux qui sont entièrement sourds se rendent un compte bien net de ce qu'est le son. On rapporte qu'une personne ayant demandé à un sourd-muet de naissance, ou réputé tel, et qui était dans un état de surdité complète, quelle idée il se faisait du son de la trompette, celui-ci répondit que ce son devait être, relativement aux autres, comme la couleur rouge par rapport aux autres couleurs. La même personne ayant demandé ensuite à un aveugle-né quelle

opinion il avait de la couleur rouge, il lui fut répondu qu'elle devait être, eu égard aux autres couleurs, comme le son de la trompette par rapport à celui des autres instruments. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, il n'est pas contestable qu'à l'aide du talent remarquable d'observation que le sourd-muet tient de la nature, il se forme sur les choses qu'il est le moins apte à connaître des idées fort justes. Il n'est même pas impossible qu'il éprouve qnelque satisfaction lorsque de belles symphonies s'exécutent en sa présence dans un lieu parfaitement clos ; la commotion atmosphérique peut être telle dans ce cas, que la sensibilité organique, qui dans le sourd-muet acquiert un très grand développement, et fait que son corps est en quelque sorte harmonique, pour me servir d'une expression de Diderot, lui procure des jouissances, sinon aussi complètes que l'audition, du moins telles qu'il se montre disposé à les rechercher. On sait d'ailleurs que c'est par la surface plantaire des pieds, par l'épigastre et la paume des mains, que les mouvements des corps sonores se transmettent en eux jusqu'au cerveau. Aussi voit-on des sourds-muets appuyer avec délice une de leurs mains sur le piano pendant qu'on touche de cet instrument, et marquer en quelque sorte la mesure avec l'autre; et, à l'institution de Paris,

c'est à l'aide du tambour, que beaucoup d'élèves battent avec une grande régularité, que s'exécutent les mouvements généraux ; qu'on parvient à exciter en même temps l'attention de tous, et qu'on les force à s'éveiller le matin en sursaut, lorsque l'heure du lever est venue. Nous en avons vu aussi qui appliquaient contre les parties de leurs corps, dont la sensibilité était le plus développée, de petits instruments de musique grossièrement faits, et même d'autres qui jouaient très bien des castagnettes.

Nous avons déjà dit que la cavité de la poitrine et les muscles qui l'avoisinent présentent en général dans le sourd-muet moins de développement que dans le parlant, et que cela peut provenir du défaut d'exercice suffisant des poumons ; quelques médecins, et de ce nombre était M. Itard, ont pensé que, de cet état de choses, il devait résulter pour le sourd-muet une fâcheuse prédisposition à des affections pulmonaires, dont la marche rapide met presque toujours leur vie en danger. D'autres personnes ont cru remarquer aussi que, par suite de la même cause sans doute, la vie du sourd-muet se prolongeait rarement, dans tous les cas, au-delà de l'âge mûr. Il est rare, dit-on, que la vieillesse vienne blanchir leur tête, et il semble que, doués d'une organisation plus vive, ils usent plus rapidement leur existence dans la multiplicité de mouve-

ments que leur situation leur impose. Ce raisonnement tire en apparence sa force du calme dans lequel se maintient l'aveugle, qui prolonge, dit-on, ainsi son existence le plus souvent jusqu'à la dernière limite de la vie humaine. M. Dufau, un des hommes les plus capables qui jusqu'ici se soient occupés en France de l'éducation des aveugles, a développé cette idée avec d'autant plus d'autorité que, connaissant mieux que personne les malheureux au soulagement desquels il a consacré son existence et ses talents, il a souvent associé à leur cause celle des sourds-muets. Nous croyons, toutefois, quelque respectable que soit cette opinion, qu'il n'y a rien de fort exact dans cette appréciation de deux positions qui, bien qu'essentiellement différentes, semblent, par leur contraste même, se rapprocher et s'unir par une sorte de lien moral. La vie, en effet, s'entretient par le mouvement; non pas sans doute par une tension continuelle et forcée des organes, mais par un exercice convenable des forces musculaires que la nature nous a données. Une inactivité complète serait bientôt suivie d'une sorte d'atonie et ensuite de la mort. Or, si l'aveugle ne s'agite pas; si, comme il est facile de le comprendre, il ne court jamais, il est dans une condition d'existence physique bien plus défavorable que le sourd-muet, qui, lui du moins, vit plus par

le corps que par l'esprit, et dans lequel les organes de la locomotion sont soumis à un exercice convenable dont profite toute l'organisation. Si d'ailleurs on remarque beaucoup d'aveugles âgés, ne serait-ce pas parce qu'on le devient à tout âge, et surtout dans la vieillesse, tandis que la surdité, dont le mutisme est la conséquence fatale, est une infirmité que l'enfance seule a à craindre? Si on voit peu de sourds-muets vieux, c'est aussi parce qu'ils vivent retirés au sein de leurs familles ou dans les hospices ordinaires. Ils n'ont pas, comme l'aveugle, le trottoir et une flûte pour gagner leur pain; conduits d'ailleurs par la vue, rien extérieurement ne les signale à l'attention des passants, comme le fait le chien que l'aveugle a pour guide.

Les faits les plus positifs viennent en outre donner le démenti le plus formel à toutes ces assertions. Nous n'avons malheureusement pas d'occasions de voir les sourds-muets après leur sortie de l'école; car il n'existe pas pour eux un hospice des Quinze-Vingts où ils puissent trouver un asile dans leur vieillesse et un abri contre la misère, et c'est là encore un des graves reproches qu'ils ont le droit d'adresser à la société. Sa sollicitude pour eux, en effet, est bien peu active, puisque non seulement leur éducation, comme si elle était encore à l'état d'essai, ne s'adresse qu'à un petit nombre de privi-

légiés du hasard ou de la faveur, mais encore on n'a parmi nous aucun souci de ce que peut et doit produire pour leur bien-être l'éducation que reçoit ce petit nombre. On leur donne, tant bien que mal, un instrument dont l'usage leur est en quelque sorte interdit ; on leur laisse ainsi entrevoir toutes les jouissances que procure aux autres hommes la vie sociale, mais, nouveaux Tantales, ils n'ont pas le droit d'y toucher. Ce n'est pas ainsi que plusieurs des États de l'Europe ont compris l'exercice de la bienfaisance, et on ne saurait trop louer ceux qui tiennent pour eux en réserve un certain nombre de places. Quoi qu'il en soit, cet état d'abandon les force à chercher de bonne heure, au sein de leur famille, une retraite, et ils y vivent dans le calme et l'isolement souvent jusqu'à une extrême vieillesse.

Un fait particulier, dira-t-on sans doute, n'est pas une preuve ; nous croyons cependant devoir en citer ici un que nous a fourni le hasard. Un sourd-muet, élève de l'abbé de l'Épée, est resté, par une exception qui s'explique difficilement, mais qui, dans tous les cas, n'a rien que de très louable, attaché sans emploi déterminé à l'institution qu'il a vu fonder, et dont il était un des premiers élèves. L'abbé Sicard, et après lui trois ou quatre directeurs, ont passé, et le sourd-muet, qu'une affreuse

chute avait mutilé jeune encore, et lorsque déjà il était sourd, est resté debout comme le lien indissoluble qui unit toutes les traditions; il est âgé de quatre-vingt-deux ans, et jamais aucune maladie sérieuse n'est venue compromettre une existence qui pourtant a toujours paru fort précaire. Ses cheveux bruns étaient à peine il y a quelques années mêlés de quelques lignes blanches, et quoique depuis elles se soient multipliées, la couleur primitive domine encore : il semble que cet homme, dont l'organisation intellectuelle n'est pas moins originale que son état physique, soit destiné à vivre longtemps encore. N'ayant pour ainsi dire aucune instruction, et ne sachant que dans des cas très rares manifester sa pensée par un langage de signes intelligibles, avantage qu'ont les sourds-muets les plus défavorablement traités par la nature, il n'est cependant pas idiot; il est même permis de dire qu'il est, à sa manière, fort intelligent. Il s'est créé, à l'aide de chiffres, un langage particulier, et il n'est pas si mince événement relatif à l'école, quelque ancien qu'il puisse être, dont il ne possède très exactement la date; mais le reste lui est inconnu, ou du moins il est dans l'impossibilité d'expliquer ce qu'il en sait : à toutes les questions, il répond par des chiffres, ou bien il ne répond pas.

A côté de cette disposition d'esprit si singulière,

il s'en est trouvé une autre dont il a su également tirer parti ; l'horlogerie, dont jamais le mécanisme ne lui a été enseigné, est devenue pour lui une passion : il a démonté et remonté souvent de mauvaises montres qu'il avait achetées à cet effet, et il est parvenu à acquérir dans cet art une habileté telle que, pendant bien des années, la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas lui a confié le soin de réparer et de régler son horloge, ce qui lui a permis de se former un petit pécule qu'il conserve, dit-on, avec beaucoup de soin. Serait-ce donc là un fait exceptionnel qu'il faudrait écarter de la question comme ne pouvant rien prouver ? Nous ne le pensons pas. La statistique a été, il est vrai, fort négligée chez nous ; mais dans d'autres pays, et notamment en Prusse, où elle a été faite avec beaucoup de soin, elle a révélé l'existence d'un assez grand nombre de sourds-muets fort âgés. Il ne faut pas perdre de vue, en outre, que l'enseignement des sourds-muets, si restreint dès le début, ne date que de soixante ans à peine; qu'avant cette époque les sourds-muets étaient pour ainsi dire ignorés. La génération première que le génie de l'abbé de l'Épée a révélée au monde n'a donc pas aujourd'hui plus de cinquante à soixante ans, et nous pouvons affirmer qu'elle a encore dans ce monde de nombreux et vivaces représentants. La miséricorde de Dieu

est infinie, et il est consolant de penser qu'elle s'étend sur tous ceux qui souffrent; et sous ce rapport, non moins que par les qualités morales qu'ils possèdent, comme nous le verrons plus tard, les sourds-muets ont, plus que personne, des droits incontestables à la bienveillance des hommes et à la protection du ciel.

CHAPITRE II.

QUALITÉS MORALES DU SOURD-MUET, SES DÉFAUTS, SES AFFECTIONS, SES PENCHANTS, SON CARACTÈRE.

—

La civilisation n'est autre chose que le perfectionnement du cœur de l'homme, par le mouvement progressif des idées ; mais rien n'est plus contraire aux progrès de l'intelligence humaine que l'isolement. Livré à lui-même, réduit à ses propres forces, ignorant dans l'art de penser, comment l'homme pourrait-il étendre ses connaissances? En vain la nature déploierait-elle devant lui toutes ses merveilles ; il verrait toutes ces choses, qui révèlent partout la suprême intelligence de leur auteur, avec la plus froide indifférence; borné à la vie purement animale, n'obéissant en quelque sorte qu'à des impulsions instinctives, les actes qu'il accomplirait seraient presque toujours les mêmes, et ils se reproduiraient dans un ordre parfait. Ainsi, il n'aurait en quelque sorte que des habitudes; son existence serait donc pour lui sans aucun charme; et si le sentiment de la conservation, ce besoin naturel que

toute créature éprouve, le portait à la défendre quand elle serait en danger, n'ayant de la destinée ultérieure de l'homme aucune idée, il est probable qu'il n'attacherait que très peu de prix à sa conservation. Mais telle ne pouvait être la situation de la créature la plus intelligente. Dieu n'a pas donné à l'homme la raison, c'est-à-dire, la faculté de percevoir des idées, de les combiner, et la possibilité de faire servir les opérations de son intelligence à son bien-être, pour qu'il vécût éloigné de ses semblables, et perdît ainsi le plus précieux avantage qu'il tienne de la nature. La sociabilité est donc un des penchants les plus importants de notre âme. Grâce à elle, les hommes se sont rapprochés, ont mis en commun leurs forces physiques et morales, et au lieu de se détruire les uns les autres, ils se sont secourus mutuellement; le faible a été protégé contre le fort, l'homme bon et juste contre le méchant, et c'est ainsi que se sont développés dans le cœur de l'homme l'appréciation morale du bien et du mal, le sentiment du juste et de l'injuste.

L'état de société a donné naissance à une infinité de rapports moraux que l'esprit de l'homme n'avait pas aperçus d'abord; à côté des intérêts communs se sont élevés les intérêts particuliers, et l'idée de propriété s'est produite aussitôt. Elle n'a pas été seulement inspirée par le besoin que chacun éprouvait

de se maintenir en possession de ce qui lui appartenait, mais aussi par le désir que nous avons, par suite de la perfectibilité de notre organisation morale et indépendamment de tout sentiment d'égoïsme, de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

Des philosophes ont prétendu qu'il y a trois sortes de lois par lesquelles les hommes jugent si les actions sont bonnes ou mauvaises; ce sont : 1° la loi de Dieu, 2° les lois écrites, 3° l'opinion publique (1). Il semblerait résulter de cette opinion que l'homme pris à l'état sauvage n'aurait aucune espèce d'idée de moralité. Il ne serait pas retenu, en effet, par la crainte de Dieu, puisqu'on prétend que l'idée de son existence, loin d'être innée ou imposée à l'homme par la bonté divine, n'est pas même commune à tous les peuples, puisqu'il existe, dit-on, des peuplades qui n'ont pas de mot qui indique qu'elles aient jamais soupçonné qu'il y a un être suprême, qui règne sur les mondes qu'il a créés.

Les lois de l'homme ne pourraient pas davantage mettre un frein à ses passions, puisque l'état de barbarie ne permet pas de supposer que de pareilles institutions lui soient connues.

Enfin, l'opinion publique serait tout aussi impuissante pour le maîtriser, puisqu'il vivrait dans la so-

(1) Leibnitz, *Essai sur l'entendement humain.*

litude, et qu'il n'aurait avec les autres hommes que des rapports accidentels. Les idées d'éloge et de blâme ne sont pas d'ailleurs les sources de l'appréciation de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, mais la conséquence de ce principe développé dans l'homme par les exigences de la sociabilité.

Il conviendrait donc, ce nous semble, pour donner à ce système une certaine apparence de vérité et pour le compléter, de reconnaître qu'il y a un quatrième motif déterminant des actions humaines, c'est la crainte de la violence matérielle, c'est-à-dire la peur. Si on ne veut pas, en effet, que Dieu ait mis en nous une règle d'après laquelle nous jugeons que nos actions sont bonnes ou mauvaises, ce serait le moyen d'expliquer le plus souvent la cause et le but de nos actes, et surtout d'établir comment l'homme à l'état sauvage, qui n'est retenu par aucun des trois liens que l'on indique comme servant de règle de conduite, dans la société, s'abstient de certaines choses qu'il juge mauvaises comme nous, et en fait d'autres que nous approuvons comme lui. D'autres personnes enfin ont prétendu que l'amour de soi était le principal mobile de toutes nos actions.

Ceux qui ont bâti le premier raisonnement n'ont pas pensé au sourd-muet, qui est au milieu de notre société, dont les mœurs sont si perfectionnées, dans la position du sauvage dont nous parlions tout-à-

l'heure. S'il y a quelqu'un au monde qui ne puisse pas acquérir par lui-même l'idée de la divinité, n'est-ce pas lui? Il n'a pas, dans tous les cas, l'idée du péché ni celle d'une autre vie; jamais il n'a pu se demander, avant d'accomplir un acte quelconque, s'il serait ou non agréable à Dieu, et encore moins, si cela lui attirerait dans un monde meilleur une punition, ou lui mériterait une récompense.

La loi de Dieu peut être révélée, être gravée dans l'âme de l'homme en caractères ineffaçables et lui servir de règle de conduite; mais celles des sociétés humaines doivent être apprises; elles ne sont ni éternelles ni immuables. Ceux qui entendent peuvent toujours les connaître; le sourd-muet ne peut pas même en soupçonner l'existence: ce n'est donc pas là ce qui lui servira pour régler la moralité de ses actions; et, s'il s'abstient de dérober ce qui appartient à autrui, s'il n'exerce aucune violence sur ceux qui sont plus faibles que lui, ce n'est pas l'idée de châtiment qui le retient.

Sa conduite serait-elle plutôt réglée par l'influence de l'opinion publique, c'est-à-dire par la crainte du blâme ou l'espoir d'une récompense? Il n'est guère possible de l'admettre, d'abord parce qu'il n'entend pas les louanges qu'on accorde à sa conduite, et qu'il ne voit pas que des récompenses

soient accordées immédiatement à ceux qui font bien. Si d'ailleurs le sentiment du bien et du mal s'acquiert et se développe, lui, qui n'a pu l'acquérir, saura-t-il jamais qu'il y a des actions bonnes et des actions mauvaises, s'il ne tient pas de la nature le moyen de les apprécier? Si, comme on l'a dit, les mots *vice* et *vertu* n'ont pas de signification absolue, puisque, dans divers pays, ils s'appliquent à des choses différentes, il n'aura pas la moindre idée de ces appréciations; car il n'est pas possible qu'il se rende de lui-même compte de l'accord tacite qu'on suppose exister entre les hommes, et qui fait qu'on est convenu de regarder une chose comme plus digne d'éloge ou de blâme qu'une autre; ce qui fait aussi que certaines actions passent pour vertueuses dans un lieu, tandis que dans un autre elles n'ont pas le même degré de mérite.

Les faits, comme on le verra, prouvent combien tous ces raisonnements sont mal fondés. Il est bien certain que toutes les idées morales n'ont pas partout la même force ni la même valeur, surtout celles qui résultent d'une appréciation plus ou moins délicate de la nature des choses; non seulement elles ne sont pas les mêmes dans différents lieux, mais dans le même pays elles sont diversement considérées, selon le plus ou moins de sensibilité morale des hommes: ce sont dès lors des

applications variées d'un principe commun, de simples nuances d'appréciation de règles immuables, éternelles, universelles, que tous les hommes comprennent et observent aussi longtemps que des préjugés ou l'influence funeste des relations perverses n'ont pas égaré leur raison et étouffé en eux la voix de la conscience; et souvent, lors même qu'ils n'entendent plus cette voix intérieure, elle leur sert encore de guide; et lorsqu'ils s'arrachent aux suggestions fâcheuses du vice, c'est elle qui leur fait éprouver de la honte et le repentir d'avoir méconnu ses sages inspirations, à l'empire desquelles il ne nous est pas plus possible de nous soustraire définitivement qu'à la matière de penser par elle-même, et au corps de se mouvoir et d'agir sans la volonté de l'âme qui le gouverne.

Ces vérités si salutaires peuvent-elles être plus clairement démontrées que par l'examen attentif de l'état moral du sourd-muet? Son entendement, hermétiquement renfermé sous une enveloppe matérielle, n'est pas même, comme on l'a dit de l'homme qui est en possession de la plénitude de ses sens, une intelligence desservie par des organes; il en possède quelques uns, il est vrai, mais ils lui font voir la nature sous des apparences souvent trompeuses; il ne peut recevoir de nous aucune communication propre à rectifier ses idées; et, par

rapport à nous, il n'est, en quelque sorte, qu'une statue animée. L'accord des hommes entre eux, leurs lois, leurs usages, tout lui est inconnu. Comment peut-il donc se faire qu'il possède un jugement sûr ; que sa conduite soit en tous points conforme aux plus strictes prescriptions de la morale ? Car, comme nous, il juge sainement des actions d'autrui, il les loue et les blâme selon qu'elles sont bonnes ou mauvaises, et il ne lui arrive jamais de blâmer ce qui est moralement bon ou de louer ce qui est mal. Lui-même s'abstient de commettre de mauvaises actions, et il le fait sans avoir été averti. Il éprouve de l'admiration pour la vertu, est pénétré de respect pour les gens de bien, et manifeste de la pitié pour le malheur.

Si les théories philosophiques qui attribuent la distinction du bien et du mal à des considérations tirées des rapports de l'homme avec Dieu ou des hommes entre eux, étaient fondées, le sourd-muet serait évidemment dans l'impossibilité la plus absolue d'avoir le moindre sentiment de ce qui est bien et de ce qui est mal; nous le verrions manquer à chaque instant aux plus impérieuses obligations de la morale, blesser les convenances, n'observer dans ses actions aucune retenue, agir en toutes choses sans réflexion, selon que ses appétits les plus grossiers ou ses passions les plus désor-

données le pousseraient, se heurtant à chaque moment contre toutes les prescriptions les plus saintes des lois divines et humaines; hostile par ignorance à tous les intérêts, oublieux de tous les devoirs; en un mot, il serait le plus malfaisant et le plus abruti de tous les êtres.

Au lieu d'être dans ce funeste état, il se montre doué d'une pénétration merveilleuse. D'où lui vient donc cette science occulte que nul ne lui a enseignée, et qu'il possède comme nous, mieux que nous et sans nous? N'est-il donc pas mille fois évident que c'est une faculté de son âme, aussi incontestable que celle de penser; que c'est un caractère indestructible que Dieu a mis en lui, un principe éternel de raison, qui le dirige dans toutes les circonstances de la vie où il ne s'obstine pas à en méconnaître la voix?

Si le sourd-muet, du reste, ne devenait jamais l'égal des autres hommes sur ce point, faudrait-il donc s'en étonner? Vingt siècles de lumières nous ont faits ce que nous sommes; et nous profitons, par nos relations de tous les instants, des conquêtes de la civilisation. Si un homme, étranger à nos habitudes, à nos mœurs, à notre langage, était tout-à-coup transporté au milieu de nous, croit-on qu'étant dans l'impossibilité presque absolue d'entrer en communication d'idées avec nous, il parvien-

drait, à l'aide de la vue et de la réflexion seules, à un degré de perfectionnement tel que rien ne permettrait plus bientôt de remarquer son origine ? Il est évident que cela serait de toute impossibilité. Eh bien, le sourd-muet est dans une condition bien plus défavorable encore. Homme incomplet sous le rapport physique, il faut qu'il fasse des efforts inouïs pour apprendre notre langue, et lorsqu'il est enfin parvenu à l'écrire assez correctement, il est indispensable qu'il s'initie à toutes les exigences de la sociabilité. Les hommes qui jouissent de tous leurs sens pèchent parfois contre ses règles, et l'on voudrait que les sourds-muets n'y manquassent jamais ! Il est vrai que sous un rapport au moins ils possèdent un avantage précieux ; leur intelligence est neuve en quelque sorte, et leur cœur est libre de toutes les mauvaises passions qui résultent des relations ordinaires de la vie : or, mieux vaut assurément l'absence complète des connaissances qui fortifient la raison que l'existence de mauvais germes, qu'il est difficile d'extirper ; gangrène morale dont l'action pernicieuse porte à l'âme de si rudes atteintes.

Les sourds-muets, du reste, ont été bien rarement compris, et leurs qualités et leur aptitude remarquable n'ont pas été seulement méconnues en dehors

des écoles par ceux qui, leur étant étrangers, n'avaient eu ni le temps ni la possibilité de les connaître, mais même dans les écoles, où la bienfaisance les retient pour mettre à profit les précieuses dispositions qu'ils tiennent de la nature, cette marâtre qui, sous un autre rapport, les a si cruellement traités, on ne les apprécie pas toujours comme ils méritent de l'être; et c'est souvent, hélas! les hommes qui auraient dû le plus les étudier et le mieux les comprendre qui se sont montrés les plus injustes à leur égard; presque toujours ils les ont considérés comme une classe d'infirmes d'autant plus à plaindre qu'à leurs yeux c'était plutôt encore l'homme moral que l'homme physique que la surdité avait atteint; et au lieu de chercher à remédier à cette situation, dont on s'exagérait souvent outre mesure les désavantages, on s'efforçait de persuader aux autres que tout ce qu'il était possible et raisonnable de faire pour eux, c'était de prendre le soin le plus convenable de leur existence physique, et d'abandonner l'intelligence à toutes les horribles conséquences d'un désastre qui était, disait-on, l'œuvre de Dieu, et qu'il n'était pas possible aux hommes de réparer. Vainement, à côté de ces enfants si défavorablement jugés, se montraient, comme une preuve vivante de la fausseté de ces coupables maximes, des hommes érudits, dont l'éducation a fait, malgré la surdité native, des êtres pensants,

réfléchis et d'une moralité parfaite. On ne pouvait pas nier ces éclatants résultat ; mais on n'admettait pas comme possible la reproduction de semblables phénomènes; et c'était avec la plus froide indifférence que l'on prononçait contre des milliers de malheureux que le génie de l'abbé de l'Épée a appelés à l'émancipation intellectuelle , une sentence qui les condamnait de nouveau à un silence absolu et éternel.

Dans ce monde, il n'y a rien de possible sans efforts ; mais l'œuvre dont cet illustre bienfaiteur de l'humanité nous a légué la continuation demande, de la part de celui qui s'y dévoue , une ferme conviction, et rien ne saurait lui être plus funeste que d'être livrée à des esprits sceptiques ou à des cœurs desséchés par l'égoïsme. Pour réussir dans l'éducation des sourds-muets, il ne s'agit pas seulement de ne pas les haïr , il faut encore les bien connaître et surtout les aimer.

Il n'est pas de reproche qui ait été plus souvent et plus généralement adressé aux sourds-muets que celui de tout rapporter à eux , et de faire constamment preuve d'un égoïsme excessif ; et, comme nous l'avons dit, au lieu de trouver dans ceux qui les approchaient de plus près des défenseurs zélés et intelligents , c'était par eux qu'ils se voyaient le plus injustement jugés. Écoutons l'abbé Sicard, qui ailleurs les a traités d'automates , de machines ambu-

lantes, et qui leur a contesté jusqu'à l'instinct qui sert de guide aux animaux. « Le sourd-muet de naissance, dit-il, est l'homme naturel qui attribue tout le bien qu'il voit faire à l'intérêt personnel qui le domine, qui suppose dans les autres tous les vices qu'il trouve dans son âme (1). »

Quoi ! il n'a pas d'âme, pas même d'instinct, et il a des vices ! Il est privé d'intelligence, de raison, et cependant il a une nature perverse ; il ne réfléchit pas pour le bien, et il pense pour le mal ; il est homme enfin par la dépravation de son cœur, et il ne l'est pas par la droiture et l'activité de son esprit! Facile aux impressions du vice, il est tout-à-fait inaccessible aux charmes de la vertu! Qu'est-ce donc alors que notre nature, si elle produit à elle seule de si tristes résultats?

Mais hâtons-nous bien vite de déclarer que tel n'est pas le sourd-muet, et que ce sont plutôt les bons sentiments que les mauvais qui abondent dans son cœur; que son âme est pure et naturellement portée à tous les nobles penchants; que rarement il a de la sympathie pour les actions qui ont pour principe des pensées peu nobles ou des vues intéressées. M. Sicard ne l'avait donc pas compris, puis-

(1) Sicard, *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, page 37.

qu'il l'avait jugé dans plusieurs circonstances d'une manière aussi défavorable et aussi contraire à la vérité.

Au lieu d'adopter sans examen ces idées spéculatives, ces rêves d'une imagination trop hardie, il faut, par une étude sérieuse et une observation infatigable, épier dans les moindres actions du sourd-muet les impulsions de son cœur ; non pas en le voyant tel qu'on se l'est imaginé, mais tel qu'il s'est formé par le seul fait des impressions des objets extérieurs et des opérations de l'entendement; et alors on se trouve loin de ces conclusions hasardées et si peu bienveillantes pour lui.

Nous les avons vus, nous, et tout le monde a pu les voir comme nous, mus, non pas, il est vrai, par une générosité excessive et qui se manifestait toujours et partout, mais par des sentiments d'une bienveillance non équivoque. Ils sont égoïstes, dit-on, et rapportent tout à eux ! non, ils savent donner à propos : mais respectant la propriété d'autrui, ils ont à cœur de conserver la leur ; pauvres d'ailleurs, non pas seulement comme des enfants, mais comme des enfants sans fortune à venir et disgraciés d'elle comme de la nature, ils ont peu de choses à donner, et cependant ils donnent encore, ils donnent avec abandon et avec grâce. Le plus riche d'entre eux est incontestablement celui qui à force de travail parvient, au

bout de six ans, à mériter un prix, auquel deux personnes bienfaisantes ont attaché une somme de cent francs. On pensera peut-être que les sourds-muets travaillent avec persévérance plutôt en vue d'acquérir cette somme que pour les fruits de l'instruction qui la leur procure ; mais pourquoi alors abandonnent-ils presque toujours spontanément une moitié de cette somme, et même la totalité, pour peu que leurs parents soient dans l'aisance, à celui de leurs camarades qui, sans ressources, aurait été doublement heureux d'arriver le premier ? Est-ce donc là le fait d'hommes égoïstes et qui ne pensent jamais qu'à eux? Et les pauvres qu'ils trouvent sur leur chemin, leur refusent-ils, quand ils ont quelque chose, une obole? restent-ils froids à leurs prières, qu'ils n'entendent pas, mais dont un regard pénétrant leur révèle parfaitement le but? détournent-ils les yeux avec mépris ou avec colère? Non sans doute ; car la pitié, ce sentiment instinctif qui est une des qualités les plus aimables du jeune âge, n'est pas moins vive en eux que dans les autres enfants ; toutes les infortunes, celles surtout qui se trahissent à l'extérieur, excitent leur commisération. Ils donnent sans regarder à qui s'adresse leur secours : aussi ils accomplissent un acte de bienfaisance sans ostentation, comme une chose qui ne mérite même pas d'être signalée, tant elle est naturelle et spontanée de leur part. Disons

plus encore : nous les voyons souvent épuiser leur bourse, qu'ils ont garnie en s'imposant pendant plusieurs mois des privations de la nature de celles que les écoliers ne supportent pas aisément, pour célébrer le plus dignement possible des fêtes en l'honneur de ceux qui leur font du bien, ou pour offrir à leurs parents ou à leurs bienfaiteurs de modestes cadeaux, dont le prix est encore rehaussé par la joie la plus vive et la plus franche ; admirables enfants, en qui l'oubli facile de l'injustice rend la prévention presque impossible, le ressentiment éphémère et le pardon toujours certain!

Les sourds-muets sont en général, du reste, très peu expansifs dans la manifestation des sentiments qu'ils éprouvent : aussi ils sont presque toujours d'une froideur excessive en présence de leurs parents : ils les voient arriver, et ils les quittent avec une indifférence complète. Les gens qui ne les jugeraient que sur ces apparences défavorables, se rangeraient facilement à l'idée de ceux qui pensent que l'égoïsme est le principe dominant de toutes leurs actions ; et cependant ils éprouvent pour les auteurs de leurs jours et pour les autres membres de leur famille une vive affection; mais, n'étant pas habitués aux formes souvent trompeuses dont le parlant revêt ce sentiment, ils ne croient pas nécessaires des manifestations extérieures auxquelles ils n'attachent pour

ainsi dire aucun prix. Ils aiment leur famille, et ils s'en croient aimés ; tout cela est si naturel, et ils le croient si ordinaire, qu'ils ne pensent pas qu'il y ait à cela le moindre mérite : aussi ils n'en parlent pas. Si on veut savoir ce qui existe en réalité au fond de leur cœur, sous cette écorce si rude, il faut assister aux scènes qui précèdent et qui suivent leur séparation d'avec leurs parents au jour de leur entrée dans une école. Avec quels gestes, avec quelle énergie ils manifestent ordinairement leur douleur ! Il ne faut pas quelquefois moins de cinq ou six jours pour calmer leur chagrin, dont la vivacité est souvent telle, qu'elle peut porter atteinte à leur santé. Nous avons la ferme conviction que ce déchirement intime qu'ils éprouvent a contribué, plus que toute autre cause, à faire naître les fréquentes maladies qui chaque année sont le triste partage des nouveaux venus ; et c'est malheureusement presque toujours les plus intelligents, c'est-à-dire ceux dont la sensibilité est le plus développée, qui succombent.

Pendant les premières années d'études, alors qu'ils connaissent à peine quelques expressions de la langue, leurs lettres, dont le style est si irrégulier, témoignent déjà de la bonté de leurs sentiments ; et lorsque plus tard leur instruction s'est accrue, et qu'ils ont ainsi la possibilité de donner à leurs pensées une forme plus expressive, nous les voyons

former les projets les plus louables. « Quand je quitterai cette école, écrivait hier encore dans sa composition un de mes élèves, qui commence sa cinquième année d'études, je serai bien content d'aller à Mâcon pour voir mon bon père et ma bonne mère, qui, Dieu merci, se portent toujours bien. Je travaillerai avec beaucoup d'ardeur de mon état ; on me donnera de l'argent, et je serai bien aise d'en donner à mon père et à ma mère pour les nourrir avec soin ! » Quel est donc l'enfant parlant de cet âge, qui pense, je ne dirai pas mieux, mais seulement aussi bien que cela ? Et il n'est pas de jours où nous n'ayons la possibilité de nous convaincre que tous ont des idées aussi remarquables, et qu'il n'en est aucun dont les sentiments ne puissent être ainsi hautement avoués.

Légers, frivoles, sans nul souci pour l'avenir, qui cependant n'est pas sans incertitude, sans nul souvenir du passé, qui ne fut pas toujours sans amertume, les sourds-muets coulent, il est vrai, leurs jours au sein du bien-être que l'institution leur procure, comme si ce bien-être n'avait jamais eu de commencement, et surtout comme s'il ne devait avoir aucune fin. Ardents aux jeux, prompts à l'étude, ils passent de la récréation à l'étude, et de l'étude au travail, sans efforts, sans contrainte, sans murmure, avec un certain laisser-aller, qui cependant

n'a pas son origine dans l'apathie ou l'indifférence, mais plutôt dans le sentiment du devoir qui est profondément gravé dans leur âme ; car ils se plient aux exigences de la discipline par suite d'une impulsion tout-à-fait instinctive et en quelque sorte irréfléchie. Et cependant presque tous ceux qui ont voulu parler de leurs mœurs sans les bien connaître, les ont parfois représentés comme étant d'une physionomie sombre, d'une humeur chagrine et d'un caractère taciturne. « Ils sont graves et tristes, dit M. Dufau, tandis que les aveugles sont toujours enclins à la gaieté. » C'est là une erreur qui s'explique par le silence forcé qu'on leur voit observer dans le monde, où le sentiment pénible de la solitude qui les environne les accable ; mais dans les écoles, là où le mutisme domine, là où il n'y a de muets que ceux qui parlent, leurs physionomies sont ouvertes et partout règne cette gaieté folle qui est le plus bel ornement du jeune âge. Leurs jeux sont animés et remplis d'incidents les plus variés et les plus ingénieux ; et rarement l'ennui s'empare d'eux et vient assombrir l'intéressant tableau que présente dans leurs réunions cette continuelle animation. La curiosité publique, qui les poursuit encore avec une certaine importunité dans les lieux publics, ne ralentit pas leur activité. Quelques signes énergiques, échappés aux plus impatients, témoignent seule-

ment parfois de l'espèce de mépris qu'ils éprouvent pour ces sortes d'oisifs qui se créent ainsi des distractions aux dépens de tout ce qui les environne, et de qui l'impatience de tout voir et de tout connaître ne s'arrête même pas devant le malheur.

Sous le rapport de la belle humeur, ils ne le cèdent donc en rien aux enfants de leur âge ; peut-être même ont-ils une gaieté plus franche et plus vive que celle qui existe dans les colléges, et cette particularité s'explique moins encore peut-être par la pureté naturelle de leur âme que par la connaissance moins parfaite qu'ils ont du monde, et par cette indifférence qu'ils montrent pour l'avenir. L'enfant parlant tient à la société par tant de liens, qu'il lui est à peu près impossible de ne pas y reporter souvent sa pensée. Son attention est d'ailleurs constamment ramenée vers ce point par l'infinie variété de faits à la connaissance desquels il est initié par les communications sans nombre qui lui viennent du dehors. Il ne devrait pas pouvoir en être ainsi du sourd-muet, pour qui tout ce qui dépasse le rayon de la vue est étranger, qui parle un langage ignoré du plus grand nombre, et qui d'ailleurs a des occasions si rares de se mettre en rapport avec les faits qui s'accomplissent à l'extérieur. Sa curiosité excessive est donc bien rarement excitée, et cependant il connaît et apprécie

comme nous les faits d'un ordre supérieur qui, soit aux yeux de la morale, soit dans le monde politique, ont une importance élevée, parce qu'il montre une aptitude merveilleuse à saisir dans un geste, un regard parfois, les pensées des personnes qui se trouvent auprès de lui. « Les sourds-muets, dit dans un mémoire M. le directeur de l'école royale de Pesth (Hongrie), possèdent le précieux talent de lire sur la physionomie, dans les yeux des autres personnes, non pas seulement les pensées manifestées à haute et intelligible voix, mais aussi les sensations et les pensées qui restent concentrées dans la personne même (1). »

Quoique cette disposition des sourds-muets soit très évidente pour tous, l'on a encore lieu de s'étonner dans les écoles des indications exactes qu'ils possèdent sur des choses que nul n'avait intérêt à leur apprendre, et qu'eux-mêmes avaient aussi bien peu d'intérêt à connaître, si l'on en juge par l'indifférence avec laquelle ils jugent des choses dont l'actualité, plus encore que l'importance, soulève souvent les passions dans la société au sein de laquelle ils vivent.

Nous avons dit que le sourd-muet est fort curieux ; mais il n'est pas possible qu'il en soit autre-

(1) Mémoire adressé, en 1837, par l'Institut royal des sourds-muets de Hongrie à celui de Paris.

ment. D'abord, quand il est jeune, lorsque le monde intellectuel lui est encore inconnu, ses pensées ne s'étendent pas plus loin que sa vue; l'instinct alors le porte vers les objets qu'il ne voit pas, mais dont il soupçonne l'existence. Sa faiblesse lui inspire le désir d'agrandir ses connaissances; il se montre impatient de voir ce qu'il n'a pas encore vu, d'étudier ce qu'il ne connaît pas; c'est alors le sentiment de son bien-être qui excite sa curiosité, il ne veut rien ignorer de ce qui peut l'intéresser. Plus tard, une autre pensée le domine: il comprend l'utilité de l'étude, il éprouve le besoin de savoir, parce que, se comparant aux autres hommes, il est humilié de son état d'infériorité à leur égard; il cherche donc, sinon à les surpasser, du moins à les égaler. Combien de fois n'en avons-nous pas vu gémir de l'impossibilité où ils se voyaient d'apprendre des choses que d'autres avaient apprises, d'exécuter des travaux ou des entreprises dont leur infirmité ne leur permettait pas de s'occuper!

L'opinion exerce sur eux aussi un très grand empire; ils attachent beaucoup de prix à être remarqués et admirés; et, sous ce rapport, ils sont en quelque sorte fiers de leur infirmité, qui fait que l'attention publique se porte sur eux: aussi mettent-ils le plus grand soin à ce qu'on ne puisse pas porter sur leur personne un jugement défavorable.

Les qualités du corps, c'est-à-dire les forces musculaires et la régularité des traits de la physionomie, excitent vivement leur attention ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient très grands admirateurs des hommes de génie, lorsqu'ils ont une éducation qui leur permet d'apprécier la supériorité du monde moral sur le monde matériel. Dans l'esprit de l'homme qui les observe attentivement, il se fait en quelque sorte involontairement un rapprochement entre les peuples à demi civilisés de l'antiquité, ou entre les peuplades sauvages de notre temps, et les sourds-muets sans éducation. Dans l'antiquité, en effet, l'homme aux formes athlétiques, au courage indompté, était un héros, et par droit de naissance, quel qu'il fût, il était dieu; sa place était marquée sur le trône pendant sa vie et dans l'Olympe après sa mort. Fut-il jamais alors quelqu'un de plus grand et de plus admirable qu'Hercule ? Eh bien, les sourds-muets sont d'abord disposés à voir ainsi les choses : Napoléon n'est pas pour eux l'homme aux grandes conceptions, qui a remué le monde plus encore par la puissance de son génie que par ses victoires, c'est le soldat qui se bat, le général qui triomphe ; et cette appréciation encore est le résultat d'une éducation qui commence, et qui a déjà fait subir aux idées primitives de grandes modifications. Mais si, de prime abord, le sourd-

muet avait à donner la préférence à un homme sur un autre, il n'y a pas de doute que le plus grand n'eût l'avantage à ses yeux sur le plus petit, quelles que fussent d'ailleurs les qualités morales du dernier ; le plus obscur tambour-major passerait alors avant Napoléon, qui, malgré sa gloire et son génie, se verrait complétement dédaigné. Les sau vages n'agissaient-ils pas de même, et n'est-ce pas toujours celui qui excelle dans les exercices du corps, ou qui se distingue par ses qualités physiques, qu'ils choisissent pour chef?

C'est donc la civilisation qui, par les lumières qu'elle répand, donne à la puissance de la raison la supériorité de la force. Si le sourd-muet est ainsi disposé, c'est parce que son attention se porte d'abord sur les objets et les formes sensibles et s'y attache vivement ; mais cela ne dure pas longtemps, et lorsque l'éducation, qui le trouve sous quelques rapports dans un état de demi-barbarie, en a fait un être complétement civilisé, il se passionne vivement pour tout ce qui annonce un esprit hardi et une intelligence supérieure, et les qualités matérielles sont placées très bas dans son estime.

Le profond sentiment de vénération qu'il manifeste pour la divinité doit s'expliquer par cette remarquable disposition de son esprit. L'organisation si merveilleuse de l'univers, la perfection de tous

les êtres qui l'habitent, annoncent dans leur auteur une supériorité d'intelligence dont l'homme ne peut mesurer l'étendue. Le sourd-muet en est plus vivement impressionné que qui que ce puisse être ; dans chaque objet qui frappe son regard, il retrouve et il voit un signe certain de la sagesse du souverain créateur de toutes choses. Il se fait donc de sa puissance une idée aussi élevée qu'aucune créature humaine ; et au lieu de ces hommages froids ou affectés que nous lui rendons, il serait, comme les peuples de l'Orient, presque disposé à se prosterner le visage contre terre pour mieux exprimer sa complète humilité.

Il y a loin, comme on le voit, de cet état de choses à l'athéisme dont on les a accusés, sans trop réfléchir à la valeur du reproche qu'on leur adressait. L'athéisme est une croyance négative ; c'est l'état de celui qui nie l'existence de Dieu, le plus souvent avec réflexion ; c'est l'homme arrivé au doute à travers un dédale de raisonnements dont sa raison n'a pas su trouver l'issue. Serait-ce donc là la qualification qu'il conviendrait de donner à celui qui ne soupçonnerait pas même l'existence de la divinité? Est-ce même là d'ailleurs la position du sourd-muet ? Manifeste-t-il de l'incrédulité ou du doute, lorsque de de prime abord vous lui parlez de Dieu ? Voyez-vous alors passer sur ses lèvres ce sourire moqueur au-

quel mieux que d'autres il sait donner une indicible expression de dédain? Non, au contraire; son regard devient animé ; on sent, en voyant l'ardeur nouvelle qui se manifeste dans sa physionomie, que son âme reçoit une alimentation attendue, que des idées vagues, peu définies, s'éclaircissent; que la lumière pénètre dans un lieu où n'existait certainement pas une obscurité complète, mais où la clarté n'était pas suffisante. Aussi, comme il comprend vite! comme son âme s'élève ! comme sa raison se fortifie! Et puis, il devient d'autant plus recueilli, pendant les exercices religieux, qu'il a de la divinité une plus haute et plus juste idée.

Que d'hommes prétendus dévots, qu'un zèle exagéré porte toujours à blâmer dans les autres ce qu'ils appellent l'irrévérence de leur piété, pourraient venir apprendre là comment il convient de rendre à Dieu les hommages qui lui sont dus! Les sourds-muets cependant n'ont aucune des idées superstitieuses qui constituent la bigoterie; mais ils possèdent un sentiment parfaitement digne des rapports qui doivent exister entre Dieu et la créature; et c'est pour cela que, toujours recueillis dans la prière et au milieu des cérémonies du culte, ils se montrent également ennemis de l'impiété et de toute exagération qui tend à dégrader l'homme, en le soumettant à des pratiques peu sérieuses, ou

à abaisser la divinité, en mettant la créature trop près d'elle.

Il ne peut guère nous convenir, par rapport à la faiblesse de nos moyens, d'entrer ici dans l'examen d'une des plus graves questions qui aient provoqué les méditations des philosophes, à savoir, si l'idée de Dieu est innée, ou bien si c'est simplement aux appréciations de son intelligence que l'homme en est redevable. Les notions que le sourd-muet pouvait avoir de la divinité ont sous ce rapport très vivement préoccupé les curieux et les savants, et cela devait être : que de doutes auraient été ainsi dissipés, que de discussions se seraient éteintes, si un de ces enfants, devenu homme, et ayant acquis une instruction complète, rappelant tout-à-coup les idées, les souvenirs de son jeune âge, avait pu faire connaître d'une manière exacte l'idée qu'il avait de Dieu avant toute instruction! Aussi n'a-t-on pas cessé de les questionner à cet égard, mais jamais on n'a obtenu d'eux de réponse catégorique. Massieu seul a écrit un jour quelque part qu'en allant à l'église, lorsqu'il était encore enfant, il avait l'idée d'adoration, mais qu'il croyait que tous ces hommages s'adressaient au soleil. Cette déclaration de Massieu ne nous paraît aucunement justifiée ; et nous pensons qu'il eût été plus conforme à la vérité de reconnaître que, de même que les autres sourds-

muets, il n'avait conservé des impressions de sa jeunesse que des souvenirs fort vagues et fort incertains; et d'ailleurs, il est à croire que, sous le point de vue qui nous occupe, l'exercice de ses facultés n'avait pas été porté fort loin. Il avait certainement assez de pénétration, en supposant que Dieu n'eût pas mis au cœur de tout homme les qualités essentielles pour le comprendre par lui-même, pour se rendre un compte raisonnable des actions des hommes qui se rapportaient au culte; habitué à rechercher la cause de tout, il n'a certainement pas vu les hommes se réunir le dimanche, prier en silence et en commun, non pas en plein air et en face des rayons du soleil, mais dans un temple où règne une mystique obscurité, en présence d'ornements emblématiques, et surtout de la croix, sans que sa raison lui ait appris à qui s'adressaient ces hommages. Il a donc cru à un être supérieur, dont il ne s'est bien expliqué ni les attributs ni les caractères.

On a prétendu prouver qu'il n'était pas possible que l'homme eût naturellement l'idée de Dieu, parce qu'on a vu des hommes qui en adoraient plusieurs. Cela ne prouverait-il pas aussi, dit-on, que le muet n'a pas pu avoir, avant toute instruction, la prescience de l'existence de la divinité? Ce sentiment de vénération qui se multiplie en quelque sorte, ce besoin d'adorer un être supérieur qui s'applique

à plusieurs choses, ne semblerait-il pas établir, au contraire, bien mieux que tous les raisonnnements, que l'homme se sent porté malgré lui, par un sentiment intime, à s'incliner devant un être suprême, duquel sa raison lui dit qu'il tient tout et dont il dépend? Que le sourd-muet ait de Dieu l'idée que nous en avons, cela n'est pas admissible; car il ne suffit pas pour cela de la révélation, il faut encore l'étude, l'observation réfléchie des lois harmonieuses qui règlent la marche de l'univers, la méditation enfin; mais il ne résulte pas évidemment, de ce que nous sommes plus instruits que lui, la preuve qu'il n'a pas les mêmes aptitudes que nous, et que son âme ne possède pas les mêmes caractères que Dieu a mis dans la nôtre. Or, peut-il se rencontrer un homme sensé qui ne convienne que nous éprouvons tous, malgré nous, le désir involontaire de rendre hommage à une puissance occulte qui règle tout par sa sagesse?

Le sourd-muet est en général très enclin à l'obéissance; tout ce qui lui paraît renfermé dans les limites du devoir, il l'accomplit avec plaisir et avec une sorte d'ardeur: il s'attache à ses devoirs et s'y porte comme par besoin. Il comprend donc aussi sans difficulté que toutes les fois qu'il y a de sa part manquement à la discipline, il doit y avoir répression; et fût-elle exagérée, si le fait reproché est constant, il

ne sait ni le nier ni se plaindre du châtiment qui est la conséquence de la faute qu'il a commise : il s'y soumet sans humeur, et sans qu'il reste au fond de son cœur un de ces souvenirs amers, qui dans le parlant se traduisent souvent en un sentiment de haine, qui se manifeste dans les moindres circonstances, et finit parfois par devenir un obstacle invincible à l'influence légitime que le professeur doit toujours exercer sur ses élèves, s'il veut que son enseignement leur soit profitable.

Ce respect que le sourd-muet témoigne pour l'autorité à laquelle il est soumis ne serait du reste qu'un indice de la faiblesse de son intelligence, si elle n'avait pas pour corollaire le sentiment de sa dignité, et le besoin de maintenir et de défendre ses droits quand il est injustement attaqué. Aussi rien ne saurait égaler l'énergie et la persistance de ses protestations quand un fait faux lui est imputé, ou lorsqu'il ne voit pas pratiquer à son égard la justice la plus rigoureuse. Cette susceptibilité opiniâtre n'est-elle pas d'ailleurs un besoin du cœur humain ? Quel est l'homme, à moins qu'il n'ait été abruti par l'oppression ou par les théories les plus dégradantes, qui ne sente bondir son cœur à l'idée de subir un affront ou une humiliation imméritée ? Le sourd-muet a donc en lui une règle toujours sûre, d'après laquelle il juge du mérite de ses actions et apprécie

celle des autres ; et quand il résulte pour lui de cet examen spontané la conviction vraie ou fausse, mais presque toujours vraie, parce que rarement il se laisse aveugler par de mauvaises passions, que les règles de la justice ont été sciemment méconnues ou violées à son égard, rien ne fait fléchir la volonté qu'il a de voir redresser les torts qu'on a eus envers lui. Ce sentiment, du reste, est le même partout où la pratique de ce qu'on est convenu d'appeler les convenances sociales n'est pas parvenue à en émousser la force. L'aveugle pense et agit de la même manière (1) : « Ils préfèrent, dit M. Dufau, laisser briser leur existence plutôt que d'en venir à des démarches auxquelles ils croient avoir le droit de se refuser. » Et cependant l'aveugle est, par les communications orales, plus immédiatement en rapport avec la société, et dès lors son opinion personnelle peut par ce contact être plus aisément modifiée ; il a pu apprendre ainsi de bonne heure à plier sa raison aux nécessités sociales. Moins concentré en lui-même que le sourd-muet, il peut s'aider des lumières des autres, tandis que le sourd-muet est seul avec sa conscience ; et sa débile raison, livrée à elle-même, juge de tout en quelque sorte sans appel.

Pour vivre en paix avec les sourds-muets, une

(1) Dufau, *Essais sur les aveugles-nés.*

seule chose paraît donc nécessaire, c'est d'observer avec eux le plus strictement possible les lois de l'équité. Mieux vaut, en effet, laisser une faute douteuse impunie, que d'infliger une punition à celui qui ne l'a pas méritée ; et jamais indice n'est plus sûr à cet égard que le chagrin, la colère ou l'emportement que manifeste celui qui est injustement puni. L'homme qui connaît les sourds-muets s'y méprendra difficilement. Aussi est-ce un grand malheur quand il arrive, ce qui n'est malheureusement que trop fréquent, que le soin de veiller sur eux et de les instruire est confié à des hommes qui ne connaissent pas leur langage. Que d'erreurs, que d'emportements sont la suite nécessaire de l'impossibilité où ils se trouvent d'entrer en communication facile les uns avec les autres ! Le sourd-muet se soumet à la force quand il est convaincu que toute résistance est devenue impossible ; mais il garde et nourrit au fond du cœur le souvenir de l'injuste oppression qu'il a subie ; et si par hasard son ressentiment ne dure pas, on peut être bien convaincu qu'un autre sentiment plus fâcheux encore en a pris la place. C'est une sorte de mépris pour celui qu'il ne juge ni assez intelligent pour avoir reconnu une erreur, ni assez maître de lui-même pour se contenter de l'exercice facile du pouvoir dont il est investi.

Le respect que le sourd-muet a pour l'autorité lui donne une haute idée de celui qui l'exerce. Il est de prime abord disposé à lui reconnaître toutes les qualités et les talents qui l'en rendent digne ; mais aussi ne pardonne-t-il pas les fautes ou les actes de faiblesse qu'il lui voit commettre ; et lorsque le prestige est ainsi détruit, on peut être assuré que jamais on ne reprendra, quoi qu'on fasse, la place qu'on a perdue dans son esprit. Ce sentiment de droiture, qui le guide dans toute sa conduite, se produit à bien plus forte raison quand il s'agit de personnes étrangères ; et à moins que la faute commise ne soit le résultat d'un concert établi entre plusieurs, et auquel il a pris part, ce qui est très rare parmi eux, il blâme le premier celui qui l'a commise ; il ne se croit pas obligé à garder le silence ; et s'il juge que le bon ordre veut qu'elle soit réprimée, il ne fait aucune difficulté de la signaler ostensiblement et sans détour à ceux qui sont chargés de son éducation. Ce n'est ni de l'espionnage ni de la délation, ce n'est pas de la flatterie non plus, car il n'attend de sa démarche ni récompense ni faveur quelconque ; mais il obéit à un sentiment de justice qui le domine : il croit remplir un devoir.

Il se montre d'ailleurs sans pitié pour ceux qui se sont mis ainsi dans le cas d'être punis ; et il est

bien peu à craindre que le châtiment qui leur est infligé lui paraisse trop dur. Lui-même, du reste, est fort peu indulgent pour ceux qui lui paraissent coupables ; il suffirait, pour le prouver, de citer plusieurs circonstances où les sourds-muets ayant été appelés à prononcer disciplinairement sur le sort de ceux de leurs camarades qui avaient commis quelque faute grave, le directeur se voyait dans la nécessité de modérer la punition demandée.

Il y a donc dans le cœur du sourd-muet un sentiment de justice profondément gravé, qui se produit tel qu'il est, sans qu'il ait pu être modifié par le contact des hommes ; et il ne peut provenir que d'une appréciation parfaite de ce qui est bien et de ce qui est mal. Mais de là aussi résulte le respect le plus absolu pour la propriété et pour ce qui est en dehors de notre possession. On a cependant nié fort souvent ce fait devant les tribunaux, et on a voulu soustraire ces malheureux à la vindicte des lois en les dépouillant de toute raison, ce qui était un outrage à la bonté divine. Ce n'était pas là, en effet, qu'il fallait chercher des moyes de justification : le sourd-muet avait moralement bien apprécié l'acte qui lui était reproché, mais, paria dans notre société égoïste, il avait agi sous l'influence d'un besoin impérieux, comme ils en éprouvent si souvent : la faim, la misère, l'abandon, ou de mauvais conseils

l'avaient sans doute déterminé malgré lui à méconnaître la voix de sa conscience. Aussi combien peu en voit-on de ceux que la fortune a favorisés, ou qui ont puisé dans l'instruction les ressources nécessaires pour exister, qui soient soumis à l'action répressive des lois ! Est-il possible d'en citer un seul exemple qui ne trouve pas son explication dans quelque cause extraordinaire, à laquelle la position physique de l'individu ne soit entièrement étrangère? Ne faut-il pas s'étonner, au contraire, de ce qu'on ait si peu d'occasions de se plaindre d'eux? M. Dufau, dans l'intéressant travail sur les aveugles, dont nous avons déjà parlé, fait remarquer que les aveugles, dont les habitudes morales sont pleines de droiture, n'ont jamais rien eu à démêler avec la justice humaine, tandis que les sourds-muets sont souvent traduits devant les tribunaux.

Le fait en lui-même n'est pas contestable, quoique cependant il soit peu exact de dire que la justice a fréquemment à leur demander compte de leurs actions. On comprendrait difficilement qu'il n'existât pas encore sur ce point une différence entre le sourd-muet et l'aveugle. Mais qu'est-ce que cela prouve, soit en faveur de l'un, soit contre l'autre? M. Dufau a-t-il voulu établir par là que les principes d'équité et de probité qui existent dans les derniers sont très rares parmi les premiers? Il nous paraît difficile de

supposer que telle ait pu être sa pensée ; car il est, quoi qu'on en dise, matériellement impossible à un aveugle de commettre un acte de ce genre qui fût punissable. Non seulement il ne peut voler, parce qu'il sait bien rarement la valeur, l'utilité, l'importance de l'objet qu'il voudrait ainsi s'approprier ; mais il ne peut pas même savoir qu'il y a à côté de lui une chose qui provoquerait ses désirs. Il est difficile d'ailleurs, pour ne pas dire tout-à-fait impossible, que ce désir ne fût pas, dans tous les cas, comprimé par la crainte d'être surpris et puni. Mais admettons pour un instant qu'il soit placé dans des circonstances favorables pour commettre un vol, et qu'il puisse ensuite cacher sans peine à tous les regards l'objet volé, ce qu'il est permis de nier, malgré l'affirmation contraire de Diderot, dans sa *Lettre sur les aveugles ;* qu'en fera l'aveugle ? Le vendra-t-il ? à qui ? Comment s'en servir, sans crainte de l'offrir ainsi à la vue des personnes mêmes qui auraient été victimes du vol ? Ajoutons, enfin, que c'est le plus souvent la vue d'un objet qui agit sur l'esprit de l'homme enclin au vol; que c'est l'occasion, les circonstances, et bien plus encore les passions à satisfaire, qui le poussent à commettre de mauvaises actions. Toutes ces causes agissent assurément sur le sourd-muet avec autant d'énergie au moins que sur le parlant ; mais il en

est une, nous l'avons déjà dit, qui pour lui est bien plus impérieuse encore que toutes les autres, c'est le besoin. Il est bien vrai qu'on a vu souvent certains sourds-muets paraître devant la justice; mais qui étaient-ils ? Des enfants sans instruction, pauvres, délaissés de leurs parents, ou traités par eux le plus souvent avec une sorte de barbarie, n'ayant de refuge ni sous le toit paternel, qui leur était fermé, ni dans le travail, que le défaut d'instruction leur avait rendu impossible.

Chaque fois d'ailleurs qu'une cause quelconque les amenait devant la justice, les rédacteurs de journaux, frappés de la singularité du débat, de ses formes exceptionnelles, ne manquaient pas d'en entretenir le public. Mais cette attention même, en jetant sur les sourds-muets en général une sorte de défaveur, ne prouve-t-elle pas combien est rare le fait qui y a donné lieu ? L'aveugle enfin a le privilége d'exciter au plus haut degré la commisération publique ; s'il ne travaille pas, il mendie; et le caractère extérieur de son infirmité devient pour lui un moyen assuré de provoquer la bienfaisance. Le sourd-muet n'a pas le même privilége ; les lois contre la mendicité le frappent comme tous les autres; et quand bien même il n'en serait pas ainsi, qui donc serait touché du sort d'un homme qui souffre sans se plaindre, et qui d'ailleurs s'offre à nos regards avec toutes les

apparences d'une santé parfaite? On est, en le jugeant sur son extérieur, disposé tout d'abord à l'accuser de paresse, et on croit à peine à son infirmité, quand elle est alléguée. On craint d'être victime d'une duperie, et on se rend injuste et presque cruel par la crainte d'être trompé. Le sauvage de l'Aveyron lui-même, cet idiot trouvé dans les bois de la Caune, ne se vit-il pas un jour contester aussi les tristes avantages de sa position? Le 22 thermidor an VIII, un sieur Feydel fit insérer dans le *Journal de Paris* une lettre par laquelle il offrait de prouver que le prétendu sauvage de l'Aveyron n'était qu'un petit comédien qui jouait passablement son rôle. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici le singulier jugement qui intervint entre l'auteur de la lettre et un sieur Capelle qui avait accepté la gageure. Toujours est-il que le malheureux sauvage de l'Aveyron avait été calomnié et que, malgré son effrayante stupidité, qui sautait à tous les yeux, s'il se fût trouvé dans la nécessité d'implorer l'assistance des autres, il aurait rencontré bien des gens qui, par intérêt ou par conviction, auraient adopté l'opinion de son détracteur.

Qu'on cesse donc d'imputer aux sourds-muets des torts qu'ils n'ont pas, et surtout d'attribuer à la position que leur a faite leur infirmité des faits qui tiennent à des causes toutes différentes; qu'on les in-

struise, et qu'on leur donne un état, et l'on verra bientôt que, citoyens utiles, ils sauront, mieux que personne, donner à tous l'exemple de la soumission aux lois, dont l'existence leur est d'abord révélée par cet éternel principe d'équité que possède tout homme venant dans ce monde, principe qui est la base de toute morale, parce qu'il est le fondement de la raison humaine.

Dans la société, on est, en général, porté par un attrait irrésistible vers ceux qu'une similitude de goûts, de position ou de fortune, rapproche le plus de nous : *Qui se ressemble s'assemble*, dit un vieux proverbe ; il n'est donc pas étonnant que les sourds-muets manifestent un penchant naturel à se trouver réunis, à se former en société, à faire en quelque sorte bande à part : le lien de leur infirmité les tient étroitement unis les uns avec les autres. Le silence d'ailleurs, qui partout règne autour d'eux, n'existe plus quand ils sont plusieurs ensemble ; ils ne sont plus en quelque sorte ni sourds ni muets ; et c'est alors que ne s'apercevant pas que, par suite de leur infirmité, ils aient rien perdu, ils croient n'avoir rien à regretter. Il convient toutefois, pour faire de leurs mœurs un tableau complet et fidèle, de faire remarquer que, surtout quand ils sont instruits, ils n'ont pas toujours les uns pour les autres une bienveillance telle qu'elle devrait résulter de la parfaite identité

de leur position, de leurs rapports habituels. Toutes les fois qu'il s'agit de conquérir un avantage dont ils croient que la société parlante les a injustement privés, ils réunissent leurs efforts, et rien ne ralentit l'ardeur de ceux qui travaillent à l'émancipation de la famille entière, ou dans un intérêt commun, quel qu'en soit l'objet. Ils se montrent même sous ce rapport d'un zèle tellement exagéré, qu'il les rend parfois passionnés et injustes envers leurs rivaux parlants, qu'ils traitent en ennemis déclarés plutôt qu'en adversaires. Les hommes de mérite, qu'ils comptent en assez grand nombre dans leurs rangs, leur semblent de beaucoup supérieurs à tout le monde qui les entoure; et toutes les fois qu'ils sont privés d'un avantage qu'ils croient leur être dû, ils se considèrent comme victimes d'un acte de brutale spoliation : aussi chaque triomphe individuel est pour tous une cause de joie. Mais s'ils se réunissent contre ce qu'ils appelleraient presque l'ennemi commun, ils se divisent bientôt entre eux, et jamais peut-être on ne vit d'assemblées plus orageuses que les leurs. Leurs passions se déchaînent ; des luttes vives, opiniâtres, s'établissent entre eux, les haines s'enveniment ; et c'est, il faut bien le dire, quelquefois les plus mauvaises passions qui les poussent à se dénigrer, à se dépouiller les uns les autres.

Ils éprouvent d'ailleurs bien rarement les uns

pour les autres cette sympathie qui fait qu'on excuse aisément les défauts ou les fautes de ceux qu'on aime. Les plus instruits manifestent en général une pitié dédaigneuse pour celui qui ne l'est pas, et auquel la nature semble avoir refusé les facultés essentielles pour acquérir des connaissances telles qu'il puisse s'égaler à eux. Ce sentiment se montre surtout dans le sourd-muet *métis*, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, c'est-à-dire dans celui qui, frappé tardivement de surdité, est resté en possession de tout le développement que ses facultés intellectuelles avaient acquis auparavant, et qui, étant devenu sourd à l'âge de six ou sept ans, a conservé une certaine facilité pour parler, et toutes les connaissances qui sont le résultat de la jouissance de tous ses sens pendant plusieurs années. On ne saurait mieux rendre à cet égard leur situation vis-à-vis des autres qu'en la comparant à celle des mulâtres à l'égard des nègres. Il est d'ailleurs incontestable qu'ils sont en général doués d'une plus grande aptitude. Que de temps ne faut-il pas, en effet, au pauvre enfant né sourd, pour se placer au niveau de celui qui un instant au moins a été mêlé, comme nous et avec les mêmes avantages, à la société, et dont l'intelligence a ainsi profité des communications variées dont nous sommes redevables à l'ouïe !

Le sentiment irrésistible qui porte néanmoins les

sourds-muets les uns vers les autres est d'autant plus fort qu'il est le résultat de l'infirmité commune qui les a indissolublement unis. Ce fait d'ailleurs est partout le même. Nous voyons, en effet, les hommes rechercher de préférence ceux qui ont avec eux quelques points de contact. Il existe toutefois à ce principe de l'attraction par les rassemblances une exception pour ce qui concerne les sourds-muets : s'ils aiment à se réunir entre eux, ils n'ont aucune sympathie pour les pauvres filles qui sont atteintes de la même infirmité qu'eux. Nous les avons vus manifester la plus complète indifférence au sujet de l'état exceptionnel et si défavorable dans lequel ils se trouvent placés par leur position, ne comprenant rien à l'espèce de pitié qu'ils inspirent, et se montrant disposés à dédaigner la parole autant au moins que leurs gestes peuvent l'être par ceux qui n'en font pas usage. Eh bien, lorsqu'il s'agit de personnes d'un autre sexe, ils éprouvent eux-mêmes les sentiments qu'ils blâment dans les autres ; ils vont plus loin encore, car ils témoignent aux sourdes-muettes un dédain dont la manifestation peu circonspecte a dû plus d'une fois exciter vivement la susceptibilité de celles qui en étaient tout à la fois l'objet et les témoins : aussi voit-on bien rarement le mariage unir leurs destinées. Faut-il blâmer cet éloignement, qui paraît en quelque sorte instinctif,

tant il est universel et profondément enraciné dans le cœur de chacun d'eux ? Je l'ignore. C'est assurément une triste position pour une femme parlante d'être condamnée à vivre toujours associée à un homme dont bien rarement elle comprend parfaitement le langage ; pourquoi donc cette situation a-t-elle plus d'attrait pour le sourd-muet qui n'entend pas ? Ne serait-il pas dans une condition infiniment préférable, s'il était uni à une femme qui, placée dans une condition absolument identique avec la sienne, aurait nécessairement les mêmes goûts, les mêmes passions et surtout le même langage ? La communauté de biens et de maux que le mariage a pour but essentiel d'établir entre le mari et la femme qu'il associe serait bien plus complète ; mais aussi ce seraient là deux malheureux entièrement séquestrés du monde, ayant élevé de leurs propres mains, volontairement, entre eux et la société au sein de laquelle ils vivent, une barrière désormais presque infranchissable ; tandis que si le sourd-muet est assez heureux pour trouver dans une femme parlante dévouée un guide et un soutien dans notre société, qu'il ne connaît que d'une manière imparfaite, il cesse d'être pour elle un étranger ; il a désormais un interprète sûr et fidèle, par qui ses relations se multiplient, et qui diminue d'une façon très sensible les effets de son infortune. Il a ainsi doublé son exis-

tence, et décuplé la somme de bonheur qu'il lui était permis d'espérer sur cette terre pour lui si ingrate.

Il n'est donc pas douteux que cette puissante raison ne soit celle qui, dans le sourd-muet instruit, fortifie le sentiment de répulsion que nous venons de signaler, et qui existe d'une manière si générale, qu'il est en quelque sorte indépendant de tout raisonnement : il n'est pas acquis, il est inné pour ainsi dire. Quelle est donc la cause qui peut produire un effet si singulier et si contraire en apparence à toutes les données de l'expérience? Ne serait-ce pas parce qu'en général les jeunes sourdes-muettes sont en quelque sorte privées de ce charme irrésistible dont sont douées les personnes de leur sexe? Il est certain, en effet, que celles de nos écoles n'ont, en général, ni dans l'esprit ni dans le mouvement du corps, rien de cette activité remarquable qui caractérise le sourd-muet. Se mouvant avec peine et comme malgré elles, il n'y a aucune grâce ni dans leur démarche ni dans leur maintien. La vie est en quelque sorte à demi éteinte en elles ; et elles offrent l'aspect de l'indolence et de la lassitude la plus complète. Quand elles sont encore dans l'âge où l'esprit se fortifie par l'étude, leurs progrès sont en raison de cette situation physique : aussi combien peu en voit-on qui sachent ensuite dans le monde secouer la torpeur qui règne dans toute leur personne!

Comment expliquer un état si diamétralement contraire à celui du sourd-muet? Est-ce que l'infirmité produit en elles des effets plus désastreux? Sont-elles, par suite de ce fait, dépourvues, non pas seulement de la sagacité qui distingue les femmes en général, mais aussi de l'aptitude que montre le sourd-muet pour le travail? Nous ne pouvons le croire; car nous avons vu, en dehors des écoles, des jeunes filles atteintes de surdité, et elles nous ont toujours paru remarquables par leur intelligence et leur merveilleuse pénétration. Rien n'était plus séduisant que leur maintien, plus gracieux que l'expression mimique de leurs pensées. On assure, d'ailleurs, que dans les écoles où les deux sexes sont réunis pour l'étude, les jeunes filles se montrent presque toujours d'une aptitude supérieure à celle des garçons. Mais s'il en est ainsi, à quoi attribuer la situation si différente qu'elles ont parmi nous, et à laquelle il faut bien rattacher le sentiment que les sourds-muets nous ont paru éprouver pour elles? Cela provient un peu sans doute de ce que la plupart d'entre elles se sont élevées dans les champs, et qu'aucune idée de coquetterie n'a encore germé dans leur esprit; mais nous pensons aussi que la direction générale donnée à leur éducation n'y est pas non plus tout-à-fait étrangère. L'esprit souffre et s'amoindrit quand les forces physiques restent

inactives; c'est l'agitation qui lui donne la vie et qui le fortifie; et c'est presque toujours ce qui manque dans les écoles, où l'on semble éviter avec le plus grand soin tout ce qui peut détruire la monotonie de la vie monastique, qu'on a, fort mal à propos à notre avis, transportée là.

Les sourdes-muettes sont d'ailleurs excessivement bonnes; leur physionomie est pleine de candeur, et la bienveillance, qui est la base de leur caractère, se manifeste partout. Affectueuses, dévouées et confiantes, elles ont certainement des droits incontestables aux sentiments d'affection qu'on leur refuse; et peut-être est-ce plutôt un malheur pour la société que pour elles qu'on ait jusqu'ici méconnu une partie de leurs excellentes qualités. Il ne paraît pas, du reste, qu'elles fussent disposées à traiter les sourds-muets avec le même dédain que ceux-ci leur témoignent; mais cela tient plutôt à la bonté naturelle de leur cœur qu'au désir de partager leur destinée en s'unissant à eux par le mariage. Elles n'ont aucun éloignement pour les sourds-muets; mais elles sentent qu'elles ont besoin d'un soutien, et qu'un parlant, sous ce rapport, est bien préférable pour elles. Il est peu de parlants, malheureusement, qui se montrent disposés à contracter de pareilles unions; et la plupart de ces pauvres filles cherchent un refuge dans des maisons d'asile,

où leur existence toute matérielle ne peut qu'être dépourvue de toute espèce d'attraits. Les sourds-muets, au contraire, se marient presque tous ; ils possèdent toutes les qualités qui font un bon père de famille ; leurs enfants, qui sont toujours parlants, font les signes aussi bien qu'eux ; les femmes elles-mêmes, qui n'ont pas craint de s'associer à leur sort, communiquent avec eux sans aucune difficulté, et presque toutes font preuve d'une admirable facilité à se servir du langage des gestes.

Au milieu des belles qualités qui distinguent les sourds-muets, il était impossible de ne pas remarquer quelques défauts qui sont presque tous inhérents à leur infirmité, et que l'éducation doit surtout chercher à combattre, plutôt dans leur intérêt que dans celui de la société, qui n'a certainement rien à craindre de leur existence. Tous les efforts des instituteurs de sourds-muets ont sans cesse tendu à leur procurer dans la société, telle qu'elle est établie, la part d'avantages et la position que l'infirmité dont ils sont atteints leur a enlevée ; ils y sont parvenus autant que la nature leur a permis, et par là ils ont rendu aussi étroite que possible la ligne séparative que la Providence a jetée entre le sourd-muet et le parlant. Est-ce donc dans l'intérêt des sourds-muets ou dans celui des parlants qu'ils ont agi ainsi ? La réponse à cette question ne saurait

être douteuse : la société a gagné jusqu'ici bien peu de chose à la régénération du petit nombre de ses membres qui sont frappés de surdité ; mais eux, au contraire, ont tout à gagner à cette communauté de biens à laquelle on les convie. Ils ne l'ont cependant pas toujours parfaitement compris; et nous avons vu avec beaucoup de peine quelques uns des plus distingués d'entre eux chercher à isoler le plus possible de la société parlante ceux dont le sort leur est commun, et, usant des forces et des ressources qu'ils tiennent de la bienveillance des parlants, ne pas hésiter à leur contester le droit de se mêler des choses qui ont rapport à leur éducation. Nous sommes sourds-muets, disent-ils, et, à ce titre, à nous seuls appartient le droit d'instruire les sourds-muets. C'est, comme on le voit, une petite société qui tend à se rendre indépendante de la grande société parlante. Heureux que nous sommes encore que leur nombre ne soit pas très grand ; car on ne sait pas, s'il en était autrement. si leurs prétentions n'iraient pas jusqu'à nous interdire l'usage de la parole, afin de rendre plus évidente pour tous la vérité du principe qu'ils proclament, que de tous les moyens de communication que l'homme possède, il n'en est aucun, pas même la parole, qui soit préférable à la mimique ; d'où il suivrait que ce serait pour nous tous un véritable malheur de ne pas être nés sourds-muets.

Ce sentiment de défiance instinctive qu'ils manifestent à l'égard des parlants n'est cependant pas, comme on pourrait le croire d'après ce que nous avons dit, tout-à-fait le résultat de leur organisation. Le sourd-muet a l'amour de la justice profondément gravé au fond du cœur, et il en fait naturellement plutôt l'application aux choses qui le touchent de près qu'à celles qui ne l'intéressent pas. Les injustices qui lui sont personnelles lui paraissent d'autant plus blâmables qu'il est porté à croire que c'est son état d'infirmité et l'impossibilité où il est de se défendre qui y ont donné lieu; de là naît son éloignement pour les parlants, auxquels il ne suppose que très rarement pour lui toute la bienveillance qu'il croit lui être due. Il a tort sans doute de confondre tout le monde dans un même sentiment de réprobation; mais les parlants qui le traitent avec une partialité révoltante et un dédaigneux despotisme sont bien plus coupables encore.

CHAPITRE III.

FACULTÉS INTELLECTUELLES ; ÉTAT DU SOURD-MUET AVANT TOUTE INSTRUCTION; DIFFÉRENCE QUI EXISTE ENTRE LUI ET L'IDIOT ; SAUVAGE DE L'AVEYRON ; IDÉES QUI SONT LES PLUS FAMILIÈRES AU SOURD-MUET ; FACULTÉS QU'IL EMPLOIE DE PRÉFÉRENCE ; PUISSANCE DE L'INTUITION ; USAGE TROP EXCLUSIF DE LA MÉMOIRE.

—

Presque tout devrait avoir été dit aujourd'hui sur les fausses idées que les hommes du monde et les philosophes eux-mêmes s'étaient faites des sourds-muets et de leur aptitude avant toute instruction; mais on s'est si peu occupé d'eux, qu'il ne faut pas trop s'étonner si, jusqu'à ce jour, on les a traités involontairement avec une cruelle injustice, et si on leur a refusé jusqu'à l'appréciation du bien et du mal, les ravalant ainsi au niveau de la créature sans intelligence, comme si l'âme ne possédait pas, indé-

pendamment de son enveloppe plus ou moins régulière, toutes les qualités qui font de l'homme un être pensant et réfléchi. Sans doute les sens nous sont indispensables pour l'acquisition des idées: et sans vouloir prétendre ni soutenir ici que la sensation seule met en jeu nos facultés, et que sans elle nous serions dans l'impossibilité de concevoir la moindre pensée, nous croyons que, plus le nombre de nos sens est restreint et plus leur exercice est limité, plus notre intelligence est inactive. Mais il n'est certainement pas nécessaire que tous soient conservés et puissent exercer leurs fonctions, pour que nous ayons la possibilité de concevoir les idées. On doit donc rester enfin parfaitement convaincu que si la suppression de l'ouïe nuit aux opérations de l'entendement et au développement de la raison, elle n'empêche pas l'entendement et la raison d'exister. Dans l'idiot, la perturbation a son siége au milieu de tous les éléments de la pensée; il y a désaccord entre les facultés morales et les organes qui sont destinés à les mettre en activité; mais les sens existent dans toute leur intégrité. C'est plus avant que le mal existe ; il est plus profond en quelque sorte que dans le cas de surdité. Ici, en effet, comme lorsqu'il s'agit de cécité, c'est l'homme physique seul qui est irrégulier; et c'est pour cela qu'il y a entre le sourd-muet et l'insensé toute la différence qui

doit exister entre deux êtres qui n'ont absolument rien de commun.

Nous trouvons dans le sauvage de l'Aveyron un moyen parfait de justification de cette pensée. Le jeune sauvage, en effet, était tout simplement un idiot en qui des rapports accidentels avec les autres hommes n'avaient pu agir sur l'organisation intellectuelle si débile. et en qui surtout la solitude avait achevé, au lieu d'en arrêter la marche, la destruction de tous les germes si faibles de la pensée. Abandonné dans le bois de la Caune lorsqu'il était tout jeune encore, cet enfant y était resté, vivant de racines et de fruits sauvages, jusqu'à l'âge de douze ans. Il grimpait sur les arbres avec l'agilité d'un chat, et deux fois ainsi il avait échappé à des personnes qui l'avaient aperçu; enfin, vers l'an VII, il fut saisi par trois chasseurs dans les mêmes lieux: il était entièrement nu. Conduit dans une maison d'un village voisin, il s'échappa et reprit dans les fôrets sa vie errante et sauvage. Enfin, un jour, il entra de lui-même dans une habitation, fut saisi et conduit à Paris, par ordre de L. Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, et envoyé à l'abbé Sicard, le 4 messidor an VIII, pour être confié à ses soins. « Il était, dit M. Itard, qui a fait sur ce jeune homme des observations si judicieuses et des expériences si dignes d'intérêt, il était farouche, impa-

tient et mobile, et cherchait constamment à s'échapper (1). » Et plus loin il ajoute : « Que vit-on ? un enfant d'une malpropreté dégoûtante, affecté de mouvements spasmodiques et souvent convulsifs, se balançant sans relâche, comme certains animaux de la ménagerie ; mordant, égratignant ceux qui le contrariaient, ne témoignant aucune espèce d'affection à ceux qui le servaient, enfin indifférent à tout, et ne donnant de l'attention à rien. »

Était-il donc simplement sauvage ? et cette situation n'était-elle que le résultat de la vie vagabonde qu'il avait menée ? Ses facultés pouvaient-elles, après avoir sommeillé, être éveillées tout-à-coup ? Étaient-elles conservées intactes ? Il est bien certain que non ; l'idiotisme était évidemment la cause première de l'état désordonné de sa raison. Dépouillée par les funestes influences sans doute qui, depuis son état d'abandon, avaient agi sur son organisation, de tout ce qui, dans l'homme, constitue l'entendement, il n'était plus possible d'espérer que les soins les plus habiles lui rendissent l'exercice de facultés qui n'existaient plus. M. Itard, qui fut alors plus spécialement chargé de lui donner ses soins, avait espéré d'abord que son idiotisme n'était qu'apparent, parce qu'il ne voyait dans son état que les suites fu-

(1) Itard, *De l'éducation d'un homme sauvage.*

nestes d'un isolement complet du reste des hommes; persuadé qu'il était d'ailleurs que, sans les relations sociales, l'homme serait le moins intelligent et le plus faible des animaux. Après des expériences fort longues, et qui servirent à faire connaître la rare sagacité dont cet habile praticien était doué, il reconnut enfin que Pinel avait eu raison de prétendre que cet enfant était un idiot, et il le traita comme tel. Rien n'est plus curieux que les observations qu'il fit, et plus ingénieux que les procédés qu'il mit en usage pour rendre à ses sens engourdis la vie qui leur manquait. Souvent il conçut des espérances, et crut saisir la récompense de tant d'efforts et de patience; mais enfin il fallut renoncer à l'espoir de détruire cet idiotisme incarné; et après que cet enfant eut été, pendant dix ans, l'objet des soins les plus persévérants et les plus judicieux, voici dans quels termes, le 13 juillet 1810, les administrateurs rendirent compte au ministre de son état :

« Les espérances de l'administration sur la civilisation dont cet enfant était susceptible ont diminué peu à peu; elles se sont entièrement évanouies.

» Elle a cru donc devoir en conférer avec son estimable instituteur, M. Itard; il n'a pu disconvenir que, voyant l'inutilité de ses soins, il les avait au moins suspendus.

» M. Sicard, l'un de nous, déclare cet enfant affligé

d'un idiotisme complet, et nous sommes obligés de reconnaître que, depuis que M. Itard lui donne ses soins, son intelligence ne s'est développée que très faiblement sur quelques objets matériels, qu'il est resté à ce point, et qu'il y a aujourd'hui certitude qu'il n'ira jamais plus loin.

» D'ailleurs ce jeune homme n'est pas sourd. L'établissement consacré aux sourds n'est donc pas celui qui lui convient.

» Il est insociable ; il ne peut habiter avec les autres enfants. Il est impossible de l'assujettir à aucune règle. »

Au bas de ce rapport figure la signature de l'abbé Sicard lui-même. M. Montalivet père, alors ministre, adopta toutes les mesures qui lui avaient été proposées pour que ce jeune homme, qui était âgé de vingt ans, fût traité avec tous les soins et les égards dus à sa triste position ; il fut confié, en dehors de l'établissement, aux frais de l'État, à la femme qui avait veillé avec une sollicitude digne des plus grands éloges sur lui dans l'institution. Il mourut quelque temps après.

Voilà donc un idiot placé dans les conditions les plus défavorables. Jamais aucun infirme de cette espèce ne sera traité avec plus de persévérance, de méthode et de soins, et cependant on n'a obtenu aucun résultat. Est-ce à la solitude qu'il faut l'im-

puter? et doit-on en conclure que tout individu qui se trouverait ainsi abandonné, conservât-il la plénitude de ses facultés, serait comme lui dépourvu de toute idée, livré à la vie purement animale, et incapable de s'adonner par lui-même aux plus simples opérations de la vie intellectuelle? Il est évident que non; ce qui le prouve, c'est l'état de la jeune fille sauvage trouvée en France, près de Châlons-sur-Marne, au commencement du XVIIIe siècle; car elle acquit bientôt des connaissances, et elle se souvenait très bien de plusieurs circonstances de son existence dans les bois. Elle parvint enfin à parler. Si, comme le prétend M. Itard, les autres enfants qui, à diverses époques, ont été recueillis ainsi, après avoir vécu dans l'abandon et dans la solitude, n'ont apporté dans la société que des facultés profondément engourdies, ce n'est point tant à cause de leur isolement que de l'affaiblissement de leurs facultés, qui était la suite de la fâcheuse position dans laquelle ils s'étaient trouvés. Exposés, jeunes encore, à toute sorte d'influences délétères, soumis à une infinité de privations, que de dangers avait courus leur frêle existence! Combien de douleurs, d'accidents, de frayeurs, avaient dû porter à leur raison de rudes atteintes! Dans le sauvage de l'Aveyron, la blessure avait été plus profonde, et l'idiotisme était complet; dans les autres, elle était plus légère,

et leur raison en était plus ou moins affaiblie, mais elle subsistait encore. Dans la jeune fille de Châlons, elle n'avait été que légèrement altérée, et c'est pour cela qu'elle avait gardé le souvenir des événements qui remontaient à une époque déjà éloignée. Elle avait conçu des idées, sans quoi elle n'aurait pu raconter les faits qui se rapportaient à sa vie passée. Elle était sauvage dans toute la rigueur du mot, mais elle n'était pas idiote. Un obstacle plus absolu encore que celui qui tient le sourd-muet séparé de la société l'en avait isolée; mais elle n'était pas pour cela sans intelligence; et ses facultés, loin d'être restées dans l'engourdissement et ses sens dans un état d'inertie, avaient agi, comme ils le font dans le sourd-muet, dans les rares circonstances qui provoquaient leur activité et leur imprimaient une impulsion particulière. Il demeure donc toujours évident que tant qu'existe dans l'homme le concert que la Providence a établi entre l'âme et les organes, la pensée germe et se fortifie en lui, en raison toujours du degré d'harmonie qui existe entre eux et de la perfection même de toutes les parties organiques à l'aide desquelles nos facultés mentales s'exercent: plus leur activité est restreinte ou gênée, plus nos facultés paraissent engourdies. C'est ainsi qu'il existe des degrés infinis dans l'entendement humain; mais il n'y a absence complète de conceptions d'idées

que dans le seul cas d'idiotisme absolu. Toute autre infirmité met un obstacle plus ou moins étendu à l'exercice du principe intellectuel et au mouvement naturel des idées, mais ne peut le réduire à l'inaction.

Il ne faudrait donc plus croire, comme on le fait communément, que parce que le sourd-muet est privé d'instruction ou parce que son instruction est incomplète, il n'a qu'une existence toute matérielle, et que la pensée, frappée en lui d'une sorte de paralysie, laisse ses facultés mentales dans l'inaction la plus complète; que, borné aux seules sensations physiques, il sait à peine ce que c'est que la douleur ou le plaisir, ignore complétement les joies et les peines du cœur, et ne soupçonne même pas les jouissances qui nous viennent par la puissance de l'entendement. Doué comme nous de toutes les facultés qui constituent l'homme intellectuel, il ne lui manque qu'un moyen de communication à sa portée et des êtres pensants qui veuillent entrer avec lui en rapports d'idées et de sentiments. Réduit à l'isolement le plus absolu, il ne sera pas même encore, dans ce cas exceptionnel et essentiellement défavorable, livré à une vie toute matérielle et instinctive; il n'aura pas besoin sans doute de se créer un langage pour transmettre à des êtres qu'il ne connaîtra pas, et dont il ne soupçonnera pas même l'existence, ses pensées et le résultat de ses observations; mais son

intelligence agira intérieurement; et il établira, dans son propre intérêt et par le seul fait de l'activité inhérente à sa nature, des rapports entre les divers objets qui frapperont son attention. Constamment placé en présence de la nature, il l'étudiera; il connaîtra tous les êtres qui auront frappé ses sens, il en aura, comme nous, dans le cerveau des images fidèles; et il n'est pas douteux qu'il arrivera ainsi à faire une série d'observations pleines de justesse et d'une remarquable sagacité. « J'ai vu, disait M. Bébian dans son journal, des sourds-muets pétillants d'esprit, brillants d'imagination; jugeant des beautés des arts qui sont à leur portée avec un goût peu commun et une exquise délicatesse; pleins des saillies piquantes dans leur conversation mimique, et cependant ils savaient à peine écrire quelques mots. D'autres, qui ont à peine un commencement d'instruction, m'ont étonné par les connaissances positives qu'ils possédaient, jugeant des choses et des hommes avec une singulière sagacité, exerçant avec succès divers genres d'industries, et n'ignorant presque rien de ce qui peut les intéresser dans la sphère d'activité où le sort les a placés (1). »

Rien assurément n'est plus vrai que cette appré-

(1) Bébian, *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles*, pag. 14.

ciation de l'aptitude du sourd-muet et des remarquables dispositions qu'il montre pour l'étude. Personne d'ailleurs ne le connaissait mieux que l'auteur de la précieuse publication dont nous venons de parler; et cependant qu'il nous soit permis de dire qu'il se trompe quand il attribue en quelque sorte ce développement spontané de son intelligence, uniquement aux communications journalières avec d'autres sourds-muets, ou avec des parlants, qui se sont rendu son langage familier; car s'il en était ainsi, il faudrait en conclure, avec l'abbé Sicard, qu'avant toute instruction, le sourd-muet n'est qu'une espèce d'automate, une statue ambulante; il faudrait en conclure aussi que le sourd-muet qui serait complétement isolé des autres enfants frappés de la même infirmité, et qui d'ailleurs n'aurait à côté de lui aucun parlant qui se fût familiarisé avec son langage, n'acquerrait par lui-même aucune connaissance, et resterait dans l'inactivité d'esprit la plus absolue; ce qui est une erreur dont l'évidence est démontrée par une infinité de faits, et surtout par l'observation la plus superficielle des lois d'après lesquelles se produit dans l'homme la génération des idées.

Pour soutenir que le sourd-muet n'a pas d'idées avant l'instruction qu'il reçoit dans les écoles, il faudrait pouvoir rétablir une ancienne croyance,

aujourd'hui abandonnée de toutes parts : c'est que les idées tiennent aux mots, et qu'elles ne peuvent s'en séparer. Nous ignorons s'il existe encore des hommes sensés qui soient partisans de cette grossière hérésie scientifique, mais ceux qui connaissent les sourds-muets ne l'adopteront certainement pas.

Des rapports continuels et un commerce d'idées avec des hommes instruits sont plus que toute autre chose en état de féconder les exercices de notre intelligence ; et rien ne favorise plus surtout le développement de la raison que cet échange perpétuel de réflexions les unes corroborant les autres, et à l'aide desquelles l'esprit de l'homme pénètre de proche en proche et de progrès en progrès jusque dans les replis les plus secrets de la science la plus ardue ; mais il n'est pas indispensable qu'il ait lieu pour quel' être pensant, qui a des facultés qui lui sont propres, les mette en jeu, et se serve des données qu'elles lui procurent pour établir ses jugements et régler sa conduite. Nous pensons donc que c'est en lui-même que se trouve le principe de cette activité d'esprit dont il se fait une ressource puissante, et à l'aide de laquelle il entre ensuite en communauté d'idées et de vues avec les personnes qui l'entourent. De ces rapports avec elles résulte évidemment une plus grande facilité d'observation; mais son jugement se fortifie et se développe en

quelque sorte par son activité même ; et comme le mouvement est la première condition d'existence de l'intelligence humaine, il est évident que les relations ne constituent pas le seul moyen à l'aide duquel il soit possible de lui donner l'essor que nous remarquons dans le sourd-muet.

Il a donc une première instruction qui est l'œuvre de la nature ; et quoiqu'il n'ait point d'autre livre que le monde, d'autre précepteur que les faits qui s'accomplissent sous ses yeux, il possède des idées nombreuses, variées, et c'est à tort qu'on se laisserait persuader qu'elles sont inexactes ou incomplètes. Il est sans doute un ordre de connaissances que, comme nous, le sourd-muet soupçonne, mais n'a pas approfondies. Ce sont celles qui lui sont venues par demi-aperçus, par de fausses indications, par suite de sensations peu définies ou d'une intuition incomplète ; ce sont celles encore qui se rapportent à des faits qui n'ont frappé son attention que d'une manière très fugitive ; celles qui se rattachent à des objets ou à des faits qui n'avaient avec lui aucun rapport d'intérêt, de curiosité ou de répugnance ; celles enfin qui n'ont excité aucune de ses passions, qu'il a conçues sans s'y arrêter, et en quelque sorte indépendamment de sa volonté. Parmi les idées qu'il n'a pas encore, mais qu'il est naturellement prédisposé à concevoir, il en est de

fort essentielles pour la marche progressive de son instruction ; et le talent du professeur consiste à découvrir le filon qui conduit à cette mine précieuse, et son habileté doit le guider dans le choix des moyens propres à recueillir toutes les richesses qu'elle renferme.

Mais à côté de ce réservoir de connaissances vagues et incertaines, il en existe un beaucoup plus abondant. Là se trouvent ces notions claires, sans confusion, que le sourd-muet a recueillies, lui, pauvre enfant, comme les miettes qui venaient alimenter sa faim ; il en a fait un amas précieux, et il les a conservées avec d'autant plus de soin que là est toute sa richesse intellectuelle, le répertoire de ses conversations intimes, les instruments de ses connaissances nouvelles, son trésor enfin avec lequel il vivra par l'intelligence, et cultivera à sa manière, et selon ses facultés, la raison et l'entendement qu'il tient comme nous de la nature, ou plutôt de la bonté divine.

C'est avec cette collection d'idées presque toujours sans lien et sans rapports essentiels, qu'incompris et baffoué, il traînera au milieu des autres hommes son existence infortunée en apparence, mais non entièrement dépourvue de toute espèce de charme ; et si plus tard il est assez heureux pour être appelé à recevoir de l'instruction, ce sera un point

de départ qu'il faudra bien se garder de dédaigner; car il n'en résulterait pas seulement la perte d'un bien précieux, mais aussi une perturbation si absolue dans ses idées, qu'elle rendrait dans certains cas l'éducation tout-à-fait impossible. Il ne faut donc pas accepter le sourd-muet comme une table rase ni comme une sorte d'automate, car il n'est ni l'un ni l'autre; mais il faut l'étudier avec soin, démêler, s'il est possible, jusqu'où l'a conduit cette première instruction, et en faire ensuite le point de départ de l'enseignement nouveau et la base de toutes les connaissances à acquérir.

Ceux qui entreprennent l'éducation des sourds-muets sont obligés d'accepter leurs élèves tels que la nature les a disposés, et n'ont pas à se préoccuper des différences souvent imperceptibles qui existent dans l'infirmité des enfants qui sont confiés à leurs soins. Seront-ils plus heureux, en effet, dans leurs efforts, parce qu'ils sauront que l'un entend vaguement les intonations de la voix humaine, tandis qu'un autre ne perçoit par l'oreille aucune des modifications du son, et reste insensible au bruit comme l'aveugle à la lumière? N'ont-ils pas d'abord accepté comme un fait irrévocablement accompli la suppression de l'ouïe? Leurs moyens d'enseignement n'ont-ils pas été établis et combinés pour remédier à l'inconvénient qui résulte de l'absence d'un

des sens les plus utiles pour le développement des facultés humaines? Mais ce qui est sans importance pour nous, qui avons renoncé à faire de la parole articulée un moyen de démonstration, est au contraire du plus haut intérêt pour celle des écoles de l'Allemagne qui dénient au langage des signes l'efficacité que nous lui reconnaissons, et accordent à la parole le premier rang parmi les modes d'enseignement connus.

Le professeur aura donc à se préoccuper davantage de l'âge auquel l'infirmité se sera produite, parce que celui qui est devenu sourd après avoir entendu a déjà acquis des connaissances que ne possèdent pas ceux qui avaient perdu l'ouïe en naissant. Les moyens de démonstrations seront les mêmes sans doute, mais il les comprendra mieux, et son éducation offrira moins de difficultés et sera plus rapide que celle des autres enfants. Il sait, en effet, que l'écriture et la parole, dont il a fait usage, ont la propriété de transmettre la pensée et de servir d'intermédiaire aux communications des hommes entre eux, et c'est beaucoup.

Les auteurs qui ont écrit sur l'éducation des sourds-muets, et notamment M. de Gérando, ont prétendu que la pantomime remplit, dès le début de l'enseignement, à peu près le même office, entre l'élève et le maître, que la langue française entre le

Français qui voudrait apprendre l'anglais, et le maître anglais qui, voulant lui enseigner cette langue, connaîtrait parfaitement la première. En général, toutes les analogies de ce genre qu'on a cherché à établir entre le sourd-muet et le parlant se sont trouvées fausses, parce qu'il est en réalité bien peu de cas où il existe entre eux une similitude parfaite de position. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que le sourd-muet n'a pas à proprement parler de langue qui lui soit propre ; il possède bien quelques signes vagues et incorrects ; mais, outre leur défectuosité, ils ne s'appliquent qu'aux objets les plus usuels et à quelques idées morales peu étendues. Il faut donc d'abord, comme le fait observer avec juste raison l'abbé Sicard, donner une langue à des enfants qui semblent n'en avoir aucune ; et en leur communiquant des idées, il faut leur apprendre tout à la fois le signe de traduction et le mot écrit : difficulté inouïe, il faut le dire, que le génie de l'homme est enfin parvenu à vaincre, mais qui, pendant bien des siècles, a mis entre le sourd-muet et le parlant une barrière infranchissable.

Il faut dès lors se défier beaucoup de ces moyens commodes de démonstration qui d'abord séduisent l'imagination par leur rectitude apparente, mais qui, reposant le plus souvent sur des principes trop absolus, sont sujets à être contestés par les uns et

complétement repoussés par les autres. Demandez aux professeurs allemands de l'école d'Heynicke, le contemporain et le rival de l'abbé de l'Épée, si à leurs yeux la pantomime est le meilleur et le premier moyen de communication entre eux et leurs élèves : vous les verrez non seulement nier cet axiome des auteurs français, mais s'obstiner à prétendre que rien n'est moins nuisible que son emploi. Sont-ils, eux, dans la bonne voie, ou bien commettent-ils une hérésie grave en refusant au langage des signes le rôle important que nous croyons devoir lui accorder? Hâtons-nous de déclarer d'abord qu'il y a de part et d'autre un peu de partialité. La pantomime existe-t-elle au moment du point de départ comme un élément sûr de communication, et peut-elle remplir, entre l'élève et le maître, l'office d'un langage préétabli et combiné avec la régularité harmonieuse de nos langues parlées? Assurément non. Peut-on, en effet, accorder le titre de langue à quelques signes détachés, incorrects, arbitraires et souvent dépourvus de sens, que le sourd-muet a imaginés dans sa solitude pour exprimer ses besoins et manifester ses rares pensées? Peut-on espérer d'ailleurs qu'il ait conservé ses idées telles qu'il les avait conçues, sous l'influence de certaines causes qui ont cessé d'exister depuis longtemps, ou en présence d'événements dont le souvenir est sorti de sa mémoire? Il vient

sans aucun doute admirablement disposé pour l'éducation, dont le besoin se fait souvent sentir pour lui; mais voilà tout. C'est une nature vierge, presque inculte, dont la fertilité se manifeste à l'œil observateur à travers et au-dessous de cette enveloppe grossièrement abrutie par la solitude que lui a faite l'indifférence des hommes. Laissons donc en arrière toutes ces utopies, et voyons les élèves qui arrivent dans nos écoles tels qu'ils sont, c'est-à-dire comme des enfants doués d'une vive intelligence et d'une aptitude parfaite, admirablement préparés pour l'étude, mais comme un sol vierge, qui attend en quelque sorte sa première semence.

Nous croyons que le langage des signes est, ainsi que nous chercherons à le démontrer plus tard, le système de communication le plus efficace et le plus naturel, mais nous ne prétendons pas que sans son concours rien de bon ne soit possible. Perreire avant l'abbé de l'Épée avait, comme Wollis, Amman et plusieurs autres, instruit des sourds-muets, et ses efforts avaient été couronnés de succès. Est-ce à la pantomime qu'il avait tout d'abord demandé le secret pour entrer en rapport avec eux? Certainement non; car il ne paraît pas qu'il ait soupçonné son existence, ou bien, s'il a su qu'elle existait, il a dédaigné de s'en servir, et c'est à la parole orale qu'il a eu recours. On peut donc parfois et dans des cas

particuliers, obtenir des résultats satisfaisants sans le secours de la mimique; son rôle d'ailleurs est assez grand et assez beau pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en exagérer l'importance outre mesure. Aussi voyons-nous bientôt les partisans de ce système d'amplification se donner à eux-mêmes un cruel démenti, étant forcés de reconnaître que le sourd-muet, n'ayant que peu ou point d'idées, ne peut, comme ils l'avaient prétendu d'abord, faire les frais nécessaires pour créer une langue commune que lui seul posséderait; car ils reconnaissent qu'il est impossible qu'un individu ne possédant pas d'idées eût néanmoins la connaissance des signes pour exprimer ce qu'il ne connaît pas encore.

Disons toutefois, avec l'abbé Sicard, qui n'a pas toujours voulu être aussi juste, qu'il n'est guère plus difficile d'instruire un sourd-muet qu'un étranger qui ne connaît pas notre langue, parce que, comme il le dit, il n'est pas plus naturel, dans tous les cas, d'exprimer les idées abstraites par les sons que par les signes; parce que, malgré la différence essentielle qui distingue la nature de l'âme de celle du corps, il y a dans les opérations de l'une et de l'autre certains rapports qui leur donnent un air de ressemblance; parce que le jeu de la physionomie sert admirablement à exprimer les passions, et parce qu'enfin l'instituteur peut et doit faire naître d'heu-

reuses circonstances qui réveilleront l'idée de l'objet en même temps qu'il montrera le signe destiné à le représenter (1). »

Le vice capital de l'instruction des sourds-muets, telle qu'elle est encore donnée dans la plupart des écoles, c'est de ne mettre en jeu, en quelque sorte, que la mémoire des élèves et de ne jamais laisser agir leur intelligence. Observateur par position, le sourd-muet est naturellement disposé à user plutôt de cette faculté que des autres. Son éducation première est d'ailleurs tout-à-fait passive; elle est l'œuvre des objets et des faits extérieurs, qu'il accepte tels qu'ils sont, et entre lesquels il établit bien rarement des rapports. Il en est un toutefois qu'il saisit aisément, c'est celui de cause et d'effet; mais il s'arrête là; et il est bien rare qu'il s'occupe des qualités essentielles des choses qui ne sont pas appréciables à la vue et des conséquences éloignées d'un fait. Son talent d'observation se borne donc aux rapports immédiats et consécutifs; les suppositions, les conjectures lui sont pour ainsi dire inconnues, parce que son raisonnement ne peut s'établir que sur des objets isolés entre lesquels il a bien rarement besoin d'établir des rapprochements. Quand vient l'époque où commence pour lui l'éducation régulière,

(1) Sicard, *Cours d'instruction d'un sourd-muet.*

cette manière d'étudier s'est en quelque sorte fortifiée par l'habitude ; la mémoire a pris une force considérable : aussi le professeur le trouve-t-il toujours admirablement disposé à recevoir et à garder le souvenir des pensées qu'il lui communique. On est donc étonné de la facilité avec laquelle il saisit et de la parfaite exactitude avec laquelle il reproduit les mots qu'on lui a enseignés. Mais il y a là un piége dangereux auquel bien peu d'instituteurs ont su échapper. Quoi de plus séduisant, en effet, que cette route sans aspérités, qui paraît mener sans fatigue d'aucune espèce à des résultats inouïs? On marche ainsi plein de confiance, et lorsqu'on se croit près d'atteindre le but, on s'aperçoit enfin, mais souvent beaucoup trop tard, que le sourd-muet, si étonnant par son talent d'imitation, est comme un faible enfant, qui marche d'un pas assuré aussi longtemps qu'il sent la main qui le guide, et qui s'arrête ou tombe aussitôt qu'il se voit livré à ses propres forces.

L'abbé de l'Épée lui-même, surpris et émerveillé de l'extrême facilité avec laquelle le sourd-muet apprenait des phrases arrangées, était parvenu à dicter par signes convenus à ses élèves des narrations dans plusieurs langues. Ils étonnaient le public par tant de savoir ; mais l'abbé de l'Épée n'a pas laissé un seul élève qui ait su manifester spontanément sa

pensée, et surtout lui donner une forme écrite qui lui fût propre.

Si donc il est indispensable d'avoir recours à la mémoire du sourd-muet, il faut, dans l'intérêt de son instruction, se garder d'user trop largement et trop longtemps des ressources qu'elle nous procure, et combattre de bonne heure la fâcheuse disposition qu'il a à s'en servir presque exclusivement. C'est à elle sans doute qu'il faut confier les matériaux nécessaires pour combiner les formes grammaticales de la phrase, mais il importe de mettre le sourd-muet dans la nécessité de les employer lui-même. On excite ainsi son attention, on provoque son jugement, et l'on ne tarde pas à se convaincre de l'immense avantage qui résulte pour lui d'exercices qui font que tout ce qu'il apprend il semble ne le tenir que de lui-même. On n'aura plus à craindre alors que le souvenir de la leçon donnée la veille soit effacé par celle du lendemain ; ce que le sourd-muet apprendra ainsi, il le saura bien, l'oubliera rarement, et il s'en servira pour étendre ses connaissances. Confiant dans ses propres forces, il marchera avec assurance du connu à l'inconnu ; et il ne sera plus possible que sous tous les rapports il offre, après plusieurs années d'études, le spectacle affligeant d'une éducation manquée.

Les élèves formés d'après ce déplorable système

n'ont d'ailleurs d'autres pensées que celles que le professeur leur a communiquées ; et ils reproduisent avec une uniformité désespérante les expressions mêmes dont il s'est servi. Il y a dans leurs compositions absence complète de spontanéité ; le style de chacun d'eux ressemble à celui de tous les autres. Ils sont d'ailleurs incapables de faire par eux-mêmes l'application la plus simple et la plus naturelle d'un mot en dehors des cas où ils l'ont vu employer. Et il en sera toujours ainsi toutes les fois qu'on multipliera les leçons. Si, en effet, les objets d'étude sont classés systématiquement d'avance, si l'enseignement est traditionnel, si vous apportez à vos élèves des leçons qui aient été préparées pour des générations précédentes ; si au lieu d'être professeur enfin, vous n'êtes plus que le répétiteur de vous-même, quel à-propos voulez-vous qu'il existe en cela ? Espérez-vous qu'il vous sera possible de provoquer son attention, d'exciter dans son âme quelques mouvements sympathiques ? Non ; il faut que vous placiez toujours votre élève au milieu de circonstances qui puissent répandre sur les explications une salutaire clarté : en mettant en jeu sa curiosité, son intelligence agit, et il découvre souvent des choses plus importantes que celles qu'on avait voulu lui enseigner.

Abstenez-vous surtout avec le plus grand soin de

ces leçons écrites d'avance, que froidement vous transcrivez à jour fixe sur le tableau, que vous expliquez plus froidement encore, comme si vous accomplissiez une tâche pénible ; leçons d'ailleurs que l'élève transcrit avec indifférence, qu'il étudie avec ennui, et qu'il oublie toujours presque immédiatement après, parce qu'elles ne peuvent avoir d'autre résultat que de fatiguer pour un instant sa mémoire.

On trouve ainsi dans l'esprit du sourd-muet quelques mots isolés, des fragments de phrases, n'ayant aucun sens ni aucune corrélation entre eux ; et cela provient évidemment de ce que l'enseignement ayant été purement mnémonique, l'intelligence est restée engourdie. L'impossibilité où l'on est alors de rectifier et de compléter ces souvenirs tronqués nous présente l'élève, non pas comme étant entièrement dépourvu d'idées, mais comme étant désormais incapable d'en acquérir de nouvelles. On le voit ainsi décliner de jour en jour ; et lorsque le thermomètre auquel vous mesurez les progrès de sa raison est, de chute en chute, descendu au-dessous de zéro, vous dites sentencieusement, et l'on répète niaisement après vous, que le sourd-muet en général n'est pas susceptible d'éducation ; tandis que c'est vous qui n'avez pas su tirer parti de ses remarquables dispositions, qui les avez

étouffées, qui, en un mot, êtes l'auteur de son naufrage intellectuel.

Efforçons-nous donc de laisser au sourd-muet la tournure particulière de son esprit. Mais, pour cela, il faut qu'il n'emprunte à l'enseignement du maître que tout juste ce qui est nécessaire pour appliquer les règles grammaticales ; tout le reste doit venir de lui en quelque sorte : il faut moins le lui montrer que le lui faire deviner, et alors, au lieu d'être en tout la copie du professeur, il conserve l'allure originale de son esprit, la bizarrerie de ses aperçus et la singularité de ses expressions.

La méthode d'ailleurs ne doit pas être constamment la même dans ses applications, à moins qu'on ne veuille prétendre que tous les élèves auxquels elle s'adresse sont égaux en intelligence et ont acquis la même somme d'idées ; ce qui n'est pas seulement contraire à la vérité, mais au bon sens. Elle a des bases communes, des principes généraux, certains et invariables ; mais les procédés à l'aide desquels elle s'applique sont multiples et variés, comme les facultés et l'aptitude de ceux qui sont appelés à en profiter dans des temps et au milieu de circonstances qui ne sont jamais exactement les mêmes.

Pour se rendre d'ailleurs un compte bien fidèle des dispositions du sourd-muet pour l'étude, il suffit d'assister à une de ces explications qu'un

professeur, possédant bien le langage des signes et ayant de l'aptitude du sourd-muet une connaissance parfaite, sait étendre ou simplifier selon les besoins de son enseignement, et sur lesquelles il répand avec soin un charme qui séduit l'élève studieux en excitant de plus en plus le désir d'apprendre qui le domine et celui qui sent moins le prix du travail, par l'attrait de la nouveauté; ils le suivent tous du regard avec une attention tellement soutenue que rien n'est capable de les distraire. Alors plus de gestes, plus de conversations particulières; mais partout éclate une satisfaction qui se manifeste surtout par la vivacité du regard et par des questions dont l'à-propos ne permet pas de douter qu'il n'y ait entre eux et le maître une entente complète.

Le professeur de sourds-muets a une triple tâche à remplir, dont chaque partie est d'ailleurs essentiellement liée aux deux autres ; il faut : 1° qu'il développe les idées de ses élèves; 2° qu'il provoque la création du signe de rappel qu'il convient de donner à chaque idée nouvellement acquise, de telle sorte qu'on puisse se la remettre en mémoire aussi souvent et aussi complétement que possible; 3° qu'il enseigne l'expression écrite de cette même idée, afin que le sourd-muet devenant homme par le développement de son intelligence, devienne en même temps, par l'acquisition de la langue

nationale, concitoyen des hommes auprès desquels il vit.

Il ne faudrait pas toutefois faire de ces bases fondamentales de l'éducation une application trop étendue. Il faut se garder surtout de céder au désir de multiplier outre mesure les connaissances qu'il est essentiel d'acquérir en fait de mots, comme le faisait l'abbé Sicard, par l'emploi d'une nomenclature méthodique sans fin : il suffit d'en apprendre tout juste assez pour étudier les formes primitives de la langue. A quoi servirait, en effet, de charger la mémoire d'une quantité considérable de mots isolés ou groupés par famille? Il ne peut plus, du reste, aujourd'hui être question de ce système suranné; laissons de côté enfin, pour ne plus nous en occuper, cette horde de mots entre lesquels on prétendait naguère encore établir une classification régulière, sorte de pierre philosophale à la recherche de laquelle on a vainement usé de l'esprit et beaucoup de temps. Un des partisans les plus décidés de ce système était M. de Gérando, qui fait observer toutefois qu'on n'en trouve le modèle nulle part dans l'enseignement ordinaire de nos langues, pas même dans l'enseignement classique (1). Cette observation aurait dû, ce semble, faire naître des doutes sur son efficacité.

(1) De Gérando, *De l'éducation des sourds-muets*, tome I.

M. de Gérando n'hésite pourtant pas à dire qu'il est tel système d'enseignement pour les sourds-muets qui ne doit procéder qu'en leur transmettant la nomenclature de nos langues par un ordre méthodique. Quel est donc ce système que nous ne connaissons pas? Serait-ce celui de l'abbé Sicard, que nous examinerons bientôt, et que les professeurs les plus habiles ont simultanément abandonné sur ce point, non pas sans doute par la raison que le modèle n'en existe nulle part, et que toutes les méthodes d'éducation l'auraient repoussé, ce qui n'eût pas été, en effet, une raison péremptoire, mais parce qu'il était devenu évident pour tous qu'il avait dans l'enseignement des sourds-muets, en particulier, de nombreux et très graves inconvénients? Comment a-t-il pu entrer un instant dans la pensée d'un homme judicieux qu'en apprenant la valeur de tous les mots d'une langue, on saurait non seulement la comprendre, mais surtout la parler et l'écrire! A quoi bon jeter ainsi dans le cerveau d'un enfant, dans un pêle-mêle que la plus habile coordination ne fera qu'amoindrir, des milliers d'expressions sansval eur, sans importance et dont l'utilité, dans tous les cas, ne se fera sentir que longtemps après qu'elles auront été enseignées? Où est la vie d'ailleurs et le mouvement à l'aide duquel l'esprit se nourrit et se fortifie? Ah! ce système peut flatter

l'imagination ; il peut paraître ingénieux de numéroter, pour ainsi dire, tous les mots d'une langue pour les faire mouvoir à un signal donné, sans toutefois savoir d'où ils viennent, où ils vont, et ce qu'il est possible d'en faire ! Affreuse confusion, il faut le dire, chaos impénétrable au sein duquel on ne fera jamais pénétrer la lumière.

Soumettez pendant des années le sourd-muet à cet exercice fastidieux, demandez-lui ensuite d'établir le rapport de l'idée et du mot qui sert à l'exprimer ; qu'il essaie surtout de faire des applications méthodiques, et vous verrez qu'il aura beau les arranger de mille façons diverses, il n'en fera jamais sortir une combinaison grammaticale désirée: il connaîtra tous les matériaux dont la langue se compose, mais la langue elle-même lui sera inconnue : semblable à un ouvrier qui, chargé de la construction de nombreux édifices, se placerait au milieu d'une prodigieuse quantité de matériaux entremêlés avec le soin le plus désespérant, et qui, s'il voulait retrouver ceux qui étaient primitivement destinés à l'édification d'un monument donné, y emploierait son temps et ses forces en pure perte.

Faut-il s'étonner dès lors que ce système, dont on avait pu croire un instant que l'application serait possible avec les sourds-muets, alors même qu'il avait été repoussé de partout, ait fini par être tar-

divement rejeté aussi de nos écoles, et qu'on ait compris enfin que son emploi offrait là plus de véritables dangers que partout ailleurs?

Nous n'avons dès le principe besoin des mots, en effet, que pour apprendre la langue; et lorsque nous en connaîtrons bien les règles, et que nous saurons en faire des applications régulières, nos connaissances prendront en conséquence un développement considérable. Notre premier et notre unique but doit donc être d'abord de mettre le sourd-muet en rapport avec la société par l'écriture; et ensuite s'ouvrira devant lui le vaste dépôt des connaissances humaines, qui semblait devoir être le patrimoine exclusif de l'homme qui est resté en possession de tous ses sens. L'éducation se trouve ainsi divisée en deux périodes bien distinctes: la première comprend l'étude de la langue presque exclusivement, et la seconde, l'éducation proprement dite à l'aide de la langue elle-même. C'est parce qu'on n'a jamais compris l'utilité de cette distinction si essentielle que les méthodes d'enseignement ont été si vaines, si incompréhensibles et surtout presque toujours improductives.

Le meilleur de tous les systèmes, a-t-on dit, est celui qui, calqué sur une loi de la nature, reproduit la manière dont une mère, cette institutrice de fait, commence, souvent sans le vouloir et sans le savoir,

l'éducation de son enfant. Elle lui montre d'abord les objets isolés placés à la portée, non pas seulement de sa vue, mais aussi de sa faible intelligence; elle lui en montre peu à la fois, et elle y revient souvent. Or, dit-on, le sourd-muet est sous le rapport intellectuel, comme l'enfant entendant qui sort du berceau. Quoi de plus logique alors que d'adopter pour lui la marche que la nature a tracée pour une position tout-à-fait identique? Identique! non certainement, et il est difficile de s'expliquer comment des hommes instruits ont pu se méprendre un instant sur les différences essentielles qui existent entre deux positions si diamétralement opposées. Que des hommes, décorés peut-être à tort du beau titre de philosophes, se livrant à l'étude de la nature d'une manière toute spéculative, aient accepté sans contradiction cette croyance erronée et l'aient propagée, cela se comprend encore; mais des professeurs de sourds-muets, des hommes qui pensent sérieusement et qui soumettent immédiatement leurs réflexions à l'épreuve d'une pratique judicieuse, ne doit-on pas s'étonner qu'ils aient partagé cette erreur au point d'en faire la pierre d'assise d'un système condamné depuis longtemps par la pratique? Peut-on soutenir, en effet, avec quelque raison, que l'enfant au berceau et le sourd-muet sont dans la même position? Veut-on prouver ainsi qu'on ne réussira

jamais mieux dans l'enseignement de ces derniers que lorsqu'il sera possible de trouver une méthode à l'aide de laquelle il s'instruira, comme le petit enfant, sans réflexion, au hasard et comme de lui-même? Ce qui signifierait, en d'autres termes, que l'absence de tout système est le meilleur des systèmes.

Il n'est pás plus rationnel d'assimiler l'éducation du parlant à celle du sourd-muet de son âge. Pour donner son enseignement, le maître de l'enfant ordinaire possède un langage intermédiaire aussi bien compris de son élève que de lui-même : c'est le langage maternel, que les relations avec les autres hommes ont appris à l'élève ; aussi il connaît, au moment où commence son éducation proprement dite, presque tous les termes les plus usuels. L'usage lui a tout appris ; tout, excepté les règles nécessaires pour parler correctement. Il faut donc que tous ces matériaux soient classés conformément aux règles de la grammaire, pour qu'aux yeux du monde il soit un homme bien élevé. Il aura sans doute à apprendre encore bien des expressions dont la valeur lui est inconnue. Le but principal de l'instruction n'est cependant pas de lui en procurer la connaissance, mais de lui faire appliquer les règles dont l'observation rigoureuse est une condition de toute instruction bien solide. L'élève parle bien ou mal ; s'il parle bien, on lui enseigne pourquoi son langage est régulier ;

s'il parle mal, on lui apprend les règles qu'il viole, afin qu'à l'avenir il ne commette plus les mêmes fautes.

Il n'en est certainement pas ainsi du sourd-muet; aucune expression ne lui est connue, et il ne soupçonne pas même l'existence de ces principes régulateurs dont il faut cependant bien qu'il aborde l'étude; et pour cela il n'y a en réalité, comme nous l'avons déjà dit, aucun langage commun à l'aide duquel le professeur puisse expliquer à son élève les termes et les combinaisons du langage qu'il s'efforce de lui apprendre : aussi ne s'agit-il pas entre eux des règles grammaticales. Que nous importe que notre élève sache pourquoi un mot se trouve à la place qu'il occupe, pourvu qu'il sache trouver cette place et la lui donner toutes les fois qu'il s'agira de l'employer?

L'enseignement ne peut donc pas, comme celui du parlant : être grammatical; aussi le professeur ne parlerait-il jamais des règles; et si parfois, doué d'une pénétration plus précoce, ou pressé par l'excessive curiosité qui distingue les sourds-muets en général, l'élève, étonné des bouleversements que subit la langue, de ces formes bizarres et inattendues que revêt la pensée, véritable prothée qu'on présente ici sous un aspect, là sous un autre, en demande la cause et insiste pour la connaître, on lui redira invariablement que l'usage le veut

ainsi. Ce n'est pas la langue, en effet, qui a été créée par la grammaire, mais la grammaire par la langue. Il faut donc apprendre au sourd-muet la langue maternelle, comme l'enfant ordinaire l'apprend, par la pratique, dont la méthode synthétique nous indique seule les règles par des applications régulières. En voulant suivre la voie de l'analyse, qui est la base de presque toutes les méthodes dont on fait usage avec les parlants, non seulement on n'arriverait à aucun résultat satisfaisant, mais on se créerait des obstacles presque toujours insurmontables. Si un équilibriste voulait, au moment où il marche sur une corde, expliquer les principes d'après lesquels il agit, il n'est pas douteux, dit quelque part Fénelon, qu'il ne tombât. Il en est de même des sourds-muets : aussi est-ce par l'usage seul qu'il faut que tout soit justifié; tout autre système serait d'une application à peu près impossible.

Nous n'avons pas d'ailleurs pour principale mission d'en faire des rhéteurs et des grammairiens ; mais de leur enseigner, n'importe comment, à parler correctement notre langue ; et nous devons suivre la voie la plus courte et la plus sûre pour atteindre ce but. Quand le sourd-muet sera suffisamment instruit sur ce point, il appliquera les règles sans en connaître les définitions; et si alors

il est curieux d'apprendre en vertu de quels principes il agit ainsi, il le pourra d'autant plus aisément qu'il aura été initié par la pratique la plus raisonnée à la syntaxe et à toutes les prescriptions de la grammaire.

Un homme d'une érudition trop profonde est donc, dans certains cas, plus dangereux que celui qui n'en a pas assez. L'habitude, en effet, d'assigner à toutes choses des causes bonnes ou mauvaises, probables ou incertaines, de chercher la raison de tout, de sonder pour ainsi dire la nature et d'interroger sans cesse ses productions les plus insignifiantes, fait que l'on considère la métaphysique la plus subtile comme le principe fondamental de toute bonne méthode. Nous en avons vu exigeant de prime abord que le sourd-muet distinguât en nous deux principes, et lui contestant sans cela la possibilité de rien comprendre aux opérations de l'entendement humain; comme si le sourd-muet ne savait pas définir la joie, la douleur, la colère, la haine, sans avoir appris, conformément aux lois de la psychologie, ce que c'est que le monde physique et le monde moral, et la différence qui existe entre eux; vous en verrez de même se récrier très fort à l'idée de ne rien mêler d'insolite aux procédés de leur enseignement. Qu'importe à leurs yeux qu'un sourd-muet soit instruit et écrive parfaite-

ment notre langue, s'il ignore la raison qui fait que dans un cas donné il ne se trompe pas? C'est absolument comme si on exigeait que l'homme qui meurt de faim fût privé de nourriture jusqu'à ce qu'il eût appris d'après quelles lois de la nature et quelles opérations de l'industrie elle s'obtient. Le pire de tous les systèmes ne serait-ce pas celui à l'aide duquel on voudrait commencer par où il faut finir?

Il y a donc là aussi une profonde, une infranchissable ligne de démarcation entre l'enseignement du parlant et celui du sourd-muet ; le point de départ n'est pas le même, les moyens doivent aussi être essentiellement différents. Il se tromperait donc bien gravement celui qui croirait pouvoir les mener par la même route au terme commun, dans lequel ils doivent se rencontrer un jour, mais après avoir parcouru des voies bien différentes pour y arriver.



DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

MOYENS DE COMMUNICATION EN USAGE POUR L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS : LA PAROLE, LE LANGAGE DES SIGNES, LA DACTYLOLOGIE, LE DESSIN.

—

L'enseignement des sourds-muets, dont plusieurs personnes s'étaient déjà occupées sur plusieurs points de l'Europe, et plus particulièrement en France, en Angleterre, en Hollande et en Espagne, ne promettait que des résultats fort incertains lorsque parut l'abbé de l'Épée. Il ne voulut pas, comme ses devanciers ou ses contemporains, dont il ne connaissait d'ailleurs pas les travaux, demander à la parole orale la réalisation de ses espérances. Il fallait, disait-il, suppléer l'oreille par les yeux, et il imagina de se servir des signes pour établir entre ses élèves et lui un échange d'idées. Les succès incontestables obtenus à l'aide de ce système, la révolution com-

plète qu'il a opérée dans la situation des sourds-muets, les perfectionnements dont il était d'ailleurs susceptible et qu'il a en partie obtenus; tout devait lui mériter la préférence, qui lui a été accordée par le plus grand nombre des instituteurs de sourds-muets; sur tous les autres modes de communication spéciaux qu'a rendus indispensables la surdité. Aussi une infinité d'écoles, à la tête desquelles marche encore aujourd'hui celle de Paris, se servent-elles presque exclusivement du langage des signes, qui a acquis, il faut le dire, un rare degré de perfection et se prête d'une manière admirable à toutes les exigences de la pensée. N'est-ce pas d'ailleurs, disent ses partisans, la langue naturelle du sourd-muet? n'est-ce pas par elle seule qu'il a pu se mettre en communauté de sentiments et d'idées avec la société? Sans elle, il ne serait qu'un être dégradé, éternellement concentré en lui-même. Elle n'est pas d'ailleurs l'ouvrage de l'homme, c'est un don de la divinité.

D'autres, en moins grand nombre, il est vrai, mais parmi lesquels il convient de ranger beaucoup de professeurs de l'Allemagne, ne voient dans le langage des signes qu'un déplorable instrument de séquestration pour le sourd-muet. Ils conviennent qu'il aide plus puissamment et plus rapidement que tout autre mode d'enseignement au développement de l'intelligence et à l'acquisition des idées. Mais qu'im-

porte, disent-ils, au sourd-muet d'avoir des connaissances plus étendues, si, avec un langage à part, il reste plus que jamais dans un état de mutisme complet à l'égard de la société qui ne peut comprendre son langage? La parole, au contraire, le met en rapport avec tous les hommes. Par elle il peut exprimer ses idées, communiquer ses sentiments et donner partout et à toute heure une satisfaction immédiate à ses besoins. Qui donc pourrait nier la supériorité de ce mode de communication? Ne serait-ce pas nier la lumière? Par lui et lui seul, il redevient homme comme nous, et, cessant d'être un être incomplet, il s'associe aux joies de la famille, à laquelle désormais il peut révéler l'état de son âme.

Personne assurément n'a contesté jusqu'ici tous les avantages de la parole orale. Tout le monde sait que si le sourd-muet parvenait à parler, son infirmité cesserait d'exister, et il n'y aurait pas d'homme assez insensé pour hésiter un seul instant à lui procurer un instrument de communication dont le résultat serait une guérison radicale. Mais où donc trouver le moyen à l'aide duquel il soit, non pas seulement facile, mais même possible, avec beaucoup de peine, de rendre, à l'aide de procédés artificiels, la parole orale à celui qu'une surdité précoce en a privé? Espère-t-on encore sérieusement qu'il soit jamais possible de découvir cette sorte de pierre

philosophale, à la recherche de laquelle travaillent sans relâche et avec tant d'ardeur des hommes en qui les sentiments les plus généreux ne peuvent qu'avoir étouffé la voix de la raison? Où sont donc les fruits précieux de tant d'efforts persévérants? Pourrait-on montrer aux regards si avides de nouveautés du monde un de ces hommes que la nature a condamnés au silence, ayant dompté le redoutable empêchement qu'elle a mis à ce qu'il puisse parler, élevant la voix au milieu d'une paisible réunion de famille, et s'étant fait de la parole un usage tellement facile qu'il puisse, par son seul secours, établir avec tous un échange rapide d'idées? Assurément rien de tel n'a encore été révélé au monde; et quand même il se rencontrerait une individualité brillante, qui, par suite d'une position exceptionnelle ou de circonstances fortuites, arriverait à surmonter des obstacles qui jusque là tenaient sa langue captive, cela prouverait-il donc que tous peuvent arriver au même résultat, atteindre le même but? *Ab uno disce omnes?* Les faits parlent trop haut pour que l'on pût ajouter foi, même pour un instant, à une si singulière prétention. La parole artificielle, dont l'emploi a été fait à Paris autant et mieux peut-être que partout ailleurs, n'est ni un moyen de communication suffisant, puisqu'il est incomplet et ne pourrait s'appliquer qu'à quelques individus, ni un instrument

propre à faciliter l'acquisition des idées, puisqu'il est si difficile de se le procurer, et qu'un petit nombre d'individus, ayant une organisation à part, peut espérer d'en être mis en possession d'une manière d'ailleurs toujours fort incomplète. Le langage des signes, au contraire, facilite au dernier degré le développement de l'intelligence, et il n'est pas d'enfant, quelque jeune qu'il soit, qui n'en ait la connaissance par le fait de son infirmité. Son universalité, son esprit et son mécanisme particulier le rangent au nombre des langues qui ont le privilége d'établir entre les hommes un lien commun et des rapports faciles.

Ce n'est pas toutefois qu'il soit difficile de donner au sourd-muet la connaissance des sons dont se compose la langue parlée ; rien n'est plus aisé au contraire. Ce n'est pas, en effet, le hasard seul qui a présidé à l'arrangement des combinaisons à l'aide desquelles chaque valeur phonique a été produite. La préférence qui leur a été accordée au milieu de tant d'autres, dont la plus légère déviation, soit du souffle, soit dans la disposition symétrique des parties essentielles de l'organe vocal, accroît sans cesse le nombre, a été la suite nécessaire de beaucoup de raisonnements et de réflexions : travail évidemment au-dessus de la portée de l'intelligence humaine, si peu développée d'abord, puisque encore

aujourd'hui, ceux qui ont appliqué à cette partie si difficile de l'organisme humain leurs facultés, ont tant de peine à s'entendre et à se mettre d'accord sur les principes et sur leurs applications. Les éléments de la prononciation sont simples comme toutes les œuvres de la nature, et l'attention le moins persévérante suffit pour apercevoir la régularité des lois de leur formation, les liens qui existent entre eux et les différences qui les caractérisent.

Quelques indications superficielles données ici à cette occasion suffiront pour le prouver. Ouvrez, en effet, la bouche autant que possible, et criez, vous prononcerez un A ; baissez l'ouverture de la bouche d'un degré, vous produirez le son É ; baissez encore, le son I sera prononcé. Les coins de la bouche ont subi le plus grand écartement qu'il soit possible de leur donner ; rapprochez-les le plus possible, et, réunissent les lèvres, le son O sera le résultat de cette combinaison ; poussez d'un degré les lèvres en avant, et dans cette position vous aurez le son U ; poussez-les encore, elles s'élargiront à l'extérieur, et EU en sera la conséquence. Enfin OU est le produit du plus grand prolongement possible donné aux lèvres dans le sens horizontal, comme A celui de la plus grande ouverture dans le sens vertical. Voilà toutes les voyelles ou les sons primordiaux simples, dont se compose notre langue : en les

combinant avec d'autres, on multiplie les tons, les variations de la voix ; on produit des syllabes et des mots ; et non seulement ils sont en nombre suffisant pour cela, mais encore il n'est pas possible d'en émettre d'autres qui soient le résultat de l'unité de position à l'aide de laquelle ils sont produits.

Les sons primordiaux ne peuvent servir seuls à l'expression de la pensée. Il faut pour cela les associer à d'autres sons moins simples, et qui sont le produit de certaines combinaisons des parties mobiles de l'organe vocal. Le nombre des combinaisons possibles est très grand; mais celui dont nous nous servons se réduit à dix-huit, qui sont représentées par vingt-quatre caractères écrits ; et pour peu qu'on veuille se donner la peine de réfléchir à la manière dont ces dix-huit modifications de la voix se produisent, on acquiert bientôt la certitude qu'il y a là aussi quelque chose de plus qu'une œuvre de l'intelligence humaine. Ces dix-huit tons divers de la voix sont : B, P, F, S, Z, T, D, L, N, ILL, GN, CH, J, K, GUE, R et M.

Faut-il dire maintenant comment ils sont produits, et à l'aide de quels procédés cette démonstration devient facile et l'imitation d'un succès presque toujours infaillible pour le sourd-muet? On va voir qu'il n'est pas d'homme qui, en reportant un instant son attention sur lui-même, ne

puisse s'en rendre un compte parfaitement exact.

Les consonnes, ou sons composés, ayant été placées dans l'ordre le plus logique, dans celui que la nature, qui procède toujours régulièrement, leur a assigné, nous pouvons commencer notre examen par les deux premières, P et B. Il suffit pour les prononcer de poser les lèvres l'une sur l'autre et de les séparer ensuite, en leur imprimant toutefois un léger mouvement de pression, et en ayant soin de faire vibrer, pour le B seulement, le souffle à travers la glotte. Ces deux lettres sont donc produites par le souffle, qui est l'élément essentiel et *sine quâ non* de la parole orale, modifié toutefois par les lèvres. De là ces deux consonnes ont été appelées *labiales*. Les secondes, F et V, sont le résultat tout aussi certain de l'apposition des dents supérieures sur la lèvre inférieure; on rentre ainsi d'un degré dans l'intérieur de la cavité buccale. Ici encore la vibration laryngienne n'a lieu que pour un des deux sons, pour celui qui est représenté par le V. L'autre lettre a été abusivement appelée *muette*, et les deux ont été qualifiées de *labio-dentales*.

En plaçant les deux rangées de dents l'une au-dessus de l'autre, et en donnant au souffle une certaine impulsion, on prononce très bien le S ou CE et le Z, qui ont été ainsi fort à propos nommés lettres *dentales*. Il est certain que le souffle prend dans leur

formation une part plus sensible que dans la plupart des autres cas. Il ne se fait cependant pas entendre autrement que par un léger sifflement lors de l'émission du S, tandis que pour le Z, il faut qu'il produise un frémissement préalable dans le larynx.

Rien, du reste, n'est plus facile que d'enseigner au sourd-muet ces sons composés. Sa vue saisit, en effet, parfaitement la disposition de l'organe, parce que les parties extérieures seules fonctionnent. Il en est tout autrement pour les consonnes dont il nous reste à faire connaître la formation, sauf toutefois pour le M, qui, à l'aide d'une indication particulière, rentre dans la première catégorie.

T et D ne peuvent être produits d'une manière convenable qu'autant que la pointe de la langue adhère contre le palais, derrière les dents incisives. Pour la première de ces lettres, la pression qui précède la séparation de la langue et du palais est plus forte que pour la seconde. Ici encore le souffle occasionne dans toute l'étendue des artères laryngées une vibration très appréciable au toucher pour le D. Elle n'existe pas pour la prononciation du T. La part qui revient au palais dans l'émission de ces deux lettres leur a fait donner, ainsi qu'aux suivantes, le nom de *palatales.*

En portant d'un degré la pointe de la langue en arrière contre le palais, on prononce sans difficulté

les sons L et N. Il y a toutefois ici une importante remarque à faire, c'est que le souffle, qui toujours avait trouvé un passage naturel dans la cavité buccale, la trouvant fermée, prend sa direction par le nez seulement pour le N, et imprime à ses parois un frémissement très facile à apprécier.

ILL et GN, quoique composés de plusieurs signes graphiques, ont avec les deux sons précédents une grande similitude. C'est, en effet, toujours la langue et le palais qui fonctionnent; ici, toutefois, la langue s'étend plus que dans les cas qui viennent d'être indiqués; toute sa partie antérieure s'adapte légèrement au palais, et le signe écrit N, qui n'est ici qu'une partie intégrante du son GN, lui donne un caractère de nasalité que l'autre n'a pas; ni l'une ni l'autre, du reste, de ces consonnes n'est muette.

En donnant à la langue une position analogue à la précédente, mais en élevant ses bords latéraux de manière que la partie moyenne forme une espèce de canal que le souffle parcourt, on prononce CH et J. Ici se retrouve la différence qui d'abord distingue l'une de l'autre toutes les lettres que nous avions mises ensemble; dans l'une, le J, on entend le souffle par anticipation, tandis que pour le son CH rien ne rend sa coopération apparente. On donne communément à ces lettres le nom de *linguales*.

On a qualifié de sons gutturaux K et GUE; mais

nous ne pouvons admettre cette dénomination, puisque ce n'est pas le gosier qui coopère principalement à leur formation, mais bien la racine de la langue, qui s'appuie fortement contre le palais à son extrémité la plus reculée. Elle produit ces deux sons en s'en séparant avec un certain effort. Pour le GUE, toutefois, la pression saccadée est moins forte, l'effort qui amène la disjonction des deux parties adhérentes moins sensible, et le souffle produit auparavant un bruissement.

Le R est la seule consonne qui ait un caractère tout-à-fait à part, par suite duquel il n'est pas possible de l'assimiler à aucune autre. La langue seule coopère activement à sa formation; elle est suspendue au milieu du palais, et, agitée par le souffle, elle frappe coup sur coup contre le palais et produit à l'oreille l'effet d'une roue en mouvement. Toute la difficulté consiste donc à placer la langue dans une position telle, que le souffle puisse, sans trop d'efforts, lui imprimer le mouvement de rotation que nous venons d'indiquer.

M, enfin, est une lettre labio-nasale de la même famille que N et GN. En forçant le souffle à sortir par le nez, où il occasionne, ainsi que dans le larynx, une vibration sensible, et en séparant ensuite les lèvres comme pour le P, on obtient le résultat désiré.

Voilà donc en quoi consistent les difficultés de

l'enseignement de la parole : nous avons dû nous borner à les indiquer. Il existe d'ailleurs sur la manière de les surmonter des traités spéciaux qu'on peut consulter; nous en avons nous-même publié un, et nous ne pensons pas qu'il entre dans le but que nous nous proposons ici d'approfondir davantage ce sujet. Que nous importe, en effet, en ce moment que les grammairiens de Port-Royal et les professeurs de nos jours soient d'accord ou non sur la qualification qu'il convient à donner aux sons dont nous venons de donner en dernier lieu la définition? Que ces sons soient distincts des précédents et aient une existence individuelle, non entièrement subordonnée à leur association avec les voyelles, en quoi cela peut-il nous préoccuper? Nous avons dû chercher seulement à connaître quelles sont les parties de l'organe vocal qui coopèrent à la formation de chacun d'eux. Enfin, il est essentiel à ceux qui ont encore confiance dans l'emploi exclusif de la parole pour l'éducation des sourds-muets de savoir surtout à l'aide de quels procédés on peut leur enseigner la nature du mouvement qui s'opère, et comment on peut les amener à l'imiter avec perfection; mais tout cela, nous le répétons, est développé dans un traité spécial (1), et nous n'avons pas à y revenir.

(1) La parole enseignée aux sourds-muets sans le secours de l'oreille.

Nous venons d'établir qu'il n'était ni long ni difficile d'enseigner aux sourds-muets les sons primordiaux de la langue, et nous ajouterons volontiers qu'à moins d'être tout-à-fait dépourvu d'intelligence, il n'en est presque aucun qui ne parvienne à les prononcer tous en peu de temps. «Apprendre à des sourds-muets de quelle manière ils doivent disposer leurs organes pour rendre des sons et former des paroles distinctes est, disait l'abbé de l'Épée, une opération qui n'est certainement ni longue ni pénible. Trois ou quatre leçons avancent beaucoup cet ouvrage si elles ne le consomment pas (1). » De son côté, l'abbé Sicard disait au public, ébahi d'entendre des sourds-muets prononcer quelques mots : « Tous mes élèves en feraient autant, si j'avais assez d'argent pour payer des manœuvres pour cela. » Et cependant nous pensons toujours que la parole n'est pas un moyen à l'aide duquel on puisse donner exclusivement de l'éducation aux sourds-muets. Si, en effet, il suffit de quelques jours, souvent de quelques heures, pour leur enseigner à prononcer les premiers éléments de la parole, que de temps et d'efforts ne faut-il pas ensuite pour combiner les sons! Il y a là des obstacles qu'un très grand nombre d'é-

(1) Institution des sourds et muets par la voie des signes méthodiques.

lèves ne surmontent jamais, et ceux qui réussissent à les vaincre, comment et avec qui peuvent-ils faire usage de cette faculté de parler que l'art leur procure? Parlent-ils comme tout le monde? Assurément non. Leur voix glapissante, gutturale ou chevrotante, produit presque toujours sur ceux qui les écoutent une sensation pénible. N'ayant pas pour guide l'oreille, ils n'ont presque jamais, quoi qu'on fasse, une parfaite idée des inflexions qu'il convient de donner à la voix pour que la parole soit intelligible ; leur langage est donc une sorte de croassement que presque personne ne peut comprendre.

Pour leur communiquer par les yeux la parole, c'est-à-dire pour l'enseignement de ce qu'on est convenu d'appeler la lecture sur les lèvres, il y a bien d'autres difficultés encore. Est-il possible qu'un sourd acquière jamais une connaissance assez précise des effets de la prononciation, et que chaque combinaison des sons puisse se manifester à ses yeux assez distinctement pour comprendre, à l'aide de l'intuition seule, les paroles qu'une personne prononce sur le ton ordinaire de la conversation? Quelles que soient à cet égard les prétentions affichées par quelques professeurs, il est permis d'affirmer que non. Outre les autorités imposantes qu'il nous serait facile de citer à l'appui de cette opinion, il nous semble que le bon sens seul devrait

suffire pour prouver aux plus incrédules que cela n'est pas matériellement possible.

Nous pouvous ajouter aux faits si concluants que nous avons cités à ce sujet, dans notre traité spécial *De la parole enseignée aux sourds-muets*, l'appréciation plus récente encore qui résulte du voyage fait, l'année dernière, en Europe, dans le but spécial de juger du mérite de cette méthode dans les écoles où elle est en usage, par M. Day, un des membres du conseil d'administration de l'école des sourds-muets de New-York. Après avoir visité l'Angleterre, être venu en France, il a parcouru l'Allemagne et la Prusse, et il s'exprime, dans son rapport, daté de Berlin, et publié par l'institution de New-York (1), de manière à ne laisser aucun doute sur la supériorité du système des signes sur la parole orale artificielle comme mode d'instruction. Nous l'avons vu avec plaisir reconnaître que tous les faits que nous avions avancés, et les appréciations que nous avions cru devoir en faire, étaient de la plus parfaite exactitude. « La parole, dit-il, n'est pas un moyen général d'instruction, pas même en Allemagne, où elle présente cependant moins de difficultés qu'en France, en Angleterre et dans presque tous les autres pays,

(1) Twenty-sixth annual report and documents of the New-York institution for the instruction of the Deaf and Dumb.

à cause de la nature des sons qui constituent la langue allemande. Elle ne peut s'appliquer utilement qu'à un très petit nombre d'individus; elle retarde le développement de l'intelligence, met obstacle à l'apprentissage d'un métier, et ne permet que très difficilement aux élèves de se bien pénétrer des idées religieuses. » M. Day accorde donc, comme nous, au langage des signes la préférence sur la parole.

Nous ne craignons pas d'ajouter qu'outre la nécessité dans laquelle sont les écoles allemandes de faire un choix parmi les élèves, et d'exclure de leur sein ceux qui, ayant d'ailleurs une grande aptitude, n'ont pour apprendre à parler aucune disposition, elles obtiennent peu de résultats. Nous n'avons pas encore eu sous les yeux un seul exemple, non pas seulement d'un sourd-muet parlant passablement, mais aussi d'un seul qui, élevé à l'aide de ce système, eût acquis une instruction parfaitement convenable.

Disons donc avec Gardien (1), dans son précieux ouvrage sur les maladies des enfants, que l'art de faire parler les sourds-muets est plus admirable qu'utile, plus propre à piquer la curiosité qu'à établir entre eux et les autres hommes un commerce

(1) Gardien, *Maladies des femmes et des enfants.*

réciproque. Nous ne pouvons toutefois admettre avec M. Le Bouvyer-Desmortiers et quelques autres auteurs, qu'un sourd-muet qui parle, et le canard de Vaucanson, qui boit, mange et digère, sont deux objets de curiosité également dignes de figurer à la foire. Ce serait nier l'évidence des faits les moins contestables. Il y a, il faut le reconnaître, des sourds-muets qui parviennent à parler, d'une manière, il est vrai, presque toujours fort irrégulière, mais ce ne sont pas purement et simplement des machines montées.

Nous admettrons sans difficulté également qu'il existe des personnes, mais en très petit nombre, qui sont douées d'assez de pénétration pour deviner la parole d'après l'inspection du mouvement, non seulement des lèvres, mais de l'ensemble de la physionomie. Nous en avons entendu citer quelques exemples, et l'abbé de l'Épée rapporte que deux chanoines de l'église du Mans, qui étaient venus auprès de lui pour apprendre sa méthode, commençaient à écrire sans le secours d'aucun signe, sur la seule inspection du mouvement des lèvres. « La même chose arriverait infailliblement à toute personne intelligente, ajoute l'abbé de l'Épée, qui aurait la charité de se consacrer à l'instruction de plusieurs sourds-muets. » Quelque profond que soit notre respect pour l'illustre inventeur de notre enseignement, nous sommes

obligé de nier l'exactitude de son assertion; et nous croyons qu'il ne se l'est permise, sachant qu'elle était peu exacte, que par le désir qu'il éprouvait de voir des hommes de talent se dévouer à la philanthropique mission qu'il avait entreprise : tout au plus pourrions-nous admettre que quelques personnes se comprennent ainsi mutuellement; mais il nous paraît presque impossible qu'un homme acquière jamais assez de perfection dans ce genre d'exercice pour qu'il puisse, sans le secours de l'audition et à l'aide simplement de la vue, saisir les paroles prononcées devant lui par toute personne indistinctement. Il faut, en effet, pour que ce résultat soit possible, que la parole soit lente, parfaitement accentuée, et qu'il n'y ait, entre celui qui parle et celui qui cherche à pénétrer sa pensée, aucun obstacle qui gêne la vue.

Les sourds-muets qui peuvent atteindre cet heureux résultat sont dans une position préférable à celle des autres, mais il y en a peu ; et ce n'est pas surtout dans les écoles, mais au sein des familles, que ces rares dispositions peuvent être cultivées. Il est certainement possible qu'à force de soins et de travail, un sourd-muet, ayant une aptitude marquée, arrive à parler presque comme nous; mais si jamais ce fait presque inouï se produit, ce sera une remarquable exception.

En résumé, la parole enseignée artificiellement

aux sourds-muets n'est pas et ne peut pas être, prise isolément, un mode suffisant d'instruction ; mais elle peut, dans certains cas infiniment rares, donner au sourd-muet un moyen de plus de communication très incertain avec les autres hommes.

Voilà donc le résultat insignifiant de tant d'efforts. On ne peut pas résister au coupable désir de faire du sourd-muet un petit prodige. Un sourd-muet qui parle, qui entend par les yeux ! quelle merveille ! Oh ! évidemment vous êtes plus que des hommes, vous qui vous êtes ainsi rendu faciles des choses que rien n'égale dans ce monde ! Le public, qui ne voit pas, croit cela pendant quelque temps, jusqu'à ce que, le doute s'emparant de lui, il demande des preuves : alors le masque tombe, le muet reste et le miracle s'évanouit. Mais qu'importe ! On a joui plus ou moins longtemps de son aveugle confiance, et on s'est fait souvent une existence commode à l'aide de cette duperie qu'on croit honnête, parce qu'un vernis de philanthropie la met à l'abri de l'atteinte des lois.

Puisque la parole est un moyen d'instruction si peu certain, et qu'en supposant qu'elle puisse être employée dans une éducation privée avec succès, elle est dans tous les cas peu convenable pour le développement de l'intelligence, il n'est pas possible de la considérer comme étant, dans les écoles publiques

surtout, une des bases de l'enseignement, auquel elle n'apporte qu'un très faible concours ; il a donc fallu chercher un procédé meilleur : les signes, qui représentent l'idée elle-même, devaient nécessairement s'offrir d'abord à la pensée de tout homme doué d'un esprit d'observation. Il est à remarquer, en effet, que dès lors que le sourd-muet est un être raisonnable, il a des idées qu'il exprime par des signes que nous comprenons d'autant plus facilement qu'ils sont pris dans la nature elle-même. Son langage n'est pas, comme quelques personnes l'ont cru tout d'abord, un moyen de communication artificiel, à l'aide duquel on a représenté la parole et créé au sourd-muet la possibilité d'exprimer ses idées ; il existe par lui-même, et il n'a avec les langues parlées presque aucune analogie : ses formes, son esprit particulier, les propriétés remarquables qu'il possède, permettent de le considérer comme ayant un caractère plus philosophique : les gestes qui le composent suivent, en effet, presque toujours l'ordre analytique des idées. Nous pensons donc avec raison que l'éducation des sourds-muets n'est complétement possible qu'à l'aide de son concours. Il n'y a d'ailleurs que ce moyen à l'aide duquel elle puisse surtout devenir générale et simultanée.

Le langage des signes favorise le développement des facultés intellectuelles ; lui seul supplée l'oreille,

en s'adressant aux yeux; et si, moins que d'autres modes de communication, il est apte à faire connaître, dans certains cas, la valeur matérielle des mots, il agrandit le cercle des connaissances, et met en activité les facultés de l'homme. Par lui, les rapports sont rapides, multipliés et aussi complets qu'ils pourraient l'être par la parole, non seulement entre les sourds-muets qui sont parfaitement initiés à sa connaissance, mais aussi entre eux et les parlants qui l'ont appris. La plupart des signes qui le composent, en effet, sont ceux que nous faisons nous-mêmes en parlant. Voyez un orateur à la tribune, un acteur sur la scène; jamais leur pensée n'est mieux comprise et plus complète que lorsqu'un geste naturel vient donner aux accents de la voix une expression plus saisissante. Peinture toujours animée et pittoresque, le signe est toujours fidèle, toujours très exact, lorsque celui qui le fait, connaît d'une manière parfaite l'objet dont il parle, ses propriétés et son utilité. Tantôt, en effet, le signe est tiré de la forme des objets, tantôt de leur couleur, tantôt de l'usage qu'on en fait, tantôt aussi des circonstances principales de temps et de lieu dans lesquelles il vient frapper l'attention. Le monde matériel tout entier, c'est-à-dire tout ce qui s'offre à nos regards, avec des qualités physiques, des formes saisissables, reçoit un signe qui lui est propre, et

qu'il serait le plus souvent impossible de remplacer par un autre. Aussi, sans convention préalable, il est en tous lieux à peu près le même ; ce qui donne au langage mimique un caractère d'universalité qu'on ne trouve dans aucune de nos langues parlées : les sourds-muets de tous les pays se comprennent presque toujours avec la même facilité que s'ils avaient été élevés ensemble.

Le monde moral ne peut pas toujours être représenté avec la même fidélité que le monde physique : et c'est parce qu'il y a plus de difficultés pour exprimer les idées qui sont le résultat de nos sensations et des opérations de l'entendement, qu'il est bien peu de personnes qui sachent se servir convenablement du langage des signes, et qu'il a eu tant de détracteurs. Les idées générales, n'étant que des idées collectives, ne peuvent être représentées que par un signe convenu, mais tiré d'un des éléments dont elles se composent ; et selon que celui qui le crée possède plus ou moins de notions philosophiques, cette expression mimique est plus ou moins en rapport avec la nature des choses.

Les qualités du cœur et les passions peuvent être rendues avec une imitation parfaite ; mais ce serait commettre une erreur très grave que de penser qu'il s'agit, dans les rapports avec les sourds-muets, de reproduire les scènes de pantomime dans lesquelles

excellaient à Rome, autrefois, les Roscius, et tant d'autres, que Cassiodore signale comme ayant des doigts très éloquents ; autrement il faudrait que chaque professeur fût un comédien consommé. Cette partie toutefois du langage d'action doit être très imitative ; et celui qui saura le mieux, par les mouvements de sa physionomie et l'expression de son regard, reproduire les effets des diverses sensations qu'il s'agit de peindre, aura sur les autres une supériorité marquée. Le sourd-muet d'ailleurs saisit beaucoup mieux les signes qui ont rapport à cet ordre d'idées que les autres ; réduit, par l'isolement auquel il a été condamné dès le plus bas âge, à étudier tous les faits qui s'accomplissent en sa présence, il n'est pas une seule des passions du cœur humain dont il n'ait une idée exacte, soit qu'il les ait éprouvées lui-même, soit qu'il les ait vues se manifester dans les autres. Le signe de convention, qui accompagne toujours la pantomime, restera gravé ensuite dans sa mémoire comme partie essentielle du langage, et fera plus tard naître dans son esprit l'idée tout entière à laquelle il se rattache, sans qu'il soit besoin de reproduire la scène qui lui en a expliqué la nature. C'est ainsi qu'en s'élidant, le langage des sourds-muets devient en partie conventionnel, sans toutefois perdre entièrement son caractère primitif. Mais, ainsi que nous le verrons plus tard, ce

n'est pas toujours avec un égal bonheur qu'on a imaginé le signe destiné dans le langage habituel à représenter la pantomime ; il y a donc dans la langue des gestes une partie qui a été inspirée par la nature, et une autre qui est l'œuvre plus ou moins rationnelle de l'homme ; le besoin seul de la simplifier a fait naître l'idée de l'enrichir de formes destinées à remplacer ces petites scènes théâtrales beaucoup plus vraies, mais infiniment plus difficiles à apprendre et à imiter. Aussi, n'y a-t-il maintenant que fort peu d'analogies entre le langage primitif des sourds-muets et celui qui existe dans les écoles ; l'un toutefois sert d'intermédiaire pour apprendre l'autre, et le professeur doit avoir soin de ne remplacer le signe de l'élève par le sien que lorsqu'il s'est assuré qu'il a été bien compris que l'un et l'autre expriment la même idée. Le dernier signe ne devrait être plus arbitraire que le premier que parce qu'il est plus elliptique, c'est-à-dire qu'il reproduit d'une manière moins complète l'objet extérieur. A ceux qui nient de bonne foi la valeur du langage des signes, il suffirait pour les convaincre de montrer avec quelle rapidité s'opère cet échange.

L'œuvre d'ailleurs du professeur n'est ni pénible ni de longue durée ; les rapports presque incessants qu'un élève, nouvellement arrivé, a avec ses camarades plus instruits, rendent pour lui la tâche ex-

cessivement facile ; car, après quelques jours seulement de cette fréquentation de tous les instants, l'élève devient en quelque sorte plus habile que le maître, et pourrait presque lui remontrer. Cela se comprend et s'explique très aisément : le professeur, s'il est parlant, pense toujours dans sa langue, à moins d'être un mime très habile, et il traduit ensuite sa pensée en langage des signes; mais elle n'a plus alors dans son expression cette allure franche et animée, qui est un des caractères les plus remarquables de la mimique.

Mais, diront sans doute les adversaires obstinés du langage des signes, c'est un paradoxe énorme de prétendre qu'un amas de gestes sans ordre constitue une langue, et que cette langue est celle que la nature a donnée au sourd-muet. Quelles sont donc les conditions auxquelles on reconnaît le droit à un moyen de communication de figurer au rang de ceux qui sont considérés comme pouvant faciliter le développement de l'intelligence de l'homme, et servir à ses communications? Si le sourd-muet n'a pas dans les signes un moyen complet de relations avec les autres hommes, il est donc privé de tout langage : or, s'il est dépourvu de langage, c'est qu'il n'a pas d'idées; et il faut dire alors avec saint Grégoire de Tours, qu'il est moins qu'une bête. Mais une telle croyance ne serait pas seulement une er-

reur grossière, ce serait un blasphème. Ne manifeste-t-il pas sa joie, sa tristesse, comme nous? Et lorsque son regard s'arrête par hasard sur une physionomie que la douleur a profondément altérée, est-ce qu'il n'en témoigne pas de la peine, et n'en demande pas la cause? S'il éprouve des besoins, des désirs, ne cherche-t-il pas à les satisfaire? Pense-t-on aussi que les variations du temps, les phénomènes de l'air, la cessation et le retour de la lumière, et cette infinie variété de faits qui s'accomplissent journellement devant lui, auxquels il participe, soit activement, soit passivement, ne provoquent pas son regard et ne fixent pas son attention? Il n'en est certainement pas ainsi; mais il qualifie tout cela à sa manière, et bientôt il a appris aux personnes qui l'entourent le signe qu'il a donné à chaque chose : il comprend et il est compris.

Les signes se multiplient ainsi à mesure que les connaissances du sourd-muet s'étendent ; sans aucun effort, il en trouve un pour chaque fait ou pour chaque objet qui frappe son attention ; et il n'est pas une de ses sensations qui ne se manifeste ainsi très exactement à l'extérieur, quand il le veut. Est-il donc une seule de nos langues parlées qui suffise aussi complétement à nos besoins, et à l'aide de laquelle nous puissions, sans incertitude et sans équivoques, manifester toutes les nuances de nos pensées? Au-

cune : aussi admirons-nous les hommes qui excellent dans l'art de bien dire. Les quiproquos, les mots à double entente, les phrases amphibologiques ne sont-ils pas journellement la source de polémiques très vives, de procès dispendieux, de querelles individuelles ? Le langage des signes ne présente certainement pas de plus graves inconvénients ; car il est dans la plupart des cas d'une précision remarquable.

Ce n'est pas assurément que nous pensions avec Roscius qu'il vaudrait mieux parler par gestes que de vive voix. L'un de ces modes de communication a sur l'autre des avantages tels qu'il n'est pas plus possible de les nier que la clarté du jour en plein midi. Mais ceci n'empêche pas que nos langues, qui sont le produit de l'esprit humain, depuis le commencement des siècles, ne présentent des inconvénients que n'offre pas le langage des signes. Il n'entrera cependant jamais dans la pensée d'un homme raisonnable de vouloir l'assimiler à elles ; une pareille fantaisie serait tout au plus pardonnable à un sourd-muet ; et cependant le langage des signes nous sert souvent pour compléter l'expression de notre pensée ; il donne plus d'énergie à nos passions, plus de grâce à la manifestation de nos sentiments. On le trouve dans le regard brillant de l'orateur qui domine la foule, dans la dignité sérieuse du magistrat, dans l'air mystique des re-

ligieux, dans le sourire gracieux de la femme du monde, dans les peintures des grands maîtres, dans les chefs-d'œuvre de la sculpture, partout où il y a de l'action, du mouvement et de la vérité...

Le signe primitif, tel qu'il est indiqué par la nature, est une pantomime complète, ou une description aussi entière que possible de l'objet et du fait dont il s'agit. Si on veut, par exemple, rappeler ou donner au sourd-muet l'idée du mot *fusil*, il faudra d'abord indiquer, par un dessin tracé en l'air, la forme de l'objet et ses diverses parties principales, faire l'action de le charger, et par conséquent parler de la poudre et du plomb; le porter à l'épaule, prendre exactement la position d'un homme qui vise, lâcher la détente, décrire l'effet du bruit et de la fumée, et faire remarquer que le résultat de toutes ces opérations a été la mort d'un animal quelconque. Le tableau étant complet, non seulement le professeur pourra en tirer parti pour donner à son élève l'idée de fusil, mais encore celle de la chasse et des divers objets qui composent l'attirail du chasseur. Il est facile de comprendre toutefois qu'un pareil langage, s'il devait être toujours aussi prolixe, ne pourrait servir que pour les communications d'idées isolées: aussi, les sourds-muets simplifient-ils beaucoup les descriptions, et réduisent tous ces mouvements à un seul, qui est toujours celui qui caractérise le mieux la

chose : celui qui a été adopté pour le mot *fusil*, est l'action de lâcher la détente. C'est ainsi que le signe, quoique se rattachant toujours à la scène mimique, dont il était une des parties essentielles, devient arbitraire.

Pour le mot *peindre* il faut de même représenter, toujours par des mouvements rapides, les pinceaux, une toile, une palette, des couleurs ; faire le signe de figure, imiter l'action d'un homme qui mélange et applique des couleurs sur la toile ; mais le signe convenu se réduit à la dernière partie de cette pantomime ; on y ajoute le mouvement du pinceau, qui s'exécute en plaçant le bras droit au-dessus de la main gauche.

Dans le langage primitif des signes, il n'y a pas de synonymes, il y a en peu dans celui qui en est formé. Chaque idée a le signe qui lui appartient ; mais il n'en est pas ainsi de chaque mot ; et de même qu'il n'y en a que pour les expressions de la langue qui représentent une idée, de même une expression a autant de signes différents qu'elle a de significations différentes. Il serait du reste tout-à-fait contraire à la raison de chercher à décomposer les mots. Si l'idée est une, qu'importe que le signe écrit qui la représente soit composé? En le divisant d'ailleurs, on s'écarte toujours plus ou moins de son véritable sens. Prenons pour exemple le mot *comprendre* dans

deux acceptions bien distinctes, 1° dans le sens de cette phrase : J'ai bien compris cela; 2° dans le sens de celle-ci : Je l'ai compris dans le nombre. Si on divise le mot en deux, il faudra faire deux signes, celui de prendre et celui d'avec. On exprimera peut-être jusqu'à un certain point la pensée représentée par la seconde phrase; mais si, comme on le faisait toujours autrefois, et comme cela n'est encore que trop en usage parmi les personnes qui ne se sont pas rendu compte de l'esprit du langage des signes, on fait le même geste pour la première, peut-on espérer que l'élève en ait une idée exacte ? Prendre avec peut-il lui suggérer l'idée de concevoir ? N'est-ce pas un moyen infaillible de fourvoyer la raison? Il faudra donc se servir ici d'un autre signe, n'ayant avec le premier aucune espèce d'analogie. Qu'importe que la pauvreté de nos langues parlées nous ait obligés à nous servir d'une même locution pour exprimer deux pensées entièrement distinctes? Nous ne devons, nous, avoir en vue que les idées, et donner à chacune une expression à part. C'est pour ne l'avoir pas compris que beaucoup d'instituteurs, et l'abbé de l'Épée lui-même, n'ont obtenu que des résultats partiels très peu importants. En donnant à chaque mot un signe convenu, on fera sans doute écrire sous la dictée du maître à l'élève tout ce qu'on voudra; mais ce ne sera là qu'une opération toute mécanique :

tant que l'on dictera, le sourd-muet écrira ; mais si l'on s'arrête tout-à-coup au milieu d'une phrase, il sera incapable de la compléter. Votre élève sera donc une espèce de petite machine montée, à l'aide de laquelle on fera des tours de force.

Chaque expression multiple dans ses applications reçoit un premier signe qui est celui qui traduit sa signification la plus habituelle ; il est naturel que ce soit de toutes les idées qu'elle représente, celle qui soit enseignée la première au sourd-muet. Tant qu'il ne connaît que celle-là, il se sert du même signe partout où il retrouve le mot auquel il s'applique, et il tombe alors dans les erreurs les plus grossières. Appliqué de cette sorte, le langage des signes serait la traduction des mots, et non l'expression directe des idées. Ainsi le mot *prendre* a pour signe générique l'action d'une personne qui étend le bras devant elle pour prendre un objet et le ramener vers sa poitrine ; peut-on raisonnablement se servir du même signe lorsqu'il s'agit d'expliquer la valeur du même mot dans *prendre l'air*, *prendre de la nourriture*, *prendre congé*, *prendre plaisir*, *prendre de l'âge*, *prendre la parole*, etc. etc. ? Ne doit-on pas au contraire exprimer la première par le signe de *se promener*, la seconde par celui du verbe *manger*, le troisième par celui du verbe *saluer*, la quatrième par celui qui exprime la satisfaction, et ainsi de suite? Il est bien évident

qu'entre deux personnes dont l'une voudra faire, dans le premier cas, le signe de prendre et ensuite celui d'air, et dont l'autre ne cherchera qu'à exprimer la pensée, il n'y aura pas d'entente possible; tandis qu'entre deux personnes qui auront bien compris l'esprit du langage des signes, il y aura possibilité qu'elles se comprennent sans s'être jamais vues. Entre elles, il n'y aura pas d'équivoques pour les sensations, pour les idées morales; et si, pour les objets matériels, il résulte du signe convenu, qui, comme nous l'avons déjà dit, doit toujours être une abréviation de la description primitive, un peu d'incertitude, parce que l'une des deux personnes aura adopté le signe représentant la forme de l'objet, tandis que l'autre aura accordé la préférence à celui de sa destination ou de son usage, le doute cessera aussitôt en donnant à la description plus de développement.

C'est ce qui explique comment il est possible que deux personnes qui ne se sont jamais vues puissent causer ensemble; or, ce fait n'est pas contestable. Nous avons eu sous les yeux de nombreux exemples de sourds-muets se rencontrant pour la première fois, et causant fort longuement sans éprouver la moindre difficulté. Mais il y a plus : l'année dernière, il est venu à l'école de Paris un professeur parlant américain; il ne connaissait pas le français et je ne com-

prenais pas l'anglais; mais nous trouvâmes dans le langage des signes un moyen facile de communication ; et nos entretiens, qui portèrent sur toutes les questions et tous les objets qui avaient rapport à notre enseignement spécial, durèrent longtemps, sans que nous éprouvassions la moindre difficulté pour nous comprendre mutuellement.

Enfin, ce qui prouve que la mimique est bien réellement révélée par la nature, c'est que, l'année dernière encore, quatre chefs arabes, qui avaient été invités à venir à Paris, visitèrent l'école; l'un d'eux, après avoir vu les sourds-muets faire des signes, saisit avec la rapidité de l'éclair l'esprit de leur langage, et bientôt il se livra avec eux à une pantomime des plus expressives. Il comprenait les élèves et il en était parfaitement compris ; et il excita au plus haut degré leur admiration et leur intérêt en leur représentant, toujours à l'aide du langage mimique, un cavalier arabe se disposant à partir pour le combat.

Que faut-il de plus pour prouver que ce n'est pas à l'homme, mais à Dieu que le sourd-muet est redevable des moyens de communication qui lui appartiennent? S'il est vrai qu'un sourd-muet deviendrait parlant s'il entendait, il n'est pas moins incontestable qu'en devenant sourds, avant un certain âge, nous ferions des signes comme lui, et les mêmes que

ceux dont il se sert, et que nous ne serions nullement embarrassés pour exprimer toutes nos pensées. On peut tout figurer par les gestes, dit l'abbé de l'Épée, comme on peint tout par des couleurs.

Nous pourrions multiplier ici les citations de faits qui ne permettraient pas de révoquer en doute l'unité du langage des signes. Son universalité n'est pas plus facile à contester. Prenez un sourd-muet dans un pays quelconque ; quel que soit son âge, quelle que soit sa condition, il se fera comprendre à l'aide des mêmes procédés. Il y a quelques mois à peine, je fus appelé dans une petite ville du département de l'Indre, sur les bords de la Creuse, pour servir d'interprète au tribunal auquel on demandait l'interdiction d'une femme de cinquante-cinq ans environ, sourde-muette de naissance, et qui toute sa vie avait gardé les moutons dans une obscure vallée du Berry. Jamais elle n'avait vu d'autres sourds-muets, et son intelligence était très peu développée : cependant nous nous mîmes bientôt en relation, et elle répondit, autant que l'état de ses facultés mentales le lui permit, à toutes les questions que je fus chargé de lui transmettre. Un de ses neveux, jeune homme d'un esprit assez vif, conversait aussi avec elle d'une manière parfaite, et il n'était aucun de leurs signes qui ne fût pour moi parfaitement intelligible.

Qui n'a lu aussi avec la plus profonde émotion ce passage des mémoires de Silvio Pellico, où il raconte les relations qui s'étaient établies dans la prison entre lui et un sourd-muet de cinq à six ans, fils d'un voleur ? « Que de choses nous nous disions à l'aide, disait-il, des expressions sans nombre du regard et de la physionomie ! Comme il compose ses mouvements avec grâce quand je lui souris ! comme il les corrige quand il voit qu'ils me déplaisent ! Comme il comprend que je l'aime quand il caresse ou régale un de ses compagnons !.. A force de répéter l'exercice manuel des signes, nous perfectionnerons la communications de nos idées. Plus il sentira que j'instruis et élève son âme, plus il m'affectionnera. Je serai pour lui le guide de la raison et de la bonté ; il apprendra à me confier ses chagrins, ses plaisirs, ses désirs ; et moi je chercherai à le consoler, à l'ennoblir, à le diriger dans toute sa conduite (1). »

Admirable effet de l'intelligence humaine ! comme le dit lui-même le prisonnier de Sainte-Marguerite et des *plombs* de Venise. Est-il donc un moyen d'instruction pour les sourds-muets plus puissant et plus fécond ! Les dépouiller de cette précieuse faculté que la Providence leur a réservée, de ce langage si expressif et si agréable, ne serait-ce

(1) *Mémoires de Silvio Pellico*, ou *Mes prisons*, page 50.

pas ajouter à leur infortune et compléter leur mutisme ?

Ce caractère d'universalité, rendu évident par ce que nous venons de dire touchant la facilité avec laquelle des personnes qui ne se sont jamais vues communiquent entre elles à l'aide du langage mimique, doit tout naturellement reporter notre attention sur l'idée qu'ont eue plusieurs philosophes, et en particulier Descartes et Leibnitz, de créer une langue universelle. Ils expliquent longuement dans leurs ouvrages les avantages énormes qui résulteraient pour les opérations de l'entendement d'une pareille facilité de communication ; mais c'est en vain qu'ils ont cherché les moyens de réaliser leur projet ; et après s'être demandé si cela est possible, Descartes répond que oui, mais que c'est *dans le pays des romans*. Habitué à sonder les profondeurs de la science philosophique, Descartes ne pouvait apercevoir l'œuvre si simple de la nature qui se révèle de toutes parts dans la mimique, et ce n'est pas à Dieu mais aux hommes qu'il croyait qu'on devait demander cette précieuse institution ; et, comme il avait reconnu que cette œuvre était au-dessus de l'intelligence humaine, il s'était hâté de déclarer qu'elle était impossible. Heureusement, la philosophie de nos jours n'a pas cru devoir s'incliner devant cet arrêt solennel ; elle a compris tout ce

que le langage des signes avait de fécondité et les immenses ressources qu'il apportait à l'intelligence humaine. Aussi, nous estimons-nous fort heureux, après l'examen auquel nous nous sommes livré, de pouvoir consigner ici l'opinion si grave d'un des hommes les plus éminents de notre époque. M. Laromiguière s'exprime ainsi sur ce sujet dans ses leçons de philosophie : « Nous n'avons pas besoin de chercher la langue universelle ; car elle est partout, elle est de tous les temps et de tous les lieux ; elle fut connue de nos premiers pères, elle sera connue de nos derniers neveux. Savants, ignorants, tout le monde la comprend, tout le monde la parle. Que l'un de nous soit transporté aux extrémités du globe, au milieu d'une horde sauvage : croyez-vous qu'il ne saura pas exprimer les besoins les plus pressants de la vie ? Croyez-vous qu'il se méprenne sur les signes d'un refus barbare, et d'une intention généreuse et compatissante ? Il ne s'agit donc pas d'inventer une langue universelle, de la faire : elle existe ; c'est la nature qui l'a faite.

» Cette langue, vous le voyez, c'est la langue des gestes, la langue d'action ; et si vous dites qu'une pareille langue est bien pauvre, qu'elle ne peut suffire à tous les besoins de la pensée, je réponds qu'il ne tient qu'à nous de l'enrichir. Elle est pauvre, parce qu'on la dédaigne et qu'on la délaisse ;

nous l'avons jugée inutile, et elle l'est devenue. Cependant elle pourrait, aussi bien qu'aucune langue parlée, recevoir et rendre tous les sentiments qui sont dans le cœur de l'homme, toutes les idées qui sont dans son esprit. Ce qu'on raconte des pantomimes qui jouaient sur les théâtres de Rome; l'assurance avec laquelle Roscius s'engageait à traduire par des gestes les éloquentes périodes de Cicéron, et à les traduire avec la plus grande fidélité, alors même qu'il plairait à l'orateur d'en changer le caractère, en variant le tour, ou en transposant les mots; enfin ce que font sous nos yeux une foule de sourds-muets : tout nous dit ce qu'il est possible d'attendre d'une langue pareille. Que les grammairiens, les philosophes, les académiciens se réunissent pour en favoriser les développements : les promesses de Descartes et de Leibnitz seront bientôt réalisées.

» Mais il faut rendre cette langue à elle-même, et la ramener à sa première simplicité, à son unité primitive (1)....... »

Quel est le professeur de sourds-muets qui a apprécié plus judicieusement le langage des signes? Voilà donc les méditations et les raisonnements du philosophe qui confirment et fortifient les données de l'expérience. Pourra-t-on nous dire désormais

(1) Laromiguière, *Leçons de philosophie sur les principes de l'intelligence.*

que les gestes n'ont qu'une valeur fictive, que nous leur prêtons, et que nos avons pris sérieusement pour des réalités, les illusions et les rêves fantastiques de notre imagination?

Nous allons donner maintenant quelques exemples de signes réduits, s'appliquant aux trois ordres d'idées matérielles, morales et intellectuelles, et aux diverses espèces de mots.

Livre, appliquer les deux mains ouvertes l'une contre l'autre et les séparer ensuite, par le haut seulement, comme si on ouvrait un livre; on y ajoute quelquefois l'action de regarder dedans en remuant les lèvres.

Mouchoir, un carré tracé en l'air, à peu près de l'étendue d'un mouchoir ordinaire, et l'action de se moucher; cette dernière partie du signe suffit même presque toujours seule.

Rouge, porter l'index sur le bord de la lèvre inférieure.

Noir, indiquer le sourcil, quelle que soit sa couleur.

Blanc, porter la main droite sous le cou, contre la cravate, fût-elle noire.

Beau, caresser le bas de la figure avec la main ouverte, le pouce s'appuyant d'un côté et les autres doigts de l'autre, et en donnant à la physionomie une expression de contentement.

Vilain, faire le signe précédent et remuer la tête ; mais mieux encore décrire un cercle rapide autour de la figure en donnant à la physionomie un aspect désagréable.

Bon, porter les doigts de la main droite, moins le pouce, contre la bouche, et les retirer rapidement comme pour envoyer un baiser.

Mauvais, en faisant le signe de bon, remuer la tête pour indiquer la négation, ou bien passer les doigts devant les lèvres sans les y arrêter.

Moi, se désigner avec le doigt.

Toi, faire le même signe vers la personne à qui l'on parle.

Il, porter le doigt indicateur de côté entre les deux personnes qui parlent entre elles.

Nous, décrire avec l'index un cercle qui comprend toutes les personnes.

Vous, faire le même mouvement, mais en ayant soin de se mettre en dehors.

Ils, le même geste encore, en se mettant soi-même et la personne à laquelle on parle en dehors du cercle tracé.

Aimer, serrer ses deux mains l'une contre l'autre sur le cœur.

Haïr, repousser avec les deux mains ouvertes et jetées en avant, en détournant la tête avec une expression de colère ou de dédain.

Comprendre, porter l'index au front en donnant à la physionomie un air d'assentiment.

Se coucher, pencher sa tête dans la main gauche, le coude étant comme appuyé sur quelque chose.

Dormir, le même signe, en indiquant par un mouvement des doigts devant les yeux qu'ils sont fermés.

S'éveiller, le mouvement contraire, exécuté à l'aide du pouce et de l'index étendus l'un contre l'autre au-dessus de l'œil, et s'ouvrant, comme la paupière, par un mouvement rapide.

Entendre, porter le doigt à l'ouverture de l'oreille pour indiquer que le bruit ou la parole est arrivé jusque là.

Fortement, imiter avec le poing l'action d'un homme qui frappe fort.

Doucement, l'action contraire.

Rien, passer la main droite sur l'autre qui est ouverte, et montrer ensuite qu'il n'y reste plus aucune chose.

Peu, arranger deux doigts, l'index et le pouce, de telle sorte qu'ils se joignent imperceptiblement par le bout, sans qu'on puisse voir ce qu'ils tiennent.

Beaucoup, les deux mains ouvertes étant placées l'une au-dessus de l'autre, à une petite distance, les éloigner davantage par un mouvement rapide de la

main supérieure. Plus l'espace est grand, plus la quantité est supposée considérable.

Dieu, le doigt levé vers le ciel indique celui qui est aux cieux.

L'univers, c'est l'immensité; un grand cercle décrit par les deux mains en exprime l'idée.

La mer, faire le signe générique d'eau qui est celui de robinet, et puis imiter le mouvement oscillatoire des flots, avec les deux mains placées l'une à côté de l'autre.

Ville, le signe de toit et celui de beaucoup, qui ici se fait en ouvrant et fermant plusieurs fois rapidement les mains, ou comme celui que nous avons indiqué plus haut; ce dernier est cependant moins régulier.

Général, un homme qui a de grosses épaulettes avec des étoiles.

Un soldat, faire l'action de porter l'arme.

Roi, le signe de grand cordon et de couronne, accompagné parfois d'un mouvement fait de bas en haut avec le pouce de la main, pour indiquer que celui dont on parle est le premier.

Prêtre, celui qui prie, les mains jointes en remuant les lèvres, ou bien faire simplement le signe de rabat. Le pouce et le médius placés à distance en décrivent la forme et en indiquent très exactement la place.

Évêque, le prêtre qui porte une croix sur la poitrine; on met sur la poitrine les deux index en croix.

Archevêque, l'homme qui prie, comme le prêtre, et qui a une croix à quatre branches latérales. Placer également sur la poitrine l'index et le médius de la main gauche, et perpendiculairement dessus l'index de la droite.

Homme, faire le signe de chapeau, en longeant le corps de la tête aux pieds avec les deux mains.

Femme, le même mouvement précédé de celui de bonnet, dont on décrit la garniture avec le pouce sur la joue.

Animal, faire l'action de marcher à quatre pattes, en faisant mouvoir alternativement les deux mains qu'on écarte d'abord à cet effet.

Silence, mettre le doigt sur les lèvres, et l'y appuyer assez fortement.

Rien de plus admirable et de plus simple aussi que la distinction du présent, du passé et du futur. La marche rapide du temps n'aura jamais eu dans aucune langue une définition plus exacte. Le passé, c'est ce qui est derrière nous ; pour l'exprimer, le sourd-muet jette sa main sur son épaule; il l'y jette deux fois coup sur coup pour indiquer un temps très reculé. Le présent, cet espace de temps dont la fugitive existence est à peine appréciée par notre

intelligence, et que définissent si bien ces paroles admirables du poëte :

Le moment où je parle est déjà loin de moi,

est représenté par un mouvement court et rapide des mains qui, étant ouvertes, sont portées de haut en bas. L'expression de la physionomie fait que ce geste exprime parfaitement bien l'actualité. L'avenir, c'est tout ce qui est devant nous; le sourd-muet porte la main ouverte et placée devant sa poitrine en avant, autant que son bras peut s'étendre.

Le langage des signes n'a besoin, pour manifester toutes les idées, que de cette triple division; mais la nécessité d'expliquer au sourd-muet la théorie des temps et des modes du verbe, dans notre langue, a donné lieu à la création de signes grammaticaux dont on ne se sert que dans l'enseignement, et pour lequel nous les considérons comme étant plus dangereux qu'utiles. La phrase du sourd-muet est toujours excessivement simple; elle ne comprend que le signe de l'objet et celui de sa qualité, le sujet et l'action; tout ce qui dans le langage actuel des signes exprime d'autres rapports a été arbitrairement créé. L'abbé de l'Épée l'avait très bien senti; mais voyant que rien

dans la nature ne pouvait lui servir à exprimer dans le passé des divisions de temps qui n'existaient pas dans le langage des signes, il ne crut pouvoir mieux établir ces distinctions entre les choses plus ou moins passées qu'en numérotant les temps du verbe. Il y avait ainsi le premier passé, le second passé, et ainsi de suite. Fut-il jamais rien imaginé de moins rationnel? N'était-ce pas jeter la confusion la plus complète dans l'esprit de l'élève? Aussi, comme pour rendre hommage à cette vérité, il se vit bientôt forcé de supprimer les passés prochains, les temps comparatifs, etc.

L'œuvre de l'abbé de l'Épée était immense. Par sa découverte, il venait de rendre à l'humanité un service dont les bienfaits doivent se perpétuer jusqu'à la fin des siècles. Son désir le plus ardent était de prouver au monde l'efficacité de sa méthode, de crainte qu'après lui elle ne fût abandonnée. Son ardente charité s'étendait ainsi sur les générations futures de sourds-muets. Craignant que la nature ne lui fournît pas assez vite des moyens complets de démonstration, il conçut la fatale pensée de lui venir en aide. Cette entreprise, toutefois, lui paraissait hardie, et sa modestie s'en effrayait; aussi, appela-t-il à son aide les lumières de tous ceux qui seraient frappés des erreurs dans lesquelles il pouvait tomber. Mais qui pouvait alors entendre sa

prière? Le monde entier admirait les résultats des efforts de son génie; des têtes couronnées s'inclinaient respectueusement devant le bienfaiteur de l'humanité (1); et personne n'eût osé douter de la bonté des expédients qu'il mettait en usage. Il y avait cependant, parfois, beaucoup trop de métaphysique dans le choix de ses signes. Il avait complétement perdu de vue le principe qu'il avait proclamé d'abord, que c'était l'élève et non le maître qui indiquait le signe de chaque chose; aussi, que d'efforts d'esprit ne lui fallut-il pas pour imaginer des signes comme celui que nous avons cité ci-après! Il s'agissait d'enseigner à ses élèves la signification du mot croire, et il leur disait, comme s'il eût parlé à des élèves de philosophie :

Je dis oui par l'esprit, je pense que oui.

Je dis oui par le cœur, j'aime à penser que oui.

Je dis oui de bouche.

Je n'ai pas vu, et je ne vois pas encore de mes yeux; JE CROIS.

Le sourd-muet, ce pauvre enfant auquel on n'a

(1) L'empereur Joseph II, non content d'avoir assisté à ses leçons, et de lui avoir fait, pour lui prouver son estime, les offres les plus séduisantes, voulut un jour lui servir la messe à Saint-Roch, et il y parvint à la faveur de l'incognito, après avoir écarté l'enfant qui chaque matin rendait à l'abbé de l'Épée ce pieux service.

pas tardé à dénier le sens commun, pouvait-il comprendre quelque chose à des raisonnements aussi subtils? L'abbé Sicard s'aperçut bien vite de tout ce qu'il y avait de défectueux dans les créations mimiques de son respectable prédécesseur; mais, doué d'une imagination trop vive, il était moins apte que tout autre à y porter remède. On verra par les citations suivantes, que nous avons empruntées à sa théorie des signes, quel est le mérite des modifications qu'il a fait subir aux gestes. Nous avons choisi de préférence quelques uns des mots dont nous avons précédemment fait connaître l'expression mimique actuelle, afin que l'on puisse juger de l'énorme différence qui existe entre le langage révélé par la nature, et celui qui était, en partie, le résultat de tant de doctes élucubrations.

Signes de l'abbé Sicard (1).

Dieu. 1° Montrer le ciel et tout ce qu'on y voit, et surtout le soleil, la lune et les étoiles. On figure ces astres, s'ils ne peuvent être montrés; 2° montrer la terre, figurer les mers, les fleuves, les montagnes et les vallons, les pierres, les arbres et les animaux, et surtout l'homme, dont il faut figurer l'esprit, le cœur et le corps; 3° lever la paume de la main droite, qui sert à indiquer tous ces objets,

(1) Sicard. *Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets.*

et exprimer l'action de les avoir fait sortir du néant et de les conserver; 4° terminer tous ces signes par un signe de respect et de profonde adoration, en inclinant la tête et le corps jusqu'à terre, et en montrant qu'on n'est que poussière devant Dieu, et que Dieu seul est grand.

Prêtre. 1° Signe d'un ecclésiastique qui a été séparé des autres fidèles, pour être spécialement consacré au service divin et à la sanctification des âmes; 2° figurer l'onction sainte qu'il a reçue aux deux mains, et qui est le signe de sa consécration, et la grande couronne qui est au-dessus de sa tête; 3° figurer les vêtements sacrés dont il se revêt pour la célébration des saints mystères; 4° figurer le droit qu'il a reçu d'exhorter, de catéchiser, de prêcher les petits, les pauvres et les ignorants, d'écouter la confession de leurs péchés et de les absoudre. On se borne aux signes principaux quand le caractère des prêtres est bien compris.

Souverain. 1° Signe d'un État d'une grande étendue; 2° signes des principaux corps de l'État: ecclésiastiques, religieux et civils; judiciaire, comprenant les différentes cours de justice; militaire, comprenant toute l'armée de terre et de mer; les établissements d'instruction publique, comprenant les anciens colléges, connus actuellement sous le nom de lycées, et les maisons d'éducation; 3° figu-

rer un homme gouvernant tous ces différents corps à l'imitation de la Providence, qui gouverne le monde, qui fait battre monnaie à son coin et en son nom, qui envoie des ambassadeurs et qui en reçoit; qui fait la guerre et la paix, et au nom duquel la justice publique est rendue, qui est dans l'État et pour l'État ce qu'un père de famille est dans sa famille et pour sa famille.

Beau. 1° Expression physionomique de dédain, de mépris, de blâme, d'éloignement, avec la négation; 2° expression de surprise, d'admiration, de satisfaction et de plaisir.

Laid. Le signe sera l'inverse, c'est-à-dire que le second signe de beau, qui en formera la première partie, sera négatif, et que le premier signe sera positif.

Homme. 1° Porter l'index au front, comme pour montrer le siége de l'esprit qui pense et puis au cœur, comme le siége de la volonté qui s'incline vers les objets; 2° parcourir toute l'habitude du corps avec les deux mains, de la tête aux pieds, pour montrer un corps étendu, animé, qui respire et qui marche.

Femme. 1° Tous les signes du précédent; 2° signes de gorge; 3° figurer, en laissant tomber les deux bras le long des hanches, la faiblesse physique; c'est le signe du sexe.

Connaître. On fait d'abord en regardant sa main, qui est censée représenter une personne ou un objet, le signe de ne pas connaître, et il se fait par un signe de négation ; puis on cache cette main derrière sa tête, on la remet sous les yeux, on la regarde, et on fait le signe de connaître par un signe d'affirmation.

Haïr. 1° Représenter deux personnes, dont une souhaite du mal à l'autre, et qui lui en ferait si elle pouvait le faire impunément ; 2° montrer l'opposition qui se trouve entre elles, et l'aversion qui les tient éloignées, en se plaçant, à l'extérieur, dans cet état de haine, dont on doit figurer les apparences ; 3° mode indéfini.

Maison. Le signe de maison se compose des actions suivantes :

1° Montrer un sol étendu et uni ;

2° Creuser des fondements ;

3° Mettre du mortier et des pierres l'un sur l'autre, jusqu'à une certaine élévation, et des quatre côtés, pour représenter quatre murs;

4° Figurer la toiture, figurer l'état de sommeil, et tout ce qu'on fait dans une maison.

Qui habet aures audiendi audiat..... ! Pour nous, nous avons bien de la peine à comprendre ce qu'a voulu faire l'abbé Sicard en écrivant en style aussi ampoulé sa théorie de signes. Si les membres de

l'Académie des sciences étaient des hommes auxquels fût destiné ce langage, nous comprendrions mieux toute l'érudition qu'il s'est efforcé d'y mettre. L'abbé Sicard ne se souvient-il donc plus, lui aussi, que ce n'est pas le maître, mais l'élève, qui crée le signe ? Où veut-il qu'il ait puisé toutes les connaissances que supposent ces savantes définitions ? Comment ! le sourd-muet sera, en naissant, tout à la fois philosophe, physicien, grammairien, astronome, théologien, hydrographe et mathématicien, lui, pauvre enfant auquel le savant instituteur disait qu'il fallait créer une âme ! lui, qui a tant de peine à acquérir quelques idées, et qui tient de la nature seule la précieuse faculté de les exprimer avec une simplicité parfaite ? Si on jugeait le talent de l'abbé Sicard comme gesticulateur d'après son ouvrage, on serait forcé de lui contester qu'il ait jamais su ce qu'étaient les signes des sourds-muets. Son livre est instructif sans doute ; l'auteur y a fait preuve d'une profonde érudition, d'un esprit philosophique remarquable ; mais ce qu'il paraît connaître le moins, ce sont les sourds-muets et leur langage. Le professeur puisera donc là parfois d'utiles indications pour la définition des choses ou des personnes, mais il aura de la peine à y trouver un seul signe dont l'exactitude ne laisse rien à désirer, et qui soit d'une simplicité

assez parfaite pour qu'il puisse en faire utilement usage.

Quand le langage des signes a été connu , et qu'on en a eu apprécié tous les avantages pour l'éducation des sourds-muets, on a compris qu'il fallait, pour le conserver et pour le perfectionner, qu'il fût écrit. La pensée toutefois n'est pas venue d'abord d'en faire une écriture symbolique, représentant immédiatement la pensée, comme étaient sans doute tous les caractères primitifs de l'écriture, comme sont restés les hiéroglyphes et les caractères chinois ; il n'y aurait eu d'ailleurs aucune analogie entre les signes, qui ont pour but de donner à la pensée une forme sensible, et les éléments d'un langage, dont toute la valeur consiste dans une convention préalable. Un arc représente-t-il plutôt un guerrier, et un serpent l'univers, que ces mots écrits avec nos caractères alphabétiques? Essayez de montrer un serpent à un individu qui n'aura sur les choses de ce monde que des notions ordinaires ; il pensera bien à l'animal dont vous lui montrerez l'image, mais il ne verra rien de commun entre cet objet et l'univers, dont il est une des infiniment petites parties. Le langage des sourds-muets est, ou doit être une peinture vivante , animée de la nature, c'est le miroir fidèle de l'âme; et il faudrait que l'écriture gesticulée fût composée de caractères ou de traits

ayant la même expression, offrant à l'intelligence une reproduction aussi fidèle que possible de l'objet : or, nous ne prétendons pas qu'il soit à jamais impossible d'obtenir un aussi merveilleux résultat, qui ferait de la mimique immédiatement, non pas seulement la langue des sourds-muets, mais celle des arts et de la science dans tous les pays, qui se trouveraient ainsi unis par un lien commun ; mais ce n'est certes pas après que cette langue a été si longtemps inconnue, et lorsqu'elle est encore si négligée, qu'un pareil travail est possible. Si jamais il le devient, on verra ce que la civilisation gagnera à une pareille découverte. Mais n'anticipons pas sur les événements, et bornons-nous, quant à présent, à dire ce qu'ont fait les instituteurs de sourds-muets pour donner de la fixité et de l'uniformité aux signes actuels.

L'abbé de l'Epée, jaloux de transmettre aux générations futures tous les moyens d'instruction qu'il connaissait, eut la pensée de faire un dictionnaire des signes. L'abbé Sicard, son successeur, trouvant que son ouvrage n'était qu'un recueil de définitions plus ou moins exactes, entreprit de le refaire, et publia sa théorie des signes, dont nous avons donné des extraits, qui prouvent qu'en voulant rectifier l'œuvre de son illustre prédécesseur, il en avait, sous certains rapports au moins, accru l'imperfec-

tion ; enfin, M. Bébian publia un essai de mimographie, remarquable par les idées ingénieuses sur lesquelles il était basé, mais qui ne pouvait atteindre le but qu'il s'était proposé.

Il ne reste donc rien de toutes ces tentatives avortées, qu'une preuve des sentiments philanthropiques qui ont guidé ces honorables instituteurs dans leurs recherches. Espérons du moins qu'un jour le germe précieux qu'ils ont semé se développera et produira des fruits ; nous le souhaitons beaucoup moins pour nous encore que pour la société tout entière. Il n'est pas douteux que, s'il était possible de donner à la pensée un corps graphique qui reproduisît le langage des signes, notre tâche ne se simplifiât considérablement, puisque nous pourrions donner aux sourds-muets des pages, des livres idéographiques, comme on donne à l'aveugle des livres dont les caractères sont en relief ; nous aurions donc immensément à gagner à un tel perfectionnement ; il ne nous est cependant pas indispensable, car il n'est pas à craindre que la langue des sourds-muets se perde, aussi longtemps qu'il restera sur la terre un malheureux frappé de surdité. Est-il besoin de répéter ici ce que nous avons dit et démontré, c'est que les sourds-muets font des signes comme l'homme marche, comme les oiseaux volent, comme les poissons nagent, en vertu d'une faculté qu'ils tien-

nent de la nature ? Disons donc, pour terminer sur ce sujet, avec l'abbé Sicard, que si la langue des signes n'était pas naturelle au sourd-muet, on ne saurait comment s'y prendre pour entrer en communication d'idées avec lui. « L'âme de l'instituteur, dit-il, et celle de l'élève trouveraient un obstacle invincible à cette communication matérielle. Une barrière insurmontable les tiendrait séparés à jamais, comme le sont l'homme et la brute. En vain l'instituteur inventerait des signes; désavoués par la nature, qui ne les aurait pas dictés, ces signes ne seraient, pour le sourd-muet, que vaine grimace (1).... »

Pour être bon professeur de sourds-muets, il ne suffit pas, comme nous le verrons plus tard, de connaître le langage des signes; mais il est évident que l'homme le plus savant serait incapable de donner cet enseignement avec succès, s'il ne la possédait pas d'une manière parfaite : or, trois conditions me paraissent essentielles pour en acquérir la connaissance. Il faut être doué d'un talent particulier d'observation, avoir une grande vivacité corporelle, et sentir vivement les impressions des objets extérieurs; car, ici plus que partout ailleurs, il est vrai de dire que cela seul que l'on conçoit

(1) Sicard, *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, page 141.

bien s'énonce clairement : aussi, la facilité de la gesticulation est dans le sourd-muet en raison directe de son intelligence et de son activité physique ; et si tous ceux que la surdité a atteints en bas âge se servent du même langage pour exprimer leurs idées, il en est, parmi eux, qui se distinguent par une plus grande facilité de mouvements, qui savent donner plus de grâce à leurs gestes, plus d'expression à leur physionomie : il y a dans leur langage plus d'éclat et de poésie, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi ; rendues par eux, les pensées les plus ordinaires grandissent et empruntent à la beauté, à l'énergie des formes, un attrait dont on n'aurait pas soupçonné l'existence. La société des sourds-muets a donc ses orateurs, comme nous avons les nôtres, et elle leur accorde une admiration d'autant plus vive, qu'ils lui révèlent toute la puissance d'un langage qui ne manque pas de détracteurs.

Notre langue est donc pour eux une langue étrangère, et elle leur présente pour l'apprendre des difficultés d'autant plus grandes, qu'elle n'a, ni dans sa construction ni dans son allure, aucune analogie avec la leur, qui suit presque toujours l'ordre analytique de la pensée ; ils ont donc bien plus de peine dans cette étude que les étrangers, qui, en général, la parlent d'une manière si incorrecte. Nous leur reprochons toutefois, non sans beaucoup

d'injustice, de ne pas en saisir les formes avec la même facilité que nous ; et, après avoir pendant longtemps mis en doute qu'ils eussent le don de la pensée, et avoir ainsi blasphémé en eux la bonté de Dieu, nous en sommes venus à exiger d'eux plus que des autres hommes. Nous ne nous étonnons nullement qu'un Allemand ou un Russe s'exprime mal dans notre langue, mais nous ne pardonnons pas au sourd-muet les fautes qu'il commet ; et parce que tous ne parviennent pas avec la même rapidité au même degré de perfection que quelques uns ont atteint, nous condamnons l'enseignement lui-même, cette pensée si féconde que le monde doit au génie d'un prêtre modeste autant que généreux, d'un de ces divins missionnaires dont Dieu, de loin en loin, dote l'humanité pour cicatriser quelques unes de ses plaies les plus profondes.

Les sourds-muets sont plus indulgents que nous : non seulement ils permettent aux autres hommes de ne pas savoir se servir de leur langage, mais ils ont pour ceux de leurs professeurs qui n'ont sur ce point qu'une médiocre expérience, une bienveillance excessive. En parlant leur langue, nous pensons souvent dans la nôtre : de là des erreurs grossières, qui devraient souvent provoquer le sourire dédaigneux de ces hommes dont le regard pé-

nétrant mesure les mouvements extérieurs avec des règles si sûres. Notre physionomie surtout doit leur paraître parfois d'une expression bien ridicule ; car au lieu d'être le fidèle miroir de l'âme, elle se grime d'une manière horrible; et alors le maladroit gesticulateur doit nécessairement produire, sur le nerf visuel du sourd-muet qu'il irrite, une sensation pour le moins aussi désagréable que celle qui impressionne notre oreille, lorsque nous entendons les expressions les plus usuelles de notre langue altérées de la façon la plus grossière.

Quelque pénible, du reste, que soit cet état d'ignorance générale du langage des signes, il n'aurait pour les sourds-muets que de faibles inconvénients, si elle ne mettait pas le professeur qui le manie si maladroitement, dans l'impossibilité presque complète d'instruire convenablement ses élèves. Ceux-ci, en effet, ne peuvent se rendre compte d'un fait que lorsque les démonstrations sont d'une exactitude parfaite ; aussi, combien d'idées fausses doivent être le résultat de tant d'explications confuses, incomplètes ou irrégulières ! Les faux gestes sont absolument comme les faux raisonnements : ils égarent la raison et mettent l'esprit en défaut.

Il serait donc bien à désirer qu'à Paris l'on mît enfin à exécution un projet formé depuis longtemps :

nous voulons parler de la création dans l'école d'un cours de langage des signes, à l'usage plus particulièrement des jeunes gens et des jeunes personnes qui se destinent à cet enseignement, et qui, livrés à eux-mêmes, n'ayant d'autres secours que ceux qu'ils reçoivent de la bienveillance des professeurs, d'autre instruction que celle qu'ils acquièrent par des relations plus ou moins fréquentes avec les élèves, possédant rarement la pratique d'une manière satisfaisante et jamais la théorie, s'écartent ainsi des règles qui président à sa formation, et contribuent à lui faire perdre, au grand détriment de l'éducation en général, les caractères d'unité et d'universalité qui constituent son plus bel apanage.

Il ne faudrait pas dès lors se borner dans ce cours, comme l'ont pensé quelques personnes, à prendre des mots et des phrases, et à en faire les signes; il faudrait examiner la valeur de ces signes, en rechercher l'origine, réparer par conséquent les erreurs ou les omissions qui auraient pu être commises par suite de la précipitation avec laquelle la plupart ont été créés ; il conviendrait en outre d'établir entre le langage des signes et notre langue des rapprochements d'autant plus instructifs, qu'ils feraient ressortir les avantages particuliers de chacun de ces moyens de transmission de la pensée.

Le langage des signes surtout, si négligé et si méconnu, cette langue dont Marmontel disait qu'aucune autre n'était en état d'égaler la force et la chaleur, y gagnerait beaucoup. Elle est loin encore d'être parfaite ; elle se perfectionnerait : les philosophes, ceux surtout qui s'occupent plus spécialement de recherches sur le langage primitif et naturel des hommes et de ses influences sur la génération des idées, ne dédaigneraient plus de s'en occuper ; elle deviendrait bientôt, parce qu'elle serait mieux appréciée, l'objet de leurs méditations les plus sérieuses, et la science en général y gagnerait autant que l'éducation des sourds-muets. Ce serait donc, autant que possible, un cours de langage mimique pratique comparé que nous voudrions voir fonder dans l'école de Paris, comme étant le moyen le plus sûr de compléter les avantages, déjà si précieux, dont l'humanité est redevable à la découverte de l'abbé de l'Épée.

Il faut éviter soigneusement de confondre le langage des signes et les gestes dont il se compose, avec ceux qui sont purement alphabétiques. Ces derniers, en effet, constituent un autre moyen de communication, auquel on a voulu attribuer, dans l'enseignement des sourds-muets, une importance qu'il n'a pas. Nous voulons parler de ce que l'on est convenu d'appeler la dactylologie, c'est-à-dire, le langage

des doigts. Beaucoup de personnes, parmi celles qui dans le monde ont la prétention de connaître l'enseignement des sourds-muets, mais qui seraient embarrassées s'il fallait qu'elles expliquassent à ces pauvres enfants la valeur d'une des plus simples expressions de notre langue, se servent à tout propos de cette expression, qui a un relief scientifique, sans en comprendre le sens. Qu'est-ce, en effet, que la dactylologie? Est-ce une langue? Assurément non, puisqu'elle ne représente que des caractères écrits, isolés, détachés les uns des autres. C'est donc purement et simplement une méthode d'épellation. Au lieu d'écrire la lettre A sur le papier, on la représente par une position convenue de la main, position à laquelle on a cherché à donner le plus possible la forme de la lettre qu'il s'agit de figureer. Il y a ainsi vingt-quatre positions convenues, à l'aide desquelles on imite plus ou moins fidèlement les vingt-quatre lettres de l'alphabet; la dactylologie n'est donc pas autre chose qu'un alphabet; et comme elle ne peut représenter que les signes graphiques qui sont les éléments de la langue écrite, elle n'a, dès le début de l'enseignement, aucune espèce d'utilité, à moins qu'on ne s'en serve pour vérifier si le sourd-muet s'est rendu compte de tous les caractères qui entrent dans la formation des mots dont se compose sa leçon. C'est alors un exercice de mémoire ortho-

graphique, exercice d'autant moins nécessaire, à notre avis, que le sourd-muet, en apprenant les mots, les voit dans leur ensemble et non avec leur diverses parties ; il les distingue les uns des autres par la contexture particulière qui résulte des éléments divers qui en font partie : aussi, la suppression d'un seul des traits dont un mot est formé, fait qu'il ne le reconnaît plus, et qu'il en demande la signification.

Il n'est pas sans inconvénients d'ailleurs, dès le principe, de leur faire perdre de vue le principal but de l'enseignement qui leur est donné, et qui consiste à associer très exactement le mot à l'idée qu'il représente, pour les obliger ensuite à décomposer ce mot ; on force ainsi leur attention à se fatiguer sur des choses d'une importance très contestable, et que l'écriture supplée d'une manière d'ailleurs fort satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, beaucoup d'instituteurs font encore usage de ce procédé, dont les avantages très problématiques ne nous paraissent pas compenser à beaucoup près les inconvénients. Le mal toutefois ne serait pas grand, si on se bornait à lui attribuer le rôle fort secondaire dont nous venons de parler. Mise au rang de simple procédé, si la dactylologie n'était pas encore complétement à sa place, elle ne donnerait plus lieu du moins à tant d'erreurs gros-

sières et de faux raisonnements. Mais il y a des personnes qui vont beaucoup plus loin encore, et qui lui accordent la puissance et toute l'efficacité d'une langue. Quelques unes d'abord l'ont confondue avec le langage des signes mimiques, et, répétant alors, sans connaissance de cause, les éloges mérités qu'elles avaient entendu donner à ce dernier mode de communication, elles ont propagé sans le vouloir un préjugé ridicule. Il y a du moins de la bonne foi dans leur croyance; mais que dire de ceux qui ont prétendu et soutiennent encore qu'il est réellement possible, à l'aide de la dactylologie seule, d'instruire les sourds-muets, en un mot, de leur enseigner une langue parlée quelconque? « En considérant la méthode de messieurs les dactylologistes, disait l'abbé de l'Épée, il me semble qu'ils se conduisent comme un maître qu'on chargerait d'apprendre l'allemand, le plus tôt qu'il lui serait possible, à un jeune Français, et qui mettrait entre les mains de son disciple une méthode allemande écrite en allemand, au lieu de lui en donner une écrite en français (1). » Un exemple seul suffira pour mieux faire comprendre ce judicieux raisonnement. Supposez que vous vouliez enseigner au sourd-muet le nom d'une chose qui est hors de sa vue, et dont il faut, par conséquent,

(1) L'abbé de l'Épée, *Institution des sourds et muets par la voie des signes méthodiques*. p. 36.

réveiller l'idée dans son esprit, celle de lion, par exemple; vous donnerez à votre main successivement les quatre positions qui représentent, d'après la convention établie, les quatre lettres dont ce mot se compose, comme si vous disiez L, I, O, N; quand ces lettres ainsi dictées, non par la bouche, mais par la main, auront été écrites, demandez à votre élève ce qu'elles signifient. Non seulement il n'aura pas appris la valeur du mot, mais il ne verra pas même ce mot, il ne verra que quatre caractères séparés. Si en dictant de la sorte vous faites volontairement une faute, vous corrigera-t-il? Non, assurément; car il faudrait pour cela qu'il connût parfaitement la langue que vous avez la prétention de lui enseigner. Quand même vous continueriez et vous répéteriez indéfiniment cette épellation manuelle, jamais l'idée ne viendra se rattacher aux mots; et ce ne sera toujours qu'à l'aide du langage des signes que l'élève pourra apprendre qu'il y a, dans une combinaison donnée de ces caractères isolés, la dénomination d'une chose ou d'une personne. Il serait donc tout-à-fait impossible d'enseigner à l'aide de la dactylologie autre chose que des lettres, des mots et des phrases sans signification; car, de même que l'écriture, elle ne peut être comprise que de ceux qui connaissent parfaitement la langue qu'elle représente à l'aide de formes fugitives.

Le langage des signes idéologiques est donc indispensable pour donner à la dactylologie de la valeur, tandis que la dactylologie ne peut être, dès le principe, d'aucun secours pour les signes, dont elle n'augmente ni la force ni la précision. Qu'importe, en effet, que le sourd-muet écrive les mots à l'aide d'une fastidieuse méthode d'épellation manuelle, dont les signes d'ailleurs sont parfaitement distincts, ou qu'il les copie tels qu'ils sont écrits sous ses yeux? Le dernier système a certainement l'avantage de l'économie du temps, et favorise bien plus que l'autre la marche de l'esprit humain et le développement de l'intelligence. Nous ne comprenons donc pas pourquoi on met tant d'empressement à enseigner tout d'abord au sourd-muet, qui arrive dans une école, cet exercice manuel, dont il ne peut attendre aucun avantage précieux.

Ce n'est pas assurément que nous regrettions la perte de temps qui peut en résulter; quelques minutes suffisent, en effet, le plus souvent pour que celui qui est intelligent connaisse toutes les positions qu'il est nécessaire de donner à la main. Mais à quoi sert de lui procurer un instrument dont il ne pourra pas se servir? Il faut d'ailleurs auparavant lui apprendre l'alphabet écrit, sans quoi les gestes manuels n'auraient pas même une valeur de convention. Mais alors vous pourrez lui faire épeler des

millions de lettres ; et bientôt il acquerra, dans cet exercice, une dextérité telle que le mouvement alternatif de ses doigts sera presque aussi rapide que la pensée. Qu'aura gagné l'intelligence à la rapidité de ce mécanisme ? Rien ; ce sera un travail tout matériel qu'une machine montée *ad hoc* exécuterait, sinon avec la même rapidité, du moins avec la même perfection.

De quelque manière qu'on envisage la question, quelles que soient les théories auxquelles on se livre, il n'est donc pas possible de trouver dans la dactylologie autre chose qu'un simple alphabet ; or, c'est là, à notre avis, un moyen plus incommode qu'utile pour les débuts de l'enseignement, dont il entrave la marche et obscurcit les premières leçons.

Nous sommes sur ce point d'accord avec le plus grand nombre des professeurs de sourds-muets, avec tous ceux surtout qui soumettent à l'épreuve de leur raison toutes les traditions du passé, et qui, au lieu d'être les imitateurs serviles de ceux qui les ont précédés dans la carrière, veulent faire subir à notre art toutes les améliorations qu'il est en droit d'attendre de la marche du temps et des progrès de l'intelligence humaine.

Est-ce à dire toutefois que la dactylologie soit, dans tous les cas, un instrument sans portée, une

création sans but? Non assurément; elle a un rôle important à remplir, soit dans l'enseignement, soit comme moyen de communication, car il est des circonstances où elle remplace très avantageusement l'écriture et complète le langage des signes. Elle devient indispensable dans les rapports mimiques qui s'établissent entre les sourds-muets instruits, pour indiquer avec précision les objets dont ils parlent, et dont ils ne connaissent pas assez les propriétés pour leur donner un signe intelligible. Les personnes surtout, à moins qu'elles ne soient très célèbres ou particulièrement connues des sourds-muets, cas auquel elles ont un signe qui leur est propre, ne peuvent être désignées autrement que par leur nom : or, comment l'écrire dans les rues, sur les promenades, dans tous les lieux publics? On n'a pas toujours en outre à sa disposition une plume ou un crayon. Quels inconvénients ne résulteraient-ils pas d'ailleurs, pour la marche de la conversation, d'une interruption et d'une diversion aussi longtemps prolongées? La dactylologie supplée à cela d'une manière parfaite; elle se mêle aux signes, et par elle se trouve aisément remplie une lacune dont l'existence rendrait la position du sourd-muet plus pénible qu'elle ne l'est. Mais là ne se bornent pas les services qu'elle peut rendre : les parlants ne peuvent que très difficilement apprendre le langage des

signes, parce que cette étude demanderait d'assez grands efforts d'esprit et le sacrifice d'un temps assez long ; quelques moments suffisent au contraire pour bien apprendre l'alphabet manuel ; et les personnes du monde, les parents, les amis des sourds-muets peuvent aisément se mettre par là en rapport avec eux. Aussi voit-on journellement dans les sociétés, dans les lieux publics, des personnes qui causent ainsi avec eux ; il y a même des pays qui, sous ce rapport, sont plus familiarisés que nous avec ce mode artificiel de communication. En Espagne, l'alphabet manuel est connu de tous les enfants, qui s'en font dans les écoles une sorte de télégraphie ; en Amérique, il est rare, dit-on, qu'un sourd-muet ne rencontre pas à chaque instant une personne qui sache la dactylologie. Que d'obligations n'ont-ils pas dès lors à une découverte qui les rapproche à ce point du reste des hommes !

Frappé des immenses avantages que présentait la dactylologie dans les relations ordinaires de la vie, un père de famille, qui s'était lui-même occupé avec succès de l'éducation de son fils sourd-muet, M. Recoing, avait cru, en 1823, pouvoir en décupler les services en créant un syllabaire dactylologique. Il avait pensé, avec juste raison, que des signes qui représenteraient des syllabes, au lieu de lettres, rendraient les communications bien plus rapides, et

que ce procédé nouveau favoriserait au plus haut degré l'intelligence du sourd-muet. L'attention d'ailleurs aurait besoin d'être moins soutenue et le regard moins pénétrant pour saisir les diverses parties du mot, dont les divisions seraient ainsi moins nombreuses. C'était, comme on le voit, une sorte de sténographie aérienne dont M. Recoing avait conçu l'idée. Il adopta pour les consonnes une classification particulière; dix mouvements des doigts servirent à les représenter, et le pouce devait exprimer les voyelles; enfin le répertoire tout entier se composa d'abord de cinq cents signes convenus, ayant entre eux des rapports qui laissaient entrevoir dans leur composition une certaine conformité. Mais tous les avantages que présente la dactylologie résultent de son extrême simplicité, et il y avait dans le système de M. Recoing une trop grande complication pour pouvoir la remplacer avec avantage; il ne tarda pas à le comprendre, et à l'aide de quelques modifications assez heureuses, il réduisit à soixante-treize le nombre de ses signes. Mais tout cela encore était arbitraire et long à apprendre. Il fallait pour en acquérir la connaissance se mettre à l'étude, être doué de l'aptitude nécessaire pour bien comprendre ce nouveau mécanisme et en faire des applications. M. Recoing d'ailleurs avait été obligé de ne pas observer l'ordre syllabique ordinaire; il aurait

donc fallu connaître aussi les règles qui avaient servi de base aux nouvelles combinaisons qu'il avait adoptées. Mais combien n'y avait pas là encore de raisons pour qu'il ne réussît pas ! Le seul système de signes syllabiques qui fût possible consisterait à donner à chaque syllabe de la langue écrite un signe à part. Mais comment donner à tant de signes une forme bien distincte ; comment surtout s'en servir sans confusion ? Ce serait là une véritable écriture chinoise avec ses caractères innombrables. Rien de tout cela ne peut donc être mis à la place de la dactylologie. Sa simplicité fait seule sa force; et si on y ajoutait quelque chose, elle cesserait d'avoir pour l'homme du monde de l'attrait; et le sourd-muet, condamné dès lors à ne plus se servir que de l'écriture, dont l'usage est si incommode, et des signes idéologiques, que l'on ne comprend pas communément, se verrait bientôt réduit à une solitude de plus en plus désespérante.

Le dessin offre au sourd-muet un troisième mode de communication. Il est surtout d'un puissant secours pour son éducation ; il vient en aide au langage mimique, dont les descriptions trop fugitives et souvent incomplètes peuvent faire naître dans l'esprit des idées fausses. Les gestes d'ailleurs ne sont pour le monde matériel qu'un dessin, et ils n'ont jamais la clarté et surtout la fixité d'une es-

tampe parfaitement faite, qui reste sous les yeux de l'élève, et lui présente un objet avec toutes ses qualités extérieures, ses formes et ses couleurs. L'idée qu'elle réveille ou fait naître est donc de la plus parfaite exactitude, et il n'est pas possible que le mot écrit qui l'exprime n'ait pas dans son esprit une valeur parfaitement définie. Le signe lui-même, fait ainsi en présence de l'objet, ne peut donner lieu à aucune méprise. Si, au début de l'enseignement, il s'agit de donner la qualification écrite d'un objet qu'on n'a pas sous les yeux et que le sourd-muet n'a jamais vu, ce n'est pas l'écriture seule qui en révélera l'idée, ce ne sera pas le signe non plus, puisque le signe n'est encore qu'un moyen de rappel; et si le dessin n'apporte pas au professeur son concours, il sera évidemment dans l'impossibilité de se faire comprendre de son élève à l'aide des autres moyens de démonstration; car, en supposant que le langage des signes puisse décrire assez régulièrement l'objet pour en faire naître dans l'esprit une idée à peu près juste, il est évident que la connaissance n'en sera jamais aussi parfaite qu'elle le serait à l'aide du dessin. Or, une des choses les plus essentielles dans l'enseignement, c'est que l'accord soit complet entre l'élève et le maître, et qu'ils ne fassent pas un pas en avant sans connaître le terrain qu'ils laissent derrière eux. S'il arrivait, en effet, que

l'explication donnée fût insuffisante, il pourrait se faire que le maître parlât d'une chose, tandis qu'un faux souvenir éveillé dans l'esprit de l'élève fixerait son attention involontairement sur une autre; le signe alors, qu'il fût écrit ou gesticulé, recevrait une fausse application, et le mot, le signe et l'idée, tout serait faux: ce serait là une triple erreur bien difficile à détruire. Mieux vaut, en effet, une intelligence neuve, qui n'a jamais été exercée, que celle qui, mal dirigée, a conçu des idées fausses. Or, rien ne favorise plus ce funeste penchant que le langage des signes par sa perfection même; car le sourd-muet, alors même qu'il ne comprend pas, ne manque presque jamais d'affirmer qu'il a saisi votre pensée, et sa physionomie prend un air d'assurance qui ne peut que vous confirmer dans cette croyance. Le dessin, en l'absence de l'objet, est donc dès le principe, où il importe de ne rien laisser dans le vague, un excellent moyen de vérification.

Si, en imitant avec perfection le signe que vous aurez fait, l'élève paraît avoir conçu l'idée qu'il représente, et si l'objet peut être trouvé autour de vous, dites-lui de le chercher et de vous le montrer; mais si, au contraire, il est impossible de le trouver dans le lieu où vous êtes, remettez-lui le crayon et ordonnez-lui d'en tracer comme il le pourra les formes et les contours, ou bien dessinez vous-même

un objet semblable, ayant avec celui que vous voulez faire connaître d'assez grandes analogies; vous verrez alors très souvent que, quoiqu'il imite vos gestes d'une manière parfaite, il n'a pas la moindre idée de l'objet que vous vouliez lui enseigner. Le dessin est dès lors tout à la fois un excellent moyen d'enseignement et une contre-épreuve très bonne du geste.

Dès le début, il importe d'en faire un fréquent usage, parce que les signes sont quelquefois assez vagues, et qu'il n'existe pas d'ailleurs encore une entente parfaite entre l'élève et le maître.

Ce n'est pas, du reste, que nous fassions du dessin le premier moyen de communication; une assez longue expérience et la parfaite connaissance que nous avons dû acquérir des dispositions du sourd-muet nous ont permis de penser qu'il n'est nullement nécessaire de se livrer à toutes les opérations par lesquelles les instituteurs en général croient devoir, en commençant l'éducation d'un sourd-muet, lui faire connaître la valeur du signe et du mot. Le sourd-muet est ordinairement doué d'une grande pénétration; s'il n'a jamais écrit, il a voulu écrire, comme tous les petits enfants; et non seulement il sait que la parole nous est utile pour nous transmettre nos pensées, mais aussi que l'écriture atteint le même but. Le dessin n'est

donc pas d'un secours aussi indispensable qu'on le pense communément; les premières leçons peuvent très bien être données sans son aide; mais il est très utile, nous le répétons, pour donner au signe plus de précision, et surtout pour rappeler au sourd-muet le souvenir fidèle, complet, des objets qui ne sont pas sous ses yeux.

Il n'est pas, d'ailleurs, exact de soutenir que le dessin, qu'on présente d'abord comme une sorte de langage naturel, soit limité aux seuls objets physiques. M. Bebian, dont les idées sur ce point n'étaient pas toujours d'une parfaite justesse, en a fait une application plus étendue. Avec le dessin il a aussi expliqué la théorie des pronoms personnels. Le P. Vanin n'avait-il pas aussi commencé avec des images l'éducation de deux sourdes-muettes, auxquelles l'humanité est en quelque sorte redevable de la précieuse découverte de l'abbé de l'Épée? Prenez une petite gravure parfaitement exécutée, représentant plusieurs personnes; il y aura là non seulement des formes détachées, mais aussi un fait, une action, et aussi bien qu'un autre, le sourd-muet se rendra compte des détails de la scène qui s'accomplira pour ainsi dire sous ses yeux. S'il s'agit d'un crime, les gestes d'indignation qu'il fera en vous en désignant l'auteur, la compassion qu'il manifestera pour la victime, la satisfaction, enfin,

qui éclatera dans sa physionomie, si bientôt il est témoin de la punition du coupable, ne vous permettront pas de douter qu'il n'ait parfaitement compris la matérialité et la moralité du fait.

Il a donc, comme nous, une infinité d'idées; il sait distinguer le bien et le mal, et si vous écrivez le mot méchant en montrant celui qui a fait une méchante action, non seulement le mot sera appris, mais il représentera dans son esprit une idée exacte, et il exprimera un sentiment vrai et profondément senti. Au lieu d'une petite gravure, prenez un grand tableau; mettez l'élève en présence d'une de ces magnifiques toiles de nos musées, d'un de ces chefs-d'œuvre qui nous présentent en traits de feu quelque grand drame historique; examinez ensuite le regard de votre élève, suivez attentivement les mouvements de sa physionomie, et vous verrez si chaque personnage qu'il regardera ne produira pas en lui une impression particulière et bien caractérisée. La force des couleurs ajoute, en effet, à l'expression générale du dessin et frappe davantage son imagination.

Le dessin n'est donc pas un moyen de communication bien essentiel ni bien commode, mais il facilite au plus haut degré le développement de l'intelligence, favorise l'acquisition des idées et forme le cœur; car c'est moins à l'esprit qu'à l'âme

que s'adressent ses fécondantes inspirations : aussi, est-ce avec plaisir que nous avons vu dans plusieurs écoles une collection remarquable de petits dessins et de petites gravures. Dans tous les établissements de ce genre, il faudrait que les murailles, tapissées d'estampes choisies avec goût et méthodiquement disposées, attirassent sans cesse l'attention des élèves : combien la tâche du professeur alors deviendrait facile, combien surtout le sourd-muet marcherait rapidement dans la carrière qui serait ainsi ouverte devant lui ! Observateur par position, stimulé d'ailleurs par le besoin de connaître plutôt que par le désir de s'instruire, il ne laisserait échapper aucun des plus petits détails de ces compositions artistiques. Il apprend la géographie avec facilité, parce qu'elle offre dans les cartes des formes saisissables ; pourquoi n'apprendrait-il pas de même l'histoire, l'histoire naturelle, la morale et tant d'autres choses encore qu'il est si difficile de lui expliquer assez complétement ? Son esprit et son cœur surtout profiteraient largement de ces tableaux de mœurs, dont les scènes variées présenteraient sans cesse à son imagination le châtiment du crime et la glorification de la vertu.

Il existe enfin un dernier moyen d'instruction sur la valeur duquel tous les instituteurs sont d'accord, c'est l'écriture ; peut-être ne lui accorde-t-on pas partout

toute l'importance qu'elle doit avoir ; car cette importance doit s'accroître à mesure que l'enseignement se développe. Nous examinerons aussi plus tard s'il convient de lui donner une influence prépondérante ; mais nous devons reconnaître, quant à présent, que là est le lien qui existe entre le sourd-muet et le parlant ; que c'est par l'écriture seule que peuvent s'établir les règles grammaticales ; et que dès lors ce serait en vain que l'on s'efforcerait de communiquer, sans son aide, le mécanisme de nos langues au sourd-muet. Elleest, en effet, plus indispensable pour cette étude que la mimique pour le développement de l'intelligence ; car celle-ci peut être suppléée jusqu'à un certain point, tandis que rien ne peut remplacer l'écriture : pour celui qui n'entend pas, si elle n'était pas écrite, la langue n'existerait pas.

Nous convenons donc sans peine que l'écriture est la base de l'enseignement, comme le prétendent les écoles qui excluent l'usage du langage des gestes ; mais il ne nous est pas possible d'admettre avec elles, que parce que nos langues parlées peuvent être présentées sous des formes visibles, le sourd-muet doit pouvoir les apprendre sans avoir besoin d'une autre langue intermédiaire. Placez, en effet, un élève français en présence d'un maître anglais, ne connaissant pas la langue de son élève, qui ne connaît pas la sienne, et qui veut l'apprendre;

croyez-vous qu'il lui soit jamais possible de lui enseigner la valeur d'une seule expression sans un moyen de traduction quelconque ? La langue anglaise a cependant aussi des formes matérielles, mais évidemment cela ne suffit pas ; il faut, pour qu'ils puissent se mettre en rapport, un langage commun écrit ou gesticulé. Aussi, ne comprenons-nous pas la persistance que mettent les partisans exclusifs de l'articulation à nier l'emploi qu'ils font dans leur enseignement du langage d'action. Si, comme ils l'affirment, ils obtiennent quelques résultats, c'est qu'évidemment ils se servent des signes dans leurs relations avec leurs élèves ; sans cela il n'y aurait pas entre eux d'entente possible.

On cite à chaque instant l'exemple de la mère, qui est le premier instituteur de son enfant, et qui lui communique, dès le plus bas âge, les premières notions du langage parlé ; or, il n'existe pas, dit-on, entre eux de langue intermédiaire. Cet exemple est vraiment mal choisi, car il est la condamnation la plus péremptoire de tout autre système que de celui des gestes. Longtemps avant de pouvoir articuler, l'enfant a été mis présence des objets qu'il nomme les premiers, et toujours la mère les lui met sous les yeux, ou les lui montre du doigt, en lui en disant le nom. Aussi l'enfant n'attache-t-il d'idées aux mots qu'il prononce qu'autant qu'ils lui ont

été répétés plusieurs fois en vue des choses dont ils sont l'expression. Les deux premiers mots qui sortent de la bouche des petits enfants, parce que matériellement ce sont les plus faciles à articuler, et qu'en outre ils représentent les deux personnes qu'ils connaissent le mieux, sont *papa* et *maman*. D'abord ils donnent ces noms à tous les hommes et à toutes les femmes; mais ils n'appellent pas les hommes maman et les femmes papa; et si ces expressions deviennent ainsi générales dans leur esprit, c'est que la perception n'a pas encore été suffisante; mais bientôt l'entendement se fortifie, et l'enfant de tarde pas à donner chacune de ces qualifications exclusivement aux personnes auxquelles elles appartiennent. Il en est de même de tous les mots qui lui sont enseignés: il les répète machinalement, sans y attacher d'idée, comme une sorte d'écho, ou bien il les applique aux choses auxquelles il en a vu faire l'application par d'autres; mais dans ce dernier cas il ne se trompe pas: le mot *couteau* représente bien pour lui un couteau, et le mot *chapeau* un chapeau.

Le langage des signes, comme nous l'avons déjà dit, n'est que la description, aussi exacte que possible, des objets: il les remplace, en quelque sorte. Toutes les fois donc que les objets sont présents, ils n'ont pas besoin d'être suppléés; on peut

écrire ou prononcer leur nom ; mais ce nom encore ne sera réellement compris qu'à l'aide d'un signe indicateur qui fasse connaître à l'élève l'objet qu'il s'agit de nommer. Les mots ne sont, en effet, que des signes de convention, et ne peuvent faire naître les idées par eux-mêmes ; ils ne réveillent dans l'esprit que celles qu'on est convenu d'attacher à chacun d'eux. Si une expression vient pour la première fois frapper votre attention, c'est en vain que vous examinerez sa forme matérielle pour en apprendre la signification. Il faudra qu'une personne déjà initiée à cette connaissance vous l'explique à l'aide d'un autre mot ayant, dans une langue qui vous est commune, la même valeur ; et si par hasard il arrivait que vous ne comprissiez pas le mot intermédiaire emprunté au langage qui vous est connu, ces deux expressions ne s'interpréteraient pas l'une par l'autre, et vous seriez dans la nécessité, s'il n'était pas possible de se mettre en présence de l'objet lui-même, de vous le faire représenter, soit par le dessin, soit par les signes, soit enfin à l'aide d'explications toujours difficiles en pareil cas, et qui ne font naître dans l'esprit que des idées fort vagues.

L'écriture n'est donc pas et ne peut pas être un moyen d'instruction, dès le début de l'enseignement donné aux sourds-muets ; mais elle est le but et l'objet immédiat de cet enseignement.

Le sourd-muet a toujours une certaine quantité d'idées quand il arrive dans les écoles ; beaucoup ont rapport à des objets qu'il est possible de mettre sous ses yeux, mais d'autres ont trait à des choses qui sont éloignées, ou à des faits qui ne peuvent se reproduire. Je suppose qu'on veuille lui rappeler un de ces objets ou un de ces faits ; si on se contente d'écrire le mot, il le copiera très exactement. Il aura alors sous les yeux un assemblage de lettres arrangées d'une certaine façon ; il les verra, mais à coup sûr il sera loin de penser à autre chose ; cela ne lui apprendra absolument rien. Mais si alors, à l'aide des signes ou du dessin, vous lui représentez à l'esprit les formes de l'objet, ou bien, si cela n'était pas possible, son usage et sa destination, le souvenir se réveillera, et bientôt l'élève complétera de lui-même votre description. Ce mot déjà écrit, mis ainsi en regard du dessin, ou écrit en même temps que le signe est fait, deviendra la représentation écrite convenue de ce même fait ou de cet objet, et ce n'est qu'alors que le mot écrit aura pour l'élève une signification.

Puisque l'écriture, n'étant dans la langue que le corps de la pensée, est l'objet de l'enseignement, elle ne peut pas être un moyen d'éducation ; mais elle n'est pas toujours réduite à ce rôle passif, et il arrive un moment où elle doit prendre la place du

dessin, et enlever au langage des signes la prépondérance qu'il avait dans les relations existantes entre les élèves et le maître. De même que lorsque l'enfant parlant possède la connaissance d'un certain nombre de mots ou de phrases, il n'est plus nécessaire, pour lui donner l'idée d'un objet nouveau ou d'une personne inconnue, de lui montrer cet objet ou cette personne, pour que l'association du mot et de la chose se fasse très exactement, parce que les périphrases, les circonlocutions, les explications orales enfin suffisent pour cela ; de même, lorsque le sourd-muet a des expressions les plus usuelles de la langue écrite et des formes grammaticales une certaine connaissance, il devient possible de faire de l'écriture un moyen de démonstration d'autant plus efficace que le langage des gestes ayant une construction souvent bien différente de celle de la langue française, il serait peut-être dangereux de s'en servir trop exclusivement. Il pourrait, en effet, devenir un obstacle à la parfaite acquisition de la langue, parce que le sourd-muet, trop familiarisé avec les gestes, finit par penser avec son langage, et traduit ensuite d'une manière fort irrégulière ses idées dans la langue qu'il veut apprendre : or, le principal but que tout professeur doit se promettre, c'est d'arriver à le détacher assez complétement de sa langue naturelle, pour laquelle il manifeste une

prédilection de plus en plus exclusive, pour le forcer à penser dans la nôtre, sans quoi il ne l'apprendra jamais complétement.

Il y a donc dans l'enseignement deux périodes bien distinctes : la première est celle de l'éducation tout-à-fait élémentaire, pendant laquelle l'écriture est le but de l'enseignement, et ne peut lui donner aucun secours ; la seconde, celle où, les formes de la langue étant enseignées, il s'agit d'en faire de nombreuses applications ; l'écriture alors est un moyen de communication dont l'action s'agrandit à mesure que l'instruction de l'élève s'étend. Le langage des signes conserve ou plutôt reprend alors le rôle qui lui est propre ; il a acquis une grande richesse, et il n'est presque pas d'idées que l'élève et le maître ne puissent ainsi se transmettre sans difficulté. Mais, en s'élevant, il est devenu en quelque sorte moins précis, moins naturel, et il n'est plus aussi propre qu'il l'était pour donner la signification écrite d'un mot ou d'une phrase qui ont dans la langue et dans le vocabulaire connu de l'élève leurs équivalents. Ainsi, plus l'élève a de connaissance, plus le rôle de l'écriture est grand et efficace.

Mais si, d'un autre côté, il faut expliquer un passage, un trait d'histoire à des élèves à demi instruits, ce sera en vain qu'on l'écrira sur le tableau

et qu'on demandera aux élèves d'en faire connaître le sens ; ils ne le pourront pas, parce que s'ils comprennent la plus grande partie des mots pris isolément, ils ne peuvent pas se rendre compte de la valeur des phrases. On multiplierait donc inutilement l'emploi des synonymes et des périphrases ; on ne parviendrait qu'à faire naître dans l'esprit des élèves des idées détachées et confuses. C'est à l'aide du langage des signes qu'il faut traduire ce passage ; et ce langage est alors redevenu ainsi ce que la nature l'a fait, c'est-à dire le représentant le plus fidèle de l'idée.

Chacun de ces deux modes de communication a donc un rôle bien distinct : à l'un appartient le développement de l'intelligence, à l'autre l'explication rigoureuse des expressions nouvelles de la langue écrite ; et ils se prêtent un mutuel concours. Mais pour que l'enseignement ait une marche rapide et toujours satisfaisante, il faut savoir donner à chacun des quatre moyens d'instruction dont nous venons de rechercher les avantages, la part d'influence qui lui revient. Pour observer cette sage limite, il ne suffit pas toujours d'une longue expérience, il faut aussi apporter dans la pratique de l'enseignement un grand esprit d'ordre et beaucoup de logique.

CHAPITRE II.

MÉTHODES SUIVIES PAR L'ABBÉ DE L'ÉPÉE, L'ABBÉ SICARD ET PAR CEUX QUI LES ONT REMPLACÉS ; RAPPORTS QU'IL Y A ENTRE ELLES ; AMÉLIORATIONS DONT EST SUSCEPTIBLE LE SYSTÈME D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION SPÉCIALE DES SOURDS-MUETS.

—

L'abbé de l'Épée n'avait pas d'abord eu la pensée d'instruire les sourds-muets, de manière qu'ils pussent entrer en communication d'idées avec les autres hommes. Former leur cœur, développer leur intelligence, les initier surtout à la connaissance de Dieu et des vérités que l'Église nous enseigne, tels étaient les objets presque exclusifs de ses efforts. « Il n'est pas nécessaire, disait-il, de parler une langue pour pouvoir la comprendre ; il me suffit que ces enfants me comprennent, pour ne pas m'amuser à leur montrer à me faire connaître leurs pensées (1). »

(1) L'abbé de l'Épée, *Institution des sourds et muets par la voie des signes méthodiques.*

Ce n'est donc qu'une partie de notre tâche qu'il avait entreprise. Mais comment pouvait-il s'assurer que ses élèves avaient compris la valeur des mots qu'ils écrivaient, en quelque sorte mécaniquement, et toujours dans l'ordre des signes? Ne voit-on pas tous les jours des enfants qui écrivent ainsi très régulièrement et avec une apparente facilité des mots qu'ils ne comprennent pas? Il suffit pour cela de se bien mettre d'accord avec eux sur le mot et sur le signe, et la production de l'un fera presque inévitablement paraître l'autre. Mais la connaissance des mots n'est rien, et si le sourd-muet, ainsi élevé, brille par son érudition, à côté de son maître, il est, loin de lui, d'une ignorance profonde. L'abbé Sicard ayant fait à cet égard à son vénérable maître de judicieuses observations, il lui répondit avec cette touchante modestie qui le caractérisait : « J'ai trouvé le verre, vous ferez les lunettes. » Nous verrons, après un rapide examen de son système, si ce célèbre instituteur a toujours mis lui-même en pratique les sages conseils qu'il adressait en termes respectueux à l'abbé de l'Épée.

Quand un homme est assez heureux pour révéler au monde une grande pensée et doter l'humanité d'une découverte précieuse, il serait injuste de lui reprocher de n'avoir pas donné à son invention tous les perfectionnements désirables ; il a fait plus qu'un

homme : il semble avoir été choisi par la Providence, qui veille sans cesse sur nous, pour nous apprendre quelques uns des grands mystères de la nature. Qui a fait plus sous ce rapport que l'abbé de l'Épée? Est-il un homme qui ait plus de droits que lui à l'admiration des siècles? Disciple vénéré du Christ, il a seul, après lui, fait entendre les sourds et parler les muets. Mais plus sa découverte était grande, plus elle était susceptible d'être étendue et améliorée, et il ne suffisait pas pour cela du savoir et du dévouement d'un seul homme. Obligé de lutter sans cesse contre les préventions de son époque, préventions qui paraissent avoir surtout existé dans l'esprit d'un grand nombre d'hommes instruits, plutôt que dans celui de la foule, qui admirait son courage et semblait croire à une espèce de sortilége, il ne nous a pas laissé d'indications bien complètes sur les procédés particuliers à l'aide desquels il cherchait à apprendre à ses élèves la construction de notre langue. Quelques définitions de l'article et des pronoms, plus ingénieuses que vraies, tendaient à faire comprendre aux sourds-muets ce que c'étaient que ces parties du discours, et surtout à leur donner une idée exacte des signes qui devaient les exprimer. L'article, disait l'abbé de l'Épée, cette particule qui n'est presque dans aucune langue ancienne, et qui, n'étant pas dans la nature, ne se trouve

pas dans celle du sourd-muet, est à la phrase comme la jointure des doigts, des poignets, des coudes, qu'on appelle articles ou articulations, est pour les parties du corps qu'elle relie entre elles ; et le signé raisonné de tout article, comme il l'appelait lui-même, est naturellement tiré d'un des mouvements les plus habituels des articulations. L'abbé de l'Épée avait choisi celui du doigt qui se plie, s'étend et se replie en forme de crochet. Le sourd-muet savait, toutes les fois que ce signe était fait devant lui, que l'article devait être employé ; un autre signe particulier lui faisait connaître quel était l'article qu'il fallait écrire : il n'était donc pas possible qu'il y eût d'erreur commise. Ce que l'abbé de l'Épée faisait pour cette partie du discours, il le faisait également pour tous les mots de la langue ; il assignait à chacun son signe particulier ; quelquefois même une expression avait deux signes, et pour arriver à la décomposer, il se servait tantôt de la langue latine, tantôt de la langue grecque. Il n'enseignait ainsi que des mots isolés, détachés ; aucun lien n'existait entre les idées qu'il communiquait à ses élèves ; mais, étonné lui-même d'un succès inattendu, il se croyait dans la bonne voie, et il y marchait avec de plus en plus d'ardeur.

Aussi, après avoir enseigné en quelques mois une assez grande quantité de noms substantifs,

d'adjectifs, de verbes, de conjonctions, qu'il séparait dans des cases différentes, il ne croyait pas qu'il fût nécessaire d'attendre plusieurs mois encore pour enseigner à ses élèves toute sorte de phrases; ses élèves écrivaient avec autant de facilité le mot *théologie* que le mot *menuiserie:* chaque expression trouvait sa place, et toujours les réponses étaient aussi justes, aussi certaines que possible.

Quelques questions posées dans des termes différents auraient suffi pour faire comprendre à l'illustre inventeur de la méthode que tout cela était un résultat superficiel, sans consistance, un pur effet de la mémoire. Il n'était pas bien difficile, en effet, à des enfants doués d'un peu de pénétration, d'écrire le mot dont le signe était l'expression correspondante. L'abbé de l'Épée s'était évidemment laissé détourner du but qu'il s'était promis d'atteindre. La dactylologie, disait-il, ne représente que des mots; tandis que les signes méthodiques, soit généraux, soit particuliers, sont des signes d'idées, et non des signes de mots : ils n'ont pas plus de rapports avec le français qu'avec toute autre langue. Il n'était pas possible d'expliquer plus clairement la différence qu'il y avait entre les deux systèmes, et de mieux faire ressortir les avantages du dernier sur le premier ; et cependant, en multipliant outre mesure ses signes méthodiques, en voulant en don-

ner un, non pas seulement à chaque expression, mais à chaque partie d'un mot composé, il avait entaché sa méthode des mêmes inconvénients qu'il reprochait à celle de ses adversaires. Si la dactylologie ne dicte que des lettres, lui ne dictait plus que des mots isolés ; et l'association entre le signe et les valeurs graphiques qu'il représentait était si directe, si complète, qu'il pouvait ainsi faire écrire à ses élèves ce qu'il voulait, sans se préoccuper le moins du monde du sens plus ou moins abstrait des phrases qu'il dictait : aussi trouvait-il presque ridicule que le public s'imaginât que c'était chose difficile que d'instruire les sourds-muets, et il cherchait à le désabuser par toutes sortes de moyens. Avec un peu d'imagination et de l'ordre dans les idées, disait-il, on peut être pour eux un excellent maître. Et pour prouver que la même facilité existait dans tous les pays, il enseignait à ses élèves, même aux filles, le latin, l'italien, l'anglais et l'espagnol. Son ardente charité et le vif amour qu'il éprouvait pour ces enfants lui rendaient faciles les entreprises les plus ardues. Son unique crainte était qu'après lui son œuvre fût abandonnée. Il offrait donc ses services, avec une générosité admirable, à tous les pays, et il y mettait la condition expresse qu'on ne lui offrirait aucune récompense, de quelque nature qu'elle pût être.

Ainsi, désireux d'établir de la manière le plus irréfragable que non seulement l'enseignement des sourds-muets était possible, mais encore qu'il était facile, il écrivait pour convaincre sur ce point, non pas les hommes de mauvaise foi, qu'il appelait les anti-sourds et les anti-muets, mais ceux qui, comme le curé de Paris qu'il cite dans son ouvrage, le plaignaient de bonne foi de s'être voué à une tâche qu'ils croyaient au-dessus des forces humaines. Il ne s'appliquait donc pas à démontrer à l'aide de quels procédés de détail s'établissaient la liaison des mots et la contexture des phrases : aussi ne trouvons-nous nulle part d'indications qui soient relatives au mode d'enseignement des inversions, des pronoms relatifs et des phrases incidentes. Tout cela était, nous le répétons, parfaitement écrit par ses élèves ; mais il est difficile de croire que leur intelligence participât en quoi que ce soit à toutes ces opérations. Les réponses qu'ils faisaient aux questions qui leur étaient posées leur avaient été enseignées dans l'ordre de leur construction ; jamais ils ne composaient eux-mêmes de petites phrases ; tous les mots avaient pour eux une valeur positive, même ceux qui n'en avaient pas du tout, tels que les conjonctions et toutes les particules qui ne figurent dans nos langues que par pure convention.

Il commençait, du reste, par enseigner les vingt-

quatre lettres de l'alphabet, avec le secours de l'alphabet manuel, et il cherchait en même temps à faire écrire le premier jour le présent du verbe *porter*. dont il s'est toujours servi comme du point de départ et de la base essentielle de sa méthode, parce que, disait-il, cette manière de procéder donnait à ses élèves un goût décidé pour les leçons.

Il passait ensuite à l'étude des parties principales du corps, qui étaient dessinées sur de petites cartes, et il cherchait à répandre de l'attrait sur cette étude, à l'aide d'un petit bureau typographique composé de la manière suivante : dans chaque case il y avait une douzaine de cartes, et sur chacune d'elles une lettre de l'alphabet, et il habituait les élèves à composer, à l'aide de ces lettres, les mots qui représentaient les dessins dont nous avons parlé.

Il faisait ensuite écrire sur les murailles, avec des compartiments séparés, six cents noms substantifs des plus usuels, puis les infinitifs de six cents verbes; ensuite, dans un autre compartiment, quatre cents adjectifs, et enfin, dans un quatrième, réunis ensemble, les pronoms, les prépositions et les adverbes.

Le maître devait prendre là trente noms pour la première leçon, et ainsi de suite, de telle sorte qu'en un mois la série des noms, verbes et adjectifs était épuisée.

Il faisait en même temps écrire sur un tableau

mobile deux déclinaisons de noms substantifs, l'un commençant par une consonne, l'autre par une voyelle aspirée, et puis deux autres du même genre pour les noms substantifs féminins.

Enfin il avait un tableau spécial pour les conjugaisons.

Avec cela on pouvait dicter bien des phrases, disait-il ; et il pensait que les élèves comprendraient sans aucun doute toutes les combinaisons de phrases qui pourraient être faites à l'aide de ces matériaux, parce que, le signe de chacun étant fait, ils choisissaient eux-mêmes ceux qu'il fallait employer, et qui étaient directement exprimés par le signe.

Les leçons du second et du troisième mois devaient être faites et données comme celles du premier, et après ce laps de temps, les élèves devaient connaître la valeur de plus de cinq mille mots. « Comme il restera, disait-il, encore un grand nombre de mots qui sont nécessaires pour l'intelligence de la langue, il faudra faire usage de salles contiguës à celle de l'instruction, ou des vestibules, s'il y en a. Supposé qu'il n'y en ait point, on devra se servir du réfectoire et des autres endroits de la maison où les sourds et muets peuvent se trouver ensemble ; en un mot, de la cour même et du jardin, si cela est nécessaire pour achever la représentation entière des mots de la langue, et toujours par

ordre alphabétique, parce que c'est le vrai moyen de n'en oublier aucun. »

L'abbé de l'Épée ne doutait pas qu'à l'aide de ces moyens, et en observant religieusement toutes les indications qu'il avait données dans l'exposition de sa méthode, on ne conduisît l'instruction du sourd-muet jusqu'à une espèce de perfection. C'est ce qui prouve combien grandes sur ce point étaient ses illusions. La rapidité de ses succès l'avait aveuglé sur leur peu de solidité. N'ayant en vue que d'apprendre aux sourds-muets les vérités de la religion, il ne prenait d'ailleurs d'autre texte pour les instruire que l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce texte, disait-il, était plus favorable qu'un autre pour le développement des idées, et les mots dont il se composait pouvaient être très utilement employés pour l'acquisition des autres connaissances naturelles utiles à l'homme. Enfin il était parvenu à prouver aux plus incrédules que les sourds-muets étaient susceptibles d'éducation, et par là il n'avait pas seulement résolu un des problèmes les plus difficiles, mais aussi détruit un préjugé universellement répandu ; gloire lui soit donc rendue, pour tout le bien qu'il a fait à l'humanité ! Il a posé des principes, et il a laissé à ses successeurs le soin d'en développer toutes les conséquences.

L'abbé Sicard, un de ses plus illustres élèves

et son successeur immédiat, n'adopta presque aucune de ses idées, et ne partagea pas ses erreurs ; il ne croyait pas surtout qu'il fût aussi facile que le disait l'abbé de l'Épée d'instruire les sourds-muets (1). « Un instituteur, disait-il, qui ne sera pas métaphysicien profond, dialecticien rigoureux et grammairien parfait ; un pareil instituteur ne pourra que perpétuer l'enfance d'une méthode dont le double but a dû être de suppléer le sens de l'ouïe et la faculté de la parole. »

C'était se montrer très exigeant sans doute ; mais ce rigorisme était infiniment préférable et beaucoup plus rapproché de la vérité que la manière de voir de l'abbé de l'Épée. En examinant sa méthode, toutefois, nous ne tarderons pas à nous convaincre qu'en cherchant à éviter les écueils qu'il avait signalés à son prédécesseur, l'abbé Sicard se laissa entraîner dans une voie qui n'était pas beaucoup plus sûre. L'abbé de l'Épée avait déclaré à tort que rien n'était plus facile que d'instruire les sourds-muets, et c'est à tort aussi qu'après lui l'abbé Sicard prétendit que rien n'était plus difficile. Il se montra néanmoins conséquent avec lui-même, et la plupart des procédés qu'il employa

(1) Sicard, second mémoire sur l'*Art d'instruire les sourds-muets de naissance.*

témoignent de l'énergie de ses convictions sur ce point.

D'abord il s'était servi de l'alphabet ; mais il ne tarda pas à se convaincre que les signes écrits qui constituent l'élément de notre langue étaient arbitraires, et ne représentaient absolument rien dans la nature. L'esprit de son élève ne gagnait que peu de chose à un exercice purement mécanique ; il l'abandonna donc, et c'est au dessin qu'il demanda d'établir les premières relations entre eux ; il s'en servit pendant les premières leçons avec quelque avantage, et c'est à l'aide de cette transition lente, et, à notre avis, tout-à-fait inutile, qu'il parvint à faire comprendre à son élève la valeur des caractères écrits et l'usage que nous en faisons ; et quand l'accord fut bien établi entre eux sur ce point, il n'y eut pas d'objet dont il ne donnât l'expression à son élève : il lui apprenait ainsi, plus ou moins bien, plus de cinquante mots par jour. La nomenclature, dont l'usage avait été déjà si abusif, reprenait encore ici la première place et devenait la base de la méthode. Une fois placé sur cette pente rapide, l'abbé Sicard, qui avait, en termes très vifs, exprimé le regret de voir l'abbé de l'Épée ne pas se préoccuper assez tôt du verbe, de ce mot qui sert dans la langue de lien et d'affirmation, qui est en quelque sorte l'âme de la pensée, sans lequel

il n'y a dans la nature que des êtres isolés et dans l'intelligence que des idées sans liaison, se laissa dominer par le désir de multiplier les connaissances de son élève; et lorsque l'aride nomenclature des objets mis à sa portée fut épuisée, il en décomposa les parties, et il poussa, il faut le dire, jusqu'à un excès ridicule cette analyse, qu'il fit plus particulièrement des parties du corps. Un élève qui ne savait pas encore les qualifications des choses les plus usuelles, qui naguère, d'ailleurs, ne lui paraissait pas susceptible d'éducation, s'élevait déjà à la connaissance des mots collectifs par la décomposition d'un organe et l'étude minutieuse de chacune de ses parties.

Bientôt l'ardente avidité de l'élève ne connut plus de bornes : les objets placés à côté de lui ne pouvant plus exciter sa curiosité, il fallut aller dans la campagne, descendre dans les entrailles de la terre, interroger ses productions diverses ; les espèces, les genres, étaient méthodiquement classés : rien n'échappait aux regards de l'élève, que le maître menait en quelque sorte par la main au milieu de ces productions si variées de la nature, qui se produisaient de toutes parts. Les rivières, les forêts, le ciel et la terre, tout fut scruté par cet enfant de la nature, dont le regard était, deux jours auparavant à peine, si incertain, et qui paraissait

alors aux yeux de son maître ne rien trouver qui fût au-dessus de son intelligence.

Les premiers mois se passaient ainsi, et l'abbé Sicard, qui savait si bien quel danger présentait l'emploi trop étendu de mots isolés, ne pensait pas encore aux formes grammaticales, à la phrase. L'abbé de l'Épée faisait du moins un utile usage des expressions de tout genre qu'il enseignait tout d'abord ; c'étaient des matériaux qui lui étaient indispensables pour construire de petites phrases; et à l'aide des signes qu'il avait attachés à chacune d'elles, il entrait sans retard en relation avec ses élèves, et il ne doutait nullement que leur intelligence ne jouât là un rôle essentiel ; ici, au contraire, on semble ne penser qu'à une seule chose, c'est à faciliter le développement de l'intelligence, à agrandir le cercle des idées : on agit avec les sourds-muets comme s'il était vrai qu'ils n'eussent jamais rien vu, rien observé, et qu'il fût nécessaire de leur communiquer les premières notions de l'existence des êtres. Jamais, nous n'hésitons pas à le dire, il ne fut rien imaginé de plus contraire à la raison ; jamais on ne poussa plus loin l'oubli involontaire des principes en vertu desquels l'intelligence humaine se développe et se fortifie.

A quoi pouvait être utile d'enseigner, au point où

en était 'éducation alors, non pas seulement les expressions collectives, spécifiques, génériques, mais encore la distinction de *chose* et d'*être*, à l'aide de procédés plus propres à jeter le trouble dans les idées qu'à répandre de la clarté sur les premières études ? Comment supposer qu'un enfant, parvenu à l'âge de douze ou quatorze ans, n'a pas déjà saisi la différence qui existe entre les objets qui sont le produit de la nature et les choses fabriquées par les mains des hommes ? Était-il nécessaire d'intercaler les lettres du mot destiné à exprimer la qualité dans celles du nom de l'objet même, pour lui faire comprendre que c'est une qualité inhérente à cette chose, une condition de son être ? Le sourd-muet peut-il voir là autre chose qu'une malheureuse confusion de lettres qui, réunies ensemble, forment un tout dont il ne peut plus connaître la valeur ? Il faut avoir eu du sourd-muet la fâcheuse idée qu'en avait l'abbé Sicard, pour avoir pu douter un instant qu'il sût distinguer l'objet de sa qualité.

S'il était vrai qu'en effet le sourd-muet fût, comme il le disait, une sorte de machine ambulante, dont l'organisation, quant aux effets, est inférieure à celle des animaux, il n'y aurait rien de plus logique que de procéder comme il le faisait. Mais à qui donc persuadera-t-on que, lorsque l'enfant voit un même objet avec des couleurs distinctes, il n'a

pas tout à la fois l'idée de l'objet et celle de sa couleur? Placez sous ses yeux deux agneaux, par exemple, l'un noir et l'autre blanc; croyez-vous qu'il ne saura pas comprendre qu'il y a là, sous deux couleurs distinctes, opposées, un même être? Croyez-vous que la différence de couleur lui fera considérer l'organisation comme n'étant pas la même? Ce qui prouve qu'il n'en est rien, c'est qu'il appliquera dans les deux cas le même signe à l'objet qui s'offrira à ses yeux sous des couleurs distinctes; et, s'il s'agit de désigner l'un des deux plus particulièrement, il saura très bien ajouter un second signe qui ne vous permettra pas de prendre le change.

L'idée étant parfaitement nette dans son esprit, il ne s'agit donc que de donner les expressions écrites destinées à la représenter. Écrivez alors le mot *agneau*, en montrant les deux animaux; ajoutez d'un côté le mot *blanc* et de l'autre le mot *noir*, et après en avoir fait à chacun l'application convenable, cherchez à renverser l'ordre établi en donnant la qualification de ce qui est blanc à ce qui est noir, et *vice versâ*, et vous verrez alors s'il existe dans son esprit la moindre incertitude sur le sens de ces expressions, et qu'il n'était vraiment pas nécessaire d'avoir recours à des procédés dont nous ne révoquons pas seulement en doute l'efficacité, mais

dont l'usage nous paraît contraire à toutes les inspirations de la raison.

Ce que nous disons de la couleur, nous devons le dire par la même raison des formes et de toutes les qualités des objets placés sous nos yeux : il n'est pas à craindre qu'à l'aide des contrastes, l'élève ne saisisse pas la forme abstraite dont il a l'idée parfaitement nette dans son esprit, mais dont il faut lui apprendre la valeur écrite.

L'abbé de l'Épée avait blâmé la lenteur de cette méthode, et il avait eu raison : l'élève connaît déjà une infinité d'expressions isolées, et il ne sait pas encore une seule des règles grammaticales. On s'est arrêté en quelque sorte à des hors-d'œuvre, on a dépensé beaucoup de savoir et de logique pour raisonner avec un individu dont il faut avant tout former le raisonnement, et qui par suite n'a absolument rien compris aux savantes déductions auxquelles on s'est livré devant lui.

Grâce à ce système, toutefois, les élèves ne comprenaient pas qu'il y eût des mots qui ne représentassent pas une idée ou plutôt une chose matérielle, et c'est pour cela qu'il était, ou qu'il paraissait si difficile d'aborder le verbe, qui n'exprime que des actes. Il fallait cependant bien en acquérir la connaissance, pour que désormais cette prodigieuse quantité de mots qu'ils avaient appris pût leur être

de quelque utilité. Déjà, quelque jeune qu'il soit, le sourd-muet a fait des milliers de fois dans sa vie usage de l'affirmation et de la négation ; *oui* et *non* lui sont parfaitement connus ; il connaît donc le sens du verbe *être*, et pour s'en assurer il n'est besoin que d'appliquer à l'agneau blanc le mot *noir*. Il vous dira que ce n'est pas exact. Si on rétablit les choses dans leur état naturel, il fera un signe d'assentiment qui se traduira immédiatement par le mot *est;* et cette application une fois faite et parfaitement comprise, on pourrait en faire de nouvelles sans craindre de sa part la moindre incertitude.

L'abbé Sicard avait donc employé mal à propos à l'étude de la proposition simple beaucoup de temps, tandis qu'il était si facile, comme on vient de le voir, de l'enseigner presque dès le premier jour, sans fatiguer l'attention de l'élève. Mais l'abbé Sicard était pénétré de l'incontestable supériorité de la méthode analytique, et rien n'aurait pu le déterminer à en faire l'abandon. La logique la plus rigoureuse présidait à toutes les opérations de son enseignement ; il procédait en toute chose avec une stricte régularité. Ce n'est pas à lui assurément qu'on aurait jamais pu faire comprendre que parfois un beau désordre est un effet de l'art.

On sait avec quelle vivacité, pleine de convenance dans sa manifestation, il avait critiqué la marche

suivie avant lui. Quand, disait-il, tous les mots de la langue eurent leurs correspondants dans les signes, les élèves durent n'avoir aucune peine à écrire les mots pour les signes, et à faire les signes pour les mots. Il condamnait donc d'avance l'emploi de tout système qui tendrait, à l'aide de signes ou de caractères purement conventionnels, à transporter à la mémoire les opérations qui étaient du domaine de l'intelligence. A peine cependant ses élèves connaissaient la proposition qu'il se trouva gêné pour donner la valeur du mot, et il imagina de numéroter les mots, et de faire déjà intervenir dans son enseignement l'analyse grammaticale. C'était, à mon avis, accroître la difficulté et non la vaincre : en divisant ainsi l'attention des élèves, il ne pouvait que compromettre sérieusement les premiers succès. Lui était-il donc plus facile de faire comprendre à ses élèves que le mot *il* tenait lieu du substantif précédent, parce qu'il le marquait d'un n° 1 ? N'était-il pas bien plus simple et pour le moins aussi expéditif d'écrire une seconde fois le substantif, et, en y substituant le mot *il*, de leur faire remarquer que l'usage ne permet pas d'employer deux fois la même expression, et qu'il a été pourvu à cet inconvénient par la création du mot *il*, qui est générique et ne représente rien par lui-même?

Aussitôt qu'à l'aide de ses procédés et de sa théorie

des signes, toujours fort compliqués, l'abbé Sicard eut enseigné ce mot, qui n'a qu'une valeur d'emprunt, il crut pouvoir s'occuper du verbe et de la conjugaison des trois temps absolus; et, comme il voyait qu'une même chose pouvait être exprimée, soit activement, soit passivement, il enseigna tout à la fois les deux formes à l'aide du même verbe.

De tous les procédés dont nous avons parlé jusqu'à ce moment, celui-ci est le seul qui mérite notre entière approbation, et qu'il nous paraisse utile de conserver. Le principe des contraires est, en effet, le moyen de démonstration le plus infaillible et le plus sûr dans l'enseignement des sourds-muets, et nous croyons qu'il est essentiel de ne jamais négliger les moyens de l'utiliser.

Le genre, les nombres, les articles, avaient été négligés; mais il n'était pas possible d'aller plus loin sans les faire connaître aux élèves. L'abbé Sicard pensait néanmoins qu'il était préférable de commencer par les pronoms, et il en retarda encore l'étude : il était d'ailleurs sans cesse dominé par le besoin de former son élève, encore si peu instruit, à s'occuper de la généralisation des idées. Frappé, je ne sais pourquoi, de l'indispensable nécessité de lui graver dans l'esprit la théorie à l'aide de laquelle il avait cherché d'abord à établir la différence qui existe entre les êtres et les choses, il y revenait sans

cesse, agissant comme un homme qui, avant d'avoir jeté les fondations d'un édifice, en façonnerait les décors et en préparerait la coupole. Le sourd-muet ne savait pas encore distinguer le masculin du féminin; l'article, le pronom, le verbe, lui étaient inconnus, et déjà on lui enseignait les mots: genre, espèce, sorte, nature, et enfin on ne craignait pas de lui expliquer le système de la gravitation.

Le sourd-muet a une idée parfaitement claire de la division des temps; mais il ne connaît que trois grandes époques, qui sont le présent, le passé et le futur. Pour lui, le passé est *un*, comme le présent; il l'indique en jetant sa main derrière son épaule, comme il exprime l'avenir en la poussant horizontalement devant lui. Il n'est nécessaire d'aucun procédé particulier pour lui faire connaître cette distinction; mais il faut se placer dans des circonstances et en présence de faits qui ne lui permettent pas de confondre l'un des temps avec un autre. La marche la plus logique est de commencer par le présent, qui est l'intermédiaire naturel entre le passé et le futur. L'abbé Sicard l'enseignait le dernier; et, conformément aux exigences de sa méthode analytique, il décomposait le temps pour se servir du participe du verbe et de l'auxiliaire *être;* il passait ensuite au passé, et le présent venait le dernier. Il y avait alors une série de transformations à l'aide des-

quelles on arrivait à la forme régulière du verbe. Nous persistons à croire que jamais élève ne fut doué d'assez de pénétration pour comprendre la série de raisonnements à l'aide desquels on cherchait à lui démontrer la nécessité de ces métamorphoses.

Le procédé au moyen duquel l'abbé de l'Épée faisait connaître la valeur des pronoms personnels nous paraît aussi être infiniment préférable à celui de l'abbé Sicard ; c'est du reste celui qui est le plus généralement en usage dans l'école de Paris, et dans toutes celles dont nous connaissons au moins en partie la pratique.

Excité sans cesse par le désir de tout représenter par des signes symboliques, l'abbé Sicard ne se contenta pas des gestes si expressifs à l'aide desquels les sourds-muets manifestent leurs idées sur les trois grandes divisions du temps ; il voulut les représenter par des lignes, dont l'une, la ligne commencée, désignait le futur; l'autre, la ligne terminée, le présent, et la troisième, c'est-à-dire la ligne coupée, le passé. Cela était-il donc plus expressif et plus rationnel que le langage des gestes, dont aucune définition n'est plus heureuse que celles qui s'appliquent à ces trois grandes parties de la durée? Pour le passé, en effet, le sourd-muet jette la main derrière lui ; pour l'avenir il la jette devant; il est, lui, la limite entre les deux ; il personnifie le présent, qu'il

exprime d'ailleurs si bien par un mouvement des deux mains qui semble dire : Voilà. On ne gagne jamais rien, du reste, à multiplier ainsi les signes de rappel. Plus le nombre en est grand, plus la confusion s'accroît dans l'esprit des élèves : leur intelligence d'ailleurs devient d'autant plus paresseuse qu'ils ont plus de moyens de retrouver les mots dont ils ont besoin.

On ne sait vraiment à quoi s'arrêter au milieu de cette multiplicité d'expédients que l'esprit inventif de l'abbé Sicard imaginait pour démontrer des choses que la plus simple application, judicieusement faite, aurait expliquées plus clairement qu'il ne le faisait. S'agit-il du complément de la phrase passive : c'est dans la terminaison *ant* qu'il voit le signe de l'activité ; la préposition *par* l'exprime aussi, et il en conclut qu'on peut traduire l'un par l'autre : or, voici comment il procède, en prenant pour exemple la phrase suivante :

Col est frappé par Baudonnet; il la traduit ainsi :

Col est frappé ; frappant est Baudonnet.

Col est frappé ant est Baudonnet.

Col est frappé ant Baudonnet.

Col est frappé par Baudonnet (1).

Quelles ressources ne faut-il pas avoir dans l'ima-

(1) Sicard, *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, p. 98.

gination pour combiner toutes ces opérations? Etait-il bien essentiel aussi de faire remarquer à l'élève que cette phrase était complexe, et que la dernière partie était le complément de la première? Nous ne sommes plus si ingénieux aujourd'hui; une simple action faite sous les yeux des élèves nous suffit pour leur faire connaître la préposition *par* et toutes les prépositions de lieu, d'ordre, d'union, etc. Commes elles sont invariables, la seule difficulté qu'elles puissent présenter provient de ce qu'elles ont quelquefois des significations différentes, ou qu'elles expriment des rapports opposés. Et lorsque nous lui avons donné des signes à l'aide desquels nous pouvons les exprimer, notre enseignement est terminé sur ce point. Toute la différence, comme on le voit, entre les deux systèmes, provient de ce que nous pensons, nous, que ce qu'il y a de plus indispensable pour le sourd-muet, c'est d'acquérir la connaissance pratique de la langue; les théories viendront plus tard, s'il y a lieu.

Il y a donc entre les deux une séparation immense: non seulement les procédés ne sont pas et ne peuvent pas être les mêmes, mais l'ordre est entièrement opposé. Nous pensons qu'il faut toujours éviter le vague, et que rien n'est plus indispensable pour spécialiser les objets que l'article, que nous enseignons tout d'abord, aussitôt que nos élèves

connaissent quelques noms d'objets les plus usuels. L'abbé Sicard retardait, lui, le plus possible cette étude, toujours par la raison qu'il ne voyait autour de lui rien de matériel qu'il pût indiquer comme étant exprimé par ces mots de nouvelle espèce. Comme toutefois il ne pouvait marcher ainsi sans donner enfin à sa phrase la précision que l'article seul peut lui procurer, il fallut bien aborder cette difficulté ; mais pour cela il fut obligé de rétrograder, et de reprendre pour la troisième fois la leçon des genres et des espèces.

Les mots de toute sorte qui établissent des rapports analogues à ceux du véritable article, tels que *un*, *de*, *du*, *des*, sont enseignés par nous en même temps, et nous sont d'ailleurs de la plus grande utilité pour démontrer par opposition la signification des autres. Nous n'avons nullement besoin d'entrer dans l'examen des questions que la nature de ces particules a fait naître entre les grammairiens; les mots, en général, n'ont de valeur qu'en raison du rôle qu'ils jouent dans la construction de la phrase : tout mot qui précède un substantif est pour nous un article. Ce point est bien essentiel, parce que rien ne nous est plus nuisible que les exceptions. Aussi évitons-nous avec le plus grand soin de faire connaître en même temps les mêmes mots, ayant une signification bien différente, comme *le*, *la*, *les*, qui,

placés devant un verbe dont ils sont le complément, sont de véritables pronoms. Il est aussi dans les mots des significations qu'il y aurait le plus grave inconvénient à faire connaître en même temps que les plus habituelles. L'article *le*, par exemple, s'emploie pour désigner un objet qui est déjà connu et sur lequel on est d'accord, soit parce qu'on vient de le désigner, soit parce qu'il sera spécialisé par des indications à venir. Le sourd-muet le comprend très bien, et n'éprouve pas en général beaucoup de peine à en faire de judicieuses applications. Gardez-vous alors, si vous ne voulez pas tout remettre en question et faire naître dans l'esprit de votre élève la plus affreuse confusion, de lui apprendre la valeur que ce mot a dans les expressions générales, telles que *l'homme*, *la brute*, etc. Il en est ainsi de toutes les parties du discours; vouloir les aborder une à une et épuiser d'abord toutes les combinaisons qu'elles nous présentent, ce serait procéder d'une manière tout-à-fait contraire à la droite raison. L'adverbe, par exemple, a des acceptions très variées, et il serait absurde de vouloir les passer immédiatement toutes en revue. Il n'y a pas seulement des adverbes de manière, de lieu, d'ordre, de comparaison, mais encore des adverbes de temps, et, parmi eux, il y en a qui se rapportent au passé, d'autres au futur, d'autres enfin au présent; il y a aussi les

adverbes qui servent à l'interrogation; le professeur doit, dans son enseignement, assigner à chacune de ces espèces de mots sa place. Les locutions adverbiales ne peuvent être surtout étudiées que plus tard, lorsque, le mécanisme de la phrase étant parfaitement compris, il s'agira de donner à l'expression régulière de la pensée plus de grâce et de précision.

La phrase interrogative a été, à bon droit, considérée comme étant une des parties des constructions de notre langue qui présentent le plus de difficulté; c'est moins, du reste, le mécanisme de cette phrase elle-même qui doit occuper le professeur de sourds-muets que le sens qu'elle a et le but qu'elle doit atteindre. Interroger une personne, c'est lui demander la connaissance d'une chose sur laquelle on a de l'incertitude; la phrase interrogative exprime donc, d'un côté l'ignorance où l'on est d'une chose et le désir de la connaître : c'est la seule chose qu'il soit utile de faire bien comprendre aux sourds-muets; et il ne sera pas ensuite difficile de leur faire sentir la nécessité des transformations que subit la proposition et les règles d'après lesquelles elle a lieu; mais il faut, dans le double but que l'on se propose, choisir la forme la plus simple, et celle qui s'écarte le moins de la construction directe de la phrase. Je crois donc que rien n'est plus aisé que de mettre l'élève en position d'at-

teindre le résultat qu'on se propose par cette double proposition : Tu es grand, tu es sage. Changez la phrase, et dites: Tu es grand, es-tu sage? Vous direz à votre élève que la transposition du pronom est le signe certain de l'interrogation, et par conséquent du doute dans lequel est la personne qui parle. Par le même procédé, vous vous adressez à l'élève le plus voisin, et au lieu d'écrire : Il est sage, vous construisez la phrase comme la première fois, en changeant le pronom de la manière suivante: Est-il sage ? Il est impossible qu'après plusieurs applications le sens de la proposition interrogative ne soit pas compris : or, nous le répétons, c'est la valeur seule et non le mécanisme qui présente de sérieuses difficultés; l'important est donc de donner une idée exacte de ce qu'on veut exprimer à l'aide de cette forme nouvelle. Il ne sera donc pas nécessaire d'avoir ensuite recours à des procédés plus ou moins métaphysiques, pour que l'élève réussisse dans les diverses applications qu'il fera de la forme interrogative.

Nous persistons à croire d'ailleurs que rien n'était, dans tous les cas, moins propre à dissiper les doutes de l'élève, que l'usage de l'intercalation des lettres du substantif et de l'adjectif, dont l'abbé Sicard croyait devoir se servir ici comme dans presque toutes ses démonstrations ; mais rien ne lui pa-

raissait plus merveilleux que d'être ainsi parvenu à rendre sensible l'union si intime de la qualité et du sujet. Son élève voyait-il, lui, ce qu'il y avait d'ingénieux et de rigoureuse vérité dans cet amalgame de lettres appartenant à deux expressions différentes, et qui désormais n'en faisaient plus qu'une, ou plutôt formaient un tout qui n'avait plus aucune signification? Croit-on qu'il était pour lui aussi évident que—P r A o P u I g E e R —faisait *papier rouge*, comme il est évident pour tout le monde que deux et deux font quatre? Savait-il même alors quel était le but de toutes ces opérations dont on faisait un si fréquent usage? Il est bien certain qu'il ne pouvait en avoir la plus petite idée, et que s'il parvenait à comprendre le sens et l'utilité de la phrase interrogative, ce n'étaient pas ces procédés qui les lui révélaient. Il faut en dire autant de la fiction à l'aide de laquelle on cherchait à lui persuader qu'au lieu du mot *être*, c'est le verbe *faire* qui donne à tous les radicaux leur terminaison. Que signifie pour un enfant, non pas seulement pour celui qui est sourd-muet, mais aussi pour celui qui jouit de tous ses sens, le mot *posefaire?* Quel rapport a-t-il en réalité avec le verbe *poser?* Faut-il donc tant d'imagination pour lui donner la véritable acception d'un verbe? Qu'on fasse une action devant lui qui en exprime parfaitement le sens, et on portera

dans son esprit mille fois plus de clarté. Comment ne pas voir qu'en enseignant aux élèves qu'il faut d'abord écrire *je fais* écrire pour *j'écris*, c'est nier cet axiome, qui n'est pas moins indubitable pour les opérations de l'intelligence qu'en physique, que la ligne droite est le plus court chemin d'un lieu à un autre? Le sourd-muet n'est d'ailleurs que trop disposé à se servir de pareilles locutions, qui sont contraires à toutes les combinaisons grammaticales; et la peine qu'on éprouve pour lui en faire apercevoir les inconvénients montre le danger extrême qu'il y a à les lui enseigner. On procède là comme le ferait un horticulteur qui, voulant rendre un arbre très droit, commencerait par le courber, et lui imprimerait ainsi une direction toute contraire.

Après s'être mis l'esprit à la torture pour trouver des moyens de démonstration tout-à-fait exceptionnels, l'abbé Sicard, à bout d'inventions plus ou moins heureuses, en revient, pour les pronoms, les adjectifs et autres difficultés, au seul mode d'enseignement dont il n'aurait jamais dû se départir, à la pratique. Et ce n'est pas sans une vive satisfaction que nous le voyons forcé enfin de reconnaître que c'est à l'aide des actions seules qu'on peut rendre évident l'emploi des pronoms. Mais, tout en proclamant cette vérité, dont nous avons fait, nous, la base de notre méthode, il

ne lui reste pas longtemps fidèle. Persuadé que la métaphysique la plus subtile est l'élément le plus essentiel de son enseignement, il croirait manquer à tous ses devoirs en ne la faisant pas intervenir dans toutes les parties d'une méthode qu'il pensait devoir être entièrement analytique.

Si tous les mots de la langue avaient chacun une acception qui lui fût propre, rien ne serait plus facile que de la faire connaître aux sourds-muets, et leur éducation ne présenterait que peu ou point de difficultés ; mais il n'en est pas malheureusement ainsi ; nous voyons *le, la, les*, tantôt articles, tantôt pronoms : ils sont d'abord un des éléments de la proposition simple ; mais bientôt ils perdent ce caractère primitif, et nous les voyons servir de lien entre deux phrases et remplacer un mot, comme les pronoms ; et alors ils rentrent, en quelque sorte, dans cette famille de mots à laquelle ils n'appartiennent que par accident, et ils donnent naissance à la phrase incidente, qui présente les plus sérieuses difficultés qu'il y ait dans l'éducation des sourds-muets. Habitués, en effet, à faire des propositions régulières, les élèves se laissent aisément déconcerter par l'apparition d'une phrase nouvelle, qui coupe en deux la première. Le seul moyen de remédier à ce grave inconvénient, c'est de mettre les deux phrases l'une à côté de l'autre dans l'ordre

grammatical de la proposition simple, et de lui faire comprendre qu'en mettant *qui* à la place de *il*, et en emboîtant la phrase dans la première, on s'exprime d'une manière plus brève et plus correcte. Il ne faut pas, du reste, lui présenter cette transposition comme une nécessité, parce qu'alors il douterait de l'exactitude de tout ce qu'il sait, mais comme une faculté. Il en résulte qu'au lieu de dire: *Un oiseau est joli, il est dans cette cage*, on écrit: l'oiseau *qui est dans cette cage* est joli. Sans cette précaution, l'élève parviendrait peut-être, en multipliant les applications, à se servir convenablement du mot *qui;* mais il arrêterait sa phrase à la fin de la première partie, et prouverait ainsi qu'il n'entend absolument rien à l'opération qui a eu lieu sous ses yeux.

La conjonction *que* n'est pas, dans le même cas, plus difficile à expliquer. Placée entre deux verbes, elle est, comme toutes les conjonctions, étrangère au langage naturel du sourd-muet, qui, de même que les enfants parlants en bas âge, n'en fait aucun usage; il dit: *Je crois le temps est beau.* Je ne pense pas qu'il existe de moyens plus commodes pour lui en faciliter l'étude que de lui faire conjuguer les verbes avec lesquels il s'associe le plus ordinairement, en ayant soin de l'ajouter après chaque personne; et pour éviter les inconvé-

nients qui pourraient en résulter par rapport aux autres acceptions du même verbe, il n'y a qu'à y joindre le second verbe avec son complément direct. La nécessité de cet exercice m'a été démontrée par les fautes sans nombre que j'ai vu faire, sur ce sujet, par des élèves qui cependant avaient parfaitement compris le rôle que le *que* conjonctif doit jouer dans la forme de phrase dont nous nous occupons.

Dans l'éducation des sourds-muets, plus on divise les difficultés, plus on les multiplie, et elles deviennent d'ailleurs ainsi de plus en plus difficiles à vaincre ; il faut éviter surtout avec soin toutes celles qui se rattachent aux parties du discours qui n'ont pas d'équivalent dans leur langage : tels sont les articles, les conjonctions et la plupart des prépositions. Il n'est du reste aucune de ces matières qui leur paraisse plus difficile à appliquer que les articles *le*, *la*, *les*, *du*, *de la*, *des*, etc. Les derniers participant de la préposition, nous croyons qu'il serait possible, en combinant tous ces éléments divers, de composer une déclinaison qui leur en rendrait l'étude plus facile et l'application infiniment moins incertaine.

S'il est une des parties du discours sur laquelle il soit peu nécessaire de s'appesantir, et dont l'emploi résulte de la manière la plus évidente des applica-

tions les moins multipliées, c'est très certainement l'adverbe. Prenons pour exemple *fortement* et *doucement*, qui se font opposition. L'élève connaît déjà la valeur du mot *frapper;* cette valeur est absolue dans son esprit, elle n'a été encore affectée d'aucune modification. L'élève, toutefois, n'éprouve pas la même sensation lorsqu'il voit l'action exprimée par ce verbe s'accomplissant sous ses yeux, tantôt avec mollesse, tantôt avec violence; il s'agit donc de donner une qualification exacte à chacune de ces deux impressions qu'il subit. Il n'est besoin là assurément d'aucune abstraction grammaticale; frappez seulement sur une table, sans trop ni trop peu de force, écrivez le mot; frappez ensuite avec énergie, et ajoutez le mot *fortement* au verbe; répétez avec lenteur et beaucoup moins de force l'action, en écrivant l'adverbe *doucement;* non seulement l'élève saura très bien la valeur de ces deux expressions, mais il comprendra la nature et les fonctions de l'adverbe, mieux qu'il n'aurait pu le faire à l'aide de toutes les théories les plus savantes. L'abbé Sicard ne l'avait pas pensé ainsi, et toujours de plus en plus asservi à sa méthode analytique, il s'enfonçait dans les profondeurs de la métaphysique la plus obscure. Il faisait subir au mot *fortement* une décomposition telle, qu'il y trouvait tout à la fois celui de *main* et celui de *manière*, et

puis il ajoute, pour justifier l'étrangeté de ce procédé, qui, du reste, était la base fondamentale de son système : « Il n'y avait pas de danger à rendre le mot *ment* synonyme du mot *main*, ni le mot *manière* synonyme de tous les deux ; le coup appliqué sur la table, plus ou moins fortement, et puis le coup appliqué, ou par la main, ou par le pied, ne laissaient aucun doute sur la valeur de tous ces mots, qui se trouvait être la même. » Si le coup suffisait, à quoi bon avoir recours à tant d'opérations diverses, dont il est, non seulement permis de révoquer en doute la justesse, mais surtout de contester la parfaite clarté ? Après cet exercice, si laborieux et si confus pour son esprit, l'élève n'en savait pas plus ; il en savait même moins que si on se fût borné à faire devant lui tout d'abord l'action qu'on est enfin obligé de faire après.

Mais que dire lorsque nous voyons, non plus la science analytique, mais la cosmographie elle-même, et presque les calculs astronomiques, mis en œuvre pour donner la définition des adverbes de temps, *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, etc. ? Nous voilà donc égarés dans l'immensité, allant à travers les mondes qui nous environnent, demander aux astres l'explication de la chose la plus claire et la moins susceptible d'occasionner de l'incertitude. Est-il au monde un professeur de sourds-muets qui ait

éprouvé le moindre embarras pour enseigner à ses élèves la valeur de ces expressions? Est-il un seul sourd-muet qui ne sache pas distinguer les divisions du temps auxquelles elles s'appliquent? Après les objets matériels que nous touchons, il n'est rien de plus sensible qu'un espace de temps pendant lequel la lumière la plus pure nous éclaire, et qui est borné par l'obscurité! Autant vaudrait dire que le sourd-muet ne sait pas distinguer le jour de la nuit, le blanc du noir.

Voici, au surplus, comment s'y prenait l'abbé Sicard pour enseigner à ses élèves la signification du mot *aujourd'hui.* Ceux, en effet, qui n'ont pas lu son ouvrage, se fereient difficilement une idée exacte de l'usage immodéré qu'il faisait de la décomposition.

Dans le jour de le jour présent, le soleil est dans le signe du bélier.

Dans le jour de le jour présent.

A le jour de jour présent.

A le jour de jour hui.

A le jour de hui.

AU JOUR D'HUI.

Et tout cela était accompagné de forces accolades et de beaucoup de chiffres, qui servaient à marquer les ellipses et la marche de la proposition. Nous savons qu'aujourd'hui l'usage de tous

ces procédés est très restreint ; mais il y a des écoles et des professeurs qui croiraient encore manquer au plus saint de leurs devoirs en ne les adoptant pas presque exclusivement. Tout le monde sait, il est vrai, excepté eux, le tort immense que cela fait à leur enseignement.

L'étude du verbe présente d'assez grandes difficultés, parce que, ainsi que nous l'avons déjà dit, le sourd-muet ne connaît que les trois temps absolus ; il n'y a dans son langage ni temps relatifs ni temps composés ; le présent, le passé et le futur, voilà quelles sont ses connaissances en fait de verbe.

Nous pensons qu'il peut être dès lors d'une grande utilité de n'enseigner d'abord que les trois parties de la conjugaison qui se rapportent à ces notions ; mais il n'est pas nécessaire d'ajourner ensuite indéfiniment l'étude des temps et des modes qui restent à apprendre. Nous considérons surtout comme contraire à toute espèce de raison de les enseigner séparément ; c'est là, en effet, un exercice de mémoire qu'il est peut-être dangereux et dans tous les cas tout-à-fait inutile de séparer en plusieurs parties. Lorsque le sourd-muet connaîtra bien les formes et les désinences de chacun, il ne s'agira plus, pour lui en apprendre la valeur, que de faire des applications aussi multipliées et aussi variées que possible.

Il est à remarquer que lorsqu'on avait adopté pour base de la méthode d'enseignement la nomenclature méthodique, par une contradiction singulière, on avait disséminé les diverses parties du verbe, de telle sorte qu'après s'être donné beaucoup de peine, on était obligé de finir par où l'on aurait dû commencer, c'est-à-dire qu'après avoir étudié le verbe en détail, on était dans la nécessité de l'apprendre dans son ensemble. L'abbé Sicard, qui tenait tant à recueillir d'abord des matériaux pour faciliter le développement de l'intelligence, qui croyait que sans nomenclature il n'y avait pas d'enseignement possible, aurait dû le comprendre comme nous. Cette pensée toutefois lui était venue; mais il l'avait promptement repoussée, dominé qu'il était par l'idée que ce n'est pas par la conjugaison qu'une mère de famille commence l'éducation de son enfant; et en rejetant cette étude tout entière à une époque fort reculée, il croyait bien se conformer aux mêmes principes qu'elle, comme si la mère qui instruit son enfant ne prononçait devant lui que des mots. Il est bien vrai qu'elle ne lui fait pas conjuguer de verbes; mais il n'est aucun des temps ou des modes dont elle ne fasse et ne fasse faire à son jeune élève des applications réitérées; et à peine les petits enfants balbutient quelques mots, que leur vocabulaire présente l'assemblage de mots

de toutes sortes, le verbe y figure comme les autres. C'est donc à tort que l'on s'appuie sur cet exemple pour justifier une détermination que nous croyons peu rationnelle.

Après les temps principaux, celui qu'il importe le plus de faire connaître au sourd-muet, c'est l'imparfait, parce que, quoique marquant une époque passée, il a un rapport direct avec le présent. Exemple : *Je dessinais hier*, je ne dessine plus aujourd'hui. Les sourds-muets comprennent ensuite très bien la valeur de ce temps dans les cas où il marque la simultanéité de deux actions. Il y a d'ailleurs alors emploi du passé indéfini pour la seconde, ce qui permet à l'élève de saisir avec une parfaite netteté les rapports et les différences qui existent entre les parties de la conjugaison qu'il connaît déjà et celles qu'il veut apprendre.

Bien que le plus-que-parfait indique qu'une chose a été terminée complétement avant une autre chose qui est également tout-à-fait achevée, je croirais devoir le placer après l'imparfait, parce que le verbe de la seconde action est encore au passé indéfini, et que ce lien nous donne beaucoup de facilité pour en saisir la valeur. L'imparfait lui-même nous vient en aide, puisque après avoir exprimé la simultanéité de deux actions passées, rien n'est moins difficile que d'exprimer l'antériorité de l'une par rapport à

l'autre; car, si l'on dit : *Je dînais quand il est venu*, pourquoi ne pas faire écrire aussitôt : *J'avais dîné quand il est venu ?* Il est impossible que ces deux formes ne s'expliquent pas l'une par l'autre. Le futur antérieur exprime pour l'avenir les mêmes rapports que le plus-que-parfait pour le passé, et un exemple du même genre suffit pour faire connaître l'usage du passé défini.

Nous l'avons déjà dit d'ailleurs, et nous ne cesserons de le répéter, l'art des contrastes est infiniment précieux dans l'enseignement des sourds-muets. Nul procédé ne pourra produire, quelque ingénieux qu'il soit, des résultats aussi satisfaisants et aussi rapides.

Les autres temps de l'indicatif sont ensuite enseignés dans l'ordre le plus logique; les applications doivent être toujours faites avec une méthode parfaite; le choix des exemples mérite beaucoup de soin, et on ne doit jamais y procéder qu'avec la plus sérieuse attention. — La concordance des temps entre eux suffit pour faire comprendre aux élèves l'utilité des temps et modes du subjonctif; ils ont avec ceux de l'indicatif du futur et du conditionnel une corrélation tellement directe qu'il est indipensable de les étudier aussitôt que tous les autres sont sus. Il ne serait pas possible d'ailleurs sans cela de faire l'application de plusieurs expressions déjà ap-

prises, ou qu'il est essentiel d'apprendre de bonne heure, telles que certaines conjonctions après lesquelles on met invariablement le subjonctif. Mais il est presque impossible de faire connaître aux élèves les règles par suite desquelles la correspondance des temps entre eux doit avoir lieu, parce qu'elles ne sont pas uniformes et invariables, et que c'est dans bien des cas le jugement de chaque personne qui lui sert de guide en pareilles matières. Si tous les principes ne sont pas fixes, et sont ainsi subordonnés à des appréciations de l'esprit, il est néanmoins des indications fournies par l'usage et sur lesquelles tous les grammairiens sont d'accord. Ce sont celles-là surtout que nous devons nous attacher à graver d'abord dans la mémoire de nos élèves, non pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, à l'aide de démonstrations dont la subtilité fatiguerait leur attention et ne laisserait aucune trace dans leur esprit, mais par la pratique la mieux raisonnée et la plus prudente. Nous avons toutefois acquis la conviction que les exemples les mieux choisis ne suffiraient pas toujours en pareil cas, et qu'il fallait avoir recours à un autre moyen. Nous n'en avons pas trouvé de meilleur, pour vaincre la plupart des difficultés que présente cette partie de notre enseignement, que de faire conjuguer en regard l'un de l'autre les temps et les modes entre lesquels il existe

le plus habituellement des rapports du genre de ceux que nous venons d'indiquer.

L'étude du verbe présente encore plus d'une difficulté très sérieuse ; il en est une toutefois qui doit fixer avant tout l'attention des professeurs de sourds-muets : nous voulons parler des cas où il convient de mettre entre deux verbes, dont l'un est, en quelque sorte, le régime de l'autre, une préposition. Il y a, en effet, des verbes après lesquels on met la préposition *de*, d'autres qui régissent la préposition *à*, d'autres qui prennent tantôt l'une et tantôt l'autre ; d'autres, enfin, qui n'en prennent pas du tout. Où sont les règles qui peuvent nous servir de guide ? Il n'en existe pas d'autres que l'usage ; chacun a sur ce point encore les aperçus de son esprit, les principes qui résultent des appréciations de sa propre raison. Une longue habitude de la langue et beaucoup de délicatesse dans le goût donnent à certains hommes le droit de poser, en quelque sorte, des règles, en faisant des verbes une classification, et ce qu'on a de mieux à faire en pareil cas, c'est de s'en rapporter à leurs indications. Il convient donc de faire un tableau exact de tous les verbes qui prennent une préposition et de les faire apprendre aux élèves, en ayant soin d'y joindre toujours la préposition ; on s'évitera ainsi beaucoup de fatigue, et l'enseignement se trouvera notablement simplifié.

les nombreuses difficultés que l'étude des verbes présente au sourd-muet disparaîtront alors, en très grande partie, à l'aide des moyens que nous avons adoptés, et dont nous connaissons déjà toute l'efficacité.

Le participe, enfin, cet épouvantail de tous les jeunes écoliers, ne nous offre presque aucune difficulté; c'est de toutes les parties de la grammaire celle qui s'enseigne et s'apprend le mieux par des applications. Une seule chose est nécessaire ici, comme dans toutes les autres parties de l'éducation des sourds-muets, c'est que le professeur sache se rendre un compte bien exact de ce qu'il veut enseigner. Toutes les fois que le participe présent ordinaire est exprimé, on peut le remplacer par une autre forme de phrase connue des élèves; précédé de *en*, il nous représente deux actions faites simultanément par la même personne. Le sourd-muet, qui connaît déjà une locution du même genre par suite de l'étude qu'il a faite de l'imparfait, n'éprouve donc pas le moindre embarras lorsqu'il s'agit de l'emploi du participe présent.

Le participe passé est pour nous un véritable adjectif, même quand il est suivi du verbe auxiliaire *être* ou du verbe *avoir*. Toutes les fois, au contraire, où l'accord du participe n'a pas lieu avec son sujet, nous en faisons autant d'exceptions à la

règle générale posée d'abord. Le sourd-muet, qui comprend bien, ne manque pas de nous demander pourquoi ce qui est régulier dans tel cas ne l'est pas dans un cas analogue. Pensez-vous que nous nous efforcions alors de lui expliquer toutes les règles d'après lesquelles ces modifications ont lieu ? Nous n'obtiendrions d'autres résultats que de porter le trouble dans son esprit. N'est-ce pas l'usage, d'ailleurs, qui, aidé du bon goût, a déterminé les principes qui régissent cette matière? Ces principes n'ont pas toujours été les mêmes ; et, à moins de considérer la langue comme ayant atteint son dernier degré de perfection, il est permis de croire qu'ils se modifieront encore. Rien de plus simple, dès lors, que de donner au sourd-muet la raison véritable de toutes ces espèces d'anomalies: on lui dit que l'usage, dont l'autorité est en toute chose si despotique, le veut ainsi.

On voit, d'après ce qui précède, qu'il est facile de donner au sourd-muet une connaissance parfaite des temps et des modes du verbe, sans avoir recours aux expédients, toujours si compliqués, mis en usage par l'abbé Sicard, ou aux définitions de son illustre prédécesseur, l'abbé de l'Épée, qui ne croyait pouvoir mieux faire en pareil cas, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, que de numéroter les temps du passé de l'indicatif en les appelant pre-

mier passé, second passé, et ainsi de suite. Qu'importe au sourd-muet également que, parmi ces temps, les uns soient simples, d'autres composés, d'autres plus composés encore ? Leurs noms même ne doivent l'intéresser en rien, et si on les lui apprend, c'est parce que ce qui abonde ne nuit pas, et parce qu'ils facilitent l'étude de la conjugaison, et les applications que nous sommes obligés de faire de chacune de ses parties. Pour que l'élève ne se trompe pas, il nous suffit qu'il apprenne parfaitement, par la pratique, la relation de tous les temps entre eux, et nous regardons comme inutile de lui en enseigner la nature. Nous croyons, d'ailleurs, pour nous servir d'une expression de l'abbé Sicard lui-même, que tous les pas que l'on ferait sur ce terrain seraient marqués par autant de chutes.

Nous ne sommes pas obligés d'aller chercher bien loin la justification de ce système : l'abbé Sicard nous la fournit lui-même, et il constate, de la manière la plus positive, les mécomptes auxquels il s'est exposé pour n'avoir pas voulu suivre purement et simplement la voie tracée par la nature. Il se croyait déjà fort avancé ; son élève, après tant de déductions scientifiques, ne devait pas ignorer la théorie grammaticale de la langue. Ce fut donc avec une entière sécurité qu'il lui fit faire l'analyse d'une période. Or, voici comment l'abbé Sicard

rend compte du résultat de cette opération, qui, matériellement, avait été faite de la manière la plus régulière. « Je m'étais flatté qu'il entendrait le sens de toutes ces propositions ; il n'en avait compris que le mécanisme. Le sens de presque aucun mot n'avait été saisi. Ah ! me dis-je alors, qu'il y a loin pour un sourd-muet de la théorie grammaticale des phrases à celle de ces mêmes phrases, et qu'ils s'abusent ceux qui dictent des mots à ces infortunés, et qui croient qu'ils les comprennent, parce qu'ils savent les écrire, et qu'ils ont appris à en faire les signes (1) !.... »

L'abbé Sicard n'a pas fait autre chose jusque là qu'enseigner des mots isolés ; il a laissé ignorer à son élève le monde moral ; il s'est livré à des sophistiqueries inintelligibles, non seulement pour un enfant placé dans les conditions de son élève, mais pour toute personne quelque instruite qu'elle puisse être. Que pouvait-il attendre d'une pareille méthode ? Il a bien raison de dire que ceux qui n'enseignent que des mots sont bien coupables ; et c'est pour cela que nous pensons qu'il est essentiel de débarrasser l'enseignement des obstacles qui résultent de l'étude d'une nomenclature trop étendue : plus elle est méthodique, plus son emploi est

(1) Sicard, *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, pag. 336.

funeste. Si l'on veut récolter, il faut savoir semer à propos. Aussi ne sommes-nous pas plus disposé à approuver le système à l'aide duquel on voudrait assigner à chaque expression de la langue un signe correspondant, comme le faisait l'abbé de l'Épée, par suite d'une erreur involontaire, car ce serait altérer la pureté du langage des gestes ; mais nous pensons qu'il est inutile, et qu'il serait dangereux de chercher à lui donner plus de précision ou de fixité, à l'aide de la théorie des chiffres, ou de tout autre procédé de cette nature, parce que tous les moyens de démonstration qu'on a imaginés, au lieu de simplifier la méthode, n'ont fait que multiplier les difficultés ; et non seulement on n'est pas parvenu à se passer, même provisoirement, des procédés les plus usuels, mais on en a rendu l'emploi excessivement difficile. Il n'est, d'ailleurs, aucun moyen de communication qui soit plus à la portée du sourd-muet que celui qui le met d'une manière directe en rapport avec les objets qu'il étudie, qu'il connaît de lui-même, et dont par conséquent il n'est pas nécessaire de lui enseigner la valeur : or, tel est le langage des signes. Tout autre mode de transmission de la pensée n'est qu'un corps de langue artificiel qu'il faut lui apprendre tout d'abord; c'est donc un enseignement préliminaire auquel il faut se livrer, et cela en pure perte.

Nous trouvons dans le manuel de M. Bébian la méthode d'enseignement telle qu'elle était devenue quelques années après la mort de l'abbé Sicard ; elle avait été alors l'objet de très grands perfectionnements ; mais on y voit encore quelques unes des graves erreurs qui, dès le principe, l'avaient rendue d'une application si peu fructueuse. La métaphysique n'est plus dans les choses, elle est dans la grammaire ; l'ordre dans lequel sont classées les difficultés de l'enseignement grammatical est loin aussi d'être satisfaisant et parfaitement logique. Nous voyons enseigner dès le début des choses qu'il serait sans inconvénient d'ajourner, telles que la numération, et séparer des choses qui devraient être réunies. Il y a donc en réalité peu d'ordre, il n'y a pas surtout de gradation entre les difficultés qu'il s'agit de classer de la manière la plus méthodique et la plus régulière, si on veut les enseigner avec fruit.

Ce travail, qui se distingue d'ailleurs par des qualités incontestables, laisse donc beaucoup à désirer. L'influence de l'école à laquelle M. Bébian s'est formé y domine partout. Ce qui est complet n'est assurément pas dépourvu de mérite ; mais il y a bien peu de chose qui le soit en réalité : le point de départ n'y est pas indiqué ; on ne nous dit pas comment s'établit entre l'élève et le maître l'accord tacite en vertu duquel le premier se rend compte de ses rela-

tions avec le second. Le premier exercice consiste dans l'étude de quelques mots dont on ne nous indique pas même le caractère particulier. L'auteur ne paraît avoir eu en vue que la distinction des genres. Le dessin est d'ailleurs considéré par lui comme le premier moyen de communication ; il lui sert comme d'un intermédiaire nécessaire entre la pensée et les gestes.

M. Bébian fait, du reste, de la nomenclature un usage très modéré et parfaitement judicieux ; mais ensuite il insiste trop longuement sur des parties du discours qui sont destinées à spécialiser la valeur des formes grammaticales : aussi sa marche, lente et un peu confuse, n'est pas toujours d'une régularité parfaite. Quelques parties de cette méthode sont indiquées avec beaucoup de netteté : telles sont celles qui ont rapport à la phrase incidente, aux pronoms relatifs, etc. Mais que de lacunes dans beaucoup d'autres points ! Le verbe surtout, cette partie essentielle du discours, y est traité sans aucun soin ; la concordance des temps, contre laquelle le sourd-muet fait, lors même qu'il est déjà instruit, des fautes grossières, y est à peine indiquée ; les expressions conjonctives, les locutions adverbiales, les phrases adversatives, qui jouent un si grand rôle dans la construction des périodes, sont presque entièrement négligées. Le

verbe en outre est enseigné beaucoup trop tard, ou du moins on ne commence pas à en faire usage assez tôt. Nous n'approuvons pas non plus le procédé qui consiste à séparer le radical de la terminaison ; cette opération est trop savante, et elle n'apporte au sourd-muet aucun secours pour apprendre la signification et la conjugaison des verbes. Il ne s'agit pas encore, d'ailleurs, de lui enseigner les règles de la formation des temps, mais seulement de lui faire connaître la valeur et l'utilité de chacun d'eux. Nous ne voulons pas faire de lui un grammairien par la théorie, mais bien par la pratique, et nous devons laisser de côté, avec le plus grand soin, tout ce qui ne nous est pas d'une utilité immédiate.

« Le signe de futur se compose, dit M. Bébian, des signes de *demain*, *demain*, *demain*, etc., que l'on abrège en portant simplement la main en avant (1). »

Il n'est nullement nécessaire d'avoir recours à ce mode de démonstration, qui peut avoir plutôt pour résultat de jeter le trouble dans les idées de l'élève, que de lui donner une définition exacte de la valeur du futur, qui est un temps indéfini, et qu'il importe de présenter comme tel. Si vous

(1) Bébian, *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, tome II, page 76.

présentez, en effet, ce temps comme étant déterminé plus particulièrement par *demain* répété plusieurs fois, ce qui ne fera certainement pas naître dans l'esprit de votre élève la pensée que vous avez voulu y provoquer, il est à craindre que le futur ne soit, à ses yeux, applicable qu'à cette partie du temps à venir. *Demain*, répété aussi souvent que vous le voudrez, ne lui fera pas concevoir que le délai est indéfini ; il ne verra que le même mot ayant une valeur déterminée, répété souvent ; et non seulement il ne saura pas pourquoi il en est ainsi, mais il pourra fort bien arriver qu'il n'ait plus, sur la signification de ce mot, une idée aussi juste qu'il l'avait eue d'abord.

M. Bébian paraît du reste attacher un grand prix à ce mode de démonstration ; car il en fait de fréquentes applications. On ne peut nier au surplus qu'il n'y ait dans cette manière de procéder beaucoup de logique ; mais il faut dire aussi qu'elle n'est pas de mise dans le cas qui nous occupe. Ces procédés seraient merveilleusement inventés pour l'éducation des enfants parlants ; ils sont presque dangereux pour celui du sourd-muet. Il comprendra très bien que deux et deux font quatre, parce que les deux nombres réunis forment, en effet, une quantité sur laquelle il n'est pas possible de se méprendre ; mais il ne se rendra pas compte avec la même facilité du motif qui fait que deux singuliers valent

un pluriel. Si vous en mettez trois d'ailleurs, de nouveaux doutes naîtront dans son esprit, et il ne comprendra pas pourquoi, puisqu'il faut une dénomination nouvelle pour deux pronoms singuliers, il n'en faudra pas un autre pour trois, et ainsi de suite.

La forme interrogative n'est pas non plus à sa place dans le système de M. Bébian. Vouloir en aborder prématurément les nombreuses difficultés, c'est s'exposer à en créer de nouvelles qu'on ne surmontera qu'avec beaucoup de peine et de temps. Nous pensons, du reste, avec lui qu'il peut être avantageux de commencer par la forme qui, étant simple, a pour résultat de reporter à la fin le pronom personnel, et procède par inversion ; car nous retrouvons là cette règle des contrastes dont nous connaissons toute l'utilité. L'interrogation d'ailleurs s'appliquant à une action présente, l'élève se rend alors bien mieux compte de la valeur de cette forme de phrase. Nous avons, au surplus, donné à cet égard des explications détaillées à propos de la méthode de l'abbé Sicard, et nous ne croyons pas devoir en ajouter ici de nouvelles.

Le verbe *être* et le verbe *avoir* ne viennent-ils pas trop tard aussi après la conjugaison? Est-il logique d'apprendre aux élèves la conjugaison tout entière, sans en excepter la forme passive, dans laquelle ces verbes sont continuellement mêlés, et de les leur enseigner ensuite? N'est-ce pas finir par où il fau-

drait commencer? Ces deux expressions trouvaient naturellement leur place après la distinction du nom et de l'adjectif; elles sont indispensables pour l'étude de la proposition simple, et on ne saurait en acquérir trop tôt la connaissance. Le verbe en général présente d'ailleurs bien moins de difficultés quand on a appris ceux qui servent de pivot à toutes les conjugaisons.

Enfin, nous ne saurions trop blâmer l'usage des chiffres pour la distinction des éléments de la proposition. M. Bébian, convaincu, comme nous, qu'il serait superflu d'expliquer à l'élève les noms des diverses parties de la phrase simple, ne pense pas néanmoins pouvoir les laisser sans une désignation quelconque, et il se sert de chiffres pour les lui faire connaître. Nous voudrions bien qu'on pût nous dire en quoi l'élève est plus instruit quand il sait que le n° 1 se met sur le sujet et le n° 2 sur le verbe! La connaissance de la langue amène à celle de la théorie des chiffres; mais la théorie des chiffres ne facilite pas le moins du monde l'acquisition des éléments de la proposition. A quoi cela sert-il donc? à fatiguer en pure perte l'attention des élèves, et à peupler leur esprit, déjà si peu sûr de luimême, d'une infinité d'idées étrangères au but que l'instituteur se propose.

M. Bébian, enfin, paie un dernier tribut à la mé-

moire de l'abbé Sicard, en adoptant entièrement ses idées sur le danger d'enseigner de bonne heure l'article, dont il renvoie ainsi l'étude après celle des pronoms régimes directs, et cela par la raison qu'il aurait fallu présenter ensemble plusieurs difficultés. L'article sert, en effet, tantôt à généraliser et tantôt à spécialiser ; il y a donc, comme le dit M. Bébian, un intervalle énorme entre ces deux applications du même mot. Mais il n'y aurait d'embarras pour l'élève qu'autant que le professeur serait assez inexpérimenté ou assez imprudent pour vouloir enseigner en même temps les deux significations : il faut donc lui apprendre en son lieu, c'est-à-dire dès le commencement, la plus simple, et ajourner, après l'étude du verbe et de la préposition, celle qui présente plus de difficultés.

De tout ce qui précède il résulte donc que l'ouvrage de M. Bébian, remarquable par les connaissances grammaticales dont il y a fait preuve et la bonté des procédés qu'il y indique, n'est en quelque sorte qu'une ébauche : il est fortement à regretter qu'il n'ait pas eu le loisir d'y mettre plus de soin, et de compléter une œuvre dont plusieurs parties sont traitées avec un rare talent, et qui promettait d'être si parfaite. Le Manuel d'enseignement pratique a du reste été, pour l'enseignement de l'école de Paris surtout, d'un grand secours : car, au moment où il

parut, il n'existait pour ainsi dire aucune tradition, et le corps enseignant était désorganisé. Tout incomplet qu'il est, il sert encore en ce moment de guide aux professeurs qui n'ont pu puiser dans leur propre expérience des notions plus exactes ; nous croyons toutefois que c'est une œuvre à refaire sur de nouvelles bases. Un manuel d'enseignement devrait, à notre avis, présenter dans l'ordre le plus logique les difficultés de l'enseignement ; à côté de chacune d'elles, devraient se trouver des leçons parfaitement faites, dans lesquelles seraient les applications les plus simples et les mieux raisonnées. Enfin, un texte très court, et dans lequel trouveraient naturellement place beaucoup d'indications puisées dans l'ouvrage de M. Bébian, servirait à faire connaître les meilleurs procédés de l'enseignement spécial des sourds-muets.

Ce travail n'est pas aussi difficile à faire qu'onle pense communément. Nous nous en occuperons un jour peut-être, lorsque, moins jeune et fortifié par une plus longue expérience, il nous sera permis d'espérer que cette œuvre puisse être réellement utile. En attendant, nous ne nous renfermerons pas dans une coupable oisiveté ; car il existe bien d'autres questions, d'une importance moins directe peut-être pour l'enseignement des sourds-muets, mais dont la solution peut influer sur leur bien-être, qui

provoquent nos méditations. Nous serions donc heureux de pouvoir espérer que quelques uns des hommes capables qui en grand nombre se livrent à cet enseignement, abandonnant l'oisiveté si pernicieuse dans laquelle ils se tiennent, entreprissent enfin ce travail, dont ils comprennent sans aucun doute, comme nous, toute l'importance; nous serions des premiers à applaudir à leurs efforts avec un sentiment de reconnaissance d'autant plus vif que nous croyons que l'on ne sentira bien toute l'utilité de l'instruction des sourds-muets et tout ce qu'elle peut produire que lorsqu'on en aura ainsi posé la méthode sur des bases solides.

Pendant les premiers temps, il faut donner un signe à chaque mot; il faut même que les gestes soient placés rigoureusement dans le même ordre que les éléments qui composent les propositions simples ; sans quoi l'élève, en suivant judaïquement l'ordre des signes, ferait des phrases mal construites. Mais hâtons-nous de dire qu'il y aurait le plus grave inconvénient à continuer ainsi, parce que l'élève se contenterait de traduire en langage écrit chaque signe fait en sa présence, et que si toutes les parties du discours n'avaient pas d'expression mimique correspondante, elles ne figureraient pas dans sa traduction. Il faut, d'ailleurs de bonne heure, l'habituer à penser dans notre langue;

et pour cela, il faut, aussitôt que certaines règles grammaticales lui sont connues, l'obliger à en faire, de lui-même, des applications nombreuses, variées, et toujours aussi exactes que possible. On y parvient, non seulement en exigeant de lui de petites compositions, mais en rendant successivement, et par une progression lente et très rationnelle, le langage des signes très elliptique, c'est-à-dire en lui redonnant sa construction spéciale et ses formes idéographiques. Cette transition doit, ainsi que nous venons de le dire, être prudente ; et le talent du professeur consiste à connaître le moment où elle devient possible, et les cas où il convient d'en arrêter la marche ou d'en faire une application plus ou moins étendue. Mais lorsqu'elle est entièrement accomplie, le langage mimique ne révèle plus à l'élève que des idées ; aucun mot, aucune expression de la langue écrite qu'il s'agit d'enseigner n'est particulièrement représentée : il faut donc que l'élève ait acquis une connaissance assez parfaite des formes grammaticales pour exprimer par écrit, soit ses propres idées, soit celles qui lui sont transmises à l'aide des gestes ; il ne doit presque plus avoir d'autres secours que ceux que l'enfant ordinaire trouve dans les livres, et plus particulièrement dans les dictionnaires, dont il faut alors l'habituer à se servir.

Chaque progrès que fait le sourd-muet restreint

d'une manière sensible l'espace qui le séparait de la société, qui n'était d'abord pour lui qu'une vaste solitude. Il arrive ainsi graduellement, et par une pente irrésistible, à la dernière limite qu'il puisse jamais atteindre. Là, sans se mêler complétement au monde, il lui emprunte ses connaissances, il s'associe, en quelque sorte, à toutes ses pensées. Quoique le vaste dépôt des connaissances humaines lui soit ouvert, il ne devient pas, il est vrai, un homme comme tous les autres; mais en gardant à l'extérieur une trace profonde de son infirmité originelle, il conquiert par l'instruction son droit de cité parmi nous, puisqu'il possède presque tous les avantages que la civilisation confère par l'étude à l'homme bien élevé.

La transition du monde matériel au monde moral a lieu d'une manière insensible. Il ne faut pas, comme nous l'avons dit, considérer le sourd-muet comme dépourvu d'idées, même lorsque commence son éducation proprement dite; et il ne possède pas seulement les idées que les sens lui ont transmises, il a aussi, comme nous, éprouvé des sentiments; la douleur, la joie, ont remué son âme, l'amour filial surtout a répandu sur sa triste et douloureuse existence son charme indicible: il voit dans sa mère, qui prend soin de son enfance, qui s'émeut de sa souffrance, qui est heureuse de son

bonheur, amie tendre et affectueuse, qui protège sa faiblesse et le console de son infirmité, et il lui rend tous les sentiments qu'il voit se manifester en elle. Il a pitié des malheureux, il se révolte à la vue d'un acte inique; il possède les notions les plus exactes du juste et de l'injuste, du bien et du mal moral; mais privé d'un des organes les plus essentiels, il ne peut atteindre, comme nous, et avec la même rapidité, au même degré de perfection sur ce point. Les principes sacrés qui ont été semés dans son cœur se développent plus lentement, parce qu'il est privé d'une des conditions essentielles à l'aide desquelles l'être physique et l'être intellectuel entretiennent des rapports si nécessaires; mais la relation qui doit exister entre eux n'est pas entièrement rompue; elle éprouve un obstacle, une sorte de gêne; elle s'établit avec moins de facilité, mais elle existe. S'il n'en était pas ainsi, l'individu ne serait pas seulement sourd et muet, il serait idiot, puisqu'il n'existerait plus le moindre concert entre les deux principes qui, combinés, constituent l'homme moral.

Si l'âme du sourd-muet est douée des mêmes facultés que la nôtre, pourquoi donc n'éprouverait-elle pas les mêmes mouvements? Si, étant moins bien servie par les organes, elle ne peut lui procurer des connaissances aussi étendues,

est-ce une raison pour qu'il n'en ait pas du tout, pour qu'il confonde toutes les notions, qu'il ne sache pas distinguer les êtres entre eux? Il est évident que non. Placez à côté d'un sourd-muet un animal, quel que soit son instinct, et demandez-lui si cet être organisé peut, comme l'homme, bâtir des maisons, planter des arbres et faire toutes les opérations matérielles que les hommes exécutent; il répondra sans hésiter que non, parce que, dira-t-il, il n'a pas d'idées. Or, quel est le principe de ces idées qui lui paraissent nécessaires pour accomplir ces actes? N'est-ce pas l'âme, dont il a compris l'existence? Il n'est nullement nécessaire de lui en donner la définition. Nous devons procéder ici comme lorsqu'il s'agit de la démonstration des règles de la grammaire, par des applications. Nous donnerons successivement la qualification de toutes les facultés qui constituent l'entendement humain, et quand il les aura toutes reconnues et nommées, l'expression qui les résume toutes trouvera naturellement sa place, et sera comprise.

Cet exemple de la comparaison à établir entre les êtres qui peuplent l'univers et l'homme, auquel Dieu a donné une nature si supérieure, nous guide puissamment pour la démonstration de la plus grande et de la plus élevée de toutes les croyances de l'homme, celle de l'existence d'un

être supérieur par qui tout a été créé et qui gouverne tout. Dieu! Le sourd-muet a-t-il jamais pensé à cet être suprême? En a-t-il même soupçonné l'existence? Qui le sait? Nous ne rentrerons pas ici dans l'examen de cette grave question, dont nous nous sommes occupé en traitant de l'état moral du sourd-muet. Il nous suffit de constater avec quelle vive satisfaction il suit tous les développements de cette partie de son éducation, avec quelle ardeur il donne son attention aux raisonnements à l'aide desquels le professeur lui démontre les preuves tirées des merveilles de la nature, là où tout homme, dit Fénélon, peut d'un seul regard découvrir celui qui se peint dans tous les ouvrages.

C'est donc là, et par le procédé le plus simple, que le professeur va prendre son moyen le plus sûr de démonstration. Le sourd-muet connaît parfaitement déjà l'idée de cause et d'effet; il n'est pas un seul acte qui s'accomplisse sous ses yeux dont il ne cherche à pénétrer la cause, et il saisit non seulement l'acte tel qu'il s'exécute; mais, à l'aide de cette pénétration merveilleuse et de ce talent d'observation dont la nature l'a doué, talent qui s'est agrandi d'ailleurs par le besoin de connaître et par l'habitude de la comparaison, il voit bientôt les causes déterminantes, le mobile intérieur, ou plutôt les passions qui en ont été le principe déterminant.

D'abord, sans doute, il ne découvre pas toute la vérité; mais peu à peu son jugement se fortifie, et il ne tarde pas à donner des preuves de la justesse de ses aperçus et de l'exactitude de ses raisonnements.

C'est à cette disposition si favorable que l'on doit tout d'abord s'adresser pour faire germer dans son esprit l'idée de la divinité, telle que nous la concevons. Il faut lui montrer un objet matériel, une table par exemple, et lui demander qui l'a faite; il répond que c'est un menuisier. Si on lui adresse la même question par rapport à la maison qu'il habite, il vous dit que ce sont des maçons. On lui demande alors qui a fait le ciel, la terre, les pierres, et enfin tout ce qui est l'œuvre du créateur, et ne peut évidemment être produit par la main des hommes. Le plus souvent alors il montre le ciel, en levant l'index, ce qui signifie c'est celui qui est en haut, qui réside dans le ciel. Demandez-lui alors s'il veut parler du soleil, il vous répondra énergiquement que non. A cet être suprême qui habite le ciel, nous donnons le nom de Dieu, et le sourd-muet, contemplant pour la première fois ses œuvres immortelles, s'extasie, et reste comme accablé par le sentiment de la grandeur et de la majesté de celui qui règne du haut des cieux sur l'universalité des mondes. Tout alors devient compréhensible pour lui; son intelli-

gence a pris un essor immense. Montrez-lui la faible semence qui a renfermé le germe de l'arbre immense qui, depuis plusieurs siècles, domine les édifices les plus élevés ; dites-lui que l'homme ne peut pas faire de telles choses ; que c'est Dieu qui a mis sous cette enveloppe de si petite dimension un germe qui peut se développer et devenir aussi un jour un arbre aussi élevé et aussi remarquable que celui qui l'a produit ; qui a répandu dans toute la nature un principe d'après lequel les plantes, les arbres se multiplient, et que c'est en vertu de ce principe que la terre devient fertile et pourvoit à l'existence des hommes. Le sourd-muet comprend alors la toute-puissance de Dieu. Sa bonté n'est pas pour lui plus incompréhensible. N'est-ce pas par lui que nous avons des vêtements pour nous couvrir, des aliments pour nous nourrir ? Et si les hommes ont élevé les toits sous lesquels nous nous abritons, qui donc leur a donné les matières premières dont ils se servent, de qui tiennent-ils surtout l'intelligence qui fait que, seuls parmi les habitants de la terre, ils savent placer avec ordre et symétrie les pierres les unes au-dessus des autres, pour se faire des habitations que leur industrie embellit ensuite de mille ornements ? Dieu donc a communiqué à l'homme une étincelle de sa suprême intelligence ; renfermée dans un corps matériel, elle agit, elle

le gouverne; et lorsque ce corps, qu'elle devait animer, se détruit, elle fait retour à Dieu, dont elle émane ; et qui lui demande compte de la manière dont elle a rempli la mission qui lui avait été confiée. Voilà donc l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses de l'autre monde, et la justice si parfaite de Dieu expliquées à l'aide d'un seul trait et sans aucun effort. Le sourd-muet alors est disposé à tout écouter; l'idée d'une autre vie le soutient et le console, et il se sent plus fort depuis qu'il a appris que les plus puissants, parmi les hommes, ont une organisation intellectuelle qui n'a d'autres principes que la sienne, et que, devant Dieu, tous les hommes sont soumis à une loi commune et jugés selon leurs œuvres.

Voilà l'éducation du sourd-muet complétement terminée, aussi bien sous le rapport physique que pour le monde intellectuel. Ses connaissances doivent s'étendre encore, mais son regard a pénétré partout, et il n'est aucune des idées mises à la portée de l'homme qu'il ne puisse concevoir. Mais, pour atteindre sûrement ce but, il faut qu'il y ait dans la marche et la division des études un ordre parfait; que toutes les difficultés s'enchaînent, et que le développement progressif de l'intelligence soit combiné de manière à favoriser surtout celui des qualités du cœur.

En supposant la durée des études fixée à six années, comme cela a lieu dans les écoles qui, en France, sont sous l'autorité directe du ministre de l'intérieur, la première année serait ainsi tout entière consacrée à l'étude de la proposition simple et directe, avec emploi de toutes les parties du discours, sans toutefois se permettre d'autres inversions que celles qui résultent de l'usage du pronom personnel. La seconde année comprendrait l'étude de la conjugaison tout entière, la distinction et la concordance des temps des verbes, l'emploi des pronoms régimes indirects, des pronoms relatifs, de la phrase incidente et de la phrase interrogative; enfin, on passerait en revue, autant que possible, toutes les difficultés de premier ordre que présente la langue pour exprimer, dans des termes ordinaires, nos pensées.

Pendant la troisième on se livrerait à des applications aussi variées que possible de tout ce qui aurait été enseigné précédemment : alors plus de leçons pour ainsi dire préparées d'avance, mais beaucoup de dictées et de compositions spontanées, faites par les élèves en présence du maître et avec son aide. Ici, se placerait naturellement encore l'étude plus développée, l'étude complète de l'accord des temps du verbe, les prépositions *à* et *de*, qui leur servent de complément à l'infinitif, et enfin toutes

les notions les plus indispensables pour que l'élève connaisse toutes les règles qui régissent la période composée.

Ces trois premières années devraient donc être consacrées exclusivement à l'étude des difficultés grammaticales; le mécanisme de la phrase devrait être l'objet presque unique de l'enseignement. La méthode proprement dite est là tout entière. Un professeur expérimenté fait preuve alors d'ordre, de logique; il classe les difficultés que présente son enseignement avec le plus grand soin, ne les laisse jamais entrevoir qu'à demi à ses élèves; stimule sans cesse leur ardeur; mêle aux exercices auxquels il se livre avec eux tout le charme possible; leur présente enfin comme un jeu l'usage des procédés particuliers que réclame son enseignement, procédés qu'il ne peut emprunter à d'autres s'il veut en faire un emploi utile: il faut que les circonstances au milieu desquelles il se trouve placé, les dispositions de ses élèves, et surtout la direction particulière donnée à leur esprit, en déterminent le choix. Ce n'est donc pas chose si facile qu'on pourrait le croire que de diriger cette première partie si essentielle de l'éducation du sourd-muet; le professeur n'a pas seulement besoin d'activité, de patience; il faut qu'il ait des éléments principaux de la langue, des règles qui en sont la base, une connaissance

parfaite ; et encore, si son imagination ne lui fournit pas avec à-propos les ressources nécessaires pour faire passer dans l'esprit de ses élèves ce qu'il sait, il ne peut accomplir sa tâche avec espoir de succès. S'il fatigue l'attention et exige de leur intelligence plus qu'elle ne peut faire, tous ses efforts seront consumés en pure perte. Il lui importe donc de bien connaître l'aptitude de ses élèves, de se rendre un compte très exact de leurs dispositions, et de ne rien abandonner au hasard.

Les études spéciales doivent être commencées à la quatrième année et être continuées pendant les années suivantes ; mais il faut se garder de les multiplier outre mesure. Le texte des livres qu'on met entre les mains des élèves peut être alors très utilement employé pour compléter l'étude de la langue, qu'il ne faut pas perdre de vue. Des questions faites sous toutes les formes donnent lieu à des applications multipliées des formes grammaticales déjà apprises, et mettent l'élève dans la nécessité de se rendre compte des idées que renferme le sujet qu'il a étudié ; son intelligence est ainsi mise constamment en activité. Le professeur s'attache surtout, à partir de ce moment, à étendre le vocabulaire de l'élève à l'aide de la synonymie et des périphrases employées d'abord avec prudence ; il multiplie ses connaissances sur ce point, il le familiarise ainsi

avec les tournures les plus usitées de la langue ; les expressions adverbiales, conjonctives et prépositives les plus usuelles, et sans lesquelles il est pour ainsi dire impossible de lier plusieurs idées ensemble, et les phrases adversatives, provoquent son attention. Les expressions figurées et les abstractions de l'ordre le moins élevé viennent ensuite, et toujours, c'est avec le texte des leçons, ou par des dictées mimiques, faites alors à l'aide du langage le plus elliptique, que le professeur marche du connu à l'inconnu.

Arrivé à ce point, l'élève sait déjà représenter ses idées ; il fait de petites compositions écrites correctement ; parfois les expressions lui manquent, mais il lui est facile de les trouver, et il n'y a pas d'ailleurs le moindre inconvénient à lui faire connaître celles qui lui sont tout-à-fait inconnues. Mais, son attention ayant été jusque là fixée tout entière sur le mécanisme de la phrase et l'étude des difficultés que présente sa composition, il ne sait pas enchaîner ses idées. Il importe donc, pendant la cinquième année, de former son raisonnement, et de lui apprendre à mettre de l'harmonie dans ses pensées. Les mots, il est vrai, ne sont pas absolument indispensables pour penser, mais ils servent à fixer les idées, ils leur donnentun corps ; elles ont par eux une existence matérielle. Celui qui n'aurait ni expressions ni signes pour représenter les conceptions

de son esprit serait presque incapable de se livrer au moindre raisonnement; il est donc bien essentiel d'enseigner au sourd-muet les formes du langage à l'aide desquelles les phrases se lient entre elles et peuvent être déduites les unes des autres.

Enfin, la sixième année doit être employée, plus spécialement que les précédentes, à former son cœur et son esprit. Il faut qu'il achève d'apprendre toutes les connaissances qui lui sont essentielles pour se bien conduire dans le monde. On doit lui inspirer de bons sentiments, lui apprendre les devoirs de l'homme en famille, en société, et les convenances qu'il doit toujours observer. Sous le rapport de l'instruction proprement dite, la sixième année doit être le cours de rhétorique du sourd-muet : il faut qu'il apprenne à se servir d'expressions choisies, à donner à ses pensées une tournure plus gracieuse, en les revêtant de formes plus élevées. On lui enseigne ainsi la différence qui existe entre deux locutions, dont l'une peut être très convenablement employée dans le style ordinaire, dont l'autre ne peut convenir que dans des sujets sérieux : il s'agit donc de former son goût. Il apprend aussi les lois de la politesse, et enfin tout ce qui peut lui être encore nécessaire pour que, sans autre secours que celui du temps, il puisse être pour tous la preuve vivante de la bonté du système auquel il

est redevable de son éducation, et de l'habileté du professeur qui lui aura servi de guide et de soutien.

Vous voilà, me dira-t-on, arrivé au terme de votre entreprise, et vous avez parlé de tout excepté de la grammaire; vous renoncez donc à la faire apprendre à vos élèves? Non, telle n'est pas notre intention; mais on remarquera que depuis le premier jour nous n'avons presque pas fait autre chose que de l'enseignement grammatical. Il n'est pas une règle dont les élèves ne sachent faire une judicieuse application; celles des participes elles-mêmes, qui, pour les parlants en général, sont réputées très difficiles, sont observées avec une exactitude parfaite. Que faut-il de plus? La plupart de nos élèves appartiennent à des familles pauvres; ils n'ont aucune carrière ouverte devant eux; leur infirmité met obstacle à ce qu'ils embrassent des professions dans lesquelles ils auraient besoin d'une instruction d'apparat. Le plus essentiel pour eux est donc de connaître la grammaire pratique. Il y a d'ailleurs, dans l'institution de Paris, un cours supérieur dans lequel sont toujours admis pour trois ans les deux élèves les plus forts de la sixième année. Qu'on leur enseigne là la grammaire générale, cela se comprend, puisque tel est le but de cette fondation, dont la pensée a été précisément inspirée à M. Itard, son auteur, par la conviction où il était

que le temps actuellement consacré à l'instruction est insuffisant pour que les élèves les plus intelligents puissent *lire intelligiblement et sans fatigue les meilleures productions de notre langue.*

Nous disons que c'est avec juste raison que M. Itard a considéré les six années pendant lesquelles dure l'éducation des sourds-muets comme étant insuffisantes, et qu'il a cherché à remédier, dans la proportion de ses ressources, à cet état de choses. Le temps des élèves, en effet, est partagé entre l'éducation proprement dite et l'éducation professionnelle. Lorqu'ils sont admis dans nos écoles, ils sont en général âgés tout au plus de dix à douze ans, ils n'ont pas alors un plus grand développement d'intelligence qu'un enfant de sept ou huit ans ; et non seulement la langue française est pour eux une langue étrangère, mais elle leur présente de bien plus grandes difficultés que celles que le jeune collégien rencontre dans l'étude du latin, qu'il ne sait jamais, après y avoir consacré huit, et quelquefois dix années exclusivement. Et l'on voudrait que six années, dont la moitié seulement est employée, par des enfants atteints d'une grave infirmité, à l'étude de la langue française, fussent plus que suffisantes pour qu'ils l'apprissent parfaitement ! Ne faut-il pas s'étonner, au contraire, des résultats qu'on obtient en si peu de temps ?

L'organisation actuelle de l'enseignement dans l'école de Paris met d'ailleurs un obstacle sérieux à leurs progrès. On voit là en vigueur un système qui a été mis en pratique dans bien des établissements publics d'éducation, et qui partout a été abandonné presque aussitôt : nous voulons parler de ce qu'on est convenu d'appeler le système de rotation, c'est-à-dire que, bien qu'il y ait six professeurs dans l'institution, chacun d'eux reçoit à son tour les élèves qui arrivent dans une même année, et est chargé exclusivement de leur instruction. Ce sont, comme on le voit, six institutions dans une seule. Or, quels résultats peut-on attendre d'un tel état de choses ? D'abord, s'il se rencontrait dans l'établissement un professeur moins expérimenté, moins capable que ses collègues, moins attentif à ses devoirs, ou qui eût fait choix d'un système moins rationnel, car chacun est libre de prendre pour arriver à un but commun la route qui lui semble la meilleure, et c'est tant pis pour ses élèves s'il se trompe, il en résulterait entre les divers cours l'inégalité de force la plus choquante. Le système de rotation présenterait donc l'anarchie la plus déplorable ; et de plus il est, dans tous les cas, un obstacle invincible à toute espèce de progrès. Le *statu quo* sur ce point semble cependant être une loi immuable ; tout le monde voit les incon-

vénients de cette situation, telle que nous l'a faite un égoïsme révoltant ; mais personne ne paraît vouloir y porter remède. Les élèves, en entrant dans l'école, ont tous droit à la même éducation, aux mêmes avantages; d'où vient cependant que les uns sont abandonnés sans retour au moins habile des professeurs, pendant que d'autres reçoivent exclusivement les leçons des plus expérimentés? Il doit en résulter qu'au bout de six années, tandis que les uns ont une instruction convenable, les autres ne savent presque rien, et sortent de l'école avec une situation au moins aussi déplorable que celle qu'ils avaient avant d'y être admis.

Le système de rotation a bien d'autres inconvénients, encore, que celui que nous venons d'indiquer, et que le talent de tous nos collègues et les efforts consciencieux qu'ils font à l'envi détruisent en très grande partie : il met obstacle à toute espèce de perfectionnements, et doit amener facilement dans l'institution la plus déplorable confusion. Bientôt les professeurs n'auront plus le même système ; et le langage des signes lui-même sera complétement altéré, l'un s'opiniâtrant à faire faire à ses élèves des signes que l'autre n'adopte pas. D'un autre côté, aucune relation n'existant entre eux, il y a non seulement un désordre complet dans les méthodes, mais chaque professeur qui, au bout de six années,

se retrouve, avec d'autres élèves, au point où il était six ans auparavant, ne se souvient plus de ce qu'il a fait à cette époque, il a perdu le souvenir des bonnes inspirations qui lui étaient venues ; son expérience ne profite en rien à ses élèves, ou bien alors, s'il a conservé ses leçons, il les donne, à heure fixe, à des élèves qui ont des dispositions toutes différentes, ou une éducation moins bien commencée que ceux pour lesquels elles avaient été faites. N'y aurait-il pas la plus cruelle injustice à vouloir que, d'un tel désordre, il pût sortir quelques résultats satisfaisants ?

Mais vous n'avez pas de méthode, dit-on, point de système fixe ! et c'est pour cela qu'on s'enfonce de plus en plus dans les ténèbres, qu'on s'éloigne de plus en plus de l'unité ! Donnez à l'enseignement une direction ; établissez entre l'administration et le corps enseignant un fonctionnaire dont l'expérience et le savoir soient pour tous une garantie ; qu'il ait pour mission spéciale la surveillance et la conservation des études ! A côté des cours de langage mimique, qu'on en crée un autre pour la méthode que suivront exclusivement tous les aspirants, et le désordre si grand qui règne dans les idées disparaîtra bientôt ; la marche sera en n régulière, uniforme, et les résultats généraux seront dix fois plus complets qu'ils ne peuvent l'être aujourd'hui.

Mais ce qu'il importe avant tout, c'est que le système de rotation disparaisse définitivement de l'école, dont il est le fléau. Assignez aux professeurs leur tâche, chacun d'eux perfectionnera chaque année les procédés à l'aide desquels il instruit ses élèves ; des rapports existeront forcément entre lui et ses collègues; il leur communiquera ses vues, et il aura intérêt à connaître les leurs : l'accord, l'unité et la méthode surtout reparaîtront ainsi dans l'établissement, d'où ils sont absents depuis bien des années. Que de progrès alors ne feront pas les élèves ! Nous savons très bien qu'il est bon de se tenir en garde contre le désir immodéré des innovations ; qu'il faut marcher dans cette voie avec prudence et maturité ; mais les inconvénients de ce mode de répartition des études sont si évidents, si monstrueux, qu'aucune personne de bonne foi ne pourrait les nier. L'école de Paris, grâce à la sagesse de son administration actuelle et au zèle de ses professeurs, est sortie, il est vrai, presque triomphante de la lutte incessante qu'elle soutient contre tous les obstacles qui résultent de cette situation anormale ; les études s'y sont perfectionnées, et elles sont encore en voie de progrès ; mais ce progrès est lent, embarrassé ; et, à moins qu'il ne s'opère dans leur organisation des améliorations promptes et complètes, l'école restera, quoi qu'on fasse, soumise à

l'influence désastreuse d'une anarchie morale toujours croissante.

Le ministère de l'intérieur, duquel dépendent les deux écoles qui seules sont directement placées sous la surveillance de l'État, a prouvé qu'il ne négligerait rien pour assurer au petit nombre de sourds-muets qui ont le bonheur d'y être admis tout le bien-être désirable ; mais, essentiellement administratif et politique par son organisation, il ne pourra rien faire pour le perfectionnement des méthodes et pour la généralisation de l'enseignement, et, malheureusement, l'état actuel de l'institution de Paris, ne peut remédier à ce défaut absolu d'initiative de la part du gouvernement. Les hommes en qui résident l'expérience et le savoir, que seule elle procure, sont en quelque sorte tenus en dehors de toutes les positions auxquelles s'attache l'influence nécessaire pour entreprendre avec espoir quelque chose d'utile. On dirait que le talent qu'ils montrent dans l'exercice de leurs pénibles et difficiles fonctions les rend inaptes à en remplir d'autres, et que seuls ils soient incapables de faire autre chose que ce qu'ils ont fait pendant la plus grande partie de leur vie.

L'école n'a d'ailleurs aucune action sur celles qui existent en France ; tout son ascendant sur elles provient de ce qu'elle est l'école-mère. Il n'existe

pas non plus dans cette branche d'administration, qui a pour objet le soulagement d'une population d'infortunés, qui ne comprend pas, dit-on, moins de 20,000 individus, de surveillance générale, qui mette en commun les découvertes faites par tous ceux qui, écoutant plutôt la voix de l'humanité que consultant leurs propres forces, ont entrepris, sur un point quelconque du territoire, l'éducation d'un petit nombre de ces infortunés.

La spéculation s'en est mêlée malheureusement aussi. Pour elle rien n'est sacré, pas même le malheur ; et on a vu des hommes d'une incapacité notoire et d'une moralité plus que douteuse, espèces de sycophantes de philanthropie, faire un appel à la confiance des familles, et promettre aux enfants, pour prix des sacrifices les plus onéreux qu'ils imposaient aux parents, une instruction qu'ils étaient incapables de donner, et qu'ils n'avaient pas d'ailleurs la pensée de leur procurer.

Il y a en outre non seulement autant de méthodes qu'il y a d'écoles, mais autant de systèmes qu'il y a de professeurs. Cette situation peut-elle se prolonger longtemps encore? Partout l'éducation des sourds-muets excite la sollicitude des gouvernements : la Belgique, le Danemark, la Hollande, la Prusse et plusieurs autres États l'ont mise au nombre des charges publiques, et n'épargnent aucun sacrifice pour as-



surer à ces tristes victimes de la plus cruelle infirmité une position plus supportable. La France voudra faire quelque chose aussi, car c'est elle qui a doté l'humanité d'une aussi précieuse découverte. N'est-elle pas d'ailleurs le foyer de toutes les inspirations généreuses, le centre de toutes les conceptions philanthropiques? Patrie de saint Vincent de Paul et de l'abbé de l'Épée, elle ne voudra sans doute pas permettre plus longtemps que des États moins riches qu'elle se montrent plus charitables envers des malheureux que la patrie a adoptés. La liberté ne doit pas être de l'anarchie; les sourds-muets sont d'ailleurs, comme tous les malheureux placés sous la tutelle de l'État, et sa sollicitude ne doit pas les perdre un seul instant de vue.

CHAPITRE III.

AVANTAGES QUE L'ÉDUCATION PROCURE AU SOURD-MUET ; APTITUDE QU'ELLE LUI DONNE POUR REMPLIR CERTAINS EMPLOIS ; MESURES A PRENDRE POUR LA GÉNÉRALISER ; NÉCESSITÉ DE L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE ; ARTS ET MÉTIERS DANS LESQUELS LE SOURD-MUET RÉUSSIT LE MIEUX.

—

Avant toute instruction, le sourd-muet, ainsi que nous l'avons dit, ne possédait que des notions très superficielles. N'ayant d'autre guide que sa faible raison, il lui a été bien difficile de transformer ses sensations en idées. La réflexion est donc celle de ses facultés qui a été le moins exercée ; son intelligence ne s'est d'abord développée qu'en proportion de ses besoins ou de ses passions ; et ses besoins étant différents, selon le monde dans lequel il a vécu, c'est ce qui explique, mieux encore que l'inégalité dans les degrés de l'infirmité, la différence qui existe entre deux sourds-muets du même âge, sous le rapport des connais-

sances acquises. Il y a surtout entre lui et l'enfant parlant une énorme distance qu'il s'agit de faire disparaître ; il faut que, sous le rapport intellectuel, l'éducation en fasse un homme comme tous les autres, et que son infirmité, réduite à son expression la plus simple, ne soit plus qu'un obstacle matériel aux communications orales. Parfois, cependant, elle n'atteint pas complétement ce but, et cependant il ne faudrait pas croire que le temps qui a été consacré à ses études soit pour lui entièrement perdu. Nous n'avons pas seulement pour mission d'enseigner au sourd-muet à s'énoncer correctement dans notre langue ; ses progrès, sous ce rapport, peuvent n'être que fort incomplets, sans que pour cela nos efforts aient été impuissants. « L'addition d'un sens à ceux que nous possédons déjà, supposerait dans le siége de l'âme, dit M. Kératry, une faculté correspondante (1). » S'il en est ainsi, il faut admettre que la suppression d'un des sens que nous possédons, lorsque cette suppression est native, doit entraîner celle d'une des facultés que possèdent les hommes qui ne sont pas incomplets, comme le sourd-muet, et cette faculté est une de celles qui correspondent directement à l'ouïe. Mais comme il est évident que l'intelligence de l'homme ne se forme

(1) Kératry, *Inductions morales et physiologiques*, p. 161.

pas par un procédé unique, et que la nature nous a pourvus de plusieurs organes, afin que les uns puissent aider les autres et les suppléer au besoin, il en résulte que, sous ce point de vue, et sans se préoccuper de l'instrument à l'aide duquel nous pouvons manifester plus ou moins aisément nos idées, nous avons à restituer au sourd-muet, en donnant aux sens qui lui restent une direction convenable, toutes les perfections dont l'homme ordinaire est redevable à l'absence de toute altération dans son organisation physique.

Il est bien évident que les sens sont les premiers éléments des opérations de notre esprit. La sensation est, en quelque sorte, la source, sinon de toutes nos idées, du moins des premières idées que nous concevons. Les images qui peuplent notre cerveau sont autant de germes de la pensée; mais ils ne se développent qu'à l'aide de certaines influences que le sourd-muet subit bien rarement. Il s'agit donc aussi de le placer dans une situation convenable pour que son esprit se fortifie et que sa raison s'éclaire. L'éducation a ainsi une double mission, dont la première partie consiste à former sa raison, et la seconde à lui procurer la connaissance, aussi parfaite que possible, d'une langue à l'aide de laquelle il puisse communiquer ses pensées aux autres hommes. Quand, par suite d'une cause quelconque,

ce dernier résultat n'est pas possible, ce qui arrive quelquefois, le premier peut toujours être obtenu ; et si le maître le veut, aucun élève ne sortira de son école, excepté ceux qui sont frappés d'idiotisme, sans être parfaitement éclairé sur ses devoirs envers Dieu, envers les hommes, envers lui-même. Mais qu'on ne s'imagine pas que tout soit à faire pour arriver à cette situation si avantageuse ; le sourd-muet n'est dépourvu d'idées et de raison que pour ceux qui n'ont pas su l'étudier et le comprendre ; mais pour son maître, il n'est, comme le fait judicieusement observer l'abbé Sicard, ni sourd ni muet.

Peut-être qu'au terme de son instruction, ses connaissances ne se seront pas aussi multipliées ni aussi étendues que celles des jeunes gens de son âge ; mais il saura mieux qu'eux ce qu'il aura appris, parce que toujours il aura raisonné, et que n'étant pas accessible aux communications hasardées des autres personnes, il n'aura pas été le jouet ou la dupe de leurs opinions souvent erronées. Ses principes en morale seront plus sûrs, plus inaltérables ; les qualités de son esprit seront plus solides, et sa conduite, toujours réglée par l'appréciation la plus réfléchie des convenances sociales, sera en tous points conforme à l'équité et à une exquise délicatesse de sentiment du juste et de l'injuste, de ce qui est bien et de ce qui est mal. Ce qui le prouve,

c'est que depuis qu'il existe dans le monde des sourds-muets instruits, et aujourd'hui le nombre en est assez grand, on n'en a pas vu un seul qui se soit mis dans le cas d'être poursuivi pour infraction aux lois, ou dont la conduite ait paru reprochable au point de vue de la morale.

On ne doit pas induire de ce qui précède qu'il n'est pas possible en général de leur apprendre notre langue. Nous avons expliqué à l'aide de quels procédés, à la fois simples et parfaitement logiques, on leur enseigne le mécanisme de la phrase; et ils arrivent ainsi presque tous à se rendre familières les formes souvent si singulières d'un des idiomes les plus difficiles qui existent. Les idiotismes, les gallicismes et cette abondante quantité d'expressions abstraites qui se retrouvent partout dans le langage familier comme dans le style le plus élevé, leur présentent de sérieuses difficultés; mais il ne faut pas perdre de vue que le sourd-muet étant l'enfant de la nature, toutes ses connaissances ont leur point de départ dans le monde sensible; c'est le regard qui est en quelque sorte l'introducteur de toutes les idées qni germent dans son cerveau; et son langage étant essentiellement figuré et elliptique, il connaît les lois de l'abstraction, et il les applique presque constamment. Il en résulte donc qu'il a une aptitude parfaite à se rendre compte de ces

formes du langage qui, transportées du monde physique au monde moral, n'ont de valeur que par analogie. On comprend dès lors qu'il y ait dans la mimique du sourd-muet de l'éloquence et de la poésie. « Le style le plus éloquent sera toujours, dit M. Kératry, celui qui empruntera le plus d'expressions aux réalités matérielles que le spectacle de la création offre à nos regards. Un langage dans lequel il entrerait un grand nombre de termes propres à énoncer des idées abstraites, serait absolument sans couleur. Dans toute la rigueur du mot, l'orateur qui veut faire sensation doit frapper et remuer son auditoire ; sa parole doit être tour à tour une flamme, une épée, une massue : ainsi l'a voulu celui qui a présidé à l'organisation humaine. »

Il ne faut pas perdre de vue que, privé de l'ouïe, le sourd-muet ne peut avoir naturellement le sentiment de l'harmonie; et, s'il parvient à se rendre compte très exactement de toutes les expressions de notre langue, que ces expressions soient abstraites ou positives, que ce soient des termes propres ou des images, il a dû faire de prodigieux efforts d'esprit pour se former un jugement d'une sûreté parfaite. Ce résultat inouï s'obtient cependant presque toujours; et le sourd-muet acquiert une telle finesse de goût, qu'il est choqué lorsqu'une expression est employée mal à propos, ou que sa signification est étendue, même

d'une manière presque imperceptible, en dehors des limites que l'usage lui a assignées. Son style est donc toujours correct et parfaitement pur; et lorsqu'il est assez exercé pour ne pas s'asservir d'une manière trop rigoureuse aux lois auxquelles il est assujetti, il transporte parfois dans notre langue les formes pittoresques de la sienne. Le plus souvent, toutefois, il se sert des expressions telles qu'il les a vu employer; il n'y change rien, et la langue française est toujours pour lui un idiome étranger, qu'il connaît bien, dont il se sert habilement, mais qui est plutôt pour lui un instrument de communication, un pont, en quelque sorte, jeté sur le gouffre qui le tenait séparé du reste des hommes, et au moyen duquel on a mis fin à l'isolement auquel il paraissait condamné, en établissant entre eux et lui des communications faciles, que le levier de la pensée même. Le langage des signes occupe toujours la première place, et met obstacle à ce qu'il y ait entre l'intelligence et la langue acquise une association directe et intime. Quelque brillant que soit son style, il se compose donc de morceaux d'emprunt, et il est toujours entaché des défauts qui sont inséparables d'une traduction.

Le sourd-muet, du reste, choisit bien les expressions dont il revêt sa pensée; sa rédaction est presque toujours élégante et son style fleuri; il est

rare même qu'il exprime les choses les plus simples en langage familier. Il est presque impossible, en effet, qu'il connaisse bien cette infinie quantité de locutions usuelles qui servent aux communications journalières, et dont quelques unes seulement sont écrites dans les dictionnaires. Le sourd-muet, d'ailleurs, aussitôt qu'il commence à comprendre la langue, l'étudie dans les ouvrages les plus connus; les écrivains du XVII[e] siècle et ceux de notre époque deviennent ses maîtres; et ce ne sont pas seulement leurs pensées et les conceptions si remarquables de leur génie qu'il cherche à approfondir; il observe aussi avec grand soin la tournure des phrases, la valeur donnée aux expressions; en un mot, la richesse du style est pour lui, qui d'ailleurs est habitué à apprécier la beauté et l'élégance des formes, d'un mérite exceptionnel : il aime la pompe là, comme il l'aime dans les choses extérieures, et il ne comprend pas plus de grandes pensées exprimées simplement qu'un spectacle sans décors ou un homme puissant sans dignité.

Nous avons déjà dit qu'il s'était rencontré des sourds-muets qui avaient écrit des choses fort judicieuses sur la musique; ce que nous savons de leur aptitude, d'ailleurs particulière, de leur esprit, nous fera considérer comme moins surprenant d'en voir cultiver la poésie. Ils apprennent l'harmonie des mots

par l'étude et la réflexion ; l'oreille, en effet, leur manquant, il leur faut un autre guide, et ils le trouvent dans les règles de la prosodie, dont ils n'ont garde de s'affranchir : aussi leurs compositions poétiques offrent-elles rarement de la hardiesse, parce que les élans de leur imagination se trouvent comprimés dans ce lit de Procuste. Leur poésie n'offre donc presque jamais rien d'original ; c'est une espèce de miroir dans lequel se reflète avec des couleurs assez pures, parfois brillantes, le souvenir des œuvres de génie dont le jeune poëte a savouré l'harmonie avec délices. Ainsi l'imitation est partout dans leurs travaux : on dirait que le génie de la création a disparu, avec la faculté d'entendre, et que la nature, en leur donnant la possibilité de mesurer les formes avec une rigoureuse précision, n'a pas voulu leur permettre, à eux, de servir de modèles en quoi que ce soit.

Il n'est cependant pas de genre de travaux de l'esprit dans lequel le sourd-muet dût mieux réussir que dans le culte de la poésie. Son langage, toujours figuré, prête à la pensée des formes qui révèlent sans cesse dans l'esprit quelque chose d'idéal et de fantastique. Si ce langage pouvait être écrit, il n'est pas douteux que toutes les compositions faites avec ce style original, si riche en images, ne présentassent partout le sentiment le

plus prononcé du rhythme. Mais toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour pour matérialiser cette langue ont complétement échoué, et il n'est guère permis d'espérer que toutes celles qui pourront avoir lieu plus tard soient plus heureuses. Le sourd-muet, dès lors, poëte par le cœur et par la pensée, conserve dans sa conversation mimique la teinte poétique qui est le cachet de son imagination. Mais quand il veut revêtir ses inspirations des formes de notre langue, dont il acquiert bien rarement un usage assez parfait, il fait des efforts impuissants; les expressions convenables lui manquent, il les cherche longtemps, et le plus souvent celles dont il se sert, et qu'il emprunte toujours, donnent à sa pensée, qu'elles amoindrissent, une tournure commune. Le besoin d'écrire, qui l'excite sans cesse à surmonter les obstacles, fait qu'il lutte péniblement, mais avec courage, contre eux. L'œuvre se termine enfin; elle devait être vive, originale, et elle se trouve froide, décolorée, et n'offre dans ses détails que la reproduction presque servile d'hémistiches et de mots groupés et combinés, non sans adresse, mais qui, dans leur ensemble, ne présentent aucun charme à l'esprit. Et cela se comprend à merveille. Il faut, pour réussir en poésie, que la pensée sorte tout exprimée du cerveau du poëte, comme Minerve est sortie tout armée de la

tête de Jupiter : son expression lui est, en quelque sorte, consubstantielle. Or, nous avons surabondamment démontré que le sourd-muet, quelque instruit qu'il soit, ne pense jamais avec les mots, mais avec les signes : ainsi, qu'il compose en prose ou en poésie, il ne fait jamais que traduire ses pensées d'un langage dans un autre.

La poésie lyrique paraît lui plaire particulièrement. Mais comment, dira-t-on, peut-il avoir l'idée exacte du nombre, et surtout le sentiment de la mélodie ? Comment ? Pour le dire il faudrait pouvoir pénétrer des secrets de la nature, que nous nous expliquons, il est vrai, à l'aide de beaucoup de suppositions, mais sans que nous puissions, sans doute, nous approcher jamais beaucoup de la réalité des choses. Disons donc, avec Chateaubriand, qu'il y a sans doute quelque harmonie cachée dans le malheur, puisque tous les infortunés sont enclins aux chants (1).

Le sourd-muet sans éducation ne peut rendre, pour ainsi dire, aucun service à la société, et étant incapable de se suffire à lui-même, il a constamment besoin d'un guide et d'un soutien ; car lorsque la mort lui a enlevé ceux que la nature lui avait donnés, il a tout à craindre de l'injustice des hommes pour ses

(1) Chateaubriand, *Génie du Christianisme.*

biens, et de leur égoïsme pour ce qui concerne sa personne. L'instruction le met en garde contre tous ces dangers ; et si elle ne l'a pas rendu l'égal des autres hommes sous le rapport physique, elle l'a élevé du moins au rang de citoyen : il connaît ses droits et sait les faire respecter ; il peut, comme tous ceux qui jouissent de la plénitude de leurs facultés, faire tous les actes de la vie civile, acquérir et disposer ; il est homme enfin, et il use de tous les priviléges que la nature et la loi attachent à cette qualité. Nous ne prétendons pas du reste, on le sait bien, que le sourd-muet sans instruction soit totalement dépourvu des éléments qui constituent la raison de l'homme, et le placent ainsi au-dessus de tous les êtres organisés qui peuplent l'univers. Dieu, avons-nous dit, a mis en lui une étincelle de sa perfection divine, et ce serait commettre un blasphème que de refuser à l'une des créatures qu'il a faites à son image, le discernement et l'intelligence qui sont inséparables du principe sacré qu'il a mis en elles. A moins qu'on ne suppose, en effet, qu'un dérangement dans les organes du cerveau ait fait cesser les relations préétablies entre eux et l'âme, et détruit ainsi l'activité de l'intelligence, ce qui n'existe que dans l'état de folie, il faut bien reconnaître que celui en qui réside le principe de la pensée, et qui d'ailleurs n'a rien dans son organisation défectueuse qui al-

tère les rapports qui doivent exister entre l'élément physique et l'élément moral, dont l'accord est nécessaire pour la génération des idées; il faut bien reconnaître, disons-nous, que celui-là possède toutes les qualités qui constituent l'être pensant et réfléchi. De ce que le sourd-muet est privé de la faculté d'entendre, il n'en est pas moins doué de la sensibilité, sans laquelle aucune des opérations de l'âme ne saurait avoir lieu: il acquiert donc des idées, mais comment peut-il les manifester? Il a des signes, mais qui peut les comprendre? Il est donc impénétrable de toutes parts, semblable à un homme qui, d'un rivage inconnu, serait transporté tout-à-coup au milieu de la nation la plus civilisée et qui verrait là mille choses qu'il ne comprendrait pas. Cet homme éprouverait des besoins qu'il lui serait difficile de satisfaire; il aurait des pensées qu'il ne pourrait manifester: il y aurait entre lui et la société au sein de laquelle il se trouverait un obstacle infranchissable à toute espèce de relations: or, tel est parmi nous le sourd-muet sans instruction.

L'éducation est donc pour ces enfants un grand bienfait; mais elle n'a pas produit encore pour leur bien-être tout ce qu'ils étaient en droit d'en attendre. Il ne faut pas qu'en les nationalisant parmi nous, pour ainsi dire, par les connaissances qu'on leur procure, on leur fasse voir de plus près et plus

distinctement les inconvénients de leur position, et qu'ils soient traités comme des hommes qu'on admettrait à prendre place dans un banquet somptueux, et auxquels on défendrait de toucher à aucun des mets délicats qui seraient étalés sous leurs yeux. L'instruction est un moyen de perfectionnement moral et un instrument pour l'amélioration de la situation physique de l'homme. Sous le premier rapport, le sourd-muet n'a pas à se plaindre. Mais, si chaque individu a toujours en vue la plus grande somme de bonheur possible; si, comme on l'a prétendu, cette pensée ou plutôt cette préoccupation est le principal mobile de ses actions, pourquoi le sourd-muet se montrerait-il satisfait de la position que l'éducation lui a faite? Il sait tout, mais il est exclu de tout; on l'admire, on le plaint, mais on refuse partout ses services. Aussitôt que l'homme est placé en face de son intérêt, tous les sentiments de bienveillance disparaissent, et le calcul le plus froid et le plus inflexible lui démontre que la générosité ne remplit pas sa caisse. Le sourd-muet est donc éconduit par raison; et lorsqu'il a ainsi essuyé plusieurs refus, lorsqu'il est à bout de moyens, et que sa patience s'épuise avec ses forces, n'est-il pas en droit de maudire la science qui pour lui n'est bonne à rien, si ce n'est toutefois à lui donner de sa position et de son avenir une idée plus triste et plus complète?

Quelques États de l'Europe ont compris qu'en leur procurant l'éducation la plus solide, la patrie n'avait pas acquitté complétement sa dette envers eux, et qu'il était essentiel de leur assurer des positions dans lesquelles ils pussent utiliser, pour eux et pour la société qui les a adoptés, le résultat de leurs études. Dans le royaume de Hongrie, particulièrement, on leur réserve certaines places qu'on les croit aptes à remplir, et tous ceux qui ont été jusqu'ici pourvus de ces modestes emplois se sont montrés, nous a-t-on dit, parfaitement dignes de cette preuve de bienveillance. C'est là un exemple bon à suivre. Ils ont d'ailleurs pour les diverses opérations qui se rapportent à la comptabilité une aptitude très remarquable. A Paris, quelques uns sont employés dans des maisons de banque, et ils s'acquittent de leurs emplois avec beaucoup d'exactitude et de précision; l'ancienne administration de la Loterie royale en occupait beaucoup aussi, et elle paraissait faire grand cas des services qu'ils lui rendaient: il y a bon nombre d'autres administrations publiques qui pourraient utiliser de la même manière leurs talents.

Ils ont en général des dispositions très remarquables pour l'art calligraphique, et ils réussissent d'autant mieux dans cette partie de leurs études qu'il ne s'agit que de mettre dans des formes sensibles une sorte d'harmonie : or, le sourd-muet est, par la na-

ture même de son infirmité, porté à rechercher la beauté et la régularité dans les choses matérielles; son œil pénétrant lui permet de mesurer avec toute la justesse possible les objets qui frappent son regard, de juger des rapports de chaque partie entre elles et avec leur tout, et de la parfaite convenance de ces rapports; il aime donc l'ordre, l'élégance et la précision en toutes choses. C'est là une remarquable disposition dont il serait possible de tirer plus de parti qu'on ne le fait dans l'intérêt de son bien-être, en la cultivant avec plus de soin encore. Il ne faut pas que pour lui la calligraphie soit simplement un art d'agrément; car il est pauvre, et toutes les parties de son instruction doivent être constamment dirigées vers le même but, qui consiste à lui assurer, autant que possible, au sein de la société une position honorable. Si donc il peut exceller dans cette branche de ses études, il importe de ne rien négliger pour qu'il s'élève au plus haut degré de perfection. Depuis que l'école de Paris possède un maître fort habile dans cette partie, on remarque non seulement plus de régularité dans l'écriture des élèves, mais ils font dans l'étude de la langue des progrès plus rapides. Il ne faut pas perdre de vue en effet que c'est à l'aide de l'intuition que le sourd-muet s'instruit : or, une écriture d'une grande pureté dans les traits dont elle se compose, qui dans son

ensemble présente aux regards un tableau bien symétrique, est pour lui ce qu'est pour l'entendant une parole facile, parfaitement accentuée, et dont chaque ton se produit avec une netteté parfaite.

Il y a là pour l'instruction en général un avantage précieux ; et, à cette occasion, il nous est impossible de passer ici sous silence un fait déplorable, et qui prouve combien le désir d'innover peut être funeste lorsqu'il n'est pas guidé par une grande prudence et surtout par une connaissance parfaite des matières qu'on a sans doute le louable désir de perfectionner. Il y a quelques années, le conseil d'administration de l'institution de Paris eut la fatale pensée de supprimer tout-à-coup le maître d'écriture, et jamais peut-être on ne vit dans la marche de l'enseignement moins d'ordre et d'ensemble ; il fallut se hâter de rétablir l'emploi qu'on avait si inconsidérément jugé inutile. Combien de fantaisies, qui n'étaient pas plus rationnelles que celle-là, ont été ainsi trop fréquemment essayées sur les sourds-muets, qui, pendant bien des années, n'ont pas eu moins à souffrir des hallucinations d'une philanthropie mal entendue que des arguties du charlatanisme !

En cultivant avec soin cette remarquable aptitude du sourd-muet, et en y associant l'étude de la tenue des livres, qu'il apprendra d'autant plus faci-

lement que la rectitude de son jugement et l'habitude qu'il a contractée de bonne heure de se livrer, sur toutes choses, à des supputations d'une justesse parfaite, le rendent très habile dans toutes les opérations qui se rapportent au calcul, on lui ouvrirait une carrière dans laquelle il ne pourrait manquer de recueillir de grands avantages. On verrait bientôt des maisons de commerce utiliser leurs talents, et ils seraient d'autant plus recherchés qu'ils montrent pour la tenue des livres des qualités qu'on ne rencontre pas toujours dans les parlants, c'est-à-dire une exactitude parfaite, beaucoup d'ordre et un grand attachement à leurs devoirs. L'administration sentirait bientôt aussi qu'en leur confiant dans ses bureaux de modestes emplois qui demandent de la part de celui qui en est chargé du soin, de la propreté et du goût, elle n'accomplirait pas seulement un acte de bienfaisance, que nous croyons, nous, impérieusement obligatoire pour elle, mais qu'au point de vue de ses intérêts, elle ferait une chose d'une utilité incontestable. Comme le Lazare de l'Évangile, ils ne demandent que quelques miettes du grand festin auquel prennent part tant d'hommes qui n'ont pas faim comme eux; n'y aurait-il pas la plus cruelle injustice à les leur refuser? Notre siècle, dit-on, n'est pas seulement une époque de lumière, c'est aussi l'ère des idées philanthropiques; soyons

donc un peu moins généreux en paroles, et montrons-nous plus charitables par les faits ; mettons moins d'ostentation dans les actes qui ont pour but de soulager des grandes infortunes, et soyons plus empressés à faire le bien !

Les vœux que nous formons seront entendus un jour, nous l'espérons, et les sourds-muets ne seront pas toujours réduits à ne compter que sur eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins. Mais jusqu'à ce que l'on comprenne enfin, comme on l'a déjà fait dans plusieurs pays, que la société doit pourvoir à l'existence de tous ses membres malheureux, il faut bien qu'ils cherchent à se suffire à eux-mêmes, et nous allons voir quelles sont les ressources qui leur restent à cet effet. Si toutes les carrières leur sont fermées, il en est une qui semble du moins s'ouvrir naturellement devant eux, c'est celle de l'enseignement de leurs frères en infirmité. Qui mieux qu'eux, en effet, peut connaître la nature des difficultés que présente l'éducation de leurs semblables, qui sait mieux à l'aide de quels moyens il est possible de les surmonter ? N'ont-ils pas été enfants comme eux ? Et puisqu'ils ont parcouru avec succès la route qui, d'un état d'ignorance profonde, les a conduits à une instruction parfaite, est-il possible qu'ils ne soient pas plus que personne aptes à servir de guides à ceux qui veulent marcher sur leurs traces ?

Telle est au moins leur prétention ; et, pendant quelque temps, elle a paru être admise, comme une chose d'une évidence telle qu'elle ne pouvait être susceptible d'aucune contestation. Bientôt cependant l'administration de l'école de Paris, non seulement mit en doute leur aptitude sur ce point, mais elle prit des mesures, dictées sans doute par une louable intention, mais qui n'en étaient pas moins contraires à toute justice, pour exclure de l'enseignement ceux qu'elle y avait admis, et qui avaient, alors comme aujourd'hui, donné des preuves incontestables d'une capacité plus qu'ordinaire.

Avant de prendre à ce sujet un parti décisif, le conseil d'administration, dont l'omnipotence n'avait pas toujours été aussi méticuleuse, s'adressa aux autres écoles pour connaître leur manière de voir par rapport à la coopération des sourds-muets à l'enseignement. La plupart de ces établissements étaient dirigés par des parlants qui attribuaient à la parole orale un rôle important comme moyen de communication, soit qu'ils la regardassent comme le procédé le plus efficace, comme le font un grand nombre des instituteurs d'Allemagne, soit qu'ils en fissent l'objet d'une étude secondaire. Or, pour eux, un sourd-muet, quelque instruit qu'il fût, ne pouvait être chargé de la direction de l'enseignement et devait forcément en être exclu, ou du moins

être mis en sous-ordre. On n'avait pas encore vu, en effet, comme cela a eu lieu depuis peu, des sourds-muets élever la singulière prétention de faire parler leurs semblables.

Les réponses furent donc en très grande partie défavorables. Les sourds-muets auraient pu combattre par bien des raisons solides cette espèce de croisade entreprise contre eux ; mais, mieux que d'autres, ils savent que la raison du plus fort est toujours la meilleure, et ils attendirent que ces préventions funestes se dissipassent. Depuis, on leur a rendu parmi nous complète justice. Aussi leur triomphe les a-t-il un peu trop enivrés : au milieu des transports de leur joie, ils se sont empressés d'inscrire sur leur bannière cette devise léonine : *Tout pour et par les sourds-muets.* Nous avons cru devoir les défendre contre le reproche d'égoïsme qu'on s'obstinait à leur adresser ; mais, au premier aspect, ce fait semble contredire toutes nos affirmations ; on s'étonnera moins, toutefois, de les voir manifester une pareille exigence, si on veut bien remarquer qu'étant pour ainsi dire mis hors de la loi commune par rapport aux autres emplois, ils ont pu avec bonne foi se croire autorisés à considérer du moins comme leur propriété exclusive ceux qui ont pour objet le bien-être et l'éducation de leurs semblables.

Nous ne pouvons, toutefois, admettre cette prétention dans le sens absolu qu'ils lui ont donné, parce qu'elle nous paraît contraire aux véritables intérêts de la société. Leur coopération à l'enseignement peut être de la plus grande utilité, et il serait doublement fâcheux pour eux et pour les autres de les en exclure; mais l'inconvénient ne serait pas moindre si on le leur confiait exclusivement. Un sourd-muet, quoi qu'on fasse, sera toujours un sourd-muet. Il manque d'un sens, de celui que nous croyons le plus favorable au développement des idées; la principale porte que Dieu ait ouverte à l'âme pour se mettre en rapport avec les objets extérieurs est fermée, et, quelque parfait que soit le système à l'aide duquel on a remplacé l'oreille par les yeux, la substitution ne sera jamais assez parfaite pour que les traces de l'infirmité originelle disparaissent complétement, et elles resteront gravées au moral en traits non moins ineffaçables qu'au physique. Chaque organe, en effet, contribue d'une manière plus ou moins large à étendre nos connaissances; mais il est évident qu'à cet effet il correspnd avec une des facultés de l'âme plus particulièrement qu'avec les autres. Or, si la direction des sens est non seulement intervertie, mais si leur exercice est interrompu, s'il y en a un qui n'agit plus, il reste incontestablement prouvé que ce vide ne sera jamais parfai-

tement comblé. Il est d'ailleurs une infinité de notions que l'homme ne se procure qu'à l'aide des relations auriculaires que le sourd-muet, quoi qu'il fasse, ne possédera jamais comme nous. Or, si un sourd-muet est exclusivement chargé d'en instruire un autre, non seulement il ne pourra lui apprendre ce qu'il ne sait pas bien, mais il ne lui enseignera pas même tout ce qu'il sait; et au lieu de se perfectionner, l'enseignement des sourds-muets se restreindra ainsi de génération en génération. Il faut qu'un professeur de sourd-muet forme des élèves à son image: or, l'image d'un sourd-muet ne sera jamais ressemblante à celle d'un parlant.

Les sourds-muets ont en outre une qualité qui présente, dans certains cas, de graves inconvénients. Le langage des signes, dont ils se servent avec beaucoup d'habileté, leur plaît infiniment. Ils l'emploient dans toutes leurs relations entre eux, et plus ils en font usage dans l'enseignement, après les premières années, plus ils rendent difficiles les progrès des élèves. Aussi c'est pendant les débuts de l'instruction que leur intervention est surtout utile; car ils sont, plus que personne, en état de réveiller par des peintures d'une exactitude parfaite les idées dans l'esprit de leurs élèves. Pendant cette première période de l'enseignement, leur participation à l'éducation de leurs semblables est d'une

utilité incontestable ; ils peuvent lui rendre les plus grands services, et il n'y a que les parlants qui sont le plus familiarisés avec le langage des gestes qui puissent se croire leurs égaux dans cette première partie de la tâche commune.

Pour ce qui est de la seconde, il est sans doute possible aux plus capables d'entre eux de s'en acquitter avec succès ; mais comme il ne s'agit plus autant alors d'entrer en communication avec les élèves que de leur donner des expressions choisies et de leur enseigner cette infinie variété de formes et les nuances délicates d'expressions dont l'oreille seule révèle toute la grâce et l'harmonie, ce ne sera pas blesser l'amour-propre des sourds-muets que de dire que la surdité met, quoi qu'ils fassent, obstacle à ce qu'ils puissent égaler complétement les parlants expérimentés sur ce point. A l'impossible nul n'est tenu, et ce serait vouloir une chose matériellement impossible que d'exiger du sourd-muet qu'il sût ce qu'il n'a pu apprendre. Il possède du reste, en général, toutes les qualités d'un excellent professeur, et il serait, nous le répétons avec conviction, contraire aux véritables intérêts de l'enseignement de l'en éloigner.

Il résulte, toutefois, de ce que nous venons de dire que, si le sourd-muet a une aptitude au moins égale à celle du parlant pour commencer l'éduca-

tion de ses semblables, ces derniers peuvent, en général, plus que lui, l'étendre et la perfectionner, sous le rapport principalement de l'acquisition de la connaissance de nos langues parlées; et de là ressort avec la dernière évidence un des plus graves inconvénients du système de rotation adopté si mal à propos, il y a quelques années, à l'institution de Paris. Tout le monde peut juger, en effet, si, indépendamment des autres vices que présente ce mode de répartition des élèves, il peut être profitable de charger un professeur, qu'il soit parlant ou sourd-muet, d'une grande capacité ou d'une capacité médiocre, de commencer et de finir l'éducation des élèves qui lui sont confiés.

Il est donc permis d'espérer que cette situation anormale ne se prolongera pas longtemps encore; le moment approche, d'ailleurs, où l'on comprendra la nécessité d'organiser d'une manière régulière l'enseignement des sourds-muets en France. Les États les plus voisins nous ont donné à cet égard, comme nous l'avons déjà dit, des exemples que nous ne pouvons nous empêcher de suivre; la Belgique surtout, que nous aimons à citer, moins encore par suite des sentiments de reconnaissance que nous éprouvons personnellement pour le sage monarque auquel elle a remis le soin de régler ses destinées, qu'à cause des mesures si éminemment

philanthropiques qu'elle a arrêtées, n'a cessé, depuis qu'elle a reconquis son indépendance, de poursuivre l'œuvre réparatrice qu'elle a entreprise à l'égard des malheureux de toutes les conditions. Les sourds-muets ont une large part à ses bienfaits ; une mesure législative, qu'on ne saurait trop louer, met à la charge des villes et des provinces leur éducation, et l'État vient en aide à celles qui ne peuvent suffire à ces dépenses ; et, comme si ce n'était pas assez pour qu'aucune infortune ne puisse désormais échapper à la munificence de l'État, une commission permanente, composée des hommes les plus éclairés, a été créée dernièrement en vertu d'une ordonnance royale, pour rechercher les meilleurs moyens de rendre plus efficaces et plus complets les secours de toute nature que reçoivent les malheureux. De tels actes n'honorent pas moins le pays que son gouvernement ; car ils prouvent que si la sollicitude de l'un veille sans cesse sur le bien-être des peuples, ceux-ci savent s'associer à toutes les mesures que lui inspirent ses sentiments d'humanité.

La Hollande et le Danemark n'ont rien négligé également pour améliorer par l'éducation le sort des sourds-muets. Les sentiments philanthropiques n'ont pas manqué non plus en France. La Convention nationale avait, sur le rapport de son comité de

secours publics, rendu un décret sur l'organisation des établissements pour les sourds-muets indigents, qui ne reçut pas son entière exécution. On supposait alors que le nombre des sourds-muets était seulement de quatre mille, tandis que l'on juge aujourd'hui, approximativement, qu'il ne s'élève pas à moins de vingt ou vingt-deux mille individus, et la Convention, qui trouvait admirable, au milieu des orages qui de toutes parts grondaient autour d'elle, de montrer au monde, disait son rapporteur, qu'elle savait encore fonder le culte du l'humanité, avait décrété qu'il serait créé quatre institutions dans lesquelles tous ces infortunés seraient reçus gratuitement. Ce décret était, du reste, il faut le dire, éminemment remarquable par les sages dispositions qu'il renfermait. Le défaut seul d'hommes spéciaux ne permit pas d'ouvrir immédiatement tous les établissements créés, et la marche rapide des événements fit que l'attention des divers gouvernements qui se succédèrent en France ne se reporta plus sur les sourds-muets, dont une bien faible partie seulement fut admise depuis dans les écoles de Paris et de Bordeaux.

En 1838, le rapporteur du budget fit entendre à ce sujet de généreuses paroles, et signala les nombreuses améliorations dont était susceptible cette partie si essentielle du service public. « Tout sem-

ble indiquer, disait-il, que le moment d'assurer le bienfait de l'instruction à la totalité des sourds-muets de France est enfin arrivé. » Et le rapporteur ajoutait qu'une loi était devenue indispensable, tant pour généraliser l'œuvre de l'abbé de l'Épée que pour assurer à l'école de Paris la haute position qu'elle doit occuper à la tête de cette branche nouvelle de l'enseignement public ; car elle devait, selon lui, prendre de plus en plus le caractère d'école normale, afin qu'elle fût toujours à même de fournir des directeurs aux institutions de province, dont quelques unes sont, il faut le dire, malgré l'exiguïté de leurs ressources, dans une situation prospère, et possèdent à leur tête des hommes d'un incontestable mérite, mais dont beaucoup d'autres sont signalées comme dépourvues de tous les éléments les plus indispensables de prospérité et de succès.

La pensée d'annexer à l'institution des sourds-muets de Paris une école normale s'était présentée aussi à l'esprit du rapporteur du comité de secours publics, et nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire ici textuellement les considérations si judicieuses par lesquelles il motivait la disposition du décret qui avait pour objet ce complément indispensable de l'organisation de l'enseignement. « Quand nous aurons pourvu aux premiers besoins,

disait-il, il faudra se hâter de préparer de secondes générations qui puissent, en remplaçant les premières, rendre moins amères les pertes que nous ferons successivement. Il faudra donc un centre commun où se réuniront ceux qui se destineront à une profession aussi honorable. Cette école centrale formera une espèce de noviciat, non pas de ceux qu'inventèrent la superstition et l'inutilité, mais de ceux que créèrent l'humanité et le désir d'apprendre à se rendre utile à ses semblables. »

« Et pourquoi l'art de secourir efficacement le sourd-muet serait-il la seule science abandonnée au hasard? La chirurgie, la médecine, n'ont-elles pas leurs écoles primaires? Chaque profession n'exige-t-elle pas un apprentissage? La plus difficile, la moins connue de toutes serait-elle la seule qu'on dédaignât de ne confier qu'à des hommes expérimentés? Partout ne voyons-nous pas imposer à l'homme qui se destine à une profession la nécessité de suivre des cours, où on lui démontre les principes sur lesquels se fonde l'art auquel il se consacre? Ce n'est qu'après des études préliminaires, après des cours suivis et des concours qu'il lui est permis de pratiquer. Prenons de nos anciennes institutions tout ce qui est bon et utile, perfectionnons, et gardons-nous bien, pour vouloir tout innover, de nous priver des sages et vieilles leçons de l'expérience... »

Que de sagesse et de maturité n'y avait-il pas dans ces réflexions ! En est-il une seule qui ne soit encore aujourd'hui de l'opportunité la plus saisissante ? N'est-il pas remarquable de voir au milieu du débordement de toutes les passions, une voix généreuse s'élever du sein de tout le tumulte excité par la tourmente révolutionnaire, pour proclamer les droits imprescriptibles de l'humanité, et forcer à s'arrêter un instant, par respect pour le malheur, le torrent qui, dans sa marche furibonde, avait entraîné dans l'abîme le trône et les autels ?

La situation de l'enseignement prouve en ce moment combien ces idées étaient judicieuses : sur quarante-quatre institutions qui existent en France, et qui toutes sont isolées les unes des autres, il n'y en a pas deux qui suivent exactement la même méthode. Elles ne sont soumises à aucune surveillance supérieure ; le gouvernement semble avoir abandonné à leur égard le contrôle qu'il exerce sur tous les grands établissements d'éducation publique. Les écoles de Paris et de Bordeaux, qui seules sont à sa charge, n'ont entre elles aucun rapport, et il y a, non seulement absence d'uniformité dans l'enseignement de l'une par rapport à celui de l'autre, mais, dans leur sein même, les professeurs ne s'accordent pas entre eux sur le mode d'éducation ; la confusion et le doute règnent partout, et l'unité de vues, si dé-

sirable lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi importante et aussi difficile, pour laquelle chacun a besoin de compter sur la coopération active de tous, tend de plus en plus à disparaître. Que quelques années encore s'écoulent au milieu de ce désordre moral toujours croissant, et la possibilité d'instruire les sourds-muets, démontrée par tant de faits incontestables, sera parmi nous remise en question.

Tous les malheureux cependant ont droit aux secours de la société, et ceux que l'humanité réclame pour le sourd-muet ne peuvent être de la même nature que ceux qui ont pour objet le soulagement de misères ou d'infirmités accidentelles et corporelles. La nature les a cruellement maltraités; le génie de l'homme a découvert le moyen de réparer le tort qu'elle leur a fait; il s'est en quelque sorte mis à sa place; ils ont donc tous le droit de profiter de ce grand bienfait: or, les quarante établissements qui existent en France, et dans lesquels le sourd-muet trouve bien rarement ce qui est nécessaire pour assurer son éducation physique et morale, n'ont pour la plupart qu'une existence précaire, et ne renferment d'ailleurs qu'un tiers à peu près des enfants qui seraient susceptibles de recevoir l'éducation. Les plus pauvres, quand ils ne peuvent être admis dans les écoles de Paris et de Bordeaux, en restent privés, et sont, au milieu de la population des campagnes,

dans un état d'abrutissement et de misère qui afflige profondément les amis de l'humanité.

Rien ne serait plus facile que de remédier à cet état de choses; car tout le monde, aujourd'hui, connaît les moyens les plus efficaces qu'il conviendrait d'employer pour cela. La société, en travaillant pour eux, travaillerait d'ailleurs pour elle-même, puisque chaque sourd-muet instruit est pour elle un membre utile de plus. Ce ne sont, d'ailleurs, ni des secours momentanés ni des hospices qu'il faut aux sourds-muets, car leur corps ne souffre pas; c'est de l'instruction, ce sont les moyens de développer leurs facultés et de mettre à profit, pour eux et pour les autres, les forces physiques et morales qu'ils tiennent de la nature. Nos institutions ne sont pas des établissements de bienfaisance dans le sens qu'on attribue communément à cette expression, pas plus que les écoles primaires, dans lesquelles l'enfant qui jouit de tous ses sens va recevoir les premiers éléments des sciences; pas plus que les colléges, où les enfants du riche s'initient à toutes les connaissances humaines, et se préparent par l'étude à s'en rendre les dignes dépositaires, pour les transmettre ensuite plus grandes et plus certaines à la génération qui leur succédera.

Les sourds-muets, comme tous les enfants, sont venus au monde pour jouir des avantages que pro-

cure la société; mais elle leur doit, par suite de leur infirmité, plus de bienveillance qu'à tous les autres. Comment se fait-il donc que lorsqu'un vaste système d'enseignement a appelé tous les enfants indistinctement à profiter de l'éducation primaire, seuls ils en aient été exclus, et qu'ils attendent encore un bienfait qui, pour eux surtout, était de la plus rigoureuse nécessité ?

Il existe, nous le savons, des hommes de très bonne foi qui, jugeant des résultats qu'on peut obtenir dans l'éducation des sourds-muets par ceux qu'une situation encore si défectueuse a permis de réaliser, se sont demandé s'il était réellement utile de procurer à ces malheureux enfants de l'instruction, et s'il ne suffirait pas de leur apprendre un métier. Cette pensée, timidement avancée d'abord, n'a pas tardé à se produire au grand jour, et enfin, elle a fini par acquérir une consistance telle, qu'il devient indispensable d'en démontrer la fausseté, afin qu'elle ne soit pas, parmi nous, un obstacle, au moins momentané, à la réali ation des sages mesures que nous ne cesserons de provoquer pour étendre à tous les sourds-muets les avantages de l'éducation. Nous n'hésitons pas à affirmer d'abord qu'ils sont tous, excepté toutefois ceux qui sont idiots, et il y en a bien peu, susceptibles d'éducation, et qu'ils pourraient, non seulement acquérir des connais-

sances, mais même, ce qui, dans certains cas, est plus difficile, apprendre la langue de manière à communiquer leurs pensées. Dans l'état actuel des choses il n'en est cependant pas ainsi, et pourquoi? Pourquoi? parce que rien n'est convenablement organisé dans cette branche d'éducation; parce que la méthode n'est pas encore bien arrêtée, et qu'au lieu de travailler à la perfectionner, on aime mieux imputer au sourd-muet des difficultés qui n'ont aucun rapport avec son infirmité p;arce que les études commencent trop tôt et ne durent pas assez longtemps: c'est à peine, en effet, si les élèves les plus intelligents peuvent apprendre d'une manière passable la langue dans les six années consacrées parmi nous à leur éducation, et l'on voudrait que ceux qui ont des dispositions moins favorables arrivassent, dans le même espace de temps, aux mêmes résultats! Comment! on n'admettra pas même qu'il y ait parmi eux cette inégalité d'aptitude, cette diversité d'organisation intellectuelle qui partout existe entre les enfants parlants du même âge! L'éducation de ces derniers est-elle donc complétement terminée quand ils quittent les colléges? leur jugement même est-il bien formé? et n'est-ce pas d'eux qu'il est vrai de dire que ce sont de grands enfants, jusqu'à ce que le contact habituel avec le monde ait grandi leur raison et achevé l'œuvre qui n'avait été qu'é-

bauchée ? Pour eux, tout dans le monde contribue à étendre les connaissances; tout aide au perfectionnement de leur éducation. Il n'en est pas de même du sourd-muet ; il faut, au moins pour ce qui est relatif à l'étude de la langue, que tout soit terminé pour ainsi dire au sortir de l'institution, sans quoi il n'aura ni le loisir ni la possibilité de suppléer à ce qui lui manquera. Eh bien, la durée des études n'est certainement pas suffisante pour que les plus intelligents eux-mêmes ne laissent rien à désirer sous ce rapport.

L'âge de leur admission dans les écoles spéciales présente aussi en général d'autres inconvénients très graves. Aussitôt que les parents s'aperçoivent que leur enfant est frappé de surdité, ils font des démarches actives pour obtenir son admission dans une école, craignant qu'il n'y arrive pas assez tôt. Nous avons déjà dit que, sous le rapport de l'énergie des facultés mentales, le sourd-muet de dix ans était tout au plus au niveau d'un enfant parlant de six ans. Si donc il arrive qu'à cet âge il soit placé dans un établissement public, n'est-il pas impossible qu'il saisisse d'une manière parfaite le mécanisme si compliqué d'un langage qui lui est complétement étranger? Et si les autres sont plus âgés que lui, ils marchent plus vite ; il reste alors en arrière, et son éducation, manquée par la base, devient

d'autant plus difficile que la marche rapide du temps et les nombreuses difficultés que le professeur doit aborder, pour rendre aussi complet que possible son enseignement, ne lui permettent que très rarement de s'occuper spécialement de lui. L'élève arrive ainsi au terme ordinaire des études sans avoir appris autre chose que des fragments de phrases, et des mots isolés, dont il fait un usage presque toujours défectueux. Ceux qui le voient s'exprimer ainsi prononcent une sorte d'anathème contre l'enseignement lui-même, et accusent d'impuissance la découverte si ingénieuse de l'abbé de l'Épée. Le monde entier, il est vrai, proteste contre ce jugement prononcé par des hommes d'ailleurs peu compétents, et pendant que cette philanthropique création se voit en butte à leurs attaques inconsidérées, toutes les nations, d'une extrémité du globe à l'autre, l'accueillent avec empressement, et rendent hommage au génie bienfaisant de son auteur, en ne négligeant rien pour la mettre à profit.

Pour être réellement profitable, l'éducation d'un sourd-muet ne devrait donc, dans les écoles spéciales, être commencée qu'à douze ans, et elle devrait durer huit ans au moins. Plus tard, peut-être, lorsqu'il sera possible d'admettre ces enfants dans les écoles primaires, on pourra, non seulement restreindre leur séjour dans les établissements particu-

liers, mais même ne plus les y faire entrer. Nous pensons, en effet, qu'il arrivera un moment où il sera évident pour tous qu'il n'est guère plus difficile d'instruire un sourd-muet, comme le disait l'abbé Sicard, qu'un enfant ordinaire, et qu'alors l'éducation de tous ceux qui sont affligés de cette infirmité se fera très convenablement dans les localités mêmes où ils seront nés.

Mais ce résultat sera l'œuvre du temps : les efforts persévérants des professeurs ne pourront, toutefois, qu'en rendre l'accomplissement plus prochain. Leurs succès seuls détruiront les préventions qui existent encore, et contribueront à assurer au sourd-muet le bien-être qui doit résulter pour lui d'une judicieuse et impartiale appréciation de ses facultés. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, l'éducation professionnelle sera pour lui, nous nous empressons de le reconnaître, aussi indispensable que les études purement scientifiques, parce que, quelle que soit l'intruction du sourd-muet, elle ne lui procure, par elle-même, que bien rarement les ressources nécessaires pour exister, et que ce n'est que par l'apprentissage d'un métier qu'il se trouve garanti contre la misère. Il est, d'ailleurs, parfaitement sage de joindre à l'étude des langues celles d'une profession utile, qui puisse lui permettre de détruire par le travail la monotonie de son existence, et s'en faire

un sujet de distraction, s'il est riche, et qui, s'il est pauvre et abandonné, lui procure le moyen de se suffire à lui-même. Il n'y a pas, en effet, au monde d'être plus à la merci de tout ce qui l'environne que le sourd-muet. Qui, plus que lui, a besoin de pitié et de protection lorsqu'il est sans éducation? Mais supposez son intelligence développée, sa raison fortifiée par une éducation solide, et ses mains préparées au travail dès le plus bas âge, il n'aura plus besoin alors que des égards que les hommes se doivent entre eux.

Nous avons déjà dit, d'ailleurs, que l'état physique du sourd-muet demandait qu'il fût soumis à une activité presque continuelle, et que les états manuels qui lui étaient enseignés favorisaient, en général, le développement de ses forces musculaires, et contribuaient à dissiper les principes morbifiques que comportait son organisation. Rien, en outre, n'est plus contraire à la marche de l'esprit humain que l'inaction. Pour roidir l'âme d'un enfant, disait Montaigne, il faut lui durcir les muscles. L'activité du corps favorise en effet au plus haut degré les actes de l'entendement, et nous sommes bien persuadé que si un sourd-muet était mis dans l'impossibilité d'agir et de se mouvoir, il ne tarderait pas à donner des signes certains de l'affaiblissement de sa raison, et que bientôt on verrait se manifester en

lui les symptômes de l'idiotisme le plus affligeant. Que de maladies, en outre, sont le résultat pour les parlants du défaut d'exercices corporels suffisants! «Les humeurs stagnantes, dit J.-J. Rousseau, arrêtées dans leur circulation, croupissent dans un repos qu'augmente la vie inactive et sédentaire, se corrompent et causent le scorbut, maladie tous les jours plus commune parmi nous, et presque ignorée des anciens, que leur manière de se vêtir et de vivre en préservait (1). » Si le parlant a à redouter ces graves inconvénients, et s'il est essentiel, comme l'ont pensé tous les hommes les plus compétents dans cette matière, d'exercer beaucoup les forces physiques des enfants ordinaires, combien cela est plus indispensable encore quand il s'agit de ceux dont l'organisation tout entière a été ébranlée par une de ces graves maladies dont la surdité est presque toujours la suite nécessaire, et qui laissent souvent dans toute l'économie animale la perturbation la plus profonde!

L'éducation industrielle est donc de la plus rigoureuse nécessité pour le sourd-muet, et nous sommes, à cet égard, tout-à-fait d'accord avec ceux qui veulent qu'on y donne la plus sérieuse attention. Nous ne partageons pas toutefois les idées qui les portent

(1) J.-J. Rousseau, *Émile, ou de l'Éducation*, liv. II, p. 186.

à accorder à cette partie de ses études une préférence exclusive, et qui voudraient que la généralité des sourds-muets abandonnât les écoles pour se renfermer dans des ateliers; quelques uns seulement, des mieux disposés et des plus intelligents, seraient ainsi maintenus seuls dans les établissements d'éducation, pour y être instruits et nourris, plutôt sans doute comme objet de curiosité qu'à cause des avantages que l'éducation leur procurerait. Un sourd-muet instruit ne serait alors ni plus ni moins qu'un des animaux qu'on offre aux regards du public dans les ménageries royales.

Par respect pour l'humanité, il ne faut pas donner à cette malheureuse pensée plus d'importance qu'elle n'en mérite. Il serait douloureux de croire d'ailleurs que l'hommage rendu par des millions d'hommes au génie bienfaisant de l'abbé de l'Épée ne fût que le résultat d'une erreur. Pour ajouter foi, même pendant un instant, à des maximes aussi contraires à la réalité des faits les moins contestables, il faudrait surtout ne pas connaître les sourds-muets, et n'avoir pas de leur éducation et de son importance la plus petite idée. Une seule observation le prouvera. L'instruction, avons-nous dit ailleurs, opère deux sortes d'avantages : elle a d'abord pour but le développement de leur intelligence, et ensuite elle doit leur procurer la connaissance de la

langue que parle la société au sein de laquelle ils sont nés. Ne perdons pas de vue qu'avant toute instruction le sourd-muet est presque dépourvu d'idées, et que, dans tous les cas, celles qu'il possède sont peu étendues. Placez dans un atelier cet enfant ainsi étranger aux notions les plus simples, et n'ayant pour communiquer avec les autres ouvriers que des signes très imparfaits ; quels seront ses progrès, si toutefois il se rencontre un chef d'atelier qui consente à lui donner ses soins, ce qui est fort douteux ? Mais admettons qu'un enfant, placé au milieu de circonstances aussi peu favorables, parvienne à apprendre un métier : comment pourra-t-il utiliser les connaissances qu'il aura acquises ? Comment s'entendra-t-il avec les personnes qui voudront lui donner du travail ? Il n'aura que peu ou point d'idées, et quand bien même il en aurait acquis, il ne possédera pas de langage propre à le mettre en rapport avec ceux qui l'entoureront.

Ceux qui ont manifesté cette pensée, qui n'est pas moins absurde qu'elle est peu philanthropique, ont jugé de l'aptitude de tous les sourds-muets par les dispositions qu'ils ont vu manifester par ceux qui sont dans les écoles. Ils n'en ont évidemment jamais vu aucun avant son admission dans un établissement ; et, parcequ'ils les ont trouvés là pleins de vivacité et doués d'une activité d'esprit peu commune, n'ignorant

rien de ce que sait un enfant de leur âge, aptes au travail, qui n'est pour eux qu'une œuvre d'imitation, ils ont pensé que la nature, en les privant de la capacité nécessaire pour saisir et combiner les formes de nos langues, les avait dotés du moins de toute la perspicacité que réclame l'apprentissage d'un métier; car ce n'est pas la tête alors, ce sont les mains seules en quelque sorte qui agissent; il les ont dès lors considérés comme destinés à n'être toute leur vie que des ouvriers du dernier ordre. Pour convaincre tout le monde de l'inexactitude de cette appréciation, il suffirait de mettre en présence l'un de l'autre deux enfants sourds-muet du même âge, dont l'un aurait fait dans une école un court séjour, et dont l'autre n'y aurait pas encore été admis, et aurait vécu dans l'état d'isolement qui résulte pour eux de la vie de famille. Le premier aurait certainement sur l'autre une supériorité énorme, qui serait uniquement le résultat de ses relations faciles et continuelles avec ses camarades et ses maîtres. A peine, en effet, le sourd-muet est-il dans nos établissements, que, grâce à ces communications, il n'ignore rien de ce qui est à la portée de son intelligence. Mis en possession d'un langage commode, et en présence d'un grand nombre de personnes qui le comprennent et s'en servent comme lui, il questionne incessamment tous ceux qui l'entourent sur tout ce qu'il voit; son excessive

curiosité ne connaît plus de bornes; il veut tout connaître et tout apprendre, et alors son intelligence se développe et sa raison se fortifie avec une rapidité inouïe. En peu de temps, il sait tout ce que savent ses camarades; car il ne cesse de les questionner que lorsqu'ils ne peuvent plus rien lui enseigner.

Arrivé à ce point, le sourd-muet est certainement plein de sagacité ; mais cet état remarquable de son esprit est déjà un des fruits de l'instruction, dont on croit pouvoir cependant lui contester les immenses avantages. Ceux qui jugent d'une manière aussi défavorable des résultats de nos efforts, ne comprennent pas que, quelque essentielle que soit la connaissance de la langue, son étude n'est pas l'objet principal de notre mission. Nous devons d'abord nous attacher à former le cœur et à développer l'esprit de nos élèves. A quoi servirait à un enfant de connaître l'idiome dont nous nous servons entre nous, s'il n'avait que peu ou point d'idées ? Il ne lui serait pas d'ailleurs, dans ce cas, possible de l'apprendre; car l'étude d'une langue exige, de la part de celui qui s'y adonne, beaucoup de pénétration et des notions exactes sur les personnes et les choses mises à sa portée. C'est parce que l'idiot est incapable d'acquérir des idées qu'il ne parle pas, bien que, sous le rapport physique, il ait tout ce qui est nécessaire pour

l'émission et la combinaison des sons dont se compose la langue qu'on parle autour de lui.

Il y a donc, entre le sourd-muet sans instruction et celui de nos écoles, une énorme différence; et si l'un est admirablement disposé à l'étude d'un art ou d'un métier, l'autre, on peut en être bien convaincu, sera le plus souvent, jusqu'à un âge avancé, dans l'impossibilité de s'y livrer avec quelque succès. Sans l'éducation, le sourd-muet, qu'on le sache bien, ne sera jamais, quoi qu'on fasse, dans notre société, qu'un membre inutile, quelquefois dangereux et toujours incapable de se suffire à lui-même. Quand il a reçu de l'éducation, au contraire, je dirai plus, quand il a seulement séjourné dans une école, s'il n'est pas dépourvu d'intelligence, il sait toujours utiliser ses forces; et non seulement il ne réclame des autres hommes que l'assistance nécessaire pour mettre à profit les conceptions de son esprit, mais encore il coopère au bien-être de tous par l'incessante activité dont il est doué et l'habileté remarquable avec laquelle il exécute des travaux qui lui sont confiés.

Dans toutes les écoles, cependant, on n'enseigne pas de métiers aux sourds-muets, et c'est là un grave inconvénient; l'éducation la plus complète ne peut pas, en effet, les dédommager des avantage précieux auxquels ils sont ainsi forcés de renoncer. S'ils

étaient riches et que leur existence fût assurée, il faudrait encore, ainsi que nous l'avons dit, leur en enseigner un dans l'intérêt de leur santé, et afin de répandre du charme sur leur vie tout entière; mais ils sont presque tous pauvres, et il faut qu'ils trouvent dans un art manuel des ressources assurées contre la misère.

Tous les états, du reste, ne sauraient leur convenir, et il importe de consulter leur goût et leur inclination autant que possible, de crainte que, rebutés par des inconvénients qu'ils n'avaient pas prévus, ils ne montrent bientôt pour leurs occupations un éloignement qui ne leur permettrait pas de s'y livrer avec l'ardeur convenable. Manquant alors du talent qui est indispensable pour l'art qu'ils cultivent, ils ne peuvent être considérés que comme des espèces de machines qui doivent être constamment soumises à une impulsion étrangère pour remplir leur office. Il faut surtout éviter les professions trop sédentaires, et celles qui, par la nature même des matières qu'elles emploient, peuvent être funestes pour la santé. Il est bien difficile sans doute que dans une école on réunisse tous les états qui pourraient leur convenir, et, sous ce rapport, les écoles qui sont placées dans des villes assez peu populeuses pour pouvoir, sans inconvénients, envoyer leurs élèves dans les divers ateliers qui existent autour

d'elles, sont dans une position bien plus avantageuse que les autres. Il est cependant un petit nombre d'industries qu'il est possible de réunir dans un établissement, et entre lesquelles le sourd-muet peut aisément faire un choix. Combien n'y a-t-il pas d'ailleurs d'enfants parlants qui ont dû leur détermination à cet égard plutôt à des circonstances fortuites qu'à un goût très prononcé qui aurait trahi une inclination marquée ! et si, dans nos écoles, on a souvent le tort de consulter plutôt les convenances du service que l'aptitude des élèves, que de familles n'agissent pas en pareil cas avec plus de sagesse, imposant à leurs enfants leurs propres inclinations, et pensant qu'il n'est pas possible que tout le monde ne soit pas satisfait lorsqu'elles-mêmes sont contentes !

Les sourds-muets, ayant l'organe de la vue d'une justesse remarquable, ne sont pas seulement aptes aux métiers de routine qui, comme ceux de cordonnier, de tailleur, de tisserand, et quantité d'autres, ne les obligent à faire le lendemain que très exactement ce qu'ils ont fait la veille. Parmi les arts libéraux, il en est un grand nombre qu'ils cultivent avec goût et avec succès ; la peinture, la gravure et la sculpture leur conviennent particulièrement ; aussi beaucoup d'entre eux abandonnent-ils, immédiatement après leur sortie des écoles, les métiers dont l'apprentissage

leur avait été en quelque sorte imposé, pour se livrer à l'étude d'une profession plus conforme à leurs véritables dispositions ; on en a vu un, récemment encore, qui, après avoir consacré presque toute sa jeunesse à apprendre et à pratiquer l'état de tailleur, pour lequel il n'avait pas la moindre aptitude, l'abandonna, devint homme de peine, et ne tarda pas ainsi à s'assurer les ressources nécessaires pour apprendre la sculpture, pour laquelle il montre un talent fort remarquable. Mais ses succès sans doute ne seront jamais aussi grands qu'ils auraient pu l'être si dès le principe il s'était livré tout entier à cette étude. Nous savons, du reste, que ce n'est pas chose aisée que de déterminer le choix d'une carrière, et qu'il est bien difficile de connaître à cet égard quelles sont les prédispositions d'un enfant, dont le caractère léger et les goûts frivoles rendent les penchants toujours incertains : les parents toutefois doivent consacrer, plus encore que les maîtres, leur attention à discerner sur ce point la véritable tendance de leurs idées.

La peinture est, du reste, de tous les arts, celui auquel les sourds-muets intelligents s'adonnent de préférence; mais quoiqu'ils fassent preuve, en général, de dispositions très remarquables, nous ne pensons pas qu'il leur soit avantageux de suivre cette carrière, qui ne peut assurer leur existence.

Tant d'hommes aujourd'hui excellent dans cet art, dont ils tirent avec beaucoup de peine de quoi vivre, qu'il est bien difficile au sourd-muet d'y acquérir des connaissances telles, qu'elles puissent lui procurer, à lui, des ressources que des parlants d'un incontestable mérite n'ont pu en obtenir. Que ceux toutefois qui ne comptent pas sur leur travail pour vivre s'en fassent un art d'agrément, rien de mieux! Ils prouveront ainsi au monde qu'il n'est aucune des conceptions de l'esprit humain que le sourd-muet, régénéré par l'éducation, ne puisse comprendre, aucune opération artistique ou industrielle qu'il ne puisse imiter avec une rare perfection, et leurs œuvres trouveront toujours dans le public cette bienveillante impartialité que nous avons vue plusieurs fois se manifester dans les expositions publiques, lorsque quelqu'un d'entre eux venait hardiment prendre sa place, dans le salon carré, au milieu des artistes d'élite.

Ceux qui ont pour les professions libérales des dispositions arrêtées doivent donc s'appliquer de préférence à la gravure et à la lithographie artistiques, qui, depuis quelques années surtout, ont acquis une importance immense; la librairie n'a dû son salut qu'au concours qu'elles lui ont prêté. Le meilleur ouvrage d'histoire ou de littérature a besoin aujourd'hui d'être *illustré* pour être vendu; il

faut que le prestige du dessin vienne partout ajouter au charme que les plus grands écrivains ont répandu dans toutes leurs compositions. De belles pensées, ornées de toute l'élégance du style, semblent dépourvues de mérite lorsque les arts du dessin n'en ont pas rehaussé l'éclat.

Les sciences exactes peuvent aussi fournir à l'activité du sourd-muet un travail digne d'absorber toutes ses facultés. Les arts mécaniques sont pour lui d'autant plus faciles qu'ils ne demandent que de la perspicacité, de la régularité et un grand talent d'observation : or, qui mieux que lui réunit en pareil cas les conditions désirables ? Son regard n'est-il pas habitué à mesurer avec une justesse parfaite les proportions des objets ? Tous les mouvements qui s'exécutent devant lui ne provoquent-ils pas son attention ? Il connaît la mécanique de tous les arts qu'il a vus opérer, et plus leurs procédés sont compliqués, plus ils excitent son attention et piquent sa curiosité. Aussi en avons-nous vu abandonner spontanément un métier lucratif pour apprendre à faire des instruments de mathématiques, et nous savons qu'ils sont devenus des ouvriers distingués dans cette partie.

Quelques sourds-muets s'occupent aussi avec succès d'horlogerie, et cet état leur convient d'autant mieux que l'ouvrier qui le cultive n'a avec le

public, pour son travail, que des rapports excessivement rares ; à la simple vue, il sait ce qu'il a à faire, et lorsqu'il connaît bien son état, il peut se passer du secours de tout le monde. C'est là, d'ailleurs, une industrie qui convient parfaitement à sa position particulière ; elle a peut-être l'inconvénient d'être trop sédentaire ; mais à l'âge où le sourd-muet peut l'apprendre, il n'en résulte plus pour sa santé les mêmes dangers que lorsqu'il était plus jeune, et qu'on avait à redouter pour lui les diverses maladies qui sont la conséquence d'une organisation physique au sein de laquelle existe souvent la perturbation la plus profonde.

Une des conditions essentielles du choix du métier que doit apprendre le sourd-muet, c'est qu'il puisse seul accomplir la tâche qu'il s'impose, et qu'il n'ait besoin ni de l'assistance des autres, ni d'explications ou de renseignements trop étendus, parce qu'alors la difficulté des communications l'empêche de trouver du travail ou de s'y livrer avec toute la liberté d'action convenable : aussi une partie des arts qui concourent à l'imprimerie leur conviennent-ils essentiellement. Le sourd-muet intelligent peut être, quand il possède une instruction parfaite, un excellent prote, car jamais personne ne donnera plus d'attention que lui à la régularité de la forme des phrases et à la construc-

tion matérielle des mots. Ses organes sont sur ce point d'autant plus exercés qu'il ne reconnaît, ainsi que nous l'avons dit, la valeur d'une phrase que lorsqu'elle est composée comme elle doit l'être. L'absence d'un seul des traits qui constituent un signe graphique en détruit complétement la signification. C'est pour cela que les sourds-muets ne font presque jamais de fautes d'orthographe. Une expression tronquée est pour eux tout-à-fait dépourvue de sens. Le métier de prote exige toutefois des qualités que le sourd-muet acquiert difficilement; l'homme, d'ailleurs, qui l'exerce est en rapports nécessaires avec trop de personnes pour qu'un sourd-muet puisse s'en acquitter seul sans inconvénients; mais, dans les imprimeries considérables, on pourrait lui confier la partie purement matérielle de l'ouvrage, et il s'en acquitterait avec une rare précision.

Dans un établissement typographique, sa véritable tâche, du reste, est celle de compositeur; elle lui convient sous tous les rapports : elle est silencieuse, elle demande du soin, beaucoup d'attention et une grande activité de corps et d'esprit. Le sourd-muet est, à cause de son langage, qui consiste dans le mouvement des bras et des mains, d'une agilité remarquable. Il n'a fait autre chose toute sa vie qu'exercer ses membres, qui ont acquis une

souplesse extraordinaire ; il a donc, en quelque sorte, sous ce rapport, l'avantage sur les parlants. Cettecarrière, d'ailleurs, est excessivement vaste, et elle lui offre un travail presque constamment assuré. A Paris, l'Imprimerie royale en emploie quelques uns, et elle en admettrait sans aucun doute un bien plus grand nombre si dans l'institution on leur enseignait ce qu'il est indispensable de savoir pour occuper les emplois qu'elle pourrait leur offrir. Il y existait autrefois une imprimerie, et il est difficile de savoir pourquoi elle a été supprimée. C'était, de tous les ateliers qu'on y a introduits, incontestablement le plus utile aux élèves et le moins onéreux pour l'établissement. Il possède en ce moment une lithographie ; mais, quels que soient ses avantages, elle ne peut rendre les mêmes services qu'un atelier complet d'imprimerie.

Il y a des institutions qui, placées dans des endroits peu populeux, exercent leurs élèves aux travaux des champs, et l'expérience a prouvé qu'ils pouvaient devenir d'excellents cultivateurs ; ils ont de l'activité, beaucoup de persévérance, une grande énergie de volonté, et lorsqu'ils se sont rendus familiers tous les travaux rustiques, ils doivent s'y livrer avec ardeur. Mais cette carrière ne peut être utilisée que par les établissements qui sont situés à proximité des champs, et il y en a peu. Dans les villes, on ne

peut songer qu'à faire choix des professions qui sont le plus à leur portée ; il en est une que le luxe des appartements rend chaque jour de plus en plus importante, qui leur conviendrait au plus haut degré, et qu'on n'a pas songé encore à leur enseigner : nous voulons parler de l'état de tapissier. Le sourd-muet tient beaucoup à la propreté, et il ne s'adonnera pas de son plein gré à un métier qui, comme celui de maçon ou de serrurier, mettra sa figure, ses habits et ses mains dans un état habituel de malpropreté. D'un autre côté, tout ce qui a des formes gracieuses et des apparences qui flattent le regard lui plaît infiniment : or, il n'est pas d'industrie qui doive être plus séduisante pour lui que l'art du tapissier, qui s'applique toujours à des objets d'une merveilleuse élégance. A cet état d'ailleurs on peut joindre celui d'ébéniste, que les sourds-muets recherchent par goût, et qui est en quelque sorte le pendant du précédent. L'un et l'autre n'exigent pas une immobilité absolue ; l'ouvrier n'y est pas condamné à faire toujours le même chose, et ils ont en outre le précieux avantage de n'exiger que de la dextérité et non de grands efforts ; enfin, les ateliers dans lesquels les ouvriers travaillent ne renferment aucune matière qui puisse porter atteinte à la santé.

Les occupations trop individuelles ne sont pas,

d'ailleurs, celles qui conviennent le mieux aux sourds-muets, et les états qui peuvent permettre d'en réunir plusieurs dans le même lieu sont pour eux bien préférables à tous les autres : or, il n'en est aucun dans lequel il fût possible d'en occuper un plus grand nombre que celui de tapissier. Les filles elles-mêmes y trouveraient un travail commode et lucratif, et il en résulterait qu'un même métier fournirait aux deux sexes des ressources assurées. Les garçons, comme ébénistes, fabriqueraient les bois que la sculpture embellirait de mille façons ; la contexture des meubles exigerait ensuite de leur part autant d'habileté que de bon goût. L'intervention des filles serait indispensable pour la couture des diverses étoffes, pour le vernissage des bois, pour l'établissement des draperies ; enfin, on pourrait y joindre pour elles la broderie, qui, de même que la sculpture, prend chaque jour, dans cette branche de travail, une place de plus en plus importante. Un atelier de ce genre serait donc d'une incontestable utilité pour tous les sourds-muets, et il serait d'autant moins onéreux pour les institutions placées dans les grandes villes que le développement que prend cette industrie et les commandes que les administrations publiques sont souvent obligées de lui faire pour leur ameublement en rendraient l'établissement et l'entretien d'une extrême facilité.

Tous les sourds-muets ne sont pas doués de la même intelligence ; il en est quelques uns auxquels on ne peut apprendre que des métiers qui ne réclament de leur part aucun effort d'esprit, et où ils n'emploieront jamais leurs mains qu'au même travail : plus ils sont simples, plus ils sont à leur portée. Il y a d'autres états qui, comme celui de cordonnier et celui de tailleur, sont d'autant plus convenables pour eux qu'ils peuvent les utiliser partout, et qu'ils ont pour effet de retenir ceux qui les ont appris auprès de leurs familles, quel que soit l'endroit qu'elles habitent ; et, comme ce sont presque toujours des enfants dont les facultés sont peu développées, ils se trouvent ainsi fort avantageusement placés sous la tutelle de leurs parents. Nous devons dire, du reste, qu'à l'exception des élèves qui rentrent ainsi au sein de leur famille, il n'en est presque aucun de ceux qui ont appris ces états dans l'institution qui ne les aient ensuite abandonnés pour en apprendre d'autres plus conformes à leur véritable inclination ; nous avons toujours vu au contraire ceux qui avaient embrassé des professions plus relevées, telles que celles de relieur, de tabletier, de lithographe, de menuisier même, s'attacher à leur état et s'en faire un moyen d'existence fort commode, parce que leur fierté naturelle ne les leur faisait pas considérer comme étant au-dessous d'eux.

Les sourds-muets sont d'ailleurs d'excellents ouvriers : par une activité continuelle ils ont donné à leur corps les dispositions convenables pour toute espèce d'exercices ; leurs membres se sont roidis en quelque sorte par leur incessante activité, et on trouve souvent en eux la souplesse la plus remarquable unie à une grande force musculaire.

L'apprentissage d'un métier dans les écoles procure donc aux élèves plusieurs avantages précieux. Il empêche surtout qu'ils oublient, au sein du bien-être qu'ils y éprouvent, les privations de leur première enfance et leur destination ultérieure. Un très grand nombre d'entre eux appartiennent à des familles pauvres, et ne peuvent espérer, au sortir de l'établissement, d'autres ressources que celles que leur procurera leur travail personnel. S'ils étaient amollis par les soins de toute espèce dont la bienveillance de l'État veut qu'ils soient entourés, comment pourraient-ils passer immédiatement des délices d'une vie aussi parfaitement égale aux tribulations et aux agitations de toute sorte qui les attendent à leur entrée dans le monde? Leur situation alors serait des plus funestes ; car, ne sachant manier aucun instrument, n'ayant pas donné à leur corps l'habitude du travail, qui donc pourvoirait à leur existence? De l'établissement, ils iraient tout droit dans les dépôts de mendicité. Au lieu de cela, ils

travaillent, parce qu'ayant été ouvriers dans le sein de l'institution, ils n'ont pas perdu de vue un seul instant quelle est leur véritable condition; ils ne regardent pas comme une honte de travailler, parce qu'on ne leur a pas appris à vivre dans l'oisiveté, et ils ne sont aucunement étonnés d'être réduits à s'occuper pour vivre, puisqu'on les a tous élevés dans la persuasion que l'existence la plus honorable est celle de l'homme qui vit en travaillant.

Pour se convaincre combien est sage cette direction donnée à leur éducation, il suffit de comparer leur position dans le monde à celle des jeunes sourdes-muettes qui ont été également élevées dans les écoles, et auxquelles on a fait contracter en général des habitudes toutes contraires. Quoiqu'elles soient destinées à rentrer dans l'indigence dont la plupart d'entre elles sont sorties, on leur a, par un sentiment qui honore sans doute ceux qui l'ont éprouvé, procuré toutes les satisfactions de l'existence la plus douce; le travail pour elles n'a pas été considéré comme une nécessité, mais bien comme une utile distraction; et, au lieu de leur faire contracter de bonne heure les habitudes d'une vie laborieuse pour les préparer aux souffrances, aux privations, aux dégoûts et aux périls de toute nature qui les attendent, on s'efforce de multiplier autour d'elles les jouissances, et on les nourrit ainsi dans une mollesse perni-

cieuse. Pour elles, cependant, il faudrait bannir le soin excessif des ajustements, et se borner à leur inspirer le goût de l'ordre, de la propreté. Leur laisser soupçonner tout ce qu'a de séduisant le luxe de la toilette, c'est égarer leur raison et faire naître dans leur cœur des désirs qu'elles seront dans l'impossibilité de satisfaire ; il faut donc s'étudier avant tout à ne leur inspirer que des goûts conformes à leur condition future : plus elles sont faibles, timides, plus il importe de les fortifier et de les enhardir.

« La science des femmes, dit Fénelon, comme celle des hommes, est de s'instruire par rapport à leurs fonctions (1). » Or, quelles seront les fonctions de la plupart des sourdes-muettes ? N'est-ce pas de travailler toujours pour elles et pour les autres ? Elles doivent donc apprendre d'abord tous les devoirs d'une bonne ménagère, fuir le désœuvrement, s'endurcir au travail. Il faut que leur éducation soit strictement limitée aux connaissances les plus essentielles ; elles ne doivent savoir que ce qui est rigoureusement indispensable pour leur condition. La science ne serait pas seulement pour elle une superfluité, mais un danger, puisqu'elle leur ferait perdre de vue les devoirs les plus impérieux de leur sexe ; on ne doit donc leur enseigner que ce qu'il importe qu'elles sachent pour se bien conduire et pour en-

(1) Fénelon, *De l'éducation des filles.*

trer en communications d'idées avec les autres. Qu'on les dépouille surtout le moins possible de leur simplicité primitive ; car, destinées à vivre au milieu des ouvriers et des paysans, des habitudes de coquetterie et d'oisiveté ne pourraient que rendre leur situation plus déplorable.

Mais il ne suffit pas pour elles qu'elles sachent, comme toutes les femmes dont l'éducation a été bien dirigée, gouverner un ménage ; il importe aussi de leur enseigner un métier à l'aide duquel elles puissent exister convenablement. Pourquoi donc ne seraient-elles pas, comme toutes les jeunes filles parlantes de leur condition, lingères, brodeuses, couturières, coloristes, brocheuses ou passementières ? Les sourds-muets travaillent constamment, pourquoi ne travailleraient-elles pas comme eux ? Est-ce que la commodité de leur existence ne vaut pas cette dépendance à laquelle les jeunes sourdes-muettes se trouvent réduites toute leur vie par suite de l'impossibilité où elles sont de se suffire à elles-mêmes ? Nous avons dit qu'elles se mariaient peu, et cela se comprend : qui donc voudrait associer son sort à celui d'une femme qui, au lieu d'aider son mari, et d'être pour ses enfants un guide et un soutien, a sans cesse besoin elle-même d'être soutenue et dirigée ? Si dès leur enfance elles n'ont pas été accoutumées à faire quelque chose, il ne

faut pas s'étonner qu'elles ne sachent rien faire. Leur incapacité, relativement aux choses qu'il est le moins permis aux femmes d'ignorer, ne tient pas à leur infirmité ni au défaut d'aptitude, elle tient aux écarts d'une éducation mal dirigée.

Pour le choix d'une occupation, c'est moins le goût de la jeune fille, du reste, qu'il faut consulter, bien qu'il ne soit pas indifférent d'en ténir compte, que les convenances relatives à son sexe. Il est des états qui favorisent au plus haut degré la dépravation des mœurs. L'immoralité a établi au sein des ateliers où ils s'exercent son foyer de corruption. Malheur à la jeune fille qui, forte des principes de vertu que d'honnêtes parents lui ont inculqués, va chercher là un modique salaire! L'atmosphère corrompue qui l'environne ne tarde pas à agir sur elle; de scandaleuses maximes ou les propos les plus grossiers jettent la confusion dans son esprit, troublent sa raison, altèrent la pureté de son âme: elle cède alors à toutes les suggestions du vice, et rougit bientôt de sa vertu.

L'infirmité de la sourde-muette rend à cet égard sa position plus funeste encore, s'il est possible; car il n'est pas d'expression du langage parlé, quelque malsonnante qu'elle soit, qui puisse porter à l'âme des atteintes plus rudes que les traits empoisonnés d'une pantomime grossière. Il ne faut

pas oublier, d'ailleurs, que le langage des gestes est surtout le langage des passions. Aussi, est-ce un devoir pour les parents, quand elles en ont, de veiller constamment sur elles avec une infatigable attention ; ils doivent les mettre en garde contre les dangers dont elles peuvent être menacées, éloigner d'elles toute idée de coquetterie, leur inspirer le goût de la simplicité, de l'ordre et du travail, et surtout leur présenter, comme règle de conduite, l'exemple d'une vie sans reproches.

Mais leurs efforts seraient sans doute presque toujours impuissants si l'éducation n'était dirigée en tous points de manière à leur rendre cette tâche facile. En éclairant la raison des enfants, on sème dans leur esprit des germes précieux qui se développent et se fortifient. Prémunis contre tous les écueils, ils savent les éviter, et lorsqu'ils sont endurcis de bonne heure au travail, ils n'en redoutent pas les fatigues. L'éducation ne doit donc pas être, pour le sourd-muet surtout, l'objet d'une vaine ostentation : elle doit avoir pour but de l'élever à l'état d'homme, et non en faire un savant.

APPENDICE.

Au point où est parvenu l'art d'instruire les sourds-muets, rien ne pourrait être plus intéressant et plus avantageux qu'une statistique générale qui, dans tous les pays où l'on s'occupe de leur procurer de l'éducation, serait dressée d'après les mêmes principes. Ce serait beaucoup moins, du reste, dans le but d'en connaître le nombre et le rapport qu'il peut avoir avec la population parlante d'une contrée, que pour déterminer, à l'aide d'indications exactes, à quelles influences on doit attribuer les maladies dont elle est la conséquence directe ou éloignée.

Dans plusieurs pays déjà il a été fait sur ce point des recherches plus ou moins complètes, mais partout on s'est contenté de faire connaître *in globo* le nombre des individus qui étaient atteints de surdité, sans distinguer ceux qui l'étaient depuis leur naissance, de ceux qui l'étaient devenus postérieurement. On n'a pas jugé nécessaire surtout d'indiquer à quelles influences topographiques, atmosphériques ou accidentelles, ils avaient été soumis; quel était l'état de leur famille, et si, dès leur jeune âge, ils avaient éprouvé quelques maladies, ou un de ces

funestes accidents qui laissent presque toujours après eux, dans l'organisation physique de l'homme, des traces profondes.

La science, cependant, ne profiterait pas moins que les hommes d'enseignement, des données utiles qui seraient le fruit de ces investigations; mais pour les rendre aussi profitables qu'on peut le désirer, il serait nécessaire que des hommes spéciaux fussent chargés de les diriger et d'en recueillir avec soin les résultats. Toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour en France, prouvent qu'on ne parviendra jamais sans cela au but qu'on se promet. Plusieurs fois déjà l'administration supérieure a réclamé des préfets les renseignements les plus précis sur l'état et le nombre des sourds-muets de leurs départements, mais jamais on n'a obtenu d'eux de réponses catégoriques, et même plusieurs d'entre eux n'ont jamais répondu, et nous ignorons encore complétement aujourd'hui combien il existe en France de sourds-muets et d'aveugles. C'est donc uniquement en prenant pour base le travail fait dans d'autres pays que l'on est parvenu à fixer le nombre des premiers à 22,000.

Le tableau suivant a principalement pour but de démontrer qu'il est aussi dans la constitution particulière de certaines familles des causes non moins sérieuses auxquelles on peut attribuer la surdité.

***TABLEAU** indiquant l'état des familles des élèves admis en 1835 à l'Institution royale des sourds-muets de Paris, dressé d'après des documents officiels.*

DÉSIGNATION des élèves.	DATE de l'infirmité.	INFLUENCES atmosphériques.	MALADIES ou accidents du bas âge.	NOMBRE de frères et sœurs. Sourds-muets.	Parlants.	Total.	AGE DU PÈRE ET DE LA MÈRE lors de la naissance de l'enfant. Age du père.	Age de la mère.	OBSERVATIONS.
D. François. .	Avant la naissance.	Humidité.	Petite-vérole. . .	4	1	5	34	30	
P. Jean-Baptiste . . .	Id.	»	»	1	3	4	40	34	La mère a eu les quatre enfants en onze mois.
B. Philippe. .	Id.	Humidité.	»	1	4	5	22	22	
H. Hippolyte..	Id.	Id. . .	»	1	1	2	27	26	
D. Jean-Baptiste . . .	Id.	Id. . .	»	1	1	2	25	35	
C. Victor . . .	Id.	Id. . .	»	1	7	8	41	21	
D. Émile . . .	Id.	»	»	1	5	6	31	31	
G. François. .	Id.	Humidité.	Maladie grave. .	1	4	5	22	18	
H. Henri. . . .	Après la naissance.	»	Convulsions. . .	1	1	2	43	33	
B. Charles. . .	Avant la naissance.	»	»	3	19	23	Inconnu	Inconnu	Cet enfant était le 17e, les parents devaient être âgés.
Ch. Claude . .	Id.	»	»	2	»	2	37	34	
P. Stanislas. .	A 30 mois.	Humidité.	Chute.	1	6	7	39	35	

S. Pierre . . .	En naissant	Humidité.	Chute.	2	2	4	39	36	Douze ans avant, la mère avait eu deux enfants parlants ; l'autre sourd-muet est venu plus tard.
P. Joséphine..	A 26 mois.	Id. . .	Fièvre cérébrale.	1	»	1	31	28	
M. Louise. . .	Avant la naissance.	»	»	1	2	3	50	40	
S. Marie. . . .	Id.	Humidité.	»	3	4	7	42	38	
V. Juliette. . .	Id.	»	»	1	2	3	22	25	La mère plus âgée que le père.
B. Caroline . .	A 14 mois.	Humidité.	Maladie grave. .	1	2	3	38	31	
G. Eugénie . .	N'a jamais entendu.	Id. . .	»	1	2	3	29	18	
L. Adèle. . . .	Id.	»	»	8	4	12	28	28	
M. Désiré. . .	Id.	Humidité.	»	1	3	4	27	26	
O. Marie . . .	Id.	Id. . .	Rougeole.	3	4	7	25	27	Mère plus âgée que le père.
P. Caroline . .	Id.	Id. . .	»	3	1	4	31	32	Id.
D. Modeste. .	Id.	Id. . .	»	2	3	5	20	22	Id.
V. Rosalie. . .	Id.	Id. . .	»	2	2	4	43	33	
L. Louise. . .	Id.	»	»	1	5	6	32	39	La mère plus âgée que le père.
B. Augustine..	Id.	»	»	3	4	7	26	24	Les deux premiers et les deux derniers enfants parlent.
P. Aglaé. . . .	Id.	Humidité.	»	4	2	6	44	38	
D. Esther. . .	Id.	Id. . .	»	2	5	7	29	35	La mère plus âgée que le père.
D. Élisa. . . .	Id.	Id. . .	»	1	1	2	25	28	Id.
P. Eulalie. . .	Id.	Id. . .	»	3	1	4	30	31	Id.

Il résulte du tableau ci-dessus, que nous n'avons appliqué qu'à une seule année prise au hasard, que sur *trente et un* élèves admis, *quatre* seulement avaient des parents âgés de moins de vingt-cinq ans ; qu'il y en avait *neuf* dont les parents avaient plus de vingt-cinq ans et moins de trente ans, et *dix-huit* dont les parents avaient plus de trente ans. Dans huit de ces ménages la mère était plus que le père.

Nous avons cru devoir continuer cette stastitique avec les autres documents sûrs qui se trouvaient à notre disposition, et nous avons obtenu le résultat suivant : sur cent cinquante élèves dont nous avons pu connaître exactement la position, *trente et un* étaient nés de parents âgés de moins de vingt-cinq ans ; *trente-huit* de parents âgés de plus de vingt-cinq ans et de moins de trente, et *quatre-vingt-deux* de parents qui avaient passé ce dernier âge. Sur ces 151 ménages, il y en avait *vingt-deux* dans lesquels l'âge de la mère était supérieur à celui du père.

Nous regrettons de n'avoir pas eu à notre disposition un plus grand nombre de documents, et d'être ainsi forcé de priver nos lecteurs des intéressantes inductions qui devraient résulter de ces recherches ; d'autres, nous l'espérons, feront bientôt là-dessus un travail dont personne ne pourra contester l'utilité.

Nous devons faire observer néanmoins que nos assertions se trouvent complétement justifiées par ces calculs, et qu'il en ressort d'ailleurs un autre fait d'une haute gravité, et qui mérite d'être sérieusement étudié, c'est que les cas de surdité qui se produisent dans les familles dont le père et la mère n'ont pas atteint l'âge de trente ans, et surtout dans celles où ils sont âgés de moins de vingt-cinq, sont presque toujours isolés, tandis que c'est dans les ménages dont le père et la mère sont plus âgés que l'on trouve plusieurs enfants, et quelquefois la génération tout entière, atteints de cette infirmité.

Il y a certainement beaucoup plus d'enfants parlants qui naissent de familles dont la mère au moins n'a pas encore trente ans, qu'il n'y en a qui doivent le jour à des parents plus âgés. Comment se fait-il donc qu'il en soit autrement des sourds-muets? Laissons aux physiologistes et aux médecins ces graves sujets de méditations, et espérons qu'ils sauront bientôt nous éclairer sur des questions d'une si haute importance pour l'humanité. Pour nous, nous terminerons en faisant remarquer que si la plupart des enfants sont signalés comme étant nés sourds, c'est que les parents ne savent pas ou ne veulent pas établir de distinctions entre ceux qui sont nés tels, et ceux qui le sont devenus immédiate-

ment, ou peu de temps après la naissance : pour eux, tous les enfants qui n'ont pas parlé étaient sourds en naissant. Mais l'expérience a prouvé aux professeurs de sourds-muets que rien n'est moins exact que cette appréciation superficielle.

FIN.

TABLE.



FIN DE LA TABLE.